

LES CAHIER

DE
L'ANIMATION

59

Lycéens et enseignants : même culture

Régine Boyer

Une génération sinistrée

Chantal Guérin

Les vacances ou la mise en circulation des corps

Jean Viard

Tourisme social. A propos du discours des associations

Françoise Fouquet, Nikos Précas

L'autodidaxie

Claude Fossé-Poliak

Formation permanente : cinq questions pour l'avenir

Roger Sue

Cergy-Pontoise : associations et câble

Annie Oberti, collaboration Pierre Trédez

Associations et nouvelles règles du jeu social



INEP

**LES CAHIERS
DE L'ANIMATION**

une publication de l'I.N.E.P.

Directeur de la publication : H. Hutin
Directeur-adjoint : B. Bouic

Rédacteur en chef : P. Gallaud
Rédacteur en chef adjoint : B. Jung
Secrétaire de rédaction : A. Dozol

Comité de rédaction

J.P. Augustin, P. Belleville, P. Besnard,
A. Boulogne, M. Boutreux, S. Dupuy, J. Eloy,
O. Gagnier, G. Gentil, G. Guillaume, J. Ion,
B. Leconte, C. de Linarès, J.-P. Martin, A. Martins,
I. Mazel, B. Miège, J.-M. Mignon, M. Nahory, A. Oberti,
G. Poujol, N. Précas, M. Rebillat, B. Sachs, G. Saez,
C. Sageot, M. Simonot, R. Sue, P. Teisserenc

Rédaction-administration
Département de la Communication
Service des Publications
Institut National d'Éducation Populaire
78160 MARLY-LE-ROI
39.58.49.11

abonnement 1 an (5 num.) 200 F
étranger 250 F

Vente au numéro :
Librairie des Presses Universitaires de France
49 boulevard Saint-Michel (1^{er} étage)
75005 Paris

Maquette de la couverture
Alain Leterrier

Imprimerie Nationale



- **Jeunes**
 - 3 — Lycéens et enseignants : même culture ?
Régine Boyer
 - 13 — Une génération sinistrée ?
Chantal Guérin
 - **Tourisme et Loisirs**
 - 31 — Les vacances ou la mise en circulation des corps
Jean Viard
 - 41 — Tourisme social ? Quelques éléments d'analyse du discours des associations de tourisme
Françoise Fouquet, Nikos Précas.
 - **Apprendre à apprendre**
 - 51 — L'autodidaxie : problèmes et enjeux d'une définition
Claude Fossé-Poliak
 - 69 — Formation permanente : cinq questions pour l'avenir
Roger Sue
 - **Média**
 - 97 — Cergy-Pontoise : où l'on reparle des associations et du câble
Anne Oberti, collaboration Pierre Trédez
 - **Echos des formations**
 - 111 — Associations et nouvelles règles du jeu social
(Promotion Formation Supérieure INEP 85-86)
- 123 **Le journal des Cahiers**

Collectif • Diffusion

vous propose des informations, des outils de formation à des conditions particulièrement avantageuses.

Économisez 20 à 30 % en groupant vos abonnements.

BON DE COMMANDE		
Alternatives Economiques	<input type="checkbox"/>	Echange & Projets
Animer mon village, mon pays	<input type="checkbox"/>	L'Ecole des Parents
Les Cahiers de l'animation	<input type="checkbox"/>	Education Permanente
Cahiers Pédagogiques	<input type="checkbox"/>	Fonda - Lettre d'information
Correspondance municipale	<input type="checkbox"/>	Infordoc
	<input type="checkbox"/>	Ouvertures
	<input type="checkbox"/>	Pour
	<input type="checkbox"/>	La Revue de l'UFCV

Mme, M. _____
 Organisme _____
 N° _____ Rue _____
 Ville _____
 Code postal _____ Bureau distributeur _____

1 revue <input type="checkbox"/>	2 revues <input type="checkbox"/>	3 revues <input type="checkbox"/>	4 revues <input type="checkbox"/>
net à payer	F	F	F
F	+ F	+ F	+ F
	total	total	total
	F	F	F
	remise -20%	remise -25%	remise -30%
	F	F	F
	net à payer	net à payer	net à payer
	F	F	F

Cochez les revues choisies. Remplissez le coupon ci-dessus. Joignez un chèque à l'ordre de C-D FNEPE Services. Retournez le tout, sous pli affranchi à : Collectif-Diffusion, FNEPE Services, 5, Impasse Bon-Secours - 75543 Paris Cedex 11.
 Conditions valables jusqu'au 1^{er} octobre 1987.

alternatives économiques

Journal d'information critique sur l'actualité économique et sociale. Dossiers pédagogiques et enquêtes sur les expérimentations sociales.
 10 numéros par an (mensuel).
 Tarif: 120F.

animer

Le bagage des acteurs du développement culturel, social, économique, en milieu rural.
 6 numéros par an.
 Tarif individuel: 150F.

LES CAHIERS

Un forum d'études et de recherches. Une vitrine unique sur l'actualité de l'animation.
 5 numéros par an.
 Tarif: 200F.

cahiers pédagogiques

Revue du Cercle de Recherche et d'Action Pédagogiques. Tous les mois, plus qu'une revue, un outil de travail, un bon moyen pour changer d'école.
 10 numéros par an.
 Tarif: 195F.

Correspondance municipale

Informations, analyses et synthèses mêlant le technique et le politique, outil de travail indispensable à tous ceux qui interviennent dans la vie locale.
 10 numéros par an.
 Tarif individuel: 230F.
 Tarif institutions: 275F.

ECHANGE & PROJETS

Cahiers trimestriels d'analyses politiques, économiques et sociales.
 4 numéros par an.
 Tarif: 150F.



l'école des parents

Les questions éducatives qui vous concernent comme parents, comme professionnels: le quotidien, les expériences actuelles, la recherche.
 10 numéros par an.
 Tarif: 210F.

éducation permanente

Tous les aspects de la Formation des Adultes.
 5 numéros par an.
 Tarif: 280F.

fonda

Questions d'actualité ayant une incidence sur la vie associative. Réflexions et propositions pour la promotion de la vie associative.
 8 numéros par an.
 Tarif: 350F.

infor DOC

Formation, animation, loisirs, culture, emplois... La revue des initiatives dans les quartiers et les entreprises.
 Éditée par Culture et Liberté.
 6 numéros par an.
 Tarif: 110F.

Ouvertures

Animation de la vie sociale, rurale ou urbaine... des pratiques, des réflexions.
 6 numéros par an.
 Tarif: 100F.

POUR

La société en mutation: communication, éducation, milieu rural, associations, recherche, travail social et développement local...
 5 numéros par an.
 Tarif: 285F.

LA REVUE

Dans chaque numéro, des dossiers (la lecture et les jeunes, l'immigration, la micro-informatique) complétés par des informations, des interviews, des reportages destinés à tous ceux que les problèmes de jeunesse intéressent.
 9 numéros par an.
 Tarif: 170F.

SERVICE GRATUIT

LES CAHIERS DE L'ANIMATION 1987 N° 28

Lycéens et enseignants : même culture ?*

Régine Boyer

LA vie quotidienne des lycées a profondément changé durant les vingt dernières années : un nouveau climat s'est installé dans les classes, de nombreux professeurs éprouvent de réelles difficultés face à des élèves qui ne veulent plus être traités en enfants et récusent certaines pratiques de l'institution scolaire autant que l'inculcation de savoirs.

Cette nouvelle situation est souvent associée d'abord à la transformation du public des lycées (1) : la croissance des effectifs est manifeste de même que la démocratisation des lycées qui a permis l'entrée dans ces établissements d'une diversité culturelle ignorée précédemment. Aux transformations quantitatives et qualitatives du public se combine l'émergence, dans la société française, de la jeunesse comme catégorie sociale reconnue, affectée de droits et d'attributs spécifiques : ainsi, l'existence d'une sous-culture « jeune » est-elle communément admise.

Cette « explication », en mettant l'accent sur les changements du public, pour rendre compte du malaise du système éducatif laisse à penser que les mêmes structures, méthodes et contenus de l'institution scolaire fonctionneraient sans difficulté avec un public plus restreint et recruté dans des milieux en homologie avec la culture dispensée par l'École. C'est finalement un décalage culturel entre la culture savante de l'École et celle de ses utilisateurs qui est mis en avant et par extension il se transforme en décalage culturel entre élèves et enseignants, ces derniers étant supposés adhérer au plus près à la culture savante.

L'étude (2) dont les résultats essentiels vont être présentés, interroge une partie de ces interprétations : peut-on avancer globalement la distance des élèves et l'adhésion des enseignants à la culture savante ? Quels sont en réalité les pratiques et goûts personnels des uns et des autres ? Elle s'est, plus précisément, donné trois objectifs :

- décrire les comportements culturels des lycéens et faire progresser le débat sur l'existence d'une culture adolescente ;

* Article écrit à la suite d'une étude conduite avant le mouvement étudiant de l'automne 1986.

— décrire les pratiques culturelles des enseignants et rechercher si une identité culturelle particulière constitue cette population en un groupe social.

— évaluer les points de rencontre et de césure entre les uns et les autres de manière à statuer sur la réalité de l'écart culturel qui sépare-rait lycéens et professeurs.

La méthode choisie est celle de l'enquête nationale par questionnaire. Pour établir une comparaison valide, les questions destinées aux élèves et aux enseignants sont identiques. Le champ d'investigation est limité : si nous nous référons à la définition élargie de la culture produite par les Sciences Sociales — la culture s'exprime dans toutes les pratiques d'un individu ou d'un groupe et son champ ne se limite pas aux productions philosophiques, littéraires ou artistiques — dans cet exposé, nous nous en tiendrons à la présentation et l'analyse des pratiques de loisirs et des aspirations à des modes de vie des deux populations.

L'enquête a touché un échantillon national représentatif de lycées, composé de 104 LEGT (lycée d'enseignement général et technique) et 118 LEP (lycée d'enseignement professionnel). 785 professeurs et 3504 élèves (3) y ont répondu, constituant des échantillons représentatifs satisfaisants des populations lycéenne et professorale recherchées.

Lycéens et lycéennes

L'analyse des pratiques et goûts culturels des lycéens comme de leurs aspirations en matière de modes de vie met en avant la diversification interne de la catégorie hâtivement construite des « jeunes ». Ces élèves de lycées classiques, techniques ou d'enseignement professionnel présentent, certes, quelques tendances dominantes qui les distinguent de la population française adulte (4) : ainsi en est-il de l'orientation distrayante donnée dans l'ensemble au temps de loisirs, et de l'importance des sorties : 72 % des lycéens vont une fois par mois et plus au cinéma alors que 50 % des adultes n'y vont jamais. 60 % vont en discothèques ou en boum aussi souvent. La pratique régulière du sport est également largement partagée (53 % de pratiquants très réguliers). Les goûts en matière de lecture font ressortir l'intérêt pour un genre peu apprécié des adultes : la bande dessinée. La consommation télévisuelle est plus faible que celle de l'ensemble des Français (50 % d'audience quotidienne - 70 % dans la population adulte). En revanche, l'écoute musicale et l'affirmation des goûts musicaux tiennent une place exceptionnelle dans les pratiques de loisirs au point d'apparaître comme le lieu central de l'investissement culturel des lycéens (5).

Mais par-delà ces tendances majoritaires qui, nous le soulignons, ne donnent pas souvent lieu à de vrais consensus, c'est l'étendue de l'éven-

tail des pratiques lycéennes qui constitue l'information marquante de cette enquête. Un travail statistique sur les réponses des 3 500 lycéens a permis de dégager entre l'infinie variété des comportements individuels et les grandes tendances dominantes, plusieurs profils d'élèves. Deux grands ensembles, d'importance inégale, sont à distinguer : le premier qui rassemble 28 % des lycéens fait voir des élèves dont les pratiques culturelles, les goûts, les modes de vie expriment une forte adhésion aux formes les plus légitimées de la culture et corrélativement une distance marquée à l'égard des formes les plus populaires. Cet ensemble n'est cependant pas totalement homogène : certains élèves, majoritairement des filles, recherchent des activités favorisant l'acquisition d'une culture littéraire et artistique en fréquentant concerts, théâtres et expositions et en pratiquant des activités artistiques, d'autres en lisant des ouvrages classiques et en sélectionnant à la radio et à la télévision des émissions littéraires et musicales. D'autres encore, des garçons cette fois, ont surtout des loisirs domestiques tournés vers l'acquisition d'une culture scientifique et technique : bricolage, lecture de revues et ouvrages spécialisés... Tous ont en commun de se distinguer des goûts majoritaires en préférant les lectures classiques aux bandes dessinées et aux romans policiers, la musique classique et le jazz au rock et aux chansons.

Le second ensemble (72 % des lycéens) est plus composite ; nous y distinguerons trois sous-groupes : le *premier* (30 % de la population totale) réunit essentiellement des garçons dont les intérêts sont centrés sur le sport, le bricolage, et les sorties de détente : cinéma, pour des films comiques ou d'aventure, discothèques, « boums ». Une petite frange d'entre eux, cependant, témoigne de goûts cinématographiques plus larges, d'un intérêt pour les sciences et l'actualité, d'un goût des concerts et de la pratique instrumentale. A l'adhésion aux seules pratiques de loisirs populaires (dans leur forme masculine) s'ajoute une ouverture et un éclectisme dont la notion de « bonne volonté culturelle » ne nous semble pas totalement rendre compte.

Le *deuxième sous-groupe* (25 % de la population) ne rassemble quasiment que des filles. Ces élèves sortent peu. La réussite de la vie affective est une préoccupation centrale et leur temps de loisir est surtout consacré à la lecture de romans et à l'écoute de feuilletons et variétés radiophoniques et télévisés. Mais ici encore, deux tendances émergent : l'une est désireuse de s'approcher des formes de la culture légitimée ; ainsi ses rares sorties sont-elles pour le théâtre et le concert, ses lectures incluent-elles des ouvrages classiques. L'autre, très casanière, se replie sur la consommation de radio et de télévision particulièrement dans les émissions de variétés les plus populaires et préfère à toutes autres lectures les romans roses et les magazines spécialisés dans la chronique des vies de chanteurs ou d'acteurs.

Le *dernier sous-groupe* (17 % de la population) occupe une place particulière dans l'ensemble des lycéens. Ces élèves, garçons et filles, sont

en effet peu attirés par le sport et le cinéma ; ils sont médiocres lecteurs et téléspectateurs très peu assidus. En réalité leur temps libre semble s'organiser autour d'un seul domaine de prédilection : la musique, néanmoins plus consommée que jouée. Ils écoutent disques ou cassettes quotidiennement, suivent les émissions musicales à la télévision et recherchent principalement les radios locales diffusant les musiques qu'ils aiment, rock, reggae, funky, hard-rock, new-wave.

Ainsi la recherche de classes d'individus montre-t-elle parmi des élèves qui ont atteint le niveau du second cycle de l'enseignement secondaire la plus grande diversité. Le modèle le plus classique et le plus élitiste, attribué dans les représentations collectives du sens commun à l'enseignant plutôt qu'à l'élève est présent, comme est présent l'archétype des pratiques les plus populaires attachées au jeune ouvrier plutôt qu'au lycéen.

On supposait que la différenciation entre les lycéens passerait par la fréquentation du lycée ou du LEP, du lycée classique ou technique. A l'effet de filière scolaire, on superposait celui de l'origine sociale. Les résultats ne confirment pas ces hypothèses de manière probante puisque des caractéristiques sociales différenciées ne peuvent être associées à chacun des groupes dégagés. Deux classes seulement se caractérisent nettement : celle qui regroupe des littéraires avides de sorties culturelles et celle où se rassemblent de jeunes consommatrices de romans sentimentaux et de variétés télévisées. Ces deux groupes opposent une frange de filles fréquentant des lycées classiques, issus de milieux favorisés (classes supérieures, classes moyennes intellectuelles) à une frange de filles fréquentant les LEP tertiaires et appartenant aux milieux agricoles et ouvriers. Ailleurs c'est la mixité des origines scolaires et sociales qui domine : la communauté de pratiques et goûts culturels traverse les séparations enseignement général/technique/professionnel, à ce niveau du cursus tout au moins. Elle repose plutôt sur des convergences d'options rassemblant les élèves de lycées engagés dans l'option « initiation économique » et des élèves de LEP tertiaires d'une part, les élèves de lycées ayant choisi l'option « technologie » et les élèves de LEP industriels d'autre part. La même communauté traverse aussi les appartenances sociales puisque dans aucun de ces groupes n'apparaît telle ou telle origine socio-professionnelle significativement différente de celle de la répartition dans l'ensemble de la population. En revanche, le sexe constitue un facteur extrêmement discriminant : les activités et goûts des lycéens sont sensiblement différents selon qu'il s'agit de filles ou de garçons et reproduisent, comme on l'a vu, les normes les plus traditionnelles de la division sexuelle des rôles : aux jeunes gens les sorties, l'intérêt pour les sciences, les techniques et le sport, aux jeunes filles les activités plus casanières, les goûts littéraires et artistiques et les préoccupations affectives ; ces activités et goûts prenant ensuite leurs contenus propres dans la variété de leurs formes distinguées ou populaires.

Ces divers constats interrogent sur le rôle de l'École dans la construction des attitudes et habitudes culturelles. Si l'on relève la diversification en ce domaine d'une population d'élèves parvenue au niveau du second cycle de l'enseignement et l'impact de la différence sexuelle dans les pratiques et goûts de lycéens ayant fréquenté tout au long de leur scolarité des établissements mixtes, quels rôles tient l'École par rapport aux autres milieux de socialisation tels la famille, le groupe de pairs ou les structures d'éducation extra-scolaire ?

Ces résultats fournissent aussi une forme de réponse à la question de l'existence d'une culture adolescente. Si, on l'a vu, l'homogénéisation par la classe d'âge se manifeste dans quelques tendances majoritaires, la même diversification provoque la plus grande réserve à l'égard des thèses pressées de prouver cette existence. Seul l'engouement par la musique (6), manifesté essentiellement sur le mode consommatoire, nous paraît aller dans ce sens dans la mesure où il constitue à la fois le support d'élaboration d'un lien social entre lycéens et celui d'une différenciation individuelle construisant leur identité.

Diversité enseignante

La diversité culturelle lycéenne, en elle-même, peut ne pas sembler constituer une information très neuve puisqu'elle corrobore une « explication » du malaise du système éducatif qui voisine, par ailleurs, avec la croyance en l'existence de « la jeunesse » et de ses pratiques spécifiques sans percevoir de contradiction. Le stéréotype de « l'enseignant » fonctionne avec plus de force encore et la recherche des pratiques et goûts culturels propres à cette population a d'abord renforcé l'opinion commune : les enseignants de Lettres et de Sciences Physiques composant notre échantillon se démarquent ensemble de la population française par une propension supérieure aux sorties, particulièrement celles relevant de la culture légitimée, et une inclination forte en matière de lecture, musique ou cinéma pour les genres les plus « classants » (7) et les plus valorisés de la culture classique. Ils se singularisent ainsi non seulement par rapport à la moyenne des Français mais aussi par rapport à ceux dont le capital culturel est le plus proche : cadres supérieurs et membres de professions libérales. Les mêmes goûts provoquent une réserve certaine à l'égard des médias (TV-radios) qui renforce cette singularité.

Cependant au-delà de ces grandes tendances qui construisent un écart aux autres en général, c'est comme pour les lycéens, la diversité interne du corps enseignant étudié qui va s'affirmer.

Deux champs culturels de référence distincts émergent d'emblée : celui des Lettres et des Arts pour la majorité des professeurs de Lettres, celui

des Sciences et des Techniques pour la plupart des professeurs de Sciences Physiques. Certes ne sont présents dans notre échantillon que les enseignants de deux disciplines et leur qualité peut induire les champs culturels représentés.

Pourtant la large ouverture de l'éventail de pratiques et goûts liés à chacun de ces champs nuance la perception simplificatrice d'une opposition entre deux groupes d'enseignants qui aurait pu être forgée. Les professeurs de Lettres ont en commun de fréquenter le plus les théâtres, les concerts et les cinémas. Ils ont aussi une activité de lecture plus intense et recherchent à la TV et à la radio les émissions littéraires et culturelles. Mais à l'intérieur d'un même champ culturel, les objets ou degrés d'intérêt peuvent différer : ainsi certains se caractérisent-ils par leur fréquentation très élevée des concerts et expositions et leur goût des Arts et de la musique, particulièrement de la musique classique et de l'opéra. D'autres plus sédentaires ne manifestent pas d'intérêt pour les Arts mais expriment à travers leur sélection de lectures et émissions de radio ou TV leur vif intérêt pour l'actualité sociale et politique et son analyse. D'autres encore, montrent une consommation de biens culturels plus restreinte et très directement liée à l'exercice de leur profession.

De même, si la plupart des professeurs de Sciences Physiques présentent des points communs : sédentarité plus grande que les professeurs de Lettres, intérêt pour les sciences et les techniques, mais aussi goûts littéraires et musicaux assez larges dénotant une ouverture vers la culture classique humaniste, leur référence au même champ culturel ne s'exprime pas sur un seul registre : certains d'entre eux, extrêmement sédentaires, montrent des préoccupations étroitement attachées à leur enseignement à travers des choix de lectures et d'émissions de TV. D'autres ont des pratiques de loisirs dominées par le bricolage et une écoute plus diversifiée de la TV, d'autres encore allient bricolage et pratique intensive d'un sport.

Si la discipline enseignée apparaît comme une variable déterminante orientant les pratiques et goûts culturels de la majorité des professeurs, d'autres facteurs interviennent également. Ainsi en est-il du sexe, tantôt renforçant, tantôt estompant l'influence de la discipline : la quasi-totalité des femmes enseignant les Lettres se rassemble dans le groupe à coloration littéraire et artistique alors que la majorité des hommes professeurs de Sciences Physiques se retrouve dans l'ensemble tourné vers les Sciences et les Techniques. Il y sont rejoints par un tiers des hommes enseignant les Lettres alors que la moitié des enseignantes de Sciences Physiques s'orientent vers les préoccupations littéraires et artistiques de leurs collègues de Lettres. La division traditionnelle des rôles selon le sexe régit donc la population enseignante comme la population lycéenne.

L'incidence de la situation matrimoniale et de la profession du

conjoint rend cependant peut-être plus complexe la relation sexe/discipline enseignée/goûts culturels que nous venons d'évoquer. La restriction de notre échantillon aux représentants de deux disciplines seulement doit inciter à la prudence, mais nous constatons d'une part que le type d'alliance matrimoniale que peut socialement contracter un homme ou une femme professeur diffère, d'autre part que les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les professeurs de lettres alors que ceux-ci dominent parmi les professeurs de Sciences Physiques. Alors les enseignantes, un peu plus souvent épouses de cadres moyens ou supérieurs et de membres de professions libérales s'identifient plus à l'univers culturel le plus légitimé de la culture classique littéraire et artistique alors que les enseignants un peu plus souvent époux d'enseignantes ou de femmes au foyer peuvent montrer des goûts moins « classants » tels ceux qui les orientent vers la culture technique.

Proximités et distances

A force d'être si différents entre eux, des lycéens et des professeurs finissent par montrer des traits communs. Parmi les huit profils d'élèves que nous avons rapidement décrits, six peuvent être mis en correspondance avec les six profils d'enseignants dégagés (8). Ainsi trouvons-nous dans les deux populations des activistes culturels, des littéraires casaniers, des scientifiques ou des sportifs bricoleurs pour en évoquer quelques-uns. La diversification des pratiques et goûts culturels des lycéens et des professeurs remet en cause les représentations du lycéen distant de la culture classique comme celle de l'enseignant d'évidence en osmose avec elle.

Un tel constat tendrait à minimiser la pertinence de « l'explication » du malaise de l'enseignement en termes d'écart culturel entre les professeurs et leurs élèves. Plusieurs arguments sont cependant à considérer :

— deux classes d'élèves qui constituent 25 % de la population sont restées sur les marges de ces appariements : celle dont les intérêts sont concentrés sur la consommation des musiques adolescentes et celle dont les goûts éclectiques rompent avec le positionnement assez exclusif des enseignants par rapport au champ littéraire et artistique ou scientifique et technique ;

— Le poids des sous-groupes rapprochés est quelquefois sensiblement différent dans chacune des populations. Ainsi ceux que nous avons désignés pour faire image comme des activistes culturels constituent 24 % de la population enseignante et 11 % de la population lycéenne. De même, ceux dont les intérêts sont orientés vers le bricolage et le sport représentent 13 % des professeurs et 22 % des élèves.

Ces différences s'inscrivent sur un élément fondamental pour l'inter-

prétation des écarts et proximités entre enseignants et élèves : la structuration dissemblable des deux populations.

En effet, les classes d'enseignants s'identifient, nous l'avons souligné, par rapport à l'adhésion ou à la distance vis-à-vis de deux formes de culture savante : littéraire et/ou artistique, scientifique et/ou technique. En deçà de cette orientation différente des intérêts, c'est la convergence de quelques choix qui apparaît : les tendances majoritaires des enseignants montrent une pratique quotidienne de la lecture, la fréquentation assidue des musées et expositions, la fréquentation régulière des théâtres et des cinémas, le goût partagé du cinéma d'auteur et de la musique classique.

Les classes d'élèves s'organisent différemment. Ce n'est pas l'adhésion à l'un ou l'autre des univers culturels de référence des enseignants qui structure la population lycéenne mais le positionnement vis-à-vis d'un bloc qui regroupe au contraire champ littéraire, artistique et scientifique. Les lycéens se répartissent en deux grands ensembles : l'un minoritaire dont le cadre de référence relève de la culture littéraire ou scientifique, l'autre très majoritaire dont les référents se construisent notamment à partir des productions cinématographiques, télévisuelles ou musicales. C'est ce dernier qui produit les tendances lourdes de la population lycéenne : fréquentation assidue des cinémas, des discothèques et des « boums », intérêt pour les manifestations sportives.

Dès lors, plutôt que d'approfondir la comparaison terme à terme des pratiques et goûts culturels des lycéens et des enseignants, c'est sur les modes de raisonnement, de perception et d'expression que ces consommations régulières des élèves peuvent susciter qu'il nous paraît utile de s'interroger. Des comportements culturels apparemment identiques peuvent, en effet, prendre un sens différent s'ils s'inscrivent dans un cadre de référence intellectuel et affectif différent. La structuration différente des univers de référence des deux populations conforte selon nous cette interprétation. Plus que des pratiques culturelles, ce sont des grilles d'appréhension et de perception qu'il faudrait maintenant chercher à saisir et à comprendre car c'est sur ce socle que s'élaborent les pratiques, quelquefois proches, que nous avons analysées.

Régine Boyer
INRP - Paris

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) cf. *Les lycéens et leurs études au seuil du XXI^e siècle*. Rapport du groupe de travail national sur les seconds cycles présidé par A. PROST. Ministère de l'Education Nationale, Décembre 1983.

(2) L'ensemble des résultats est présenté dans : R. BOYER, M. DELCLAUX, A. BOUNOURE. *Les univers culturels des lycéens et les enseignants*. Paris, INRP, coll. Rapport de recherche n° 3, 1986.

(3) Pour des raisons extérieures à l'aspect de l'enquête évoqué ici, les professeurs concernés sont des professeurs de Lettres et de professeurs de Sciences Physiques et les élèves, des secondes et des 1^{re} années de BEP.

(4) cf. Ministère de la Culture, Service des Etudes et Recherches : *Les pratiques culturelles des Français*. Paris, Dalloz, 1982.

(5) Une analyse particulière des questions de l'enquête portant sur la musique a été menée. Elle est exposée dans : M. MIGNON, E. DAPHY, R. BOYER ; *Les lycéens et la musique*. Paris, INRP, coll. Rapport de recherche, n° 2, 1986.

(6) Cette conclusion rejoint celle de H. HAMON et P. ROTMAN. *Tant qu'il y aura des profs*. Paris, Seuil 1984, coll. l'Epreuve des faits.

(7) Si l'on caractérise telle pratique ou tel goût comme « légitimé » ou « classant », ce n'est pas l'adhésion personnelle à une hiérarchie que l'on veut signifier, mais l'existence d'une hiérarchie dominante à un moment donné et la place qu'y prend cette pratique ou ce goût.

(8) On trouvera l'exposé des traitements fondant ces rapprochements in « *Les univers culturels des lycéens et des enseignants* », op. cit.

LES CARRÉS DE L'ANIMATION (SMT) N° 29



Les Cahiers de l'Animation

N° 48

déc. 1984

- 5 • Présentation
- 9 • Jeunes et jeunesses : variations sur un problème.
Chantal Guérin
- 23 • Chemin de la désinsertion.
Chantal Guérin, Isabelle Mazel, Alain Vulbeau
- 45 • La culture en archipel
Jean-Olivier Majastre
- 55 • Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti « été-chaud »
Dominique Duprez
- 67 • Un « péril jeune » ?
Philippe Mazelayre
- 79 • De la violence à la violence
- 87 • Une idée qui vient du sud
Patrick Gallaud

Une génération sinistrée ?

Chantal Guérin

IL est peut-être temps de relire ce vieux livre qu'Alfred Sauvy avec son optimisme habituel intitulait en 1959 « La montée des jeunes ». Il dédiait « cet ouvrage aux jeunes qui vont sauver la France ». Il serait cruel, mais tentant de dire qu'ils n'ont pas sauvé la France mais qu'ils ne l'ont pas perdue non plus, alors que la réciproque pourrait se soutenir. Depuis maintenant des années les jeunes sont les premières victimes du chômage et de la précarisation des emplois. Leur maintien prolongé à l'écart du marché du travail comme leur présence renforcée sur le marché secondaire (1) préserve d'autres catégories de la population.

Certes la France n'est pas seule à maltraiter de la sorte les générations nouvelles. Elle partage cette indignité avec la plupart des pays européens. Seules, la Suisse et la R.F.A. répartissent équitablement le chômage. La Suisse parce qu'elle n'en souffre quasiment pas, la R.F.A. parce que les entreprises considèrent de façon traditionnelle comme de leur ressort naturel la formation et l'insertion des jeunes : le taux moyen dans cet âge est le même que celui des adultes. Dans le cadre de ce simple article nous resterons en France. En nous appuyant sur des données statistiques et diverses recherches, nous tenterons de faire rapidement le point des connaissances relatives au chômage des jeunes, à ses causes, à ses effets et aux tentatives de solution, chaque fois que cela sera possible. Pour le reste nous indiquerons les questions qui se posent et pour lesquelles des recherches manquent à moins qu'elles ne nous aient échappé.

Le chômage et la précarité

Comment se présente cette génération ? Il n'est malheureusement pas possible de raisonner sur la génération* dans son entier et nous

* Nous utilisons ici ce mot dans une définition peu rigoureuse tant sur le plan statistique que sur le plan historique. Si on voulait étudier réellement la « génération de la crise », il faudrait prendre en considération un ensemble très vaste comprenant toutes les personnes nées entre 1950 (25 ans en 1974) et 1971 (16 ans en 1987). En réalité il serait plus juste de prendre, à titre d'hypothèse 1971 comme date de départ (c'est celle du premier pacte pour l'emploi) non de la crise, mais d'une réelle conscience de la crise. Malheureusement, cet ensemble n'a pas d'existence statistique en l'état actuel des travaux du moins.

TABLEAU I
RÉPARTITION DE L'ENSEMBLE DES 16-25 ANS

TRANCHES D'ÂGE	SCOLAIRES		APPRENTISSAGE	INACTIFS DONT S.N.	DISPOSITIF DE TRANSITION		CHÔMEURS		ACTIFS OCCUPÉS		TOTAL		
		%				%		%		%			
16-17 ANS	1.318.000	78	170.000	10,1	31.000	1,8	65.000	3,8	66.000	3,9	32.000	1,9	1.690.000
18-21 ANS	1.189.000	34,5	43.000	1,2	357.000	10,4	276.000	8	511.000	14,8	928.000	26,9	3.447.000
22-25 ANS	320.000	9,4	—	—	365.000	10,8	124.000	3,6	404.000	11,9	2.119.000	62,4	3.395.000
16-25 ANS	2.827.000	33,1	213.000	2,5	753.000	8,8	465.000	5,4	981.000	11,5	3.079.000	36,1	8.532.000

* Tableau construit à partir de : I.N.S.E.E. : premiers résultats n° 75.

TABLEAU II
RÉPARTITION DES ACTIFS DE 16-25 ANS

TRANCHES D'ÂGE	TOTAL DES ACTIFS	POURCENTAGE DE LA TRANCHE D'ÂGE	ACTIFS OCCUPÉS	CHÔMEURS
16-17 ANS	98.000	5,8 %	32.000	66.000 67 %
18-21 ANS	1.439.000	41,7 %	928.000	511.000 35 %
22-25 ANS	2.523.000	74 %	2.119.000	404.000 16 %
16-25 ANS	4.060.000	47,6 %	3.079.000	981.000 24,1 %

* Tableau construit à partir de : I.N.S.E.E. : premiers résultats n° 75.

devons nous contenter de l'ensemble constitué par les jeunes âgés de 16 à 25 ans à un moment donné.

En 1986 ils étaient 8.500.000 répartis de la façon suivante : (voir tableau I et II), un tiers est encore dans le système scolaire (33 %), 8 % sont dans ce que nous nommerons le dispositif de transition* (2) (stagiaires divers des mesures de lutttes contre le chômage des jeunes) et en apprentissage. On compte encore 9 % d'inactifs dont un tiers effectue son Service National. La population active dans cette tranche d'âge constitue près de 50 %, 4.016.000 jeunes. Parmi eux 981.000 chômeurs soit 11,5 % de l'ensemble mais 24 % de la population active jeune.

En réalité cet ensemble est composé de trois sous-ensembles bien distincts : les 16-17 ans sont dans leur très grande majorité des scolaires (78 % et 88 % si on inclut l'apprentissage) 2 % sont au Service National ou inactifs pour raisons diverses. Près de 4 % sont dans le dispositif de transition. La population active stricto sensu comprend donc seulement 6 % environ de la tranche d'âge dont 65 % sont chômeurs. C'est un taux record mais qui est construit sur un effectif très faible : 66.000 jeunes soit 3,9 % de la tranche d'âge. Il n'est donc pas exagéré de dire que, en tenant compte de l'apprentissage, la scolarité prolongée jusqu'à 18 ans est aujourd'hui la norme, qu'elle se réalise dans le dispositif scolaire ordinaire, en apprentissage ou dans le dispositif de transition. Globalement, la politique poursuivie conjointement par l'Education Nationale et par les familles est un succès. Cependant dans une étude effectuée en 1986 sur six Missions Locales, on pouvait constater une répartition très inégale, les « 16-18 ans » ayant presque disparu de certaines Missions alors que leurs effectifs s'étaient accrûs dans d'autres. Ces politiques scolaires étant laissées à l'initiative locale des chefs d'établissement peuvent avoir des résultats divers.

Si l'on considère les 18-21 ans, on voit que les proportions tendent à s'équilibrer. Les scolaires ne sont plus que 34 %. 10 % de ces jeunes sont dans le dispositif de transition (non compris l'apprentissage). Environ 10 % sont inactifs (Service National et raisons diverses). Moins de la moitié de cette tranche d'âge est considérée comme active. 27 % des 18-21 ans ont un emploi (60 % des actifs) et 15 % sont chômeurs (taux très fort de 35 %). Lorsqu'on étudie la tranche des 22-25 ans, il semble que la situation s'améliore. Les scolaires ne sont plus qu'une petite minorité (environ 9 %). Les actifs occupés représentent 65 % de l'ensemble. Le taux de chômage est encore très caractéristique des taux juvéniles mais il est moins catastrophique, environ 16 %. 5 % des jeunes actifs sont dans le dispositif de transition. On compte encore un nom-

* Par dispositif de transition nous entendons à la suite de l'économiste José ROSE : des formations en alternance, T.U.C., contrats jeunes volontaires et autres mesures destinées à lutter contre le chômage des jeunes.

bre important d'inactifs : 9 % qui ne sont ni scolaires ni au Service National. Ce taux, mal expliqué, ne peut être imputé aux seules jeunes femmes car il est le même pour elles et pour les hommes dans cet âge. Il n'est pas absurde de penser qu'il couvre en partie des jeunes chômeurs découragés qui ont renoncé à chercher du travail.

On sait, que ces taux de chômage ne sont en rien comparables avec ceux des autres âges. Les chiffres de 1985 (enquête emploi 1985) donnaient un taux moyen de 26 pour les 15-24 ans, de 8 pour les 25-39 ans et de 7 pour les 40-49 ans. On connaît bien les caractéristiques habituelles du chômage juvénile. Sont particulièrement atteints les jeunes sans diplômes, notamment les femmes. On sait également que le chômage des jeunes est plus fréquent que celui des adultes mais aussi qu'il est plus court. Enfin, on considère assez naturellement que c'est un chômage d'insertion provoqué en grande partie par l'arrivée des nouveaux sortants du système scolaire.

Ces caractéristiques sont toujours présentes mais elles s'atténuent. Ce chômage évolue et tend à ressembler au chômage ordinaire, sa spécificité est moins forte. La différence entre le taux de chômage des jeunes femmes non qualifiées et celui des hommes s'explique en partie par le fait que les jeunes femmes entrent beaucoup moins en apprentissage. Actuellement, le chômage s'aggrave surtout chez les jeunes qualifiés de niveau V (C.A.P. et B.E.P.) et les femmes résistent mieux car le tertiaire s'est moins dégradé, leur position dans l'emploi a cessé de s'aggraver plus rapidement que celle des hommes.

Le chômage des non qualifiés est à présent stable, par contre s'aggrave désormais lourdement celui des jeunes ayant un C.A.P. ou un B.E.P. Sait-on bien qu'aujourd'hui plus de la moitié d'entre eux sont chômeurs (3), (49 % des hommes et 62 % des femmes qui débutent) ? Enfin le chômage des jeunes tend à se rapprocher de celui des adultes sur le plan de la durée moyenne. Elle est légèrement inférieure à un an pour les plus jeunes (11,4 mois), chez les adultes elle est de 15,7 (4). De même, la proportion de personnes au chômage depuis un an et plus est passée chez les jeunes hommes de 18,4 % en 1982 à 26,1 % en 1986. Elle est, cette même année, de 42,4 % pour les hommes adultes. Pour les jeunes femmes le taux de 33 % représente une augmentation moindre puisqu'il était déjà de 30,8 % en 1982. Ainsi que l'écrit l'I.N.S.E.E. « le chômage de longue durée n'est plus négligeable chez les jeunes ». Enfin, le chômage des débutants ne constitue plus la part essentielle. Celui des jeunes ayant déjà travaillé est tout aussi important, manifestant bien que la difficulté n'est plus seulement de trouver un emploi mais de le garder. Le taux de chômage des débutants (neuf mois après la sortie du système scolaire) est de 40 %. D'après l'enquête emploi 43 % des 15-24 ans inscrits au chômage ont déjà eu un ou plusieurs emplois.

Ainsi, quelle qu'ait pu être l'ampleur des mesures prises en sa

faveur, on voit que la jeune génération continue à payer un lourd tribut à la crise économique. Cette situation a débuté en 1974 elle est particulièrement grave depuis 10 ans*. On peut la résumer d'un trait : les 16-24 ans sont 14 % de la population active, et 40 % de la totalité des chômeurs.

Mais le chômage n'est pas un indicateur suffisant. Les études qualitatives montrent une grande complexité de la situation de chômeur, et sa subjectivité partielle. De même, des travaux historiques ont rappelé à notre conscience contemporaine le caractère récent de cette catégorie. Le concept de chômage est indissociable de la généralisation du salariat suivant le modèle de l'emploi stable, à plein temps, ainsi que de la constitution relativement récente d'un appareil statistique (5).

A côté du chômage, il convient de considérer ce que par analogie on pourrait appeler le « précarariat ». Lorsqu'on étudie une population de jeunes il est souvent difficile de distinguer un chômeur et un jeune précaire. Affaire de jour : aujourd'hui chômeur, demain manutentionnaire pour trois mois, etc. (6).

Pour avoir une idée plus juste donc de la façon dont les jeunes sont frappés plus que d'autres par la récession, encore faudrait-il être en mesure de traiter du chômage mais aussi de cette précarité. Là, les catégories statistiques semblent faire défaut. On sait que 27 % des jeunes chômeurs occupaient au préalable un emploi précaire : intérim, remplacement, contrat à durée déterminée (enquête emploi 1985), que les contrats à durée déterminée augmentent (23 % en un an) et que la moitié d'entre eux sont occupés par des moins de 25 ans (7). On observe enfin que 1/5 des jeunes actifs occupés cherchent un autre emploi et que 56 % d'entre eux espèrent, par un autre emploi, sortir de la précarité. Ces emplois sont souvent peu qualifiés. Dans l'industrie ils sont au 3/4 tenus par des moins de 25 ans. On verra enfin que l'une des formes que la crise prend vis-à-vis des jeunes est une sorte de concentration des emplois dans les secteurs les moins stables et les moins garantis de l'économie.

Le constat étant établi, il est naturel de poser à l'histoire la question du chômage des jeunes. A-t-on connu déjà pareille situation ? Est-il « normal » que les jeunes soient les victimes principales des récessions économiques ? Bien que nous ne soyons pas historien, nous pensons pouvoir répondre non et affirmer qu'il n'en a pas été ainsi du moins dans la grande crise précédente des années trente (8) pendant laquelle, au contraire, le fait d'être jeune protégeait du chômage**. Comment

* Ceci n'est pas tout à fait exact, car avant la crise on observait déjà une propension au chômage plus forte chez les jeunes. Dans les années 60, le taux était de 1,5 % pour les jeunes hommes et de 1,9 % chez les jeunes femmes. (P. CLERC, *in 10 millions de jeunes*. Cujas 1967).

** Les spécialistes du chômage pensent que, en temps normal, la main-d'œuvre juvénile est attractive, par les qualités que l'on prête volontiers à la jeunesse de dynamisme et de renouvellement ainsi que par sa flexibilité plus grande. Ceci peut rendre compte du fait qu'habituellement le chômage des jeunes est plus fréquent mais aussi plus bref que celui des adultes.

expliquer qu'il en aille tout autrement lors de la crise des années 80 ? Pourquoi les jeunes ont-ils « attrapé le mistigri » suivant la belle expression d'Odile Benoît Guilbot ? (9). Nous allons examiner, à présent, les principales raisons évoquées dans un ensemble de rapports, études mais aussi celles, plus hypothétiques, qui semblent avoir inspiré des actions, ou celles encore plus incertaines dont il nous semble qu'elles étaient charriées par « l'air du temps ».

Expliquer le chômage des jeunes

On peut distinguer à cet égard deux périodes. Au cours de la première qui irait du début de la crise jusqu'en 1980-1981, on mettait l'accent essentiellement sur trois ordres de causes. De l'importance de ce chômage étaient tenus pour responsables :

- . les jeunes eux-mêmes,
- . le système de formation,
- . la démographie.

Dans la continuité de soixante-huit, plusieurs facteurs ont concouru sans doute à développer une relative défiance vis-à-vis de la main-d'œuvre jeune. Le premier, le plus important, est peut-être le « refus du travail ». Cette idée marque la décennie soixante-dix ; refus particulièrement attribué aux jeunes alors même que son théoricien le plus populaire, le Dr. Rousselet (10) avait bien pris la peine de montrer qu'il touchait la grande majorité des travailleurs. Le second, très complémentaire, est celui de la contestation. Loin d'être des apprentis dociles désireux de se conformer au modèle de leurs aînés, les jeunes seraient de redoutables ferments critiques. Le troisième facteur enfin est celui de l'inadaptation : jeunes incapables de travailler, de se lever le matin, de supporter la hiérarchie, etc...

En bref, si les jeunes n'avaient pas de travail, c'était peut-être à cause de la crise pour certains, mais si cette crise les touchait d'abord eux, les jeunes, il devait bien y avoir de leur faute : mauvaise volonté ou inaptitude, ils n'étaient plus une main-d'œuvre attractive. Il était normal que les employeurs s'en détournent, comme ils se détournèrent eux-mêmes de l'engagement professionnel préférant le chômage, les petits boulots, en somme ne rien faire.

Pour ajouter à leur médiocre qualité, il se trouvait, en outre, que les jeunes étaient mal formés et plus encore qu'ils étaient formés sans un souci suffisant des besoins de l'économie en main-d'œuvre. La mauvaise articulation entre l'appareil productif et l'appareil de formation a été particulièrement incriminée dans cette période. Elle a vu la création du dispositif permanent d'observation des entrées dans la vie active au C.E.R.E.Q. Témoin du souci nouveau de la part de l'Etat non

plus seulement de prévoir théoriquement les besoins en main-d'œuvre mais de contrôler empiriquement le « rendement » si l'on peut dire des diverses filières de formation.

Le facteur démographique a été souvent mis en avant. Mentionnons-le, pour mémoire : les travailleurs qui partent en retraite aujourd'hui sont membres des classes creuses ; ils libèrent donc peu de postes. Arrivent sur le marché du travail les classes pleines de l'après-guerre (enfants nés entre 1946-1966). Selon les tenants de cette thèse la situation devrait bientôt s'améliorer en même temps que le reflux de la vague démographique. L'O.C.D.E. (11) qui a étudié cette question dans plusieurs pays d'Europe conclut cependant à la suite de travaux économétriques compliqués que « la variable tendancielle c'est-à-dire l'affaiblissement séculaire de la position concurrentielle des jeunes par rapport aux travailleurs plus âgés sur le marché du travail, se révèle plus significative que la variable démographique ».

Dans une deuxième période, dont le début serait les années 80-81, ont été mises en avant les raisons proprement économiques d'une part, l'importance de l'échec scolaire d'autre part. Il faut remarquer également la quasi-disparition dans cette période des positions qui rendaient les jeunes responsables de leur chômage. Sont soupçonnés à cet égard seulement ceux que l'on appelle désormais les « jeunes en difficultés » dont une partie représente la version actuelle des jeunes inadaptés d'antan. En constatant que les jeunes sans qualification constituaient la plus grande part du chômage juvénile, il était tentant de penser que l'échec scolaire expliquait cette difficulté d'insertion. Le rapport de Bertrand Schwartz (12) a joué, semble-t-il, un grand rôle dans la diffusion de cette idée avec la formule devenue fameuse « 200.000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucune qualification ». « L'air du temps » a retenu le chiffre mais non ce que B. Schwartz avait mentionné, à savoir que 100.000 d'entre eux entraient en apprentissage et obtenaient au bout du compte sinon un C.A.P. du moins une qualification attestée par une expérience professionnelle. Plus important encore est le fait que ce chiffre n'était pas situé dans la dynamique avec laquelle évoluent de manière constante les niveaux de sortie. Les statistiques qui démontrent à l'évidence l'élévation considérable et régulière des niveaux scolaires vont sans doute à l'encontre de perceptions sociales solides puisqu'elles ne sont pas retenues et que « l'opinion publique » semble à l'inverse convaincue d'une détérioration du niveau scolaire. Le nombre de jeunes gens sortis de l'enseignement général avant la 3^e, en C.P.P.N. *, en C.P.A. ** ou en année non terminale de C.A.P. ou B.E.P., ceux qu'on appelle les niveaux VI et Vbis constituaient 33 % des

* Classe pré-professionnelle de niveau.

** Classe de préparation à l'apprentissage.

sorties du système scolaire en 1973. En 1978 ils n'étaient plus que 26 %. Un document très complet du C.E.R.E.Q. fait récemment le point sur cette question (3) en comparant la répartition en 1973 et en 1982.

NIVEAU DE FORMATION	SORTIES 1973	SORTIES 1982
VI	8 %	5 %
V bis	18 %	10 %
V	41 %	48 %
IV	16 %	19 %
III	8 %	10 %
II et I	9 %	11 %

* Ces chiffres ne considèrent pas l'apprentissage comme sortie du système scolaire.

On voit qu'en 82 la majorité des sorties se faisaient au niveau V, c'est-à-dire avec un C.A.P. ou un B.E.P. A présent, environ 100.000 jeunes sortent aux niveaux VI et Vbis mais les 2/3 d'entre eux vont en apprentissage. Il reste environ 5 % de l'ensemble des sorties (36.000 jeunes) qui semblent constituer « la part incompressible des jeunes absolument sans formation ». Il est donc faux de croire que l'échec scolaire s'aggrave. *Ce qui s'aggrave incontestablement c'est sa signification.* En période de plein emploi, l'échec scolaire est ce qu'il est, tandis qu'en période de récession l'échec scolaire est un échec social. Quand un enfant d'ouvrier ne réussissait pas à l'école, ne présentait pas son C.A.P. ou y échouait, il entrait à l'usine. L'échec scolaire lui barrait des chances de promotion mais ne lui fermait pas pour autant l'accès à la vie active. Aujourd'hui, l'échec au plus bas niveau est immédiatement et peut-être irrémédiablement un échec social. A des niveaux plus élevés (bac notamment) il est un handicap sérieux et les jeunes de « niveau bac » qui tentent d'entrer sur le marché de l'emploi sont réellement aussi des jeunes en difficulté (33 % de chômeurs pour les hommes et 40 % pour les femmes) (1). Si l'échec scolaire entraîne le chômage, on ne peut dire pour autant qu'il en est la cause. Les causes tiennent aux modifications de l'appareil économique, elles ressortent assez clairement d'une analyse par secteurs.

En 1973, 630.000 jeunes travaillaient neuf mois après leur sortie de l'école. En 1985 ils n'étaient plus que 290.000 (1). Le nombre total des recrutements diminue et la part des jeunes parmi ces recrutements ne cesse également de baisser. Elle n'est plus que de 10,6 en 1985. On constate (13) que le taux de jeunes salariés (le rapport entre les moins de 25 ans et l'ensemble) a diminué dans tous les secteurs sauf dans trois où il est resté stable : le commerce, la restauration, la réparation d'une part, les industries (l'agro-alimentaire, le textile, le travail des métaux) d'autre part, et enfin le bâtiment. Or ces secteurs sont sinon tous en

difficultés du moins ne sont-ils pas en grande expansion. L'emploi y est généralement instable. Les jeunes ont d'autant plus de chances de trouver un emploi dans ces branches qu'ils ont beaucoup de chances de le perdre. 20 à 25 % des effectifs bougent chaque année (3). Dans les secteurs où l'emploi a progressé la part des moins de 25 ans a regressé. C'est le cas dans le tertiaire, dans les transports, les télécommunications. Dans ces secteurs, seuls des jeunes aux qualifications élevées sont embauchés.

Enfin, dans les banques, les assurances et les services non marchands, là où les emplois sont stables, la part des jeunes régresse au point qu'on peut parler de *secteurs qui leur sont quasiment fermés*. « L'insertion se fait dans des secteurs bien spécifiques, fortement utilisateurs de main d'œuvre juvénile et de statuts intermédiaires » (3). Enfin, l'afflux de diplômés permet la pratique du déclassement, c'est-à-dire l'embauche fréquente de jeunes diplômés pour des postes non qualifiés ce qui pénalise, évidemment, en premier lieu les non diplômés mais pas seulement ainsi que nous le verrons plus loin.

Ainsi s'explique bien le fait que les jeunes ont été et demeurent* les premières victimes de la crise. Il n'est pas nécessaire de les rendre en plus coupables et de leur demander d'intérioriser leur échec ; quant au système scolaire, si l'on doit déplorer la proportion toujours trop grande de ceux qu'il exclut en situation de complet échec, on doit reconnaître les progrès accomplis et surtout que la qualification est une solution individuelle mais en rien collective à la question du chômage. A présent elle a surtout pour effet d'accroître la sélectivité et l'inflation des diplômes. Il faut donc bien voir, à notre sens, que cette situation est à interpréter en termes de rapport entre les générations. Bien entendu personne ne souhaite explicitement exclure les nouveaux venus de quoi que ce soit. Naturellement toutes les familles cherchent « à caser » leurs enfants du mieux qu'elles le peuvent. Mais ce souci, elles ne le partagent guère qu'avec les pouvoirs publics « ils sont les seuls à bousculer le jeu » dit Odile Benoît Guilbot (9) toujours dans la métaphore du mistigri. Les partenaires sociaux se sont mis d'accord pour préserver, autant que faire se pouvait, l'emploi des adultes (les pères et mères de familles). Les jeunes, défendus par personne, sont restés hors du système productif, cantonnés dans le marché secondaire ou stationnaires dans le dispositif de transition.

* Récemment on constate que le « noyau dur » de la population active les 24-49 ans sont de plus en plus atteints. On peut se demander si cet accroissement n'est pas pour partie dû aux arrivées cumulées dans cette tranche d'âge d'anciens jeunes chômeurs appartenant à la génération de la crise. Il faudrait pour vérifier cette hypothèse disposer de tranches d'âge plus fines que celle des 25-49 ans.

Les effets ?

Les travaux de recherche ne nous renseignent guère sur ce point. Une question aussi naturelle que celle d'une influence éventuelle du chômage sur la délinquance semble controversée (14). Des recherches sociologiques existent sur le chômage des jeunes mais elles ont une forte composante locale et se cantonnant aux chômeurs, elles n'envisagent pas les effets de la crise sur les autres jeunes. Néanmoins on peut lire en filigrane quelques éléments de réponses à cette question dans des recherches assez récentes.

Il semble généralement admis qu'un des effets est de renforcer un mouvement déjà amorcé auparavant qui prolonge le temps de la jeunesse comme temps d'irresponsabilité sociale. De plus en plus de jeunes seraient, pour des durées de plus en plus longues, dans des statuts intermédiaires entre l'autonomie de l'adulte et la dépendance de l'enfant, puis de l'adolescent. La scolarité prolongée, l'instabilité de l'emploi, le développement de la cohabitation juvénile ou le maintien tardif dans la famille d'origine constitueraient, selon certains, un ensemble dans lequel on peut voir, en quelque sorte, un nouvel âge de la vie (15).

En dehors de cette théorie, très argumentée et très répandue, des recherches sur les jeunes chômeurs apportent quelques perspectives autres. Un rapport d'Olivier Galland (16) mettait l'accent sur les données culturelles et locales du chômage en distinguant les univers fortement marqués par le travail industriel, un certain monolithisme de l'existence et une uniformité culturelle. Dans ces zones, le chômage était plus mal vécu que dans d'autres où les destins étaient envisagés de façon plus diversifiée. Il distinguait trois types différents de chômeurs. Le premier comprend des jeunes (en majorité des filles) sans qualification et à la limite, disait-il, du handicap. Ces jeunes veulent absolument travailler, sans exigence sur la nature du travail. Ils n'envisagent pas d'autres façons de s'intégrer dans la société qu'un emploi salarié. Le second type comprend des jeunes qualifiés et fiers de l'être — si l'on peut dire —. Enfants de milieu ouvrier, élevés dans la culture ouvrière et donc dans le respect du travail et de la compétence professionnelle, ils n'avaient pas imaginé que cette qualification puisse être un jour sans valeur. Déçus mais combatifs, ils abordent le marché du travail bien décidés à ne pas se laisser déqualifier. Le troisième type comprend des jeunes qui, à l'inverse, désinvestissent le travail, ne croient guère à la formation et banalisent le chômage. La perte d'un emploi n'est la perte de rien de fondamental pour eux qui n'ont jamais vraiment choisi ni un métier ni une formation. Ceux-là investissent dans un projet extra-professionnel ou tendent à le faire. Dans cette étude déjà ancienne (1976-1978) l'auteur se demande si les jeunes du deuxième type ne passent pas progressivement au troisième, si à force d'être exclu du travail qualifié, contraint d'accepter la déqualification on n'avait pas finalement d'autre choix

que le désinvestissement à l'égard du travail. Il est possible de penser qu'en durant la crise renforce une propension, déjà attribuée aux jeunes, à désinvestir le travail.

Nous avons, huit ans plus tard, cherché à vérifier ce point dans un travail* plus général portant sur l'intégration sociale de jeunes peu qualifiés, au chômage ou, au contraire, en situation d'emploi stable (6). Nous avons distingué cinq types non pas de jeunes mais bien plutôt d'intégration sociale. Dans un premier type se trouvent des jeunes pour qui il n'existe pas (c'est-à-dire qu'ils n'imaginent pas) d'autres façons de s'intégrer que le travail salarié stable. La stabilité est pour eux une valeur incomparablement plus grande que la qualification dont ils sont d'ailleurs tout à fait dépourvus. Ces jeunes, chômeurs depuis longtemps ou travailleurs dans des emplois très durs, sans intérêt et fort mal payés sont économiquement, culturellement et semble-t-il affectivement très démunis. Ils ont une vision conformiste de la vie, rêvent d'être « comme tout le monde » c'est-à-dire d'avoir un boulot sûr et une famille. Nous avons trouvé cette façon de comprendre l'intégration sociale exclusivement chez des enfants de familles ouvrières françaises ayant eu des difficultés sociales mais aussi chez quelques jeunes issus de l'immigration dans des familles marquées également par les problèmes sociaux et affectifs. Ce mode d'intégration, comme les jeunes qui en sont porteurs, sont proches du type 1 d'Olivier Galland.

D'autres envisagent l'intégration tout autrement. Ils refusent le travail salarié qui se ferait pour eux à un niveau très inférieur à l'idée qu'ils ont d'eux-mêmes. Ils ont échoué au bac, ou ont abandonné des études supérieures. Ils vivent de petits boulots et d'aide familiale, se consacrent (ou rêvent de se consacrer) à une activité extra-professionnelle (artistique) qu'ils seraient, la chance aidant, prêts à professionnaliser. Ils sont originaires de la classe moyenne. Ils ne conçoivent de s'intégrer à la société qu'avec un travail intéressant ; à défaut ils sembleraient prêts à continuer une vie pauvre mais qu'ils perçoivent comme libre (17). Ils se présentent comme très contestataires.

Il existe encore un mode, peut-être assez nouveau d'intégration sociale, caractéristique de la crise actuelle semble-t-il. Il s'agit d'une manière de suspendre, en quelque sorte le destin social qui normalement s'installe dans ces années-là de la vie. Le dispositif de transition y aide ainsi que le développement des emplois précaires ou déqualifiés. Des jeunes s'y installent « en attendant ». Certains finalisent cette attente et bricolent un itinéraire fait de stages bien choisis, d'intérim bien acceptés, éventuellement de Service National comme objecteur de conscience, ou encore d'une action militante. Avec une grande complexité et beau-

* Les recherches évoquées dans cette partie sont toutes de nature qualitative et ne prétendent pas à une quelconque représentativité.

coup d'initiatives ils préparent une intégration qui tente de rattraper une histoire scolaire peu brillante sans être catastrophique. Mais cette intégration attentiste est parfois aussi le fait de jeunes beaucoup moins déterminés. Allant de stages, en chômage, et de chômage en petits boulots ou ne travaillant guère que le mercredi en centre de loisir, ces jeunes attendent, on ne sait plus très bien quoi.

Nous avons isolé encore deux modes d'intégration plus caractéristiques des jeunes travailleurs. L'un peut être considéré comme « classique » ou « traditionnel » parce qu'il est conforme à l'idée que l'on se fait de l'intégration (ou du moins que l'on s'en faisait). Dans cette conception, le travail est bien un moyen d'intégration. Il est apprécié pour ce qu'il est, sans plus : le moyen de l'autonomie financière. Suivant sa nature les jeunes lui attribuent des places et une importance variables dans leur vie. Très grande chez des jeunes militants professionnalisés ou en voie de l'être ou encore chez des jeunes animateurs, elle est plus discrète pour des jeunes employés ou ouvriers qualifiés qui, d'une façon très raisonnable, savent que le travail permet la vie mais n'est pas toute la vie. Ils investissent alors suivant leur âge, leur sexe et leur biographie une vie de loisir ou tout simplement leur vie quotidienne.

Le dernier type est aucun doute, avec le premier, le plus pathétique. Il s'agit d'une intégration qu'on pourrait dire par déclassement, par la résignation à un emploi stable mais sans intérêt dans une grande entreprise. Dans notre recherche, il s'agissait des P.T.T. et de la S.N.C.F. Les jeunes qui, à la suite de ce qui leur apparaissait comme un concours de circonstances, se retrouvaient dans ce type d'emploi n'osaient en partir mais ne pouvaient non plus s'y résigner. Très critiques vis-à-vis de leur entreprise, éprouvant un sentiment d'enfermement, d'être mal considérés et souvent de perdre leur qualification, ces jeunes ne parvenaient à soutenir la tension psychologique inhérente à leur situation qu'en construisant des projets plus ou moins réalistes ou en s'efforçant de rester en retrait vis-à-vis du travail, de l'entreprise, et même pour certains vis-à-vis de leurs collègues.

Dans une autre recherche (18), H. Cukrowicz a développé l'idée prometteuse de comparer des jeunes chômeurs et des chômeurs âgés dans une même zone géographique. Des types ont été distingués qui peuvent être mis en correspondance entre les deux âges. Les jeunes se regroupent en trois types : « l'apprenti », « l'émancipé » et le « novice ». Schématiquement l'apprenti cherche à reproduire les conditions et les attitudes de la génération précédente. Il valorise l'activité professionnelle, veut avoir des ressources régulières et suffisantes, doute de l'avenir et souffre du chômage. Pour l'auteur, ce type de jeune est le produit d'une socialisation orientée vers l'usine et le travail ouvrier, socialisation devenue inutile. L'émancipé, à l'inverse, conteste cette orientation, est critique vis-à-vis de l'intégration sociale par le travail ouvrier, trouve parfois quelque avantage à la situation de chômeur. Il est tourné vers l'avenir

alors que l'apprenti trouve, lui, son modèle dans le passé. Mais le type le plus original est celui qu'il appelle le « novice ». Jeune, souvent issu de l'immigration, sans référence et sans modèles stables, ni de l'usine et ni d'ailleurs, mal socialisé, entre deux cultures, il ne se représente pas l'avenir qui peut dans son esprit prendre toutes sortes de formes. Pour l'auteur le « novice » est le support de l'indétermination sociale, un véritable « joker social ». Sans le vouloir, sans le savoir, « il contribue à provoquer une autre vie sociale ».

Reste, peu explorée, la question de savoir comment des jeunes ont lutté contre leur situation de victimes. Il est facile de comprendre que les jeunes chômeurs luttent peu encore que leurs initiatives sur ce point n'aient pas été bien recensées à notre connaissance. Des jeunes militants de la J.O.C. ou d'autres associations ont été actifs dans des comités de chômeurs. Mais aucun mouvement d'ampleur n'a été visible pendant toute cette période. La presse a souvent écrit que les jeunes luttent contre ce mauvais sort seuls, en tâchant de réussir par eux-mêmes, pour eux-mêmes, en étant repliés sur des valeurs sûres : l'amour, le travail, la famille... Des recherches avaient pourtant émis quelques doutes sur la réalité profonde de ce pragmatisme hédoniste ou sérieux (19), et le livre à grand succès « Les mouvements de mode expliqués aux parents » (20) décrivait comme un style propre à certains jeunes « l'ironie du double exact » attitude qui consiste à imiter parfaitement et en tous points la position jeune cadre par exemple, en en faisant seulement un rôle ou plutôt un « plan ».

Quoi qu'il en soit aucune lutte de jeunes n'était perceptible au moment où les raisons les plus fortes de le faire semblaient réunies. Mais l'histoire montre que les grandes mobilisations collectives ne partent pas de ceux qui ont le plus de motifs mais plutôt de ceux qui ont le plus de possibilités, qu'elles ont besoin d'objets précis et d'adversaires concrets. Pour le chômage c'était peu aisé. Lorsqu'ils font partie de la population active, qu'ils travaillent ou qu'ils soient chômeurs, les jeunes sont isolés. La seule jeunesse susceptible de devenir force collective, de se transformer de catégorie en acteur social, est la jeunesse scolaire et étudiante. Seules, les grandes luttes des Provos puis des squatters d'Amsterdam, celles des années 80 en Suisse ont échappé à cette règle puisqu'elles n'étaient pas des luttes étudiantes. Pour ce qui est de notre pays, il convient de s'interroger sur le sens du mouvement jeune de novembre et décembre. Faut-il y voir comme l'ont fait certains un mouvement de nantis luttant pour des revendications de type catégoriel ou au contraire faut-il y voir un mouvement de protestation contre le sort fait à la nouvelle génération ? Cette protestation, émise par ceux qui ont une voix a-t-elle exprimé ce que d'autres vivent et ne peuvent dire ; la sélection dont ils sont déjà les victimes ? Y avait-il entre les déjà exclus de l'école, les futurs recalés au bac, ceux qui ne réussiraient qu'en G et ceux à qui manquera toujours le bac C pour faire ce qu'ils auraient voulu à l'Université, une communauté émotionnelle ?

Si nous avons le loisir de faire une telle recherche, nous pencherions plutôt vers cette dernière hypothèse. Elle est soustendue par une analyse objective qui montre qu'à l'exception d'une minorité, c'est la totalité de la génération qui subit les effets de la crise et non seulement ceux que l'on appelle les jeunes en difficultés. L'entrée dans l'enseignement supérieur est stratégique, dans la réalité comme dans le symbole, parce que seuls les diplômés d'enseignement supérieur prémunissent encore aujourd'hui contre le chômage. L'enjeu n'est alors plus du tout de faire partie d'une élite mais plus simplement de préserver des chances d'avoir un avenir.

* *

*

Il conviendrait de parler encore, ici, des solutions. Aussi bien de celles que les pouvoirs publics, depuis dix ans s'efforcent de mettre en place que des stratégies des jeunes et de leur famille pour résister à la crise, que des idées qui se donnent pour des solutions et sont diffusées comme telles.

Le bilan des mesures de lutte contre le chômage des jeunes est fait avec beaucoup de clarté dans un document du C.E.R.E.Q. cité précédemment (3). Il montre que dans l'ensemble ces mesures, quelles que soient leurs spécificités (accent mis sur les entreprises ou sur la formation...) ont davantage abouti à contenir le chômage des jeunes qu'à modifier les facteurs structurels de leur insertion : « Elles n'ont pas réussi, en effet, à dégager une nouvelle répartition du travail entre adultes et débutants mais elles ont au contraire plutôt renforcé celle qui se dessinait dans les années précédentes » (F. Amat, 1986).

Quant à la solution qui consiste, pour éviter le chômage, à rechercher les meilleures qualifications possibles, elle est très satisfaisante pour l'esprit ainsi que pour notre sens moral. Dans la réalité elle est illusoire et très cruellement inégalitaire. Elle suppose en effet le maintien dans le système scolaire, pendant de longues années, de vieux adolescents ou de jeunes adultes (on ne sait comment dire) qui ont peu de goût pour les études et, dans le meilleur des cas, travaillent péniblement et dans le pire, encombrant. Elle suppose également un soutien familial sans faille aussi bien sur les plans intellectuel que psychologique et matériel (cours et stages divers) ainsi qu'une connaissance précise de la géographie complexe (et peu publique) des bonnes filières, des bonnes écoles, et des bonnes universités. Le défaut de soutien familial est, sauf cas d'exception, l'élément premier qui crée une population de jeunes en difficultés. Enfin, c'est une solution illusoire sur le plan collectif. En l'absence de création d'emploi, dans un jeu qui se trouve être de fait « à somme nulle », le développement des qualifications déplace le problème et ne le résout pas. Il entraîne l'inflation des diplômes, des embauches hyper-sélectives et par

conséquent la déqualification, le déclassement et son cortège d'espoirs déçus, d'insatisfaction au travail.

Reste la solution du travail indépendant. « N'allez plus en boîte, créez la vôtre » disait une publicité de la Délégation à l'Economie Sociale. Cette solution est intéressante car elle va sans doute dans le sens de l'économie*, mais aussi dans le sens d'une recherche croissante d'autonomie dont nous pensons, avec d'autres, qu'elle est profonde dans notre culture contemporaine. Là encore, un bilan précis de la façon dont s'est développé ou non le travail indépendant ainsi que les créations d'entreprises par des jeunes, fait défaut. Nous devons nous limiter donc à quelques remarques. Tout d'abord cette solution fait l'objet d'une forte pression idéologique convergente des pouvoirs publics, de certaines associations** et des banques, « à douze ans j'ouvre mon premier compte, à dix-huit j'embauche mon père » prophétise l'une d'elle. Elle implique un renversement de l'image sociale de la jeunesse, une tentative pour remettre au premier plan de la visibilité sociale les qualités, la positivité traditionnelle (21) de la jeunesse, ce qui, en soi, est porteur de nouveau ou de renouveau. Le ministère de la Culture, en se faisant le défenseur des cultures jeunes, en donnant un retentissement certain aux créations de « jeunes talents »***, a fait beaucoup pour modifier l'image de la jeunesse. Le ministère de la Jeunesse et des Sports a fait de même dans des campagnes médiatiques mais aussi en développant des actions conçues pour *aider les jeunes dans leurs initiatives et non pour les assister* (22); la même entreprise était poursuivie par la délégation à l'insertion et s'appliquait courageusement à tous les jeunes et pas seulement aux élites de la création. Cet effort pour « décriminaliser », « dévictimiser » la nouvelle génération, restaurer la confiance en elle, faire appel à ces capacités d'initiatives que ses aînés auraient perdues, provoque toutefois un certain malaise. N'est-ce pas une façon de dire aux nouveaux venus « débrouillez-vous » ? On peut comprendre : « Vous êtes assez grands et assez forts » mais on peut entendre aussi « débrouillez-vous, de toutes façons nous ne savons pas quoi faire ». N'est-ce pas la version moderne étatique et médiatique de ce qu'autrefois disaient les familles pauvres à leurs enfants ou que ceux-ci comprenaient sans qu'il soit besoin de leur dire « débrouillez-vous, nous ne pouvons plus rien pour vous ». Pour faire de cette nécessité une vertu faut-il être cynique ou aveugle ?

*

* Arrêt du mouvement d'extension du salariat et externalisation croissante des coûts de main-d'œuvre.

** Voir notamment « Cause commune ».

*** Cf. « Coups de talent dans l'héxagone ».

Un des grands paradoxes de cette crise est qu'elle renforce le caractère central du travail alors qu'elle est peut-être — du moins est-ce une interprétation courante — justement une crise du travail. Elle le renforce en deux sens. Tout d'abord parce que la rareté des emplois tend à donner du prix à celui que l'on a, et même à des travaux sans intérêt, mais surtout parce qu'elle semble renforcer l'intensité voire la quantité de travail. Certes, cela est loin d'être vrai partout, mais cela est vrai dans ce qui est proposé aux jeunes comme solutions pour eux : le sur-investissement scolaire ou le travail sans limite de l'indépendant ou de l'entrepreneur. Pour le moment, le partage du travail se fait entre travailleur et chômeur c'est-à-dire entre rien du tout pour les uns, et beaucoup pour les autres. Les modèles d'excellence proposés aux étudiants français, à savoir les États-Unis et le Japon, sont tous deux des modèles fondés sur un travail intense, envahissant le temps libre. Il se pourrait que même en France, le mouvement de réduction du temps de travail ne s'interrompe durablement ou non, que l'âge de la retraite recule...

Le paradoxe est que le système productif absorberait de moins en moins, à l'avenir, de travail humain (23). Les progrès de productivité sont surtout le fait de la technologie et les prévisions économiques s'accordent sur la pérennité des taux de chômage actuels voire sur leur aggravation. Les activités non productives, en terme financier, dans lesquelles sont justement cantonnés bien des jeunes, pourraient certes se développer, si des transferts de ressources parvenaient à se faire mieux entre activités productives et activités coûteuses. S'il est vrai que nous allons vers un « monde sans travail », alors pourquoi chercher à lui donner tant d'importance. La réflexion sur le sort d'une génération qui se trouve dans son ensemble mal accueillie doit-elle se poursuivre sur un plan technique et économique seulement ? Ne pourrait-on en profiter pour inclure cette réflexion dans une vision prospective sur l'inéluctable découverte d'autres principes de répartition des ressources que le travail entendu dans sa définition présente.

Chantal Guérin

Chargée de Recherche INEP.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) COEFFIC (N.). — Les jeunes à la sortie de l'école : poids du chômage et risques de déclassement. *Economie et statistique*, n° 193-194, novembre-décembre 1986.
- (2) ROSE (J.). — En quête d'Emploi. *Economica*, 1984.
- (3) AMAT (F.). — Emploi des jeunes et politique de lutte contre le chômage, C.E.R.E.Q., 1986.

- (4) CEZARD (M.). — 500.000 personnes sont au chômage depuis plus de deux ans. *Economie et statistique*, n° 193-194, novembre-décembre 1986.
- (5) SALAIS (R.), BAVEREZ (N.), REYNAUD (B.). — L'invention du chômage. PUF, 1986.
- (6) GUÉRIN (Ch.), MAZEL (I.), VULBEAU (A.). — Le sort tomba sur le plus jeune. *Document de l'I.N.E.P.*, n° 8, 1987.
- (7) HELLER (J.C.). — Emplois précaires, stages des emplois « faute de mieux ». *Economie et statistique*, n° 193-194, novembre-décembre 1986.
- (8) LETELLIER (G.). — Enquête sur le chômage. Institut Scientifique de Recherches Economiques et Sociales. Sirey, 1938. Cet ouvrage est cité par LEDRUT (R.) dans *Sociologie du chômage*, PUF, 1966 et dans MICHON (F.), *Chômeurs et chômage*, PUF, 1975.
- (9) BENOIT-GUILBOT (O.). — Acteurs sociaux, politiques de l'emploi et structure du chômage. « Le jeu du mistigri ». *Futurible*, n° 84-85, janvier-février 1985.
- (10) ROUSSELET (J.). — L'allergie au travail, 1^{ère} ed. Seuil, 1974.
- (11) O.C.D.E. — Le chômage des jeunes, causes et conséquences. Paris 1980 et la nature du chômage des jeunes. Paris 1984.
- (12) SCHWARTZ (B.). — L'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Documentation française. Paris, septembre 1981.
- (13) ZIGHERA (J.A.), MADINIER (H.). — Evolution et projection de l'emploi salarié dans les divers secteurs d'activités par classe d'âge et flux. Université Paris X, 1982, cité par DEBEINE (P.) dans « Les jeunes et les autres ». Colloque coordonné par F. PROUST. C.R.I.V., 1986.
- (14) DUBET (F.), JAZOULI (A.), LAPEYRONNIE (D.). — « La Galère ». Ministère du Plan, 1985.
- (15) GALLAND (O.). — Les jeunes. Collection Repère. La découverte, 1985.
- (16) GALLAND (O.), LOUIS (M.V.). — Les jeunes chômeurs. CORDES n° 20/76, Paris IX Dauphine, 1978.
- (17) CINGOLANI (P.). — L'exil du précaire. Méridiens Klincksieck, 1986.
- (18) CUKROWICZ (H.). — L'avenir sans fin. Le sens de la vie pour des chômeurs en début et en fin d'activité professionnelle. C.L.E.R.S.E. Commissariat Général au Plan, décembre 1984.
- (19) CAMILIERI (C.), TAPIA (L.). — Les nouveaux jeunes. Privat, 1983.
- (20) OBALK (H.), SORAL (H.), PASCHE (A.). — Les mouvements de mode expliqués aux parents. Laffont, 1984.
- (21) TETARD (F.). — « Politiques de la jeunesse » (1944-1966). Paroles de volonté(s), politiques de l'illusion. Colloque *Les Jeunes et les autres*. C.R.I.V., 1986.
- (22) GUÉRIN (Ch.), MAZEL (I.). — Une politique pour tous les jeunes. Colloque *Les jeunes et les autres*. C.R.I.V., 1986.
- (23) MACAROV (D.). — Un monde quasiment sans travail : Comment s'y préparer. *Futuribles*, novembre 1986.

REPERES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) GUÉRIN (Ch.) — Les jeunes à la sortie de l'école : poids du chômage et perspectives de développement. *Recherches Économiques de Louvain*, 1984.
(2) ROUSSELET (J.) — Enquête sur l'emploi. *Economie*, 1984.
(3) MAZEL (I.) — Emploi des jeunes et politiques économiques. *Recherches Économiques de Louvain*, 1984.
C.L.E.R.S.E., 1984.

Les vacances, ou la mise en circulation des corps

Jean Viard

LES vacances et les voyages sont devenus dans nos sociétés développées de tels moments de rêve qu'il est difficile de faire la part des mythes, des justifications a posteriori et des faits sociaux ou culturels. Car quand un moment social porte une telle charge affective et symbolique, toutes tentatives d'approche historique, ou de réflexion problématique est dès l'abord dérangement. Ceci expliquant d'ailleurs que la sociologie soit fréquemment décriée : il n'est en effet jamais bon d'être celui qui prétend organiser en un discours des gestes et des rêves passionnément vécus.

Aussi sachons que, tel l'ami fidèle qui prétend éclairer l'amant passionné sur l'objet de ses soins, nous ne sommes pas observateurs neutres d'un événement. Nous sommes acteurs intervenants sur une situation car tel est notre besoin personnel, et tel est aussi le « créneau » qui nous semble aujourd'hui ouvert ; les conseils de l'ami ne pouvant être entendus que quand le temps a fait son ouvrage.

Aujourd'hui nos sociétés sont amenées à se poser des questions sur l'organisation du mode de travail, sur les durées du travail, sur la localisation des pôles industriels, sur les flux de circulation des marchandises, des informations, des savoirs... C'est dire que ce qu'on appelle la crise touche en profondeur nos idées de l'organisation du temps et de l'espace. La mobilité professionnelle et géographique remet sur l'ouvrage les cadres conceptuels et pratiques élaborés avant et après la dernière guerre mondiale.

Ce moment d'incertitude de nos habitudes ouvre de nombreuses possibilités pour penser ce qui paraissait évident et pour créer un dérangement salutaire. Salutaire vis-à-vis de ceux qui sont contraints à la mutation, salutaire pour ceux qui prétendent en impulser la dynamique.

Si je dis cela en introduction, c'est que les aspects ludiques de la vie ne peuvent être séparés de ses autres moments. En particulier la manière dont les loisirs et les vacances ont en Europe de l'Ouest capté les idées de jeu et de plaisir n'a pas peu contribué à vider le travail, et à un moindre degré la famille, de ces mêmes objectifs. On ne s'interroge pas assez à mon sens sur la relation entre travail/famille/repos au sein des différentes cultures de la civilisation occidentale. Par exemple,

est-ce vraiment un hasard si les Japonais ne partent guère en vacances, est-ce vraiment un hasard si le fait de s'absenter de leur travail est pour eux si difficile qu'il leur arrive fréquemment de se déclarer en vacances quand ils sont malades ?

Il ne s'agit pas de penser en termes de modèles, mais il faut, dès l'abord, cesser de considérer le tourisme et les vacances en eux-mêmes. Nous sommes face à des pratiques inscrites dans une totalité culturelle vivante où sans cesse pour cherchons à recréer des équilibres tendant à nous permettre de vivre le mieux possible.

Aussi les questions que posent au sociologue le tourisme et les vacances naissent-elles de l'état présent de nos sociétés. Je ne plonge par instant dans l'histoire que pour saisir l'organisation des origines du phénomène, car l'organisation de ces origines permet souvent de mieux comprendre la dynamique et les résistances du présent.

De l'oisiveté aux vacances de masse

L'histoire des vacances reste à écrire ; Fort peu de chercheurs y ont consacré leur temps, fort peu de travaux transnationaux ont été effectués. Cependant, on peut ouvrir quelques pistes de réflexion.

Les touristes rentrés ou la pré-figuration

Voyager nécessite du temps, de l'argent, des moyens de transport et un désir de voir autre chose que son espace quotidien. Aussi faut-il poser l'origine des voyages modernes du côté de la montée du regard laïc sur le monde. Les monuments du passé, les monuments naturels ne contiennent, en effet, rien en eux-mêmes qui les rendent attractifs. Ils sont créés attractifs par les questions que se pose une culture par le biais de ses intellectuels et de ses artistes.

A l'apogée de la société religieuse, croisades et pèlerinages mobilisaient des masses énormes, mais ces gens-là ne parcouraient pas le même monde symbolique et concret que nous. Il faut attendre la Renaissance et la Réforme pour pouvoir parler de voyage au sens moderne du terme. Voyages dont les buts géographiques seront les traces du passé (valorisation d'un monde pré-chrétien), puis des sites naturels (valorisation d'un monde pré-humain). Voyages dont les mobiles seront la découverte de la relativité des coutumes, l'exil, la fuite hors du temps des saisons, mais aussi la formation à une économie de plus en plus mobile.

Ces voyageurs appartenant essentiellement aux aristocraties européennes, leur déplacement s'inscrit dès l'origine au sein des trajets saison-

niers plus limités mais plus traditionnels entre les villes et la campagne (en fait les châteaux).

Ainsi, quand à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècles, le mouvement s'accroît pour des raisons politiques (transformations de l'aristocratie en classe oisive du fait de la montée des bourgeoisies), ces deux éléments dominants sont déjà en place : la saisonnalité annuelle et le triangle châteaux/capitales/stations ou sites historiques et géographiques.

Avant les vacances, au sens actuel du terme, étaient donc déjà en place une nouvelle organisation du temps et des modalités de déplacement qui traversaient les « frontières » (entre ville et campagne, Nord et Sud, mais aussi entre les nations en voie de constitution).

Il n'est pas exagéré de voir dans les touristes du XIX^e siècle, les héritiers — sociaux et culturels — de l'ancienne noblesse et de penser que les manières de parcourir l'Europe — puis le monde — ne se peuvent entièrement comprendre si on ne s'intéresse pas à leurs visions du temps et de l'espace. Les touristes ont maintenu dans une société de plus en plus urbaine et nationaliste certaines dimensions de l'organisation sociale précédente qui prennent aujourd'hui un relief singulier dans une société où les limites entre ville/campagne, entre les Etats-nations s'estompent.

Enfin, l'idée de tourisme n'est pas enfant direct de la société industrielle. Elle est même réactive à cette réalité nouvelle du XIX^e siècle. Les voyageurs du XVIII^e siècle deviennent au XIX^e les touristes/rentiers d'une société qui, en particulier en France, les a contraints à l'oisiveté. Cette oisiveté de l'ancienne classe dirigeante s'impose en dérangeant les dogmes religieux ou économiques pour qui cette « non utilité » est péché capital.

L'invention de l'oisiveté valorisante est une des marques du XIX^e siècle, elle permet de développer des idées de fatigue et de repos qui seront inséparables de la nouvelle organisation du travail et de la vie. On entre alors dans un monde d'alternance laïque du temps qui permet la naissance du schéma : force de travail/valeur travail/reconstitution de la force de travail, et qui prépare à l'alternance spatiale : quartiers résidentiels, zones industrielles, régions de vacances.

L'entre-deux guerres ou vers un espace-temps unique

La guerre 14/18 marque en Europe la fin des dualismes entre société bourgeoise et société aristocratique/rentière. La révolution russe déplace les enjeux politiques et symboliques, le conflit communisme/république prend la place souvent dans les mêmes termes, du conflit royauté/république.

Alors, dans l'entre-deux guerres, les « valeurs rentières » sont de moins en moins « portées » par ce groupe social unifié. L'époque n'est plus

au rêve du beau monde tel que nous le racontent les romans du XIX^e siècle (du moins jusqu'à Emile Zola), l'époque est au partage de leurs anciens avantages.

Le mouvement d'imitation du mode de vie rentier, dont on voit quelques prémices dès la fin du XIX^e siècle, s'accroît chez les professions libérales, les employés, les commerçants. On entre dans le monde d'une nouvelle alternance, celle du travail et de l'oisiveté.

Là où une classe oisive, au sens de Veblen, faisant face (et faisant rêver) à des classes laborieuses (prolétariat et industriel pour une fois réunis), peu à peu se mettent en place des systèmes d'alternance entre travail et vacances. On prend des vacances, ou on se retire des affaires plus tôt que jadis. Parfois même, on part en week-end.

Dans l'entre-deux guerres, la fusion progressive des pratiques spatio-temporelles des deux anciennes « formations économiques et sociales » s'opère. Le mouvement vers l'unité de l'usage du temps et de l'espace est plus précoce en Angleterre et en Allemagne, mais il est général. Peu à peu les différents Etats octroient des congés payés à des salariés qui souvent n'en demandaient pas tant même s'ils rêvaient et que leurs syndicats l'inscrivaient sur les plates-formes revendicatives.

A la différence des week-ends chômés ou des quarante heures, les congés payés furent peu l'objet de grandes luttes ouvrières. Sans doute cela est-il dû à leur éloignement du cadre mental et des conditions de vie des populations salariées. En France le cartel des gauches proposa cette mesure dès 1925 et Léon Blum la fit aboutir en 1936. Mais à l'époque la plupart des salariés européens, dans les régimes totalitaires comme dans les démocraties, y avait déjà accès.

Les congés payés apparaissent ainsi comme un élément de la réorganisation des temps et des espaces qui accompagnent la mise en place de nos sociétés modernes. Ensuite chaque histoire nationale dut trouver les voies de leur réalisation. Et derrière ce nouveau cadre spatio-temporel point la vieille idée du rôle formateur des voyages, déjà présente dans les « tours » des jeunes Anglais du XVIII^e siècle, puis largement affirmée dans la politique éducative post-révolutionnaire.

Si on peut longuement discuter des causes de ces mutations, il demeure qu'elles placent l'ensemble de la société urbaine dans le même cadre spatio-temporel. Une nouvelle organisation du temps annuel naît, structurée par des migrations saisonnières rituelles.

La place des individus dans la société ne sera dorénavant plus marquée par la part de leur temps qu'ils consacrent au travail, ou par leurs connaissances de l'extérieur de leur ville. Les pratiques sociales des différents groupes sont en continuité, hiérarchisées par « la richesse ». Ceci est une innovation fondamentale et déplace le rôle de l'Etat qui peut alors devenir arbitre de conflit sans être systématiquement aux mains de la classe dominante. Nous entrons alors de ce côté-ci aussi — dans des sociétés d'alternance.

Dans la perspective qui est la nôtre, les vacances sont donc loin de n'être que la réponse logique à l'augmentation de la productivité du travail et à la vie dans les grandes cités. Elles répondent à la manière dont l'Europe a réuni différentes faces de son héritage économique et social. Cette perspective serait confortée par une analyse fine des pratiques différentes en Europe (et au sein de l'Europe), au Japon et aux U.S.A... Mais nous n'avons pu encore mener ce travail.

Imitation ou exclusion

La consommation du produit vacances, qui devient un événement social majeur à la fin des années cinquante, est pratiquée en imitant les gestes préfigurés par les touristes rentiers. Les lieux de vacances, leurs activités sont ceux qui ont été dessinés depuis un siècle, et rêvés « dans les chaumières ».

Bien sûr, cette imitation formelle est « tempérée » par les différences de niveaux de vie et par l'appartenance à un ordre du temps nouveau, celui de l'alternance. Mais cette approche historique a l'avantage de nous sensibiliser aux phénomènes de la pré-figuration sociale qui n'est lui-même qu'un moment de l'entrée dans la culture « de la possibilité du désir de nouvelles pratiques ».

Pour prendre un exemple concret on peut faire l'hypothèse que J.J. Rousseau a lancé la montagne en écrivant « La Nouvelle Eloïse ». Pour une fois, la montagne n'était ni décor de fond de tableau, ni obstacle au parcours. Cette valorisation d'un espace « sans valeur » modifia une conception abstraite et induisit de premiers voyages dans le Valais. A partir de là, les montagnes devinrent peu à peu un but désirable d'excursion. Mais cette création de « nos » montagnes ne devint un phénomène social important que quand, pour des raisons multiples avant et après 14/18, des touristes/rentiers se détournèrent des séjours hivernaux au bord de la Méditerranée et montèrent skier. La création culturelle de l'objet de désir est alors conquise et organisée par ceux qui préfigurent le skieur d'aujourd'hui.

Cette dynamique n'a rien d'inéluctable, elle aurait pu prendre d'autres voies ; par contre, ni la création originale, ni la préfiguration par des gens dotés d'une fonction sociale de modèle ne peuvent être évités. Aussi l'idée d'imitation populaire est-elle politique et n'a-t-elle rien de dévalorisant.

Cependant, quand on traite des vacances, il ne faut jamais oublier qu'une part considérable de nos populations n'a pas accès aux pratiques « lancées » par de prestigieux préfigureurs. Outre ceux qui ne peuvent partir, une part importante des salariés n'a accès qu'à un retour dans la famille, souvent vers les campagnes. Et cette remontée de l'exode rural, très diverse suivant les régions, les classes sociales et la taille

des villes où l'on habite, a longtemps été vécue — et cela arrive encore — comme de fausses vacances.

Ces vacances populaires à la campagne (dont l'analyse permet souvent de mieux comprendre les mouvements migratoires de l'exode rural) n'ont pas valorisé ce type de pratiques. En fait, situées dans le champ imaginaire de l'exode rural (c'est-à-dire du côté d'une certaine idée de la mort sociale), elles s'accordaient mal avec les idées de promotion sociale et de progrès.

Par contre, les campagnes ont été peu à peu mises à la mode grâce à d'autres mouvements. Disons schématiquement ici que dès après 14/18, des intellectuels ont commencé à aller isolément vers « les collines » pour s'opposer à la société urbano-industrielle responsable du « grand massacre », mais aussi aux espaces défrichés par les touristes rentiers. Leur volonté de ressourcement a dynamisé le mouvement des auberges de jeunesse, puis, plus tard, il a rencontré le souvenir des résistants de la dernière guerre, la vague néo-rurale des années soixante-dix prolongeant un peu plus cette lignée. Là encore, nous sommes face à un processus de création et de pré-figuration qui peu à peu « positivise » un nouvel espace.

Une partie des exclus des « vraies vacances » des années soixante vivent aujourd'hui leurs pratiques — qui n'ont pas changé — avec bonheur : la vieille ferme bricolée est devenue « résidence secondaire » par la magie d'un mouvement culturel qui a modifié son inscription imaginaire.

Le même type d'approche peut être développé pour le ski de fond, les voyages à l'étranger ou les clubs de vacances. Dans sa double dimension, d'une part de dynamique création/préfiguration/innovation, d'autre part d'élargissement géographique permanent du fait du rejet, au départ élitaires, des pratiques communes et de l'évolution des techniques.

Dans cette perspective, je crois qu'aujourd'hui on assiste à une revalorisation du travail comme moment de plaisir, et à des refus de partir rituellement un mois en vacances dans certains milieux intellectuels ou chez « les décideurs », auxquels nous devons prêter attention. Cela ne remet pas en cause l'idée de vacances, seulement les modalités de la consommation de ce produit de masse.

Ces idées-là sont souvent à l'opposé des projets de réduction du temps de travail. En vérité, ce sont plus les chômeurs et la pré-retraite qui préfigurent dans la conscience moderne les mutations d'usage du temps. Or, cette préfiguration-là est négative et nous ne voyons pas poindre de modèle valorisé du nécessaire partage du travail. Peut-être que comme pour les campagnes il y a 15 ans, la préfiguration valorisante naîtra là où nous ne l'attendons pas.

En attendant de voir du neuf de ce côté, disons qu'aujourd'hui, il n'y a plus de mauvais lieux de vacances (sauf les grandes cités périurbaines !) Et cet achèvement du processus de conquête spatiale — du moins au sein du territoire des nations développées — a bousculé très

profondément le territoire imaginaire hérité du dépeuplement des campagnes. Face à cette nouvelle continuité territoriale, est en train d'émerger une nouvelle discontinuité du temps ; sous l'effet de la crise et du désir de plus en plus général de cumuler les départs d'été et les départs d'hiver, on assiste à une réduction de la durée des grandes vacances, et à une multiplication des courts séjours. Ces nouvelles pratiques, adaptées à la hiérarchie des revenus, vont sans doute se généraliser dans les années à venir. Peu à peu risquent ainsi de se disjoindre un peu plus les vacances individuelles et la vacance sociale, qui en particulier en France, font du mois d'août une période d'arrêt de la vie industrielle et sociale fort problématique.

Libération ou déplacement des enjeux ?

Les vacances ne sont pas, en soi, une « libération », mais dans une société dominée par les grandes villes et l'industrie elles sont devenues le corollaire indispensable des manières d'habiter et de travailler. L'harmonie que représentait jadis l'intégration spatiale de l'habitat, du travail et du loisir n'était pas mieux ou moins bien que ce que nous connaissons aujourd'hui. La fusion souvent relevée entre temps de prière et repos, ou temps de travail et loisir valait bien les partages du monde moderne.

Tout se passe comme si l'intégration temporelle dans un monde balkanisé en communautés closes avait été remplacée par une intégration spatiale de plus en plus mondiale dans des temps de plus en plus disjoints. Notre temps est maintenant balkanisé et notre vie sociale en porte la marque. De plus en plus souvent milieu professionnel/milieu familial/communauté de voisinage et de vacances sont distincts. L'individu se déplace chaque jour, chaque année et à chaque grande étape de sa vie et son « territoire », lieu de miroir identitaire, est bouleversé ; si tous y gagnent en autonomie — chacun de nos gestes n'est plus perçu par l'ensemble de notre environnement — c'est au prix d'un isolement croissant et de difficultés de plus en plus grandes à se mirer dans les yeux d'autrui.

Ainsi, les vacances ne sont pas une libération face à une ancienne aliénation, elles sont l'élément d'un dispositif de vie inhérent aux sociétés modernes ; et, en tant qu'acte consommatoire, elles sont sujettes aux manipulations des « vendeurs de soleil ». Aussi est-il plus juste de considérer qu'à une étape productive des sociétés occidentales, et dans leurs cadres mentaux, l'avènement des vacances a correspondu à une réorganisation des modes d'occupation du temps et de l'espace née de manière consensuelle dans les années trente.

Au-delà de la genèse du phénomène, du rôle des rentiers... je crois à une mise en circulation des corps homothétique à celle des marchandises, des capitaux, des savoirs et des informations. Nous passons — au sein des sociétés développées — de migration (ou d'exodes) à des cycles transhumants. Les vieilles oppositions nomades et sédentaires, ou urbain rural, sont en train de laisser la place à une transhumance généralisée. Cette nouvelle dimension de nos vieilles cultures permet de lier les mœurs sédentaires (en particulier l'aspiration aux « racines localisées ») et l'impératif de la circulation, impératif mental, politique et économique. Elle concourt à un ressourcement dans la nature, à une réappropriation des corps tout en favorisant périodiquement des mises à distance du quotidien et de ses proches. Enfin, les vacances sont pour la plupart d'entre nous le moment de l'engrangement des images des autres et de l'ailleurs, engrangement qui l'année durant, authentifie par comparaison ce que nous voyons sur l'écran de nos télévisions.

« Réintégrer » les vacances dans l'analyse de la société

Les vacances sont souvent perçues comme un « en plus » périodique, « à côté » du travail et utilisant « secondairement » des lieux. Aussi leurs analyses ne trouvent clairement leur place ni dans la sociologie rurale, ni dans la sociologie urbaine et d'ailleurs elles sont beaucoup plus étudiées d'un point de vue économique et statistique. Là, il y a des flux à mesurer. Mais, d'un point de vue sociologique, elles sont peu étudiées, et je crois que cela vient de ce qu'elles dérangent le partage spatial effectué entre les écoles et les maîtres.

Pourtant, l'intérêt premier de l'analyse des vacances est leur transversalité. Déjà, les touristes étaient les héritiers de l'ancien monde dans le nouveau, mais plus près de nous, les vacances façonnent (et révèlent) des pratiques post-urbaines et néo-rurales, elles obligent à s'interroger sur les identités régionales et nationales, d'une certaine manière elles sont l'envers (la doublure) du « noble » champ des sciences humaines, le travail, la production, l'habitat... En tant que telles elles en révèlent bien des aspects. Mais, pour les voir, il faut y chercher autre chose que le besoin de reconstituer la force de travail, les aliénations consommatoires ou le néo-colonialisme de certaines pratiques dans les régions d'accueil.

Pour finir, j'insisterai sur la valorisation nouvelle dont jouissent les régions du soleil. Le Sud-Est français par exemple attire des populations permanentes, de manière très importante depuis 15 ans, des populations jeunes, actives, formées. Ce déplacement de la main d'œuvre —

qui apparaît souvent non économique car le taux de chômage est dans ces régions parmi les plus importants de France — illustre les atouts dont disposent aujourd'hui, grâce aux vacances, des régions entières. Nous entrons inexorablement dans une période où l'apport des vacances réinsémine la société. Ce mouvement qui transite par l'imaginaire ludique et les souvenirs de moments heureux de la vie se heurte souvent aux positions défensives des cadres locaux qui y voient une remise en cause de leurs prérogatives. Mais quels que puissent être les conflits liés aux phénomènes post-touristiques, il demeure qu'aujourd'hui, cette dimension du problème ne peut plus être ignorée. Les préférences des touristes sont en train de devenir des impératifs d'aménagement économique. Elles ont bouleversé depuis vingt ans les sociétés et les paysages du Sud. Ce, au point que les Régions du soleil rejoignent aujourd'hui les banlieues des grandes villes industrielles dans le soutien des thèses du Front National. Terrible conséquence d'une concentration spatiale de la recherche de plaisir !

Jean Viard

CNRS Marseille

Pour aller plus loin

- Marc BOYER, *Le tourisme*, Seuil, 1972.
Benigno CACERES, *Loisirs et travail du moyen âge à nos jours*, Seuil, 1973.
Françoise CRIBIER, *La grande migration d'été des citadins en France*, CNRS, 1969.
Roger-Henri GUERRAUD, *La conquête des vacances*, Seuil, 1963 ; Alain ROGER, *Nus et paysages*, 1979.
Jean VIARD, *Penser les vacances*. — Paris, P.U.F. Ed. Actes Sud, 1984.

L'évolution du discours

Le champ de l'éducation populaire dès ses origines jusqu'à nos jours a été traversé par des valeurs qui ont joué un rôle moteur dans la construction du discours et des actions sociales. Les valeurs sociales de tous temps ont eu un rapport direct avec l'environnement économique, social et culturel.

Le champ du tourisme social ne représente pas d'exception de création des valeurs sociétales ; il a été traversé depuis les années trente par des idées et convictions centrales qui ont fermement déterminé les représentations des acteurs et leurs actions sur le terrain.

Au lendemain de la guerre, l'objectif des « vacances pour tous » représentait un critère permettant d'appréhender la nature du tourisme social. C'était un tourisme qui se voulait à la portée de tous, qui devait donner

Tourisme social ?

Quelques éléments d'analyse du discours des associations de tourisme

Françoise Fouquet

Nikos Précas

LE présent article est le fruit d'un choix de résultats tirés de l'étude réalisée par l'Institut National des Associations du Tourisme intitulé : « Tourisme associatif et environnement ».

L'analyse s'est construite à travers l'exploitation d'un nombre limité d'entretiens non-directifs auprès de responsables d'associations de tourisme. Ceci nous conduit à définir le présent travail comme étant une approche exploratoire ayant comme objectif d'identifier une piste de recherche et de favoriser l'interrogation analytique sur ce thème.

Il serait par conséquent périlleux de généraliser abusivement les résultats présentés ci-dessous. Néanmoins quelques réponses partielles sont apportées à des questions que nous nous posons ; citons entre autres :

- Quelles sont les notions (les mots) autour desquelles le discours des associations de tourisme se construit ?
- Y a-t-il aujourd'hui une « plus-value » qui caractérise le tourisme social ?

L'évolution du discours

Le champ de l'éducation populaire dès son origine jusqu'à nos jours a été traversé par des valeurs qui ont joué un rôle moteur dans la construction du discours et des actions sociales. Les valeurs sociales de tous temps ont eu un rapport direct avec l'environnement économique, social et culturel.

Le champ du tourisme social ne représente pas d'exception de création des valeurs sociétales ; il a été traversé depuis les années trente par des idées et convictions centrales qui ont fortement déterminé les représentations des acteurs et leurs actions sur le terrain.

Au lendemain de la guerre, l'objectif des « vacances pour tous » représentait un critère permettant d'appréhender la nature du tourisme social. C'était un tourisme qui se voulait à la portée de tous, qui devait donc

permettre au plus grand nombre de partir en vacances, au prix de journée le plus bas possible. Faute d'une politique d'ensemble cohérente, cet objectif n'a jamais été atteint : à peine 10 % des salariés ont accès à l'ensemble des équipements du tourisme social de nos jours.

Ce constat d'échec a fortement ébranlé un grand nombre de consciences d'acteurs du tourisme social ; l'émergence d'un discours structuré autour des contraintes du marché s'est alors fait sentir.

Certains passages des interventions de participants à la rencontre organisée par l'U.N.A.T. en 1972 à l'I.N.E.P. sont éloquentes :

« Constatation claire et précise des participants que le tourisme social est trop cher pour les couches populaires. Le résultat de cette situation est l'utilisation du tourisme social par des couches de la population qui ont les moyens de prendre des vacances en utilisant les produits des agences commerciales en plus ».

« La notion de tourisme social est apparue à la suite du tourisme populaire. Or le tourisme populaire a un autre sens que le tourisme social et le gouvernement s'est empressé de s'engouffrer dans cette notion de tourisme social parce que la notion de tourisme populaire était étroitement liée à la notion d'éducation populaire qui avait un sens, alors que la notion de tourisme social n'a pas de sens du tout... »

« Pour pouvoir être des gens sérieux capables d'équilibrer une gestion, capables de maintenir la vie même de nos associations, nous sommes obligés de pratiquer des prix qui sont eux-mêmes des obstacles aux vacances du plus grand nombre des familles aux ressources les plus modestes ».

La crise économique qui s'est installée en France depuis 1973-1974 a davantage renforcé les inégalités d'accès aux vacances et poussé les associations à développer d'autres valeurs mobilisatrices. Le souci d'une bonne gestion équilibrée n'a cessé de gagner les organismes du tourisme social. Des écarts significatifs se sont progressivement opérés par rapport aux valeurs d'éducation populaire et d'action socio-culturelle.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Malheureusement nous ne possédons pas assez d'informations pour répondre de façon valable à cette question. Malgré tout nous pouvons avancer l'hypothèse qui restera à vérifier que les associations qui ont été interviewées ne représentent pas des cas marginaux et isolés mais expriment les idées d'un nombre important d'entre elles.

« ...Le seul problème réel vient des équipements qui reçoivent beaucoup de familles assistées. Nous mettons la barre à 20 % : les vacances sont un moment de compensation, de rêve et peu de gens ont envie de se confronter aux problèmes des cas sociaux pendant ce temps de détente ».

« Pour le reste nous offrons de bons produits avec un bon

rapport qualité-prix mais sans différences avec les mêmes produits du secteur commercial... ».

« Tourisme social. Je n'aime pas ce terme, on n'a jamais su ce qu'il voulait dire, tourisme associatif, c'est pareil. En fait si c'est du tourisme uniquement familial, ou pour le troisième âge, nous créons des ghettos. Il faut s'ouvrir à un public nouveau non familial ».

« Il faut vraiment dépasser le strict champ de l'éducation populaire, on ne peut plus se contenter de sensibiliser à un moment donné des gens sur la musique, les médias... etc, et après les laisser aux industries culturelles pour être des consommateurs « intelligents ». Il faut aller en avant. Nous, on refuse de rester là, nous faisons des unités de vente d'audio-visuels, des chaînes, nous éditeurs... bref nous intervenons autrement que par des stages auprès des gens ».

La majorité des personnes interrogées a voulu se démarquer du terme de tourisme social ; certains pour ce faire ont adopté un discours volontairement « anti-tourisme social » qu'il convient dans un premier temps de relativiser en raison de la présence d'un enquêteur.

Néanmoins nous ne pouvons pas ne pas remarquer une volonté de démarcation des concepts et appellations qui ne se considèrent plus comme mobilisateurs. L'acceptation par ailleurs du rôle de gestionnaire est totale même s'ils soulignent que la gestion est au service des objectifs définis par les élus.

« La gestion doit se plier aux objectifs définis par les élus. Une gestion stricte et saine est nécessaire, mais elle doit rester au service des objectifs ».

« C'est un vieux débat, il ne faut pas avoir honte de dire que nous sommes une entreprise et qu'elle nécessite une gestion, il faut bien la faire. Nous sommes des patrons même si on ne travaille pas pour faire des profits, on doit gérer pour le bien du personnel, pour le bien de nos adhérents, sinon on capote. Il y a eu une époque où on avait honte de dire que nous gérons dans le sens très économique du terme. Je pense que maintenant beaucoup de responsables le disent et peuvent être fiers d'une bonne gestion ».

Il est vrai, comme le souligne, fort justement, un des responsables interrogés, qu'il s'agit d'un vieux débat. En effet pendant de très longues années pour le monde associatif, des mots comme rentabilité, gestion financière rigoureuse, etc., représentaient les antipodes de l'éducation populaire et de ses valeurs.

Aujourd'hui beaucoup de responsables associatifs s'affichent comme des patrons qui doivent gérer une entreprise, et nous pouvons avancer

l'hypothèse qui reste bien évidemment à vérifier que cela ne concerne pas uniquement le secteur du tourisme associatif mais une grande partie du monde associatif.

Il est clair que nous assistons à des transformations qui interpellent le fonctionnement des structures associatives qui se positionnent (à travers leurs responsables) au niveau du discours du moins à un pied d'égalité par rapport au secteur commercial.

Ils revendiquent une compétence professionnelle et non pas des « dons » plus ou moins définis de meneur d'homme ou de leader d'idées socialement novatrices. Ils ne juxtaposent plus aussi catégoriquement le blanc (l'éducation populaire) mais essaient le noir (le privé commercial) en tentant de se redéfinir en fonction de ces deux pôles.

Les responsables des associations de tourisme sont à la recherche d'une nouvelle voie, d'une nouvelle identification sans renier l'héritage de leur secteur. Hommes d'actions, ils adoptent avec réalisme des comportements nouveaux qui découlent d'une analyse de la situation actuelle se caractérisant par la valorisation de la viabilité économique de leur structure.

La plus-value

Les touristes

Le phénomène touristique tel qu'il existe aujourd'hui met en avant pour sa promotion, pour son image de marque, le divertissement, le « bronzing », le repos. Pour les associations la volonté d'offrir d'autres choses — acquisition de connaissances concernant le pays d'accueil ou contacts avec les populations locales — se heurte donc d'abord au souci de fabrication d'un produit touristique rentable ceci d'autant plus que la demande du public, façonnée par la diffusion des valeurs touristiques, commerciales ne va pas ou très peu vers des contacts avec les populations d'accueil.

« Les vacances sont un moment de compensation, de rêve, c'est le temps de détente ! ».

Certes, les responsables des associations interviewés nous ont parlé des possibilités de découverte du pays et des contacts avec les populations d'accueil mais ceci reste tout de même secondaire ou presque accessoire. Les profils socio-économiques des touristes ainsi que leur niveau d'instruction déterminent également les attentes et les attitudes face aux temps de vacances.

« On note une différence entre le public de juillet et celui d'août : en août le public est plus populaire et ses attentes culturelles sont moindres ».

« Plus on fait de social, moins on peut faire de culturel »...

Il existe néanmoins des associations qui valorisent l'apprentissage par le tourisme tout en revendiquant le repos et le divertissement. Elles organisent souvent des voyages d'étude ou des voyages d'échanges en utilisant le cadre des relations bilatérales.

Nous pouvons de façon schématique distinguer deux catégories de notre population-mère par rapport aux objectifs qu'ils attribuent à la préparation préalable des touristes :

Ceux qui souhaitent offrir une plus-value modeste mais sincère aux touristes avant leur voyage

« Les voyages sont la plupart du temps issus de demandes soit de groupes locaux, soit d'individuels. Ces groupes sont de 25 personnes minimum. (Il y a une préparation touristique et agricole au voyage mais ni regroupement, ni bibliographie...) ».

« Nous organisons des réunions avant le départ avec des participants, nous parlons du voyage, nous informons sur le pays, nous enregistrons leurs demandes, nous essayons de construire le programme ensemble dans la mesure du possible, nous sensibilisons ».

Les associations de cette catégorie croient encore à la nécessité de la préparation pour mieux réussir à tous les points de vue le voyage et vont jusqu'au bout de leur raisonnement en organisant des réunions de bilan avec les participants et les accompagnateurs après le voyage.

« Il y a toujours un week-end d'exploitation après le retour. Et les contacts entre participants persistent ».

« Après le voyage nous demandons un rapport aux accompagnateurs. Nous incitons les participants à remplir des questionnaires. Nous organisons enfin des réunions de bilan avec les accompagnateurs et les participants.

Tout ceci est fait afin d'améliorer le produit la prochaine fois ».

Ceux qui voient la préparation comme une opération de marketing commercial

« Nous envoyons une bibliographie qui peut apporter des renseignements aux touristes. Nous n'organisons pas de réunions avant le départ, ni de conférences, ni de projections.

Ceci, pour nous, fait partie des techniques de ventes modernes ; beaucoup de commerciaux le font depuis longtemps, ce n'est pas une exclusivité des associations de tourisme ».

Ce témoignage s'inscrit dans une nouvelle logique représentative d'un certain nombre d'associations du tourisme ; nous assistons en effet

à une redéfinition de toute une « panoplie » d'actions qui auparavant étaient dotées d'un contenu idéologique proche des contenus du changement social, de conscientisation élargie du mouvement d'éducation populaire et qui maintenant se présentent comme des méthodes commerciales.

Le souci de la commercialisation apparaît clairement mais cette réalité est indiscutablement colorée par la réadaptation progressive d'un certain nombre de valeurs de l'éducation populaire. Ceci peut apparaître comme une contradiction fondamentale, mais aujourd'hui nous sommes en présence de l'instauration d'un nouveau rapport dynamique entre ces deux pôles qui provoquera sans aucun doute des modifications de comportements et ce, pas seulement dans le secteur du tourisme social.

Animation - contacts

« Les vrais animateurs essaient de faire sortir les gens des sentiers battus, de les amener sur les lieux réels de la vie sociale, mais cela concerne rarement plus de 5 % de nos adhérents ».

« D'autre part, il y a rapidement saturation du milieu d'accueil : après un premier temps où il est ravi de se montrer, il en a rapidement assez. Les touristes deviennent des clients dont on est saturé ».

Ces deux témoignages résument parfaitement la complexité de la situation que les acteurs du tourisme associatif — animateurs et responsables des centres — connaissent.

Malgré cela les associations de tourisme social croient à la puissance d'une animation constructive afin d'offrir autre chose que du « bronzing », tout en restant réalistes devant les innombrables problèmes qui bien souvent dépassent leur rayon d'action :

« Il ne suffit pas de se trouver sur un même lieu de séjour pour qu'il y ait rencontre : boire ensemble un café, être assis autour d'une même table dans un self, ou même se cotoyer dans un dortoir ne crée pas plus systématiquement la rencontre que prendre le bus ou le métro avec des inconnus. S'il n'y a pas d'animation appropriée, rien ou presque rien ne se passe. D'autre part, se pose le problème des décalages quant aux habitudes quotidiennes suivant les cultures d'origine : comment prendre en compte des situations où les habitudes des uns sont mal décodées par les autres (ex : accueil de jeunes européens et de jeunes maghrébins dans une même structure) ».

Comment peut-on construire un programme d'animation dans une perspective socio-culturelle, c'est-à-dire une animation qui a pour but de permettre à chacun de développer sa personnalité, ses goûts et de mieux comprendre les autres à travers la découverte du pays d'accueil,

lorsque le tourisme de masse a complètement saturé celui-ci en imposant sa loi fondée sur les rapports commerciaux ? Les associations de tourisme social proposent souvent une animation de détente et de repos, fondée sur la rupture avec le temps et l'espace de travail, mais cela aboutit à une animation-consommation où l'homme est de moins en moins auteur et de plus en plus spectateur.

« Il faut savoir de quel milieu on parle. Sur la Côte d'Azur, par exemple, il n'y a plus de milieu, il s'agit là d'une usine de tourisme. Dans le milieu rural, le travail commence avec les travaux de l'aménagement du territoire ; les objectifs du développement local, c'est le résultat économique d'abord.

En ce qui concerne le contact, ça ne se passe pas. Les touristes ne partent pas pour rencontrer les gens du pays.

Dans le milieu rural, les agriculteurs pendant l'été, tout le monde le sait, ont beaucoup de travail, les commerçants également à cause des touristes, qui sont donc soucieux de contacts avec ceux qui viennent d'ailleurs ».

Après ce constat d'impuissance et d'échec par rapport aux objectifs d'échanges entre touristes et populations d'accueil que les associations laissent entendre dans leur discours, viennent des propos plus désabusés centrés autour de l'impossibilité d'encadrer, de programmer la « vraie rencontre ».

« De plus la vraie rencontre ne se programme pas, elle a lieu ou pas. L'authentique ne se télécommande pas, ou alors il se dénature et devient spectacle à l'usage des touristes-clients ».

Si pour les structures d'accueil en gestion propre, les associations du tourisme social ont théoriquement les moyens d'intervenir afin d'améliorer autant que possible les produits, pour les voyages c'est rarement le cas.

« En ce qui concerne les voyages à l'étranger nous ne contrôlons rien du tout, la presque totalité de l'organisation du voyage nous échappe ».

« Quand il s'agit de voyages de groupes, il ne peut y avoir rencontre, tout est bouclé, c'est du prêt à consommer ».

« Nous faisons 60 % des voyages à l'étranger et 40 % en France. Les voyages à l'étranger déplacent moins de monde mais nous coûtent moins cher, donc cela nous rapporte plus ».

Il y a un handicap sérieux au départ que les associations du tourisme social n'ont pas les moyens de surmonter. La construction du voyage est une chose fort coûteuse et nécessite un réseau international important et de qualité. S'adresser par contre à une agence de voyages ou à un « tour opérateur » spécialisé dans la construction des voyages et offrant un rapport qualité-prix honnête, est du ressort de beaucoup d'associations.

Rôle des animateurs-accompagnateurs

Nous avons essayé d'analyser à travers les entretiens réalisés l'animation en tant que fonction qui caractérise le tourisme social. Nous abordons ici l'étude des individus c'est-à-dire des animateurs et des accompagnateurs.

« Les vrais animateurs essaient de sortir des sentiers battus ».

« Pour le recrutement des animateurs chaque directeur est maître de son embauche, mais on peut caractériser l'animation comme centrée sur la rencontre entre les personnes et la découverte du pays.

En général on demande aux animateurs d'être de bons connaisseurs d'une technique d'expression tournant autour de la fête. L'animateur n'a pas à faire des shows, mais il doit être capable d'inciter en étant reconnu par les vacanciers.

Il est aussi important de bien connaître la région pour pouvoir négocier avec les associations locales spécialisées.

Les animateurs sont souvent sur deux centres : un d'hiver et un d'été.

Le roulement se fait à partir d'un noyau permanent très important. Il y a cependant un réel problème de vieillissement dans la fonction ».

« Les accompagnateurs sont en général des animateurs de l'association (souvent des enseignants). Chargés de la promotion des voyages ils n'ont qu'exceptionnellement une compétence particulière sur les différents pays. Ils travaillent de concert avec les guides locaux contactés par les correspondants ».

Une première remarque qui s'impose c'est la diversité des rôles remplis par l'animateur, ceux-ci sont déterminés par la nature de l'association employeur. Il peut être embauché comme technicien de l'animation possédant un savoir technique visible et quantifiable sans engagement particulier aux objectifs généraux de l'association, ou bien il devient animateur ou accompagnateur occasionnellement alors que sa fonction principale au sein de la structure employeuse est toute autre (gestion, promotion, etc.) par contre il épouse d'une manière générale les valeurs de l'association. Dans les deux cas, il a un rôle de médiation à remplir entre les touristes et la population locale. Et la qualité de l'animation qu'il peut offrir dépend de ses capacités, de ses compétences, de son réseau de relations.

Mais comme nous l'avons déjà vu, la marge de manœuvre de l'animateur est très étroite entre les attentes prédéterminées des touristes et la saturation quasi systématique du milieu d'accueil par le tourisme de masse.

La fonction de médiation de l'animateur est incontestable dans

le secteur commercial comme dans le tourisme associatif. Et pour construire une animation riche pour tout le monde, il est dans tous les cas de figures nécessaire de louvoyer entre un nombre important d'éléments hostiles.

En conclusion on pourrait dire que le temps des valeurs traditionnelles de l'éducation populaire est loin en ce qui concerne les associations de tourisme social. Elles traversent une période que nous appellerons « de réajustement des valeurs motrices » afin de construire une image de marque nouvelle. Ceci, bien évidemment, ne se fait pas sans difficultés et sans remise en question fondamentale de leurs actions.

Dans l'ensemble elles sont conscientes de leur héritage, de leur capacité à réunir des compétences, et des énergies créatrices mais également conscientes de la faible marge de manœuvre dont elles disposent pour construire des produits touristiques originaux, qui sont la résultante de forces contradictoires mais en dernière analyse positives et dynamisantes.

Françoise Fouquet

Chargée de formation à l'INEP

Nikos Précas

Chargé de Recherches à l'I.N.E.P.



QUELQUES REGARDS HISTORIQUES DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION

Des ferveurs militantes aux politiques

- ARNAUD (Pierre). — Les sociétés sportives avant 1914. — N° 54, I, 1986, p.73-86.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Formes de ballons et formes de croyance. — N° 40, II, 1983, p.1-18.
- AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Urbanisation en nouveaux enjeux associatifs : agglomération bordelaise 1950-1983. — N° 43, V, 1983.
- BOUSSEMART (Christophe). — Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord. — N° 56, III, 1986, p.113-124.
- BRUNEAU (Chantal). — Associations et pouvoirs publics : vingt années d'évolution. — N° 54, I, 1986, p.5-20.
- DECROIX (Chantal). — Un mouvement féminin : L'Union Féminine Civique et Sociale. — N° 10, 4^e trimestre 1975, p.39-44.
- FOURMENT (Alain). — La presse d'hier et d'aujourd'hui. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.95-108.
- GALLAUD (Patrick). — Une nouvelle politique pour les jeunes. — N° 39, I, 1983, p.19-32.
- GÉROME (Noëlle). — Les loisirs à Poitiers en 1936. — N° 56, III, 1986, p.79-96.
- GUÉRIN (Christian). — Le chef « Scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960. — N° 52, IV, 1985, p.79-92.
- HELLER-GOLDENBERG (Lucette). — Politique des loisirs et auberges de jeunesse. — N° 56, III, 1986, p.97-112.
- MIGNON (Jean-Marie). — Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone. — N° 43, V, 1983.
- MIGNON (Jean-Marie). — Centres culturels et M.J.C. en Afrique francophone. — N° 46, juillet 1984, p.59-75.
- PAQUIN (Claude). — La Genèse de la F.F.M.J.C. — N° 47, octobre 1984, p.83-94.
- POUJOL (Geneviève). — La dynamique sociale des associations. — N° 39, I, 1983, p.57-78.
- RIOUX (Jean-Pierre). — Structures de sociabilités et pouvoir. — N° 46, juillet 1984, p.3-11.

Les autodidactes : problèmes et enjeux d'une définition

Claude Fossé-Poliak

DÉSIGNANT une acquisition de connaissances, « sans maître », hors des lieux habilités à dispenser un enseignement et à délivrer des titres, l'autodidaxie peut être considérée comme une pratique généralisée, confondue avec l'acquisition de culture « libre » (1) de n'importe quel agent. Nous restreindrons ici l'acception de la notion aux agents issus des classes populaires → plus ou moins précocement exclus du système scolaire ou relégués dans les filières « non nobles » de l'école, mais qui aspirent à la promotion culturelle et mettent en œuvre des pratiques hétérodoxes d'acquisition du savoir.

Cette « quête du salut culturel » (2) propre à certains agents issus des classes populaires renvoie à l'analyse de cette situation particulière de déclassement qu'est le « déclassement par le haut ». Tenter de rendre compte de la situation d'agents qui se trouvent à un moment donné de leur histoire, en rupture avec leur monde habituel conduit à s'interroger sur ce qui a pu « bousculer », « perturber » des systèmes de dispositions durables, acquis dans des conditions d'existence particulières et à analyser les effets de ces « déplacements » dans l'espace social sur leurs dispositions initiales. En d'autres termes, il s'agit d'une part de rechercher le principe d'aspirations non partagées par l'ensemble des agents dotés d'habitus similaires et d'analyser les contradictions entre la persistance de dispositions anciennes et l'acquisition de dispositions nouvelles, c'est-à-dire la constitution d'une nouvelle identité. Cette situation de déclassement est celle des autodidactes mais aussi celle des « boursiers » (3).

La première partie de cet article sera consacrée à ces deux catégories d'« aspirants à la culture », boursiers et autodidactes : ce qui les distingue — leur présence ou leur absence dans le système scolaire — est au cœur même de la notion d'autodidaxie. De façon plus générale, nous aborderons ensuite la question de « l'accès à la culture » d'agents issus des classes populaires. Nous tenterons ainsi d'esquisser très schématiquement ce que furent ou ce que sont les « discours croisés » des porte-parole des classes dominantes et des classes dominées sur la question de « l'instruction du peuple ». La troisième partie consacrée à l'analyse de la hiérarchisation des savoirs (savoirs « pratiques »,

culture technique, culture savante), permettra de justifier la distinction opérée entre « autodidactes de la culture » et « autodidactes de la technique ». Enfin, en essayant de mettre en rapport différents états du système scolaire et différentes formes d'autodidaxie, on s'interrogera sur la pertinence des classements opérés entre « anciens » et « nouveaux » autodidactes, entre autodidactes d'« ancien style » et autodidactes « nouveau style » (4).

L'émigration culturelle : boursiers et autodidactes

La « quête du salut culturel » demeure pour les enfants issus des classes populaires une entreprise minoritaire. Certains tentent néanmoins d'« accéder à la culture » et parfois y parviennent : ceux qui ont réussi à se maintenir dans le système scolaire que nous appellerons ici « les boursiers », et ceux qui, exclus du système scolaire ou orientés dans des filières de relégation, tentent, hors-école, d'« accéder à la culture », « les autodidactes » (5). Les boursiers, « élus » par le système scolaire, voient ordinairement dans « leurs dons personnels » les raisons de leur élection ; les autodidactes, bien qu'exclus ou relégués, n'ont généralement pas d'autre principe d'explication de leurs aspirations culturelles. « Victimes non consentantes » contrairement à la majorité des exclus du système scolaire, ils lient leur échec scolaire ou leur retrait forcé de l'école au seul handicap économique et protestent contre leur exclusion ou leur relégation. Pourquoi certains s'estiment-ils aptes à « accéder à la culture » alors que d'autres intériorisent « l'indignité culturelle » attachée à leur exclusion ou leur relégation ? Le principe de ces rapports différenciés au verdict scolaire (6) devrait sans doute être recherché dans des particularités familiales (dans l'existence d'un certain type de « capital culturel » familial : syndical, politique, religieux, ethnique ; ou dans celle de cas de forte mobilité sociale ascendante dans l'univers social proche), mais aussi dans des « accidents » de trajectoires qui ont pu favoriser le développement d'aspirations culturelles dans le cadre d'échanges socialement hétérogènes (par exemple dans l'univers du « travail social » ou de l'« animation socio-culturelle »). Nous nous limiterons à évoquer ici ce qui distingue les boursiers des autodidactes et ce qui conduit à les rapprocher.

Les effets de l'école

Inscrits dans le système scolaire, les boursiers s'initient à toutes les formes d'apprentissage scolaire, à la discipline et aux disciplines

scolaires (inscrites « au programme »), au « bon ordre » d'apprentissage des savoirs, etc., alors que les autodidactes demeurent des profanes, nécessairement « en retard » (et on sait quelle est l'importance du « retard » comme critère implicite de classement scolaire), « éclectiques » dans leurs acquisitions de connaissances, détenteurs d'une culture « libre » dévalorisée et « lacunaire ».

Je me suis mis à bosser comme un dingue pendant des années pour rattraper ce retard. Il faut bien que tu comprennes que pour en arriver là où je suis aujourd'hui, il a fallu que je bosse comme ça : c'était le train. Y'A PAS DE MYSTÈRE ! (7) Après 78, j'ai fait la fac de Vincennes avec l'équivalence du diplôme d'Etat et j'arrive en 85 avec une thèse de doctorat : j'ai pas pu faire plus vite ! (...) FAUT BIEN LE DIRE QUAND TU PARLERAS DE MOI : JE N'AI JAMAIS FAIT DE LYCÉE DE MA VIE ! Je n'ai jamais fait 6^e, 5^e, 4^e, je ne connais pas, j'étais trop con à l'époque ; j'ai fait 3 années de certificat d'études. JE N'AI JAMAIS FAIT DE LYCÉE DE MA VIE ! JE NE SAIS PAS CE QUE C'EST DE CHANGER DE PROF' TOUTES LES HEURES ! JE NE CONNAIS PAS ! (...) J'AI PAS FAIT DE LATIN, MOI ! J'ai pas eu cette formation traditionnelle. Moi, c'est : sujet, verbe, complément (...). Les complexes face à des gens qui avaient fait la filière classique, en fait ça m'a servi, je me suis dit « je vais les rattraper » et tout le programme, tu sais, le programme d'histoire où t'as tous les pays depuis 1814 jusqu'à nos jours, je l'ai lu 5 fois, pour bien le retenir, avec des petites fiches que je gardais sur moi quand je prenais le métro (...) et puis je travaillais en autodidacte comme un fou, 3, 4 heures par jour à me cultiver, la littérature : Camus, Vian, Sartre ; les mathématiques : Lebossé-Hémery, 4^e, 3^e, 2^e, 1^{ère} ; en autodidacte, TOUT SEUL, dans ma chambre (...) Aujourd'hui, je ne veux plus faire d'études bêtement, les études pour les études : cette année, j'ai décidé d'apprendre l'anglais ; je me prends une année et j'apprends l'anglais, parce que je n'ai jamais appris l'anglais de ma vie ; c'est pareil, j'ai pas fait de lycée ; alors, je me retrouve là aussi, effectivement, je voulais en parler, avec des trous. Je veux dire que quelqu'un qui a fait le lycée, il a un petit peu de ça, un petit peu de tout ; moi, y a des trucs que je n'ai jamais fait du tout, et moi, quand j'ai jamais fait un truc, c'est jamais fait DU TOUT ; je ne parle pas du tout anglais et je m'aperçois que c'est un truc indispensable, alors je vais l'apprendre à la Chambre des Métiers et puis c'est tout, quoi : c'est un prix à payer. »

(L.J. Autodidacte. 35 ans. C.E.P. Placé dans différents foyers. Diplôme d'Etat d'Edificateur. Doctorat en Sciences de l'Education.)

Si les boursiers ont tendance à se considérer comme les élèves « méritants » (l'école, en leur conférant « du mérite » les distingue de ceux qui se cultivent « naturellement », c'est-à-dire aisément et de ce fait, en affectant de les valoriser, les dévalorise), ils intériorisent aussi tout au long du cursus scolaire les modes de classement scolaire qui mesurent les performances par les examens. Les autodidactes, au contraire, ont le plus souvent tendance à s'auto-évaluer (comme d'ailleurs à être jugés) — indépendamment de leurs performances — en fonction du « chemin parcouru » : rappel ambigu des origines, mesure de leur mérite plus que de leur savoir, de leur courage plus que de leurs capacités intellectuelles ou de leurs productions intellectuelles ou artistiques. On

pense, par exemple, au cas des écrivains autodidactes, dont les préfaciers ou critiques, en mettant l'accent sur l'autodidaxie, sur des trajectoires « exceptionnelles », sur des « individus d'exception », font passer l'œuvre au second plan et « l'homme de marbre » devant « l'homme de lettres » : ils sont d'abord des « témoins » (témoins de leur « cheminement », de leurs efforts, mais aussi témoins d'une classe sociale qui n'écrit pas), des « porte-parole » d'une « condition », avant ou au lieu d'être des écrivains. L'épithète « autodidacte » qui assure de la « valeur » de l'homme en même temps qu'elle jette le doute sur celle de ses écrits est toujours ambiguë : « Vous cherchiez un roman, vous trouvez un cri du cœur et le murmure d'une vie vraie. Je craignais un homme de lettres, je trouve un menuisier... Et c'est un livre merveilleux, quotidien et exaltant » (8).

En fait, il faudrait analyser cette « volonté de dire », de « témoigner », maintes fois proclamée par les écrivains autodidactes, mais présente aussi, implicite ou explicite, dans le simple fait de se prêter à l'enquête du sociologue : « Un témoignage, je crois que c'est le premier point. La passion de dire : 'ce que j'ai vécu, ça se saura...' (L.J.). Tentative, à travers le récit d'une expérience, de reconstruction d'une identité mise à mal ? Œuvre « militante » de dévoilement d'une condition sociale ? Opportunité d'insertion dans le « monde intellectuel » par l'écriture d'une expérience « vécue » consacrée par la publication ! Autant d'hypothèses qui renvoient nécessairement à ceux qui sollicitent ces témoignages et les aident à voir le jour, c'est-à-dire à l'analyse des intérêts qu'ont porté et que portent certaines fractions des intellectuels à l'égard du « peuple », de l'« expérience ouvrière », etc.

L'initiation culturelle du boursier est aussi apprentissage de la langue scolaire, du « savoir-dire », alors que l'autodidacte doit passer seul, d'un « savoir-lire » (la langue des livres) à un « savoir-dire », passer de sa langue maternelle à une langue qui s'apparente plus pour lui à une langue morte qu'à une langue étrangère vivante. Ainsi, l'autodidacte Martin Eden doit-il, en quelque sorte, réapprendre à parler :

— « Il faut donc que je me mette à étudier seul et j'ai besoin de savoir par où il faut commencer.

— Il me semble que la première des choses est de vous procurer une grammaire. Votre façon de parler est... » (Elle avait l'intention de dire : « épouvantable », mais elle atténua en disant : « assez incorrecte »).

— « Je sais : je parle argot, je dis un tas de mots que vous ne comprenez pas. Mais voilà... Ce sont les seuls mots que je sache prononcer, en somme. Dans mon cerveau j'ai bien d'autres mots, des mots ramassés dans les livres, mais comme je ne sais pas les prononcer, je ne m'en sers pas.

— Ce n'est pas tant ce que vous dites, que la manière dont vous le dites (...).

— Vous trouverez tout ça dans la grammaire, continua-t-elle. Et puis voici autre chose que j'ai remarqué dans votre façon de parler. Vous

dites « j'y ai dit » au lieu de « je lui ai dit », celà ne choque pas votre oreille : « j'y ai dit ? »

Il réfléchit une seconde, puis avoua simplement en rougissant :

— « J'peux pas dire que ça me choque » (9).

Condamnés au silence ou à l'apprentissage (plus ou moins voué à l'échec) d'un usage « correct » de la langue, les autodidactes trahissent inéluctablement leurs origines. Martin Eden « ne parlait que lorsqu'il le fallait absolument et alors sa conversation ressemblait à son entrée dans la salle à manger : remplie de cahots et d'arrêts brusques — tandis qu'il fouillait dans son vocabulaire à la recherche de l'expression exacte ; il hésitait à se servir des mots qu'il savait être justes, mais qu'il craignait de ne pouvoir prononcer convenablement, en écartait d'autres qu'il jugeait grossiers. Mais il était, pendant tout ce temps, oppressé par le sentiment que cette recherche de langage le rendait stupide et l'empêchait d'exprimer sa pensée intime... » (10).

Même limitée, la familiarité du boursier avec les détenteurs de la culture légitime permet aussi le repérage des usages, l'apprentissage de « savoir-faire » et d'un « savoir-être » :

« A l'école, j'étais très sage, je travaillais très bien, je ne fumais pas, je ne sortais pas : dans les classes il y a des hiérarchies entre ceux qui travaillent bien et les petits cancre, entre les filles de bourgeois et les prolos, qui sont un peu cancre quand même. Ils étaient habillés d'une manière que j'aimais pas, criarde, machin ; moi, jupe plissée, attention, je savais très bien ce que ça voulait dire : c'est pas la DDASS qui m'a forcée à mettre des jupes plissées et des chaussettes blanches, c'est moi. Je travaillais bien comme si j'étais réellement tenue par mes parents et je me retrouvais avec les plus bourgeois de l'école comme copines et qui me léchaient les panards. Tu sais, on arrive, les filles, elles font la bise à tout le monde ; il n'y avait que quelques filles, celles qui travaillent bien, les fayottes, elles disent bonjour à personne : moi, ça m'usait les lèvres de dire bonjour ; je me suis bien fait remarquer en finesse de ces filles-là, elles m'arrivaient pas à la cheville en tant que snobisme (...). Elles disaient toujours 'M. elle est distinguée, elle est coquette, M. elle a de la classe' : tu sais, tout jeune, on a de sacrés mots ! ».

(M. Boursière, fille d'immigrés ; placée dans un foyer de la DDASS ; a poursuivi ses études jusqu'en 1^{ère} année de droit).

Plus que le boursier, l'autodidacte reste « marqué » par sa classe d'origine :

« Je n'ai pas les automatismes, si tu veux, je n'ai pas l'uniforme culturel qu'ils ont. Pourtant, je sais des choses, mais, si tu veux, il y a certaines choses, je ne sais pas, peut-être certains gestes, certains trucs qui fait qu'ils voient que je ne suis pas tout à fait de leur trou... » (L.J.).

Les effets de « l'émigration »

Les effets de ces processus de « déculturation-reculturation » peuvent prendre un tour « pathologique » (11), notamment quand la « conver-

PETIT LEXIQUE DE L'AUTODIDAXIE

« Presque toujours ceux qui montent y perdent, parce qu'ils se transforment ; ils deviennent mixtes, bâtards ; ils perdent l'originalité de leur classe, sans gagner celle d'une autre.

Le difficile n'est pas de monter, mais en montant, de rester soi » (J. Michelet, cité par J. Guéhenno, *L'évangile éternel, Etude sur Michelet*, Paris, Grasset, 1927, p.14).

« Il s'agit de parvenir. C'est-à-dire de se déclasser. De ce terme de déclassé, étiquette lugubre des déchets de la bourgeoisie, la classe ouvrière peut fièrement retourner le sens, l'appliquer à ceux de ses fils qui l'ont quittée pour passer au camp du profit » (M. Martinet, *Culture prolétarienne*, Paris, Ed.F. Maspéro, 1976, p.151).

« Les bourses, illusoire le plus souvent, sont la fabrique mal agencée mais dangereuse, des plus dangereux 'jaunes' » (M. Martinet, *ibid*).

« Essayer d'accéder à la culture, même si celà a pour but d'aider à l'accession des autres à la culture, même si cela a pour but d'aider à l'accession des autres au droit à savoir comporte de singuliers dangers. Je voulais en même temps atteindre l'autre rivage et rester solidaire de mes origines. J'avais l'inquiétude de ne point y parvenir » (B. Cacères, *Les deux rivages*, Paris, Ed. F. Maspéro, 1982, p.52).

« Et celui qui 'se fait lui-même' restera-t-il son maître ou se ralliera-t-il ? » (H. Poulaille, *Nouvel âge littéraire*, Bassac, Ed. Plein Chant, p.41).

« Son savoir même qui devait en faire un sauveur l'écarte de ceux qu'il devait sauver (...) tout 'sort' du peuple, en effet mais tout déserte » (J. Guéhenno, *L'Évangile éternel*, cité par H. Poulaille, *op. cit.* p.42).

Cette ébauche d'un « lexique de l'autodidaxie » indique bien les interrogations, les inquiétudes, les doutes, les espoirs que suscite la question de l'éducation du peuple. Ainsi est-on conduit à évoquer brièvement « les discours croisés » des porte-parole des classes dominantes et des classes dominées dans l'histoire des débats sur l'école.

sion » d'un habitus ancien à un nouveau s'opère mal, c'est-à-dire aussi, lorsque l'accumulation de capital culturel, sans ouvrir au boursier ou à l'autodidacte l'accès au « monde des autres » a néanmoins été suffisante pour les couper de leur classe d'origine. De ce point de vue, d'ailleurs, la prolongation de la scolarité obligatoire, la relative démocratisation du système scolaire et le « brouillage des filières » ont sans doute accru le nombre de « déracinés et déclassés » (12) que leur scolarité (même précocement interrompue) a séparés culturellement de leur classe d'origine sans leur ouvrir pour autant l'accès à une autre classe sociale. Le déclassement, ici conçu comme décalage entre les aspirations et les chances objectives (13) est sans doute au principe de nombreuses et peut-être nouvelles carrières d'autodidactes.

Boursiers et autodidactes sont très souvent décrits dans le vocabulaire de « l'exil » (« déracinés », « déclassés »), de l'élection (« les miraculés », « les rescapés », « les élus ») et celui de « la trahison » (« les convertis », « les parvenus », « les batards », « les ralliés », « les transfuges », « les renégats », « les traîtres », voire « les jaunes »). La description de leurs trajectoires utilise la terminologie de l'« émigration culturelle » : « franchir le pas », « passer la ligne », « passer de l'autre côté de la barricade », « atteindre l'autre rivage », « sortir du peuple », « parvenir », « accéder », « arriver », « désertier », « passer de l'obscurité à la lumière », etc.

Offre et demande d'éducation populaire : des « discours croisés »

Dans les classes dominantes s'opposent ceux pour lesquels l'instruction du peuple est une entreprise superflue voire dangereuse et ceux pour lesquels elle est à la fois une nécessité de la lutte contre la « dangerosité » populaire et une nécessité économique. Dans les classes dominées, elle est perçue soit comme instrument de « libération », soit comme instrument d'« avertissement » : « libération » au sens où « ce qui lui manque (à l'ouvrier français), c'est la science de son malheur » (14) ; « asservissement » dans la mesure où l'enseignement du peuple par les classes dominantes serait « acculturation aux valeurs bourgeoises ». Quelques thèmes centraux traversent et ordonnent ces débats : celui du « déclassement » ; l'opposition entre « nature » et « culture » ; la définition et le classement de la (des) « culture(s) » : culture « bourgeoise », culture « populaire », « nouvelle culture », « contre-culture » etc.

Les « méfaits du déclassement »

Dans les classes dominantes, il semble que les hésitations voire l'hos-

tilité à l'égard de l'instruction du peuple ne se fondaient pas tant sur la crainte de voir se constituer des élites ouvrières « révolutionnaires » que sur celle d'une remise en cause de l'ordre des places assignées et de la division du travail (manuel et intellectuel) induite par le décalage entre les aspirations créées par l'acquisition de connaissances et les positions que devaient occuper les enfants du peuple. Ainsi, le Procureur au Parlement de Rennes (1763) La Chalotais déclarait : « le peuple lui-même veut étudier (...), les Frères de la Doctrine Chrétienne (...) apprennent à lire et à écrire à des enfants qui n'eussent dû apprendre qu'à dessiner et manier le rabot et la lime, mais qui ne le veulent plus faire. Le bien de la société demande que les connaissances du peuple ne s'étendent pas plus loin que ses occupations. Tout homme qui voit au-delà de son triste métier ne s'en acquittera jamais avec courage et patience » (15). Voltaire oppose culture et agriculture : « je crois convenable que quelques enfants apprennent à lire, à écrire, à chiffrer, mais que le grand nombre, surtout les enfants de manœuvres, ne sache que cultiver parce qu'on n'a besoin que d'une plume ou deux pour trois cents bras » (16). Et en 1802, Fourcroy soutient qu' : « il n'est pas bon pour les particuliers de les attirer en foule là où il n'y a de place que pour un petit nombre, de les distraire de leur naturelle vocation et de l'état de leur père, pour les condamner à chercher vainement des emplois dignes de leur savoir, incapables qu'ils sont devenus de remplir l'état auquel la nature les avait destinés » (17). F. Buisson, conscient de la contradiction inhérente à l'éducation du peuple, en voyait — utopiquement — la résolution dans la « revalorisation du travail manuel » et la non-hiérarchisation des savoirs. « Pour que l'enfant bien doué, proposait-il en 1883, au lieu de rêver à devenir un employé de commerce, un commis ou un bureaucrate, aspire à vivre honorablement du travail de ses mains, pour qu'il se mette bien dans l'esprit non pas l'ambition d'échapper à un métier, mais l'ambition de s'y distinguer, il n'y a pas de plus sûr moyen que de l'habituer, dès l'enfance, à voir les maîtres, les inspecteurs, tous les représentants de l'autorité, associer dans l'école même le travail manuel au travail intellectuel, attacher du prix à l'un comme à l'autre » (18).

Le thème du « déclassement » est aussi fréquemment évoqué par les porte-parole des classes dominées mais avec des tonalités différentes : du destin malheureux d'« inadapté » jusqu'au « traître à sa classe ». Selon G. Duvéau, « beaucoup d'ouvriers et de paysans ne voient pas sans ennui une maison d'école se dresser dans leur horizon : ils craignent qu'une instruction, même élémentaire, n'entraîne chez leurs enfants des ambitions qui ne pourraient pas être satisfaites ; ils ne veulent pas faire de l'enfant un déclassé ou un aigri... » (19). Pour M. Martinet « le risque est gros que ces enfants si coûteux mais quand même désavantagés encore par rapport aux enfants des riches qui peuvent attendre, deviennent des ratés, des déchets sociaux, ni ouvriers, ni intellectuels, faux bourgeois ou mauvais révolutionnaires ». (20).

De la « nature » à la « culture »

L'instruction est le plus souvent conçue comme un instrument de « moralisation » du peuple, de « civilisation » des « barbares ». La « culture » éloigne ou préserve de l'état de « nature » : la thèse, à de rares exceptions près fait l'unanimité dans les classes dominantes et dans les classes dominées, mais cette unanimité recouvre des intérêts bien différents.

Ignorance, violence et violences menacent les classes dominantes. Selon Guizot, l'homme des premiers contrôles étatiques de l'école primaire (1833), l'éducation permettra de changer ce peuple que « l'ignorance rend turbulent et féroce » (21). Au cœur des exécutions de la semaine sanglante, Félix Pécaut « énonce une méthode de gouvernement autrement subtile » : « si vous voulez une saine domination des classes supérieures, il ne faut pas fusiller le peuple, mais l'instruire » (22). Cette « domestication » du peuple, sa moralisation, c'est à l'école de les réaliser et notamment, comme le montre C. Grignon, en s'appuyant sur ceux qui en sont issus : « Confier aux indigènes convertis la mission de convertir et de civiliser à leur tour leurs frères restés ignorants et sauvages, constitue probablement un des mécanismes les plus efficaces, les plus discrets et les moins coûteux de l'évangélisation et de la domestication » (23).

A ces intentions font écho les réticences exprimées par certains porte-parole des classes dominées, qui, tout en souhaitant l'instruction du peuple, s'en défient. Rares sont ceux qui s'auto-proclament « barbares ». « Souvent, aujourd'hui, écrit Michelet, l'on compare l'ascension du peuple, son progrès, à l'invasion des Barbares. Le mot me plaît, je l'accepte... Barbares, oui, c'est-à-dire pleins d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante. (...) Nous avons, nous autres barbares, un avantage naturel : si les classes supérieures ont la culture, nous avons bien plus de chaleur vitale » (24). Moins rares, peut-être, les discours d'intellectuels « populistes », « anti-intellectualistes » et apologues de la « violence sauvage ». Makhaiski, « comme solution salutaire pour le prolétariat, prône la révolte des « mains calleuses », sauvage et directe... » (25). « La 'sauvagerie' est l'étape indispensable à la reconstruction du prolétariat en classe, c'est-à-dire en parti », lit-on, par exemple, dans une brochure plus récente du groupe maoïste « Vive la Révolution » (26). Mais, dans la plupart des cas, les porte-parole des classes dominées adhèrent, sous des formes euphémisées ou ambiguës, à la stigmatisation « bourgeoise » de la « nature populaire », perçue comme « sauvage », culture du corps opposée à la culture de l'esprit. En dépit de divergences importantes sur la nature de l'enseignement à dispenser, l'éducation du peuple est, le plus souvent, synonyme d'affranchissement. « Que l'ouvrier qu'un rayon de lumière est venu frapper ne s'enorgueillisse point en raillant ou ridiculisant celui qui est moins favorisé que lui, qu'il se consacre

modestement à répandre ce qu'il sait. Tous ensemble, formons un vaste enseignement mutuel pour la mise en commun de toutes les forces, de toutes les volontés, de toutes les ressources, de toutes les idées dirigées vers ce but unique : L'ÉTUDE, là est le plus puissant moyen révolutionnaire d'affranchissement. A l'étude, donc, la délivrance commune est à ce prix ! » (27).

Culture(s) ?

Demande et offre d'éducation populaire soulèvent par ailleurs la question du contenu et des modalités de l'enseignement et celle des lieux habilités à le dispenser. On évoquera ici quelques-uns des thèmes des débats qu'elles suscitent au sein du mouvement ouvrier où la demande d'éducation ne se confondait pas toujours avec une demande d'accès à la culture dominante : qu'elle en diffère par les formes (Universités Populaires, mutuellisme, Bourses du Travail etc.) ou par le contenu-même de l'enseignement revendiqué. « N'est-ce pas à nous, travailleurs, de choisir ceux qui auront pour mission d'éduquer nos fils, de leur fournir une pensée, et, par leur intermédiaire de leur faire partager nos sentiments de fraternité humaine ? » interroge Pelloutier ; et son successeur à la Fédération des Bourses du Travail, Yvetot s'indigne : « Nous sommes assez stupides de laisser à nos ennemis le soin d'éduquer nos enfants. Nous recueillons en somme les fruits de notre inconscience et de notre avachissement. Le syndicalisme n'a pas de plus sérieuse et de plus pressante besogne que celle d'arracher à l'empoisonnement de l'Etat bourgeois le cerveau de l'enfant du prolétaire » (28). Le même thème est développé dans les cours de l'I.S.O. (Institut Supérieur Ouvrier) : « Les écoles officielles, même si elles admettent de plus en plus largement les enfants de la classe ouvrière, ne feront jamais que réaliser l'enseignement de la classe ouvrière par la classe dominante. Un autre effort peut et doit être tenté, celui de l'enseignement donné à la classe ouvrière par elle-même. Cette œuvre d'auto-éducation, disons le mot : cette œuvre d'action directe doit retenir l'attention de toutes les organisations syndicales et tout particulièrement de la Centrale Nationale (C.G.T.) » (29). De même, l'I.S.O. pose la question d'une « autre culture » (« pourquoi il est urgent de définir une culture neuve ? ») qui s'opposerait à une culture « désintéressée », « de luxe », celle des « oisifs au goût délicat » : une « culture libérée », une « culture prolétarienne » (30).

Mais, pour la plupart, semble-t-il, les autodidactes aspirent à la culture dominante : effet de leur exclusion du système scolaire qui la dispense ou de leur relégation dans des filières d'enseignement qui délivrent une culture « professionnelle » en leur fermant l'accès à « la vraie culture ».

Autodidaxie et hiérarchie des savoirs : savoirs « pratiqués », culture technique, culture savante

A la hiérarchie des savoirs scolaires qui oppose à l'enseignement de la culture « désintéressée » à celui de la culture technique (de métier) correspondent deux types d'autodidactes orientés vers l'acquisition d'une culture technique ou d'une culture savante. Dans les deux cas, il s'agit pour eux d'échapper aux positions dominées de la division du travail et à l'absence d'« intellectualité » qui leur est attachée.

Arbitraire culturel et hiérarchie des savoirs

Tout porte à croire que cette reconnaissance de la hiérarchie des savoirs et des enseignements ne va pas de soi. On pense ici, par exemple, aux protestations « populistes » de ceux qui affirmaient l'équivalence des « savoirs pratiques » et des « savoirs livresques ». Ainsi, peut-on lire sur la vignette de couverture du livre d'A. Thierry, *Réflexions sur l'éducation* : « La vie enseigne, le livre précise » (31). De même, Martin Eden proteste contre la hiérarchisation des savoirs :

« Bon Dieu, se disait-il, je vaudrais autant qu'eux, et s'ils savent un tas de trucs que je ne sais pas, je pourrais leur en apprendre quelques autres dont ils ne se doutent pas (...). Ce qu'ils (les étudiants) avaient fait, il pouvait le faire. Ils avaient appris la vie dans les livres, et lui l'avait vécue. Son cerveau contenait tout autant de choses que le leur, des choses différentes, voilà tout. Combien d'entre eux sauraient nouer un garrot, prendre la barre ou faire le point ? Sa vie se développait devant lui en tableaux, aventures, dangers, travail éreintant, coups d'audace désespérée... Il se rappelait ses maladroitures au début, toutes les avanies subies. C'était mieux ainsi d'ailleurs. Ceux-ci allaient vivre à leur tour et manger de la vache enragée. Parfait, lui, pendant ce temps, apprendrait la vie dans les livres » (32).

Dans certains cas, la hiérarchie est inversée et la culture savante « bourgeoise » est stigmatisée à l'exception d'un « héritage culturel » sauvegardé, sorte de « trésor » commun dont les principes de tri restent implicites. « Il nous faut rapprendre la simplicité, écrit J. Guéhenno. Cela exige peut-être une révolution mentale profonde, une révision des valeurs que notre culture trop littéraire, trop oratoire, trop esthétique nous a appris à estimer. Soyons sûrs que si les idées doivent mener le monde encore, c'est à la condition qu'elles soient d'accord avec le sens commun de l'humanité (...). L'anonyme effort des métiers, la patience des humbles, leur obscure honnêteté n'ont pas moins fait que les plus sublimes méditations pour la grandeur de l'homme éternel dont nous devons continuer la tâche. Le peuple qui sent tous les jours la nécessité a sur les vrais besoins de l'homme des idées simples. Ni la subtilité, ni les sophismes n'ont de part en son idéal. Il vit au plein air du monde

et cela garantit la force de ses pensées » (33). Et pour M. Martinet, « La bourgeoisie, aujourd'hui menacée, la bourgeoisie qui s'accroche pour ne pas céder au travail l'empire du monde, traîne dans ses bagages un art, une littérature, le reste de ce qui fut la civilisation. En face d'elle, le travail, le prolétariat envahissant ébauche les formes d'art qui lui seront propres, mais il reste encombré par une camelote bourgeoise, par un art de bazar à treize sous, vulgarisation et contrefaçon de l'art, comme l'enseignement populaire est la camelote et la contrefaçon des connaissances que la bourgeoisie se réserve. Une telle situation pose de pressants problèmes au prolétariat et à la presse révolutionnaire, et aux artistes. Dans l'héritage du passé, dans l'héritage intellectuel comme dans l'héritage économique, une partie est à conserver. C'est un devoir pour le prolétariat de s'assimiler cette partie largement humaine, cette partie restée vivante et vivifiante de la culture des âges antérieurs ; il doit ici, non détruire, mais revendiquer ce qui est son bien, exiger l'instruction intégrale dont on ne lui donnait qu'un succédané ridicule. Mais un organisme sain rejette ce qui lui est mauvais. Sous prétexte de culture, des gens bien intentionnés et désintéressés, et d'autres qui le sont moins, font ingurgiter au peuple les plus indigestes nourritures du passé ou la cuisine frelatée et épicée des faux artistes contemporains » (34).

En fait, parce que ces diverses protestations contre l'arbitraire culturel émanent nécessairement de détenteurs de la culture dominante (ou de prétendants), pour tenter de rendre compte de ces « subversions » de l'ordre des savoirs, qu'elles soient le fait d'autodidactes « parvenus », de « boursiers » ou d'intellectuels « de plein droit », d'hier ou d'aujourd'hui, il faudrait analyser les trajectoires de ces intellectuels et repérer les places qu'ils occupaient (occupent) dans le champ de production culturelle.

« Autodidactes de la technique », « autodidactes de la culture »

Dans la mesure où « l'orientation vers le technique » sanctionne l'incapacité « scolaire » à accéder aux « filières nobles », elle est aussi relégation et inculque une vision stigmatisée de la culture « technique » et valorisée de la culture « générale » perceptible dans les couples de notions plus ou moins superposables : pratique/théorique, manuel/intellectuel, concret/abstrait, utile/désintéressé, action/pensée, corps/esprit, etc. A ces deux types de « culture » correspondent deux types d'autodidactes, deux types de rapports à la culture dominante, deux classes de trajectoires. Aux « autodidactes de la technique » s'opposent les « autodidactes de la culture », intellectuels ou artistes d'aspiration, qui

récusent la culture technique comme « semi-culture », culture « au rabais » culture « populaire », c'est-à-dire ici, culture « faite pour eux ». Là où les uns tentent d'échapper à leur « condition » par la promotion sociale professionnelle, les autres qui, selon l'expression de C. Grignon, se refusent à appartenir à « l'élite des réprouvés » (35), cherchent à accéder à l'enseignement supérieur : les universités plutôt que le C.N.A.M. car, « Ecole parallèle, le Conservatoire des Arts et Métiers se distingue des institutions d'enseignement régulières par un ensemble de propriétés paradoxales : école des autodidactes, 'université' réservée aux 'travailleurs', accessible sans concours et même sans condition de diplômes... » (36).

Prendre pour objet d'investigation « les autodidactes de la culture » conduit à analyser les représentations qu'ils se font de la « culture savante » et de la « culture technique », des intellectuels et des artistes, à s'interroger sur ce qui est au principe de leur goût pour la « culture savante ». S'agit-il tant, d'ailleurs, d'accéder à une profession intellectuelle ou artistique définie qu'à un milieu social « prestigieux » indifférencié, à un mode de vie (« la vie d'artiste », « la vie d'étudiant ») ?

« Au départ, j'ai toujours aimé, j'aurais toujours voulu apprendre une certaine culture et je suis resté ancré dans cette idée-là. Je me sentais revalorisé quand je voyais des intellectuels, dans une ambiance d'intellectuels. Je me disais : 'je suis plus qu'un balayeur de rue', tu vois ce que je veux dire ! Et en plus, j'aime bien le milieu bourgeois, le confort, les petites parties à la campagne. J'aime bien ce genre de truc. J'aime pas tellement l'autre côté, travailleur, où c'est pauvre, où c'est triste (...). Ce truc où je me sens bien, vraiment relaxe, de la musique, du whisky à gogo, on va à la campagne, on part une semaine, je sais que là-bas, on ne va pas crever de faim, on ne va pas aller voler : tout est prêt, on n'a plus qu'à aller se balader, à faire les fous. J'aime bien ce côté là dans la bourgeoisie (...) Tu as des artistes super-bourgeois qui viennent avec des cheveux comme ça tout cratingues mais on sais que ça, c'est l'artiste. Il est même considéré, d'ailleurs. Il est unique en son genre. Moi, j'aimais bien ces trucs-là (...). C'est flippant le milieu ouvrier, je n'ai pas envie de retomber là-dedans ; je flippe moi-même du fait de ma condition sociale. C'est pour ça que de l'autre côté, dans les milieux bourgeois, je me sens bien, je me sens respirer ».

(G. Autodidacte. 30 ans. Fin de scolarité en classe de 5^e. Manutentionnaire intérimaire. En stage de formation au métier d'enquêteur).

Les métiers artistiques ont toutes les chances d'attirer les autodidactes dans la mesure où les représentations qu'ils s'en font privilégient la vocation, les dons, par rapport au capital scolaire (37). De même, il faudrait étudier les disciplines d'élection des intellectuels d'aspiration. Les rares travaux consacrés à l'autodidaxie révèlent un « goût » prononcé des autodidactes pour la philosophie, considérée sans doute comme la discipline la plus « noble », la plus « haute », la plus éloignée du technique, du concret, de l'utile. « Parmi l'infinité des livres à lire, note B. Cacères, sa préférence (...) va vers des ouvrages philosophes. A tort ou à raison, il croit rencontrer là les vraies questions culturelles. Cette

tendance répond à un secret désir de 'savoir comme les autres' » (38). De la même façon, J. Ree souligne que « le mot 'philosophie' est connoté d'un certain prestige, même, et peut-être surtout, pour ceux qui n'en connaissent que le nom... » (397). De façon générale, la question de l'accès au champ intellectuel ou artistique, pose celle de leurs délimitations, de ce qui est reconnu et par qui, comme « intellectuel » ou « artistique ». Ainsi est-on conduit à étudier les luttes pour la reconnaissance, les représentations que se font les aspirants à la culture de ce qui est intellectuel et de ce qui ne l'est pas, des professions qui le sont et de celles qui ne le sont pas, etc. J.P. (Autodidacte, 38 ans, électromécanicien intérimaire, délégué C.F.D.T.) par exemple, distingue des « vrais » et des « faux » intellectuels, ceux qu'il côtoie et les « grands » :

« Tu vois, V. croit que je n'ai des relations qu'avec des intellos : intellos de mes fesses. Enfin, qu'ils se disent. Moi, je n'en connais pas beaucoup, enfin, des vrais. Des vrais, j'en connais pas bézef ! Pour moi, un intellectuel, c'est Barthes (40) ; je l'ai vu une fois qui discutait : c'est le mec qui parle des mots, tu vois le genre ? Pour moi, c'est un intellectuel pur. Sartre aussi, c'est un intellectuel pour moi. Ça, c'est des vrais intellos ! Je donne ces noms parce que je n'en connais pas d'autres. C'est des vrais de vrais ! Il y a pour moi l'intellectuel et puis celui qui se croit intellectuel et qui, malgré tout, est intellectuel parce qu'il réfléchit avec sa tête. Enfin, pour moi, le vrai intellectuel, c'est le mec... c'est presque inaccessible les mecs comme ça !... Sinon, tu vois que chez V., je côtoie que les machins, euh, que des éduc's ! ».

Anciens et nouveaux autodidactes

« Voir dans le rapport autodidacte à la culture et dans l'autodidacte lui-même des produits du système scolaire » (41) conduit enfin à distinguer différents styles d'autodidaxie engendrés par des états différents du système scolaire, c'est-à-dire à rechercher dans les transformations du système d'enseignement le principe des changements d'aspirations et de pratiques entre « anciens » et « nouveaux » autodidactes, entre autodidactes « d'ancien style » et autodidactes « nouveau style ». On pourrait ainsi distinguer des générations d'autodidactes que séparerait un ensemble de réformes du système d'enseignement. A un état antérieur du système scolaire caractérisé par une exclusion massive, précoce, brutale des jeunes issus des classes populaires et par une séparation nette et hiérarchisée entre enseignement général et enseignement professionnel, correspondraient les autodidactes « d'ancien style ». A un état plus récent, caractérisé par l'intensification de l'utilisation du système scolaire, par un maintien prolongé dans le système scolaire et par le « brouillage des filières », correspondraient les autodidactes « nouveau style ». L'exclusion brutale et précoce du système scolaire porterait les autodidactes « d'ancien style » à la révérence à l'égard de la

culture dominante, à suivre les voies les plus orthodoxes d'apprentissage et de rattrapage scolaire, à tenter de se réinscrire en tel ou tel point du cursus scolaire « normal » et, hors du domaine scolaire, à l'acquisition de savoirs reconnus, « académiques » etc. A l'inverse, les « nouveaux autodidactes » qui ont fréquenté plus longtemps le système scolaire entretiendraient, à la suite d'« une fréquentation mal récompensée » un rapport « affranchi et désabusé, familier et désenchanté » avec la culture légitime, qui les conduirait à rechercher leur « salut culturel » dans « des domaines abandonnés ou dédaigné par l'univers scolaire », constitutifs de la « contre-culture » (42). Ainsi pourrait-on opposer une « bonne volonté culturelle scolaire » et une « bonne volonté culturelle extra ou anti-scolaire », une « bonne volonté culturelle » et une « bonne volonté contre-culturelle ».

Mais cette opposition inscrite dans les transformations du système scolaire n'implique pas pour autant la disparition des autodidactes d'« ancien style ». Il faudrait analyser les effets des procédures d'orientation, de relégation (et leur capacité d'emporter l'adhésion des agents à leur orientation-relégation) sur les différentes formes d'autodidaxie. Tout porte à croire que les deux styles d'autodidactes coexistent aujourd'hui. Certains, orientés « contre leur gré » dans les filières du technique court manifestent encore aujourd'hui un « goût » pour la culture scolaire. D'autres qui se sont maintenus dans le système scolaire jusqu'au « niveau bac », aspirent plutôt à un « art de vivre contre-culturel » (43). Il faudrait aussi analyser les effets des diverses institutions « d'aide sociale » sur les agents pris en charge. En particulier, on pourrait se demander si les « nouveaux » professionnels du travail social ne sont pas au principe de la conversion de « déviants » à l'autodidaxie « d'ancien style » ou à l'autodidaxie « nouveau style », selon que « le traitement de la déviance » prend la forme d'une orientation « réaliste » vers le rattrapage scolaire dans une perspective d'insertion professionnelle ou celle de l'incultation de « dispositions créatives » dans une perspective « d'épanouissement personnel ».

On peut enfin opposer « anciens » et « nouveaux » autodidactes d'un point de vue « politico-éthique » : on est alors renvoyé aux débats sur « l'éducation du peuple » et sur les rapports entre les intellectuels et le monde ouvrier. R. Hoggart, par exemple, oppose les anciens autodidactes dont « l'aventure culturelle » restait selon lui une aventure collective et les nouveaux autodidactes, solitaires, coupés du peuple et pour lesquels l'accès à la culture ne serait qu'une aventure individuelle : « Il lui reste le sérieux qu'il met à se cultiver, mais sans l'énergie et la passion froide des autodidactes d'il y a cinquante ans qui bûchaient les cours du soir de l'Institut polytechnique et lisaient Shaw et Welles. L'utopie populaire de la maîtrise du monde par la conquête de la culture qui faisait naguère de l'autodidaxie une passionnante aventure intellectuelle a presque disparu chez l'autodidacte du XX^e siècle qui lit

surtout les écrits de jeunesse de Huxley et parfois Kafka. C'est aujourd'hui un homme triste et solitaire, qui a bien de la peine à communiquer même avec les autodidactes, ses frères (...). Toute sa formation et son expérience sociale en font un velléitaire, porté à éluder verbeusement les engagements véritables (...). La minorité cultivée manifestait au siècle dernier une tendance à rester soudée à sa classe d'origine qui s'atténue très rapidement aujourd'hui » (44). Et s'il en est ainsi, c'est, selon R. Hoggart parce que « les classes populaires perdent aujourd'hui systématiquement les sujets les plus portés à se cultiver, ceux-là même qui, il y a un demi-siècle quittaient l'école à treize ans et fournissaient à ces classes une minorité active militant en son sein. L'influence combinée de l'industrie culturelle et de l'écramage intellectuel des classes populaires par le système d'éducation tend ainsi, non pas à nous conduire vers une idyllique 'société sans classes', mais à nous faire passer de la société de classes à une société de castes, peut-être plus rigide et mieux défendue que l'ancienne » (45). Le recueil de témoignages d'« anciens » et de « nouveaux » autodidactes, l'analyse de la genèse de leurs trajectoires et du sens de leurs pratiques conduiraient peut-être à nuancer des oppositions fondées sur des représentations globalisantes (hagiographiques pour le passé et stigmatisantes pour le présent) des milieux populaires, du mouvement ouvrier et de ses « élites cultivées », et à analyser les effets de la promotion culturelle d'autodidactes issus des classes populaires sur les rapports qu'ils entretenaient ou entretiennent avec leur classe d'origine et leur classe « d'aspiration » ou « d'accueil ».

Claude Fossé-Poliak

Chargée de recherches
CNRS

NOTES

(1) Sur la notion de « culture libre », cf. P. BOURDIEU et J.C. PASSERON, *Les héritiers*, Paris, Ed. de Minuit, 1964, pp.30-34 et P. BOURDIEU, *La distinction*, Paris, Ed. de Minuit, 1979, p.22.

(2) L'expression est empruntée à R. HOGGART, *La culture du pauvre*. Paris, Ed. de Minuit, 1970, pp.362-376.

(3) Sur ce sujet, cf. J.P. TERRAIL, « De quelques histoires de transfuges », *Cahiers du L.A.S.A.*, N° 2, 1984.

(4) Cf. P. BOURDIEU, *La distinction*, op. cit. pp.91-93.

(5) La prolongation de la scolarité obligatoire qui implique la généralisation d'une certaine familiarité avec la culture scolaire, tend sans doute à rapprocher — au moins par certains traits — boursiers et autodidactes.

(6) Dans certains cas, le verdict familial s'oppose et s'impose au verdict scolaire : « J'étais un petit doué à l'école, mais mon père, lui, il m'a fait prendre la musette » (J.P., autodidacte, 38 ans, électromécanicien intérimaire, délégué C.F.D.T.).

- (7) Les passages en majuscules correspondent à de brusques augmentations de l'intensité sonore du récit.
- (8) Claude ROY in *Libération*, critique de B. CACERES, *La rencontre des hommes*, Paris, Ed. du Seuil, 1950.
- (9) J. LONDON, *Martin Eden*, Paris, 10/18, 1983, pp.79-80.
- (10) *ibid.*, pp.28-29.
- (11) Cf. R. HOGGART, *La culture du pauvre*, op. cit., p.348 : « Les 'déclassés par le haut' ne sont pas tous des névrosés, mais tous connaissent une expérience de l'anxiété qui peut, pour quelques-uns, conduire au déséquilibre pathologique ». et L. BOLTANSKI, *Les cadres*, Paris, Ed. de Minuit, 1982, p.456, « Sans doute pourrait-on montrer qu'il existe une pathologie de la promotion et de la chute (...) ».
- (12) Cf. R. HOGGART, *La culture du pauvre*, op.cit., ch. 10, pp.345-376.
- (13) Cf. P. BOURDIEU, *La distinction*, op.cit., pp.145-185.
- (14) F. PELLOUTIER cit. in. J. JULLIARD, *Fernand Pelloutier et les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Le Seuil, 1971, p.497.
- (15) Cit. in E. PLENEL, *La République inachevée. L'Etat et l'école en France*. Paris, Payot, 1985, p.42. [La Chalotais préconisa un système d'enseignement loué par Voltaire. *Essai d'éducation nationale* (1763)].
- (16) *Ibid.* p.42.
- (17) *Ibid.* p.106. [FOURCROY, chimiste et homme politique, membre suppléant à la Convention. Directeur de l'Instruction publique, réorganisa lycées et collèges].
- (18) *Ibid.* p.108. [F. BUISSON, Inspecteur Général puis Directeur de l'enseignement primaire (1879) ; principal collaborateur de J. FERRY dans l'élaboration des lois qui fondèrent l'enseignement primaire public].
- (19) in G. DUVEAU, *La pensée ouvrière sur l'Éducation pendant la Seconde République et le Second Empire*. Paris, Donat Montchrestien Ed., 1947, p.27.
- (20) in M. MARTINET, *Culture prolétarienne*, Paris, Ed. F. Maspéro, 1976, p.150.
- (21) in E. PLENEL, *La république inachevée*, op. cit. p.15.
- (22) *ibi.* p.165. [Félix PECAUT, théologien protestant et pédagogue chargé en 1879 par J. FERRY d'organiser l'École Normale Supérieure de Fontenay-aux-Roses, qu'il dirigea jusqu'en 1895, en même temps qu'il organisait l'enseignement primaire (*L'éducation publique et la vie nationale*) (1897)].
- (23) in C. GRIGNON, *L'ordre des choses, les fonctions de l'enseignement technique*, Paris, Les Ed. de Minuit, 1971, p.205.
- (24) in J. MICHELET, Préface du *Peuple*, cité par J. GUEHENNO, in *L'Évangile éternel, Étude sur Michelet*, Paris, Grasset, 1927.
- (25) Cf. J.W. MAKHAISKI, *Le socialisme des intellectuels*, Le Seuil, 1979, p.21.
- (26) cf. *Vive la Révolution*, Supplément n° 6, Document Politique n° 1.
- (27) in *La Fraternité*, mai 1845, cité par G. DUVEAU, op.cit.
- (28) cit. in S. WOLIKOW, « Le mouvement ouvrier et les problèmes de l'éducation », *L'école et la nation*, N° 200, 1971.
- (29) « Pour l'Éducation des masses », Conférences et études sous la direction de L. ZORETTI, VII, « Pour l'Éducation ouvrière », in *Publications de l'I.S.O.*
- (30) Cf. Cours de littérature et d'art. Introduction générale au cours. *Publications de l'I.S.O.*, II, Cours de l'I.S.O., 1932-33.
- (31) A. THIERRY, *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Librairie du Travail, 1923.
- (32) in J. LONDON, *Martin Eden*, op.cit. pp.28 et 40.
- (33) in J. GUEHENNO, *L'évangile éternel*, op.cit., pp.220-221.
- (34) M. MARTINET cit. in H. POULAILLE, *Nouvel âge littéraire*, Paris, Plein Chant, 1986, pp.47-48.
- (35) Cf. C. GRIGNON, *L'ordre des choses*, op.cit.
- (36) Cf. C. GRIGNON, « L'art et le métier. École parallèle et petites bourgeoisie », *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 4, août 1976.
- (37) Cf. G. MAUGER et C. FOSSE-POLIAK, « Le style 'baba'. Fragments d'un travail inachevé sur une composante de l'espace des styles de vie des jeunes de milieu

populaires en France (1875-1980) », Communication au Colloque National de la Société d'Ethnologie Française, « Classes d'âge et société de jeunesse », 30-31 mai — 1^{er} juin 1985, Le Creusot.

(38) in B. CACERES, *Regards neufs sur les autodidactes*, Paris, Ed. du Seuil, Peuple et Culture, 1960, pp.13-14.

(39) J. REE, « La philosophie du peuple », in *Les sauvages dans la cité*, Seyssel, Ed. du Champ Vallon, 1985, pp.104-105.

(40) J.P. prononce « BARTESE » : cette prononciation incorrecte vaut peut-être d'être relevée, non pas, bien-sûr, parce qu'elle peut porter le clerc à rire d'une bévue archétypale d'autodidacte, mais par ce que ces bévues révèlent à l'analyse des traits propres à l'autodidaxie populaire : reconnaissance des valeurs de la culture dominante dont témoigne la connaissance des « grands noms », caractère « livresque » des connaissances dont témoignent les fautes de prononciation.

(41) in P. BOURDIEU, *La distinction*, op.cit. pp.377-381 et sur les autodidactes d'ancien style et les autodidactes nouveau style, cf. ibid. pp.91-93.

(42) ibid. pp.91-92.

(43) Cf. G. MAUGER et C. FOSSE-POLIAK, « Du gauchisme à la contre-culture (1965-1975) », *Contradictions*, Bruxelles, 1984, N° 38, pp.39-62 ; et « le style 'baba' », art.cit.

(44) in R. HOGGART, *La culture du pauvre*, op.cit., pp.360 et 393.

(45) ibid. p.393.

LA FIN DU SOCIO-CULTUREL ? par Jacques Ion

Erratum

Dans cet article de Jacques Ion paru dans le n° 56 des Cahiers de l'Animation page 64, il fallait lire, dans le premier intertitre : L'émergence du socio-culturel et la montée des couches moyennes **salariées**.

Formation permanente : cinq questions pour l'avenir

Roger Sue

EN France, la réflexion sur l'avenir n'a plus très bonne presse (1). Et pourtant, dans un contexte d'accélération du changement économique, social et culturel, une telle réflexion s'impose plus que jamais.

L'intérêt du travail prospectif a été reconnu dans le passé, à une époque où l'avenir était relativement prévisible, scandé par le « toujours plus » d'une croissance ininterrompue qui imposait son modèle de développement (2). On a ainsi pris l'habitude de confondre prospective et perspective, planification et prévision. Le jour où le « modèle » a connu la crise, les travaux de prospective, en perdant de leur crédit, ont disparu derrière la « gestion à vue ». Or, tout l'intérêt du travail prospectif nous semble au contraire commandé par l'incertitude face à l'avenir. Plus l'incertitude est grande et plus ce travail doit être significatif. Il ne s'agit évidemment pas d'un travail au pouvoir prédictif, mais plutôt d'un questionnement engendrant des hypothèses que l'on peut éventuellement modéliser par la technique des scénarios. Ce questionnement sur l'avenir est avant tout un questionnement du présent découvrant les marges de manœuvre et d'action possibles. Il s'oppose aux attitudes fatalistes aujourd'hui favorisées par la résurgence de l'idéologie libérale. Sociologie de la prévision et sociologie de l'action sont intimement liées (3).

— Le secteur de la formation, souvent défini comme « investissement pour l'avenir », est évidemment particulièrement concerné par les analyses prospectives. Quant on sait selon les experts du Commissariat Général au Plan, que deux emplois sur trois à cette date nous sont encore inconnus, on réalise *le pari* formidable que représente la formation aujourd'hui. Ce pari a deux composantes majeures : l'une concerne la capacité d'adaptation au monde futur, avec son cortège de nouvelles technologies et de nouveaux services, mais aussi la préparation au monde du non-travail. L'autre composante concerne le pouvoir d'influence décisif de la formation d'aujourd'hui pour façonner le visage du monde de demain. Ce qui suppose notamment une sélection d'objectifs et des choix éthiques. Est-on aujourd'hui suffisamment armé pour effectuer de manière réaliste et hors des grandes incantations cette dialectique du possible et du souhaitable ? A tout le moins, le support de la prospective nous paraît indispensable pour éclairer le plus possible ces choix.

Cela suppose, dès le départ, que nous nous écartions résolument des positions extrêmes et dogmatiques que l'on peut caricaturer de la manière suivante :

Première attitude, celle du repli sur les savoirs théoriques ; en résumé, cette théorie, prenant acte des mutations rapides et de la mouvance de l'environnement, limite l'action de formation « stricto-sensu » à l'acquisition de « langages », en particulier les nouveaux langages (informatique, images, etc.). Il a été fait suffisamment justice de ces théories formalistes pour ne pas y insister (4).

Deuxième attitude, à l'opposé, celle dérivant des théories de la non-directivité (Rogers), allant jusqu'à la « société sans école » (I. Illich), qui au nom de l'expérience personnelle, se défie de tout processus de formation institutionnalisé ou formalisé.

Ce courant recevrait — si l'on en croit le plus récent sondage à grande échelle en notre possession — un assez large écho dans l'opinion publique. En effet, 47 % des français estiment qu'en l'an 2000, leurs enfants auront le choix entre l'école traditionnelle et l'école à la maison avec l'ordinateur (5). Il s'agit là, à notre avis, d'une simple tendance à la reconnaissance de la diversité des processus de formation qu'on ne saurait confondre avec le courant de pensée mentionné.

Troisième attitude, celle qui fait de la formation permanente la panacée pour répondre aux évolutions du futur. Cette attitude, sous sa forme extrême tout du moins, permet précisément d'esquiver la question de ces évolutions et maintient le clivage qui nous paraît de plus en plus artificiel entre formation permanente et formation initiale.

Quatrième attitude, hélas hyperdominante, celle qui réduit la formation permanente à la seule formation professionnelle. Ne tenant pas compte de l'apport des sciences de l'éducation sur l'analyse du processus global d'acquisition des connaissances, et négligeant la question centrale du déplacement de la frontière entre travail et non-travail et l'enjeu représenté par la nouvelle répartition des temps sociaux.

Nous ne savons pas quelle serait la « bonne » attitude, au reste chacune des attitudes, que nous avons ici considérablement simplifiées, contient sa part de vérité. Nous savons seulement que l'attitude prospective doit se garder, le plus possible, des partis-pris pour questionner sinon de manière « innocente », du moins sous plusieurs angles et sans préjuger des réponses, la réalité de demain. C'est ce que l'on peut tenter de faire, sur la base de quelques acquis qui font à peu près consensus dans les analyses prospectives d'aujourd'hui. On peut en rappeler quelques traits fondamentaux directement impliqués par notre sujet. Ils concernent l'avenir du travail, du temps hors travail, ainsi que les évolutions dans le domaine propre de la formation. Nous nous arrêtons à quelques données fondamentales seulement qui peuvent servir de guide à la construction d'un questionnaire sur l'avenir de la formation permanente.

Parler de l'avenir du travail suppose que l'on situe l'horizon ou le terme sur lequel on raisonne. Il s'agit ici du moyen terme, soit la quinzaine d'années qui nous mène à l'aube du XXI^e siècle.

Face à cette échéance, les tendances lourdes convergent pour accroître *l'écart* entre la demande potentielle du travail, et les prévisions concernant l'offre de l'autre. Ceci résulte moins des effets de la « crise » que des simples projections démographiques (6) et des transformations structurelles de notre économie, inévitables à moyen terme. En conséquence, le travail va devenir un « produit » rare et de plus en plus convoité. Aujourd'hui, chacun, avec des nuances, s'accorde sur ce constat. Quelles en sont les incidences pour la formation ?

La formation, ou plus exactement la « course à la qualification » — ce qui est fort différent — est présentée comme la grande réponse faite au défi du travail. En oubliant un peu vite, *qu'à moyen terme, ce n'est pas la qualification qui crée l'emploi* ; à l'intérieur de cet horizon limité, le jeu sur le marché du travail est à somme nulle, et plus probablement à somme négative. Pour l'instant, la vertu première de la formation est de transformer les chômeurs en chômeurs en formation... Pourtant, selon les tableaux statistiques, la probabilité d'obtenir un emploi varie proportionnellement au niveau de formation atteint. Remarquons qu'en l'espèce, il s'agit avant tout du niveau atteint en formation initiale, le résultat étant différent si l'on s'en tient à la seule formation permanente, ce qui laisse supposer (en réalité c'est une confirmation) que cette dernière n'est pas encore parvenue au même niveau de crédibilité. Mais si les statistiques fournissent des données incontestables, on peut se demander si le niveau de formation est apprécié (seulement) comme critère d'adaptation à un emploi ou s'il ne joue pas (aussi) comme simple critère de sélection vers le haut avec une certaine indépendance par rapport à l'emploi considéré. Des enquêtes, encore trop partielles, effectuées auprès de Directions du Personnel des entreprises, tendent à montrer que face à l'afflux de candidats pour un même emploi, on donne la préférence au meilleur niveau de formation, même si le « surcroît » de qualification ne présente pas d'intérêt pour l'emploi en question. En conséquence, le niveau de formation est sans cesse tiré vers le haut sans que l'on puisse conclure à une meilleure efficacité du système. Un chiffre : en 1980, 20 % des titulaires d'un CAP étaient à la recherche d'un emploi contre 63 % en 1985.

On peut même parler d'une nouvelle dysfonction du système formation-emploi dans la mesure où la « surqualification » peut produire des effets pervers : manque d'intérêt, désaffectation, attitude de repli, etc.

Si la tendance confirmait cette hypothèse, il faudrait opposer au discours dominant sur le manque de qualification des jeunes par exemple, vrai dans certains cas, la réalité des très nombreuses situations de surqualification par rapport aux emplois proposés. Cette thèse est défendue

de manière encore plus radicale que certains (7) qui estiment que sur la plus grande masse des emplois, on risque d'assister à deux mouvements de sens contraire : une certaine déqualification des emplois, due notamment à l'introduction de procédures d'automatisation, face à un niveau de formation qui en moyenne continuera à progresser rapidement.

A la crise quantitative de travail, (nombre d'emplois disponibles), risquent donc de s'ajouter des crises portant sur le contenu même du travail et sur de nouvelles inadéquations, non plus en terme de qualifications proprement dites, mais entre niveau de formation et emplois proposés. Ceci est à l'évidence encore plus vrai si au lieu de raisonner dans le cadre étroit de la formation professionnelle, on prend en compte l'ensemble de la formation permanente, voire même l'ensemble des processus éducatifs (8) dont le travail sera loin d'épuiser toutes les potentialités.

— Aux prévisions sur le nombre d'emplois et sur l'adéquation du niveau de formation se greffent celles portant précisément sur les qualifications. Sur cette question plus précise, on ne s'étonnera pas que la prospective soit plus floue. En réalité, la prospective s'est plutôt exercée sur les secteurs d'activité dont on peut prévoir l'expansion (9) : biotechnologies, génétique, industries électroniques et informatiques sont les plus couramment cités. Mais on sait aussi que si ces secteurs sont « porteurs » d'avenir, ils seront très loin de représenter une part substantielle de l'emploi de demain. Surtout à l'horizon relativement rapproché dans lequel nous nous plaçons ; pour la très grande masse des emplois, la situation évoluera lentement, en raison de la rigidité du facteur humain (10) et les pesanteurs relatives au système de formation permanente notamment (11). Traduction probable, ou l'introduction des nouvelles technologies se fera à un rythme tenant compte de la *progressivité moyenne* des adaptations sur le terrain des qualifications — avec les risques de moindre compétitivité au plan international — ou elle se fera à « marche forcée » avec des risques accrus de déqualification.

Avec, pour conséquence, l'augmentation de chômage et/ou d'emplois précaires et déqualifiés. L'exemple des Etats-Unis devrait nous inciter à y réfléchir ; en effet sur les 5 millions d'emplois créés en moins de deux ans, plus des trois quarts représentent des emplois à très faible qualification, comparables à des formes d'emplois que l'on trouve dans les pays en voie de développement.

Si l'on raisonne à plus long terme, en s'écartant un peu du seul problème de qualification, il semble que la préparation à l'emploi du futur passera plus encore par l'acquisition de *qualités* que par de nouvelles qualifications au sens strict. Qualités personnelles et même psychologiques au sens des théories du capital humain, qui devront assurer une certaine polyvalence, des possibilités de mobilité et de conversion, une autonomie suffisante pour valoriser ces différents atouts, une aptitude à l'initiative et à la communication. Le poids donné à cette valorisation

personnelle repose certes sur la difficulté à prévoir les qualifications d'après-demain, mais plus encore sur l'idée qu'il sera de plus en plus difficile de dissocier formation et travail proprement dit. Et donc que préparer au travail, c'est préparer à la formation. Le travail ne sera plus un simple « ajustement » par rapport à une formation donnée. Du fait de la *recomposition* permanente de ses procédures (induite par les innovations), il exigera une *re-formation* (12) permanente. Deuxième raison ou (hypothèse) l'interactivité homme-machine sur le plan de la formation : la généralisation des « systèmes-experts » *produira* la qualification et la formation de ceux qui les utiliseront. « L'instruction » aux deux sens du mot, proviendra du système. Formation et travail seront intimement mêlés. Prendre la formation comme activité productive à part entière n'est que juste, si l'on en croit les économistes eux-mêmes pour qui la formation est le facteur *prépondérant* du développement et du progrès économique, ce qui sera plus vrai encore demain. Si l'on cherche au plan formel à isoler le temps de formation professionnelle au sens strict. On sait qu'il pourrait représenter entre 10 et 15 % du temps de travail dès 2005, soit 6 semaines par an en moyenne, soit l'équivalent du temps de congé à cette date...

L'accent mis sur les qualités et la valorisation personnelle fera d'ailleurs sans doute éclater la notion de qualification servant à établir des grilles fonctionnelles. Les classifications par groupes de qualification, telle la *grille Parodi-Croizat* (13) en seront bouleversées. On parlera plutôt de « zones de compétence » permettant d'intégrer des réseaux de qualifications qui se substitueront aux qualifications très normatives que nous connaissons aujourd'hui.

Une telle perspective donnerait tout son sens à la formation permanente. Moins par son futur caractère « permanent », ce qui n'est guère nouveau dans les prévisions, que par la prise en compte de toute ressource de formation pouvant développer des aptitudes personnelles. — Si la prospective s'est exercée à mettre en relation l'évolution de la formation et l'avenir du travail, elle reste curieusement muette sur les rapports entre la formation et les autres temps sociaux. Comme si la formation, qu'elle soit scolaire, extra-scolaire ou continue ne se concevait que par sa finalité professionnelle. Curieux silence, curieuse réduction aussi, puisque cette même prospective reste très prudente sur la nature des futurs emplois et sur la représentation même de ce qui sera considéré comme travail dans les prochaines décennies. Mieux, on nous annonce que le temps de travail devrait encore se réduire et perdre de son importance, quantitativement tout au moins. Dans cette perspective, deux questions centrales à notre avis restent trop peu souvent posées : sous quelle forme va s'effectuer cette réduction du temps de travail ? Va-t-on par exemple, continuer à accumuler le nombre de chômeurs ou permettre un rééquilibrage voire une restructuration des temps sociaux, dont le temps de formation peut constituer un aspect essentiel ?

Deuxième question, quelles utilisations vont être faites de ce temps hors travail et en quoi la formation peut-elle y préparer ?

Répondre à ces questions dépasserait le cadre de cet article ; prenons simplement acte du fait qu'à tous les âges de la vie, le temps hors travail (qu'il soit scolaire ou professionnel) sera dominant. Conséquence implicite, le centre de gravité du développement des sociétés avancées, y compris sous son aspect économique, va se déplacer vers le temps hors travail.

Le temps libéré par le travail au cœur du développement économique, voilà qui peut sembler paradoxal. Examinons rapidement quelques-unes de ses composantes.

Le temps hors travail est d'abord un temps de consommation ; l'afflux des biens et de services nouveaux réclame sans cesse un temps élargi pour ne pas simplement « consommer », mais aussi profiter plus pleinement des possibilités qu'ils offrent.

Deuxième composante, l'évolution de la demande sociale. La part des dépenses consacrée au loisir ne cesse d'augmenter dans le budget des ménages ; d'ici le XXI^e siècle, ce poste budgétaire connaîtra l'évolution la plus forte soit 4,5 % par an et placera, selon l'Insee (14), les dépenses de loisir juste après les dépenses de santé.

Côté « offre », et c'est une conséquence, les prévisions s'accordent toutes pour accorder aux « industries » du loisir le plus fort taux d'expansion dans les années à venir. Industries touristiques, culturelles, de la communication, du sport, des parcs de loisir, etc... On peut percevoir un symbole de mutation de société dans la création récente d'un parc de loisir sur les décombres de la sidérurgie en Lorraine. Dans ce sens, il n'est sans doute pas exagéré de parler d'une nouvelle « économie du temps libre » qui pourrait, pour partie tout au moins, répondre aux problèmes d'emplois de demain. En effet ces « industries » sont fortement créatrices d'emplois et réclament de l'autre côté beaucoup de temps libre pour pouvoir fonctionner. A condition toutefois que soient très fortement renforcées des filières de formation correspondant à ces futurs emplois. Il est surprenant de constater que les *métiers du loisir* soient encore si mal préparés, voire même dévalorisés, ou considérés comme relevant du seul secteur social (!). D'autant que ces métiers recouvrent une large gamme d'activités (gestion, animation, bureau d'études...) dont on fait peu de cas pour l'instant (15). Après l'invasion d'images nous venant des Etats-Unis, on assiste aujourd'hui à la prolifération des filiales américaines chargées d'équiper la France en parcs de loisir (!).

Troisième composante, le développement des activités domestiques. L'augmentation du temps libéré par le travail va donner plus de poids aux activités à domicile — déjà par homologie avec la productique de l'entreprise, on parle de « privatique » de la maison — et d'importance au logement. Toutes les études (Crédoc 84-85) confirment ce mouvement qui se vérifie également par la préférence pour l'habitat pavillo-

naire ou semi-collectif, par l'augmentation rapide de la proportion de propriétaires, par la mobilité résidentielle (urbain) qui n'est motivée que dans 20 % des cas par des contraintes professionnelles. Ce « retour » au foyer converge aussi avec la priorité accordée aux valeurs familiales (16) en dépit même des bouleversements qu'elles traversent et des modifications dans la composition même de la famille. Toutes activités confondues (cuisine, ménage, entretien de la maison, etc.) l'Insee (17) estime qu'elles représentent entre 35 et 50 % du PNB, et cette valeur ajoutée à l'économie va augmenter avec le temps libéré.

Quatrième composante, le développement de l'autoproduction qui peut être considéré, à bien des égards, comme un prolongement des activités domestiques. Il n'existe pas de chiffre synthétique donnant un ordre de grandeur de ce que représentent les activités autoproductives en terme économique.

On sait seulement qu'elles varient positivement en fonction du taux de croissance et en fonction du temps inoccupé (chômage) et du temps libéré. Nous sommes donc, et serons plus encore demain, dans une phase particulièrement propice à l'essor de ces activités qui vont des petits travaux chez soi ou dans son jardin, jusqu'à l'autoproduction extensive, construire sa maison ou procéder à des échanges de service parfois très sophistiqués et très professionnalisés. Ici encore, la diffusion de micro-technologies très performantes alliées à une augmentation du temps libéré va créer un secteur d'(auto)-production dont la valeur ajoutée pourrait être sensiblement égale au secteur de production officiel. Le schéma d'émergence de « silicon Valley » est d'ailleurs parti d'une autoproduction « ludique », puis par extension de services rendus à des cercles de plus en plus larges, s'est opérée la transformation en une véritable industrie. Il est remarquable de constater que dans les budgets-temps, les pratiques autoproductives ont marqué la plus forte progression, après la télévision, dans l'utilisation du temps libéré. Une très importante et très récente étude du BIPE (1985) indique d'ailleurs que la propension à l'autoproduction est très forte (cf. tableau). De plus, cette autoproduction est devenue une source majeure de la formation volontaire comme nous avons essayé de le montrer ailleurs (18). A l'évidence, la complexité grandissante des techniques utilisées nécessite un approfondissement de l'autoformation qui débouche bien souvent sur des *réseaux de formation réciproque*, ouvrant eux-mêmes la voie à des formations plus institutionnalisées (hétéroformation) ou/et à des interventions de formateurs-animateurs. Cette prospective limitée à « l'économie du temps libre » pourra sembler extrêmement réductrice. Mais nous avons voulu rester dans le cadre de l'analyse de la prospective « officielle » qui reste bien évidemment centrée sur « l'économique ». Dans le même temps, comment ne pas voir qu'il ne s'agit plus de l'économie au sens traditionnel, mais plutôt d'une économie pris dans son sens premier, c'est-à-dire comme *procès global de production de la société par elle-même*,

LES STRATÉGIES « AUTOPRODUCTION »

	Fait déjà	Fera certainement	Fera peut-être	Ne fera pas	Ne sait pas
ALIMENTATION					
Acheter moins de produits tout-prêts, faire plus de cuisine soi-même.	81,5	2,6	5,0	9,2	1,7
Jardiner et cultiver des fruits et légumes.	40,4	4,1	6,2	46,7	2,6
Acheter des produits au moment où ils sont moins chers et les congeler ou faire des conserves.	39,9	5,3	11,2	42,1	1,5
HABILLEMENT					
Confectionner soi-même une partie des vêtements, tricoter, coudre.	42,2	2,6	7,9	45,2	2,1
SORTIES*					
S'équiper pour organiser des loisirs à domicile comme, par exemple, acheter ou louer un magnétoscope.	11,6	5,9	16,6	61,8	4,1
Avoir plus de loisirs en famille ou avec des amis pour sortir moins souvent.	56,6	8,0	11,6	20,9	2,9
MEUBLES					
Acheter des meubles kit, des éléments à monter ou fabriquer soi-même.	23,1	5,3	10,5	57,9	3,2
REVÊTEMENT DE SOLS ET MURS					
Faire soi-même les travaux, peinture, pose de papiers, moquettes.	72,9	5,8	4,4	15,8	1,1
LOGEMENT					
Etre prêt à effectuer soi-même une partie des travaux.	62,2	12,2	5,9	17,4	2,3
AUTOMOBILE*					
Assurer soi-même une plus grande partie de l'entretien.	54,1	5,5	6,0	29,2	5,2

*Sous échantillon

Source : BIPE Avril 1986.

s'élargissant à l'ensemble des sphères sociales et culturelles. Comment ne pas voir que ces nouvelles « économies » (re)naissantes (familiale, autoproductive, sociale, culturelle, ludique) ne répondent plus à un modèle unique institutionnalisé et figé dans un seul mode de production à travers un travail-emploi normalisé et codifié dans les règles précises. Ce sont au contraire les pratiques quotidiennes dans le temps libéré avec les nouvelles valeurs qui s'y rattachent et les nouvelles modalités de gestion du temps qui sont en train de montrer les voies d'un nouveau développement, ou si l'on préfère, d'une nouvelle « économie » telle que nous venons de la définir. Ainsi, la nouvelle prospective « économique » est-elle nécessairement une prospective sociale ou sociétale.

On aurait pu à l'inverse partir de la prospective sociale, notamment celle de l'évolution des modes de vie (pratiques et représentations), problématique qui nous est plus familière, pour retrouver le sens probable du développement et de cette nouvelle économie. Il nous a paru indispensable de nous fonder sur des données avancées par la science prospective elle-même. Enfin, comme ne pas voir que cette évolution et cette transformation dans la relation de « l'économique » au « social » aura de profondes incidences sur la formation. Constamment tirée vers l'économique qui lui donne, pour la plus grande part, sa crédibilité, ses institutions et ses valeurs, la formation est en train d'ouvrir *de nouveaux domaines de reconnaissance* fondamentaux pour l'avenir du développement. Elle est elle-même le principal facteur de ce développement. A ce titre, elle est au cœur de ce débat et c'est pourquoi il convient de lui adresser un « questionnaire pour l'avenir ».

Première question : Quelle sera la place et l'influence de l'éco-formation dans l'ensemble de la formation permanente ?

La notion d'éco-formation a été définie par G. Pineau, il s'agit des ensembles et systèmes constituant l'environnement culturel, susceptibles d'être des sources de formation-information pour l'individu. L'éco-formation est donc à distinguer de l'hétéroformation (processus formalisé et institutionnalisé) et de l'autoformation (processus conscient, volontaire, méthodique et systématique de formation de soi-même). On peut bien sûr discuter de la pertinence conceptuelle de cette notion, dans le sens où toute formation suppose un sujet actif, un objet précis et construit, des méthodes adaptées et formalisées. L'éco-formation est seulement *susceptible* d'être une source de formation. Il n'empêche que cette question-débat révèle l'importance croissante prise par l'éco-formation.

Cette notion rejoint les travaux d'A. Moles (19) analysant l'influence de l'environnement culturel essentiellement par l'intermédiaire des problèmes de communication et du système médiatique. Analyse qui le conduit à la notion, maintes fois reprises, de « culture mosaïque ».

On a beaucoup commenté les aspects négatifs, voire destructurants de cette culture « au rabais ». Elle n'en demeure pas moins une forme de culture sur laquelle il faut bien compter étant donné son emprise sur le temps de vie et dans les consciences. Ces travaux s'inspirent eux-mêmes de l'œuvre de M. Mac Luhan qui anticipe (sans que la réalité lui ait donné raison jusqu'à présent) sur une révolution culturelle, moins du point de vue des contenus culturels, que du point de vue du mode d'appréhension et de diffusion de cette culture, qui remettrait en cause le mode d'apprentissage et de connaissance de la réalité. M. Mac Luhan, on le sait, a été jusqu'à tenter de définir un nouveau statut de la rationalité et de la causalité qui se substituerait à la rationalité linéaire cartésienne ou plus exactement « gutenbergienne » (20).

Ce débat traverse depuis longtemps le milieu de la formation, du côté de la recherche, ou du côté des praticiens et formateurs eux-mêmes qui sont quotidiennement confrontés non seulement à des cultures différentes, mais à des modes de rationalité concurrents dont ils ne détiennent pas forcément toutes les clés.

La vraie question pour l'avenir est de savoir pourquoi ce débat sur l'éco-formation risque de devenir encore plus central dans l'ensemble des questions sur les processus éducatifs ?

Il y a tout d'abord des facteurs objectifs très propices au développement rapide de l'éco-formation. Selon la prospective générale que nous avons esquissée, le temps libéré continuera sa progression ; parallèlement les technologies à base d'information ne vont cesser de se diffuser ; le système médiatique lui-même va multiplier les sources d'information extérieure ; enfin les industries « culturelles » au sens large vont occuper une place essentielle dans un avenir proche. Le développement potentiel de l'éco-formation est donc à rapprocher de ce que l'on a appelé la « révolution de l'information » dont nous proposons les trois caractéristiques suivantes : énergie/instantanéité, moyens de communication/information, temps/exposition.

Ces facteurs objectifs sont connus et il n'est pas utile d'y insister. Ajoutons cependant que nous ne parlons que des sources d'information *apparentes*. Pour mieux « coller » avec la définition de l'éco-formation comme environnement culturel, il faudrait élargir les sources d'information à l'ensemble des signes et symboles produits par l'environnement social. Comme l'a dit J. Kristeva, notre univers se peuple de signes qui véhiculent des informations de plus en plus complexes. En réalité, c'est d'une véritable sémiologie de l'éco-formation dont nous aurions besoin. Dans la pratique, les animateurs de formation permanente tout comme les enseignants tentent toujours de partir de ces sources d'éco-formation pour construire leur objet de formation proprement dit. Toute la question étant d'opérer le passage de ces savoirs issus de l'éco-formation, au mode de connaissance proprement dit, à la formation. tant que telle, ce qui suppose à chaque fois une véritable

épistémologie de la formation, particulièrement indispensable pour la formation permanente qui travaille beaucoup sur les bases de l'éco-formation.

Cette question est évidemment centrale pour l'avenir, car l'éco-formation ne prend son sens, et n'est *littéralement* éco-formation, que si elle est complétée par un processus de formation. Il faut que « *le bruit* » devienne « *musique* ». En conséquence, la question affinée revient à savoir comment, dans une société dominée par les multiples sources d'éco-formation, les articuler avec la formation proprement dite (hétéroformation ou autoformation) (21) sur le triple plan de l'épistémologie, des procédures et des structures.

Nous ne discuterons ici que du plan épistémologique ; sur ce plan, les questions complémentaires sont multiples, retenons les principales. Première question, la plus difficile sans doute, sur quels types et sur quelles sources d'éco-formation conviendra-t-il de travailler ? Ou, si l'on préfère, comment vont s'effectuer les mécanismes de *reconnaissance* des sources d'éco-formation et surtout comment le système institutionnalisé va produire cette reconnaissance ? Empruntons un exemple à l'école : il y a quelques années, la B.D. en était violemment proscrite, elle sert aujourd'hui souvent de support pédagogique aux enseignants.

Pour la formation permanente, cette question est encore plus urgente car elle ne peut que partir des savoirs et pratiques vécus. Encore faut-il les connaître ! Les cas d'échec en formation permanente s'analysent très souvent à partir des inadéquations entre les sources possibles d'éco-formation et l'objet de la formation lui-même. C'est sur cet écart présent, et surtout à venir, qu'il convient de s'interroger en amont et en aval. En amont du côté des pratiques réelles, de la culture vécue et des aspirations qui peuvent en découler ou s'y rattacher en terme de formation ; ceci nous renvoie à une *analyse fine des modes de vie* et à une prospective des besoins en formation, qu'elle soit professionnelle ou permanente au sens large. En aval et c'est aussi le travail des formateurs, la construction de l'objet de formation (épistémologie) doit permettre la mise en relation des savoirs à des « corpus » de connaissance déjà constitués. C'est dans cet équilibre instable que s'inscrit l'acte de formation. On voit bien que cet équilibre va être encore plus difficile à trouver par le formateur, en raison de la multiplication des sources d'éco-formation, mais aussi en fonction de l'augmentation et de la diversification des savoirs pratiques qui se développent beaucoup plus vite que la formalisation (ou la théorisation) qui peut en être faite sur le plan de la formation. C'est une des raisons pour lesquelles on assiste aujourd'hui, et on peut craindre pire pour l'avenir, à la multiplication des « formations sauvages », voire même à l'éclosion d'écoles parallèles.

Si cette question est difficile à traiter, c'est qu'elle renvoie en définitive au problème des *valeurs*. Toute formation repose sur un système de valeurs explicite et implicite. Ce système de valeurs, de reconnais-

sance et d'évaluations normatives a toujours des difficultés à intégrer des acquis qui par définition ne fonctionnent pas sur la même logique (22).

Il y a donc une tension continuelle et un affrontement entre systèmes de valeur, très perceptible dans la formation permanente. Cet affrontement risque d'être encore plus dur avec le développement des sources d'éco-formation. Mais c'est en même temps une possibilité exceptionnelle d'évolution pour le système de formation dans son ensemble.

Deuxième question complémentaire dans le cadre de l'épistémologie de la formation permanente : si l'on reconnaît la place croissante de l'éco-formation dans le processus global de la formation permanente, comment en mesurer l'influence, comment en saisir les effets ?

Chacun s'accorde pour reconnaître l'influence, que l'on dit parfois déterminante, des grandes composantes de l'éco-formation, comme les pratiques de loisir ou le système d'information par exemple. Mais de quelle influence précise s'agit-il ? La sociologie de l'information (F. Balle) a tenté d'évaluer les effets des grands moyens de communication de masse, notamment sur les comportements électoraux ou sur les comportements face à la violence. Les résultats restent incertains ; les effets dépendent des différents « filtres » (gatekeepers) comme le groupe familial ou les leader d'opinion sans qu'il ne soit réellement possible de mesurer l'effet propre au média lui-même. Outre le problème posé par l'interaction des multiples sources d'influence la grande difficulté est de trouver les critères de mesure de cette influence et les moyens de les quantifier.

Trop souvent le cadre de référence de ces critères se borne à une mesure des connaissances enregistrées (effet de mémorisation) et aux possibilités de restitution. Cette logique empruntée au système scolaire est insuffisante pour saisir les effets propres aux médias par exemple, ou pour déterminer les influences en profondeur de certaines pratiques de loisir.

En réalité, il faudrait pouvoir construire une *critériologie* adéquate pour chaque source d'éco-formation retenue comme objet d'étude. Ces différentes critériologies permettraient alors au système de formation lui-même d'améliorer grandement son efficacité. Notamment, en déterminant ce qui permet aux différents savoirs issus de l'éco-formation d'être cumulatifs et d'agir en synergie, de faciliter une structuration de ces différents savoirs pour accéder à la connaissance proprement dite, de provoquer une pratique théorique ou plus simplement une réflexion active du sujet sur ses propres savoirs.

Deuxième question : Comment prévoir la demande de formation pour l'avenir ?

Sur une si large question, il ne s'agit même pas d'ébaucher des éléments de réponse, mais seulement d'attirer l'attention sur la nécessité d'une analyse prévisionnelle et sur l'importance de quelques variables.

Nous laisserons de côté pour l'instant le champ professionnel dans la formation permanente.

Nous laisserons aussi de côté les simples projections de tendance à partir d'une situation supposée connue. Car précisément nous ne connaissons pas cette situation ; il n'existe pas de chiffres réellement fiables sur la formation permanente dans la mesure où nous incluons les processus informels de formation (23). De plus, à la lumière de l'évolution des modes de vie (24), le temps social de formation permanente (incluant l'autoformation) pourrait très fortement progresser en corrélation avec le temps libéré.

Nous retiendrons trois facteurs qui pourraient contribuer à caractériser la demande future. Premier facteur, le développement et la diversification des pratiques de loisir sur lesquels il est inutile d'insister. Remarquons cependant qu'après la télévision, les « loisirs pratiques », comme nous l'indiquions, sont ceux qui ont subi la plus forte progression. Or ces loisirs, proches de l'autoproduction, sont ceux qui font le plus appel à des savoir-faire, à des techniques souvent sophistiquées et qui réclament tôt ou tard une (auto)-formation. Deuxième facteur, l'attraction très prononcée, surtout chez les jeunes, pour les nouvelles technologies (microtechnologies). Ce « courant technologique » devrait s'accroître sous le triple effet de la démographie, de l'innovation technologique et surtout de la miniaturisation, voire la personnalisation de ces technologies (25).

D'une manière générale, il faudrait faire l'analyse de la « complexification » du quotidien exigeant de nouveaux savoirs pour mener une vie « normale ». On en trouve un indice dans la multiplication des stages et initiations pour « gérer le quotidien » (économie familiale, entretien et réparation des « objets du quotidien », savoir médical, etc.). A l'opposé, on en trouve un indice négatif dans la constance (voire même la progression) de l'illétrisme en France, en raison de l'élévation du niveau minimal des connaissances indispensables à la compréhension de son environnement.

Troisième facteur, ce que nous appellerons l'inversion de l'offre et de la demande dans le secteur de la formation permanente. Auparavant, l'offre était en grande partie pré-organisée et canalisée par l'intermédiaire de grands organismes (associations, mutuelles, syndicats, institutions publiques) qui proposaient des cycles de formation relativement standardisés. De plus ces organismes « recrutaient » leurs volontaires par l'intermédiaire du lieu de travail. Aujourd'hui, et sans doute plus encore demain, la situation est très différente ; la demande est beaucoup plus *informelle, hétérogène et spécifique*, à la limite c'est elle qui crée l'offre et favorise l'émergence de petits organismes de formation ou la déconcentration des grandes structures. Comme nous le disions plus haut, la demande en se renouvelant rapidement, a tendance à aller plus vite que l'offre, ce qui va poser un sérieux problème au système de la formation permanente.

Dès lors une question complémentaire pourrait être de savoir comment favoriser l'émergence de la demande de formation permanente et « subsidiairement » de savoir si cela sera souhaité ?

Cette question est centrale à notre avis, car le développement et surtout la diversification des pratiques de loisir offrent une chance historique d'accession à la formation permanente à ceux qui en étaient exclus. En effet, à cette diversification correspond une diffusion de modèles culturels variés tendant à relativiser le poids du modèle culturel dominant (« Culture cultivée » M. de Certeau) (26).

On peut même parler, au travers de l'observation des pratiques de loisir actuelles, de la valorisation et de l'utilisation d'aspects propre à la culture populaire, notamment dans la réhabilitation des savoir-faire des techniques artisanales souvent renforcées par leur mariage avec la technologie moderne. Dans cet esprit, P. Belleville (à l'instar de R. Hoggarth in « La culture du pauvre ») a bien montré comment les réseaux de socialisation propres à la culture ouvrière pouvaient être caractéristiques du mode de diffusion de certaines pratiques culturelles de loisir.

Il nous apparaît également que l'ensemble du mouvement tournant autour du « localisme » est une source importante d'accès à la formation permanente. A la fois par son enracinement dans les traditions populaires, mais aussi parce qu'il reçoit souvent une aide substantielle des municipalités cherchant à valoriser leur identité culturelle propre.

Une autre voie d'accès qui nous paraît importante aujourd'hui car elle correspond à une prise de conscience des parents face à leur rôle éducatif (cf. supra) est celle de la formation au « métier » de parents. Cette formation, dont certaines écoles prennent l'initiative, présente un triple intérêt : un effet bénéfique sur le milieu familial, un effet cumulatif de désir de formation de la part des parents, une démythification de l'école et des préventions d'ordre culturel qui s'y rattachent. Toutes ces voies d'accès, et il en existe bien d'autres que nous ne pouvons mentionner, supposent l'existence d'agents de liaison, ceux qui par leur propre savoir (épistémologie) peuvent faire le lien entre l'éco-formation et la formation permanente proprement dite. Ces nouveaux formateurs, qui tendent de plus en plus à être des animateurs, sont une clé essentielle dans ce développement à condition qu'eux-mêmes suivent une formation appropriée. Dès 1972, Le Thanh Khoï avait bien perçu cet enjeu et le nouveau profil de ces formateurs-animateurs (27). Reste à savoir s'il existera une volonté politique pour promouvoir les hommes et les structures associatives.

Même si l'on raisonne dans le cadre très étroit de l'économisme à court terme qui semble présider à ces décisions, il y a là un triple non sens. On ne peut à la fois tenir un discours sur l'urgence de la formation, en particulier pour ceux qui sont les plus démunis de qualifications, et dans le même temps réduire les voies d'accès privilégiées pour

ces mêmes catégories. La formation est une démarche et un processus qui opère de manière cumulative ; elle est (ou devrait être) selon la belle expression de J. Dumazedier « un entraînement le plus efficace possible du désir » qui se répercute sur l'ensemble des formes d'apprentissage, y compris professionnelles. On ne peut pas plus tenir un discours sur les industries culturelles comme axe déterminant du développement et de la croissance, et dans le même temps ne pas donner les moyens de ce développement, en refusant une politique éducative qui leur permettrait une plus large diffusion. Enfin comment oublier que la formation, et plus largement l'acte éducatif, concerne au moins autant les temps sociaux hors travail que le travail lui-même. A fortiori, si l'on considère que ces temps sociaux sont littéralement « producteurs » des conditions du développement, y compris au plan économique. Le sacrifice du long terme, dans une société qui ne réfléchit pas et ne prévoit pas son avenir, n'a jamais été une solution.

Troisième question : Quels seront les rapports entre la formation professionnelle et la formation permanente ?

Dans le sens commun, dans l'opinion publique et même chez certains spécialistes de la formation, on observe aujourd'hui une grande confusion entre formation professionnelle et formation permanente. Cette confusion provient généralement de la réduction de la formation permanente au seul champ professionnel. Cette réduction a notamment des origines institutionnelles (modalités d'application restrictives de la loi de 1971 et du congé-formation) et conjoncturelles avec la polarisation actuelle sur la priorité à l'emploi. Plus grave, cette conception est en train de s'infiltrer dans les milieux qui, jusqu'à présent, étaient les meilleurs défenseurs d'une formation permanente au sens large, c'est-à-dire au vrai sens du mot. Certes, les préoccupations budgétaires ne sont pas pour rien dans ces nouvelles orientations vers des stages professionnels plus lucratifs ; il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un véritable détournement des finalités des associations d'éducation permanente qui risquent de perdre un aspect essentiel de leur vocation initiale, en « investissant » le « marché de la formation » comme n'importe quel organisme à but commercial (28).

Il n'est pas dans notre conception, on l'aura compris au fil de ce texte, d'opposer la formation permanente à la formation professionnelle, ce serait un non-sens ; mais les finalités éducatives de la formation permanente dépassent les seuls objectifs professionnels, en s'adressant à l'ensemble des temps sociaux dans le cycle de vie et en permettant des sources de développement et de réalisation qui trouvent leur expression hors champ professionnel.

Historiquement, et compte tenu de l'évolution prévisible des temps sociaux, il y aurait là une régression à laquelle le champ professionnel lui-même n'aurait rien à gagner.

Paradoxalement, ce sont les spécialistes de la formation professionnelle qui aujourd'hui perçoivent les dangers d'une formation trop « professionnalisée », dont les objectifs à très court terme ne tiennent pas compte de l'avenir et des besoins beaucoup plus généraux d'un système de formation en pleine évolution. Selon P.-L. Marger (29) : « La diffusion du progrès technique dépend du *niveau culturel* des acteurs de la vie industrielle : leur niveau de participation dépend de l'aptitude à la *maîtrise globale* du système productif et de ses finalités ». Et le même auteur de plaider pour la diffusion d'une véritable culture industrielle et technologique, prenant ses racines dans le quotidien, et dont il trouve une illustration significative dans le phénomène de « la Vilette ». Cette conception élargie de la formation professionnelle, au-delà de la vision prospective qui l'anime, tire aussi les leçons des situations d'échec dues à l'inadaptation de la formation professionnelle aux intéressés, en particulier pour les moins qualifiés d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui en ont le plus besoin. Tenir compte du « contexte culturel » des formés suppose des « *détours* » par les formations non directement liées au champ professionnel. Surtout, si comme l'indique le même auteur, il s'agit d'insister sur « la logique d'intégration des savoirs », sur « l'aptitude au sens de l'organisation », sur « la capacité relationnelle », sur « l'aptitude à la formalisation de l'information », sur la prise en compte de « l'aspect multidimensionnel de la qualification ». Voilà un programme que l'on pourrait retrouver dans toutes les (bonnes) actions de formation permanente et dont les « objets » de formation qui sous-tendent ces objectifs peuvent être très variés. « Objets » qui doivent puiser dans des savoirs qui vont bien au-delà de l'expérience professionnelle. Ce plaidoyer pour la formation professionnelle est en réalité un plaidoyer pour la formation permanente, du point de vue de la diversification de ses contenus mais aussi du point de vue des méthodes pédagogiques utilisées.

En effet, trop d'échecs en formation professionnelle proviennent de pédagogies inadaptées. Dans ce sens les chercheurs proposent que la formation professionnelle sorte de son cadre trop rigide et adopte des méthodes initiées par l'éducation permanente : structuration d'un groupe, animation, méthodes participatives, etc.

D'autres raisons laissent prévoir un rapprochement des contenus et méthodes de la formation professionnelle vers les cadres de référence plus spécifiques à la formation permanente. La formation professionnelle, en raison des mutations dans la structure des emplois, est de plus en plus souvent confrontée à des opérations de *reconversion* très différentes par nature des simples perfectionnements ou même des recyclages. Or ces opérations longues et difficiles nécessitent des détours/retours à des apprentissages de base, à une véritable « immersion culturelle », comparables à une formation initiale, tout en prenant appui sur l'écoformation pour permettre les transitions.

Enfin les évolutions du travail laissent prévoir la nécessité d'un

processus de formation en continu (cf : supra). C'est dire que la formation professionnelle va, *littéralement*, devenir formation permanente. Les stages périodiques pratiqués jusqu'ici seront insuffisants pour suivre le rythme des innovations, il faudra alors trouver les moyens d'une formation en continu (équipes de formation collective, présence d'un conseil en formation, etc.). Avec pour idéal de déclencher suffisamment d'intérêt et de motivation pour que ces processus formels de formation débouchent sur une autoformation permanente volontaire.

S'il est clair que le modèle de formation professionnelle va de plus en plus s'inspirer de la formation permanente, il ne faudrait pas que cette dernière fasse le mouvement inverse. Elle doit, au contraire, continuer à être une source d'innovation, tant dans les méthodes pédagogiques que par les nouvelles préoccupations et sujets qu'elle reconnaît comme objet de formation. La formation permanente doit garder son rôle de pionnier face à une formation professionnelle qui risque de l'attirer vers des modèles plus traditionnels de formation.

Face à ces évolutions probables, une question complémentaire pourrait être de savoir comment va évoluer le *statut* de la formation permanente ? Si l'on peut assez bien concevoir, au plan théorique, l'enrichissement du modèle de la formation professionnelle à partir des avancées de la formation permanente, il conviendra de mettre en place les procédures permettant de tenir compte des apports de la formation permanente dans le champ professionnel. Autrement dit, toute formation représente un capital et des acquis. Comment et selon quelles procédures les valider pour qu'ils soient pris en compte, à des degrés différents bien sûr, dans une trajectoire professionnelle ? A partir du moment où les objectifs de la formation professionnelle s'élargissent, comme nous l'avons indiqué (acquisition de « qualités »), il faudra bien reconnaître l'apport incontestable des formations hors champ professionnel.

Enfin pour être plus complet, il faudrait poser la question de la *pénétration des valeurs* de la formation permanente dans la formation professionnelle stricto sensu. Tout comme les valeurs produites par les temps de loisir ont envahi l'entreprise et ont transformé le comportement dans le travail, il faudrait faire l'étude de la diffusion des valeurs engendrées par les procédures de formation permanente : actions volontaires de formation, choix des rythmes, discussion des objectifs, conduites innovantes, élargissement des champs, personnalisation de la formation, etc.

Quatrième question : Quel avenir pour l'éducation populaire ?

Parler de l'avenir de l'éducation populaire supposerait, au premier abord, que l'on puisse en saisir la réalité d'aujourd'hui. Or rien n'est moins facile.

L'éducation populaire, telle que l'avait imaginée ses précurseurs (31), reste aujourd'hui encore, plus un *objectif* à atteindre qu'une *réalité*.

En effet, ce type d'éducation n'a jamais été « populaire », quel que soit le sens donné à ce mot.

Quant à l'aspect « éducatif », il souffre toujours de problèmes de reconnaissance dans son contenu comme dans ses institutions de la part des systèmes formalisés, qu'ils soient scolaires ou professionnels, malgré les évolutions que nous avons mentionnées et qui devraient se poursuivre.

C'est pourquoi nombreux sont ceux, issus des milieux d'éducation populaire, qui s'interrogent sur la pertinence du concept et sur son adaptation à la réalité d'aujourd'hui. D'autres considèrent qu'il est trop historiquement daté et que le modèle idéologique qu'il véhicule, notamment sous sa forme manichéenne — culture dominante/culture populaire — ne correspond plus à la diversification des modèles culturels et aux nouveaux modes d'expression qu'ils utilisent (système médiatique par exemple). Nous ne pouvons ici entrer plus à fond dans ce débat central, mais on peut en tirer quelques conclusions pratiques pour étayer une analyse prospective.

Dans la réalité et dans la pratique, l'éducation populaire, sous son aspect institutionnel tout au moins, a tendance à se mouler (diluer ?) dans l'évolution du mouvement associatif. Ce qui nous renvoie à une notion moins large mais sans doute plus opérationnelle. De nombreuses typologies ont été appliquées au mouvement associatif : par secteur, par fonction, par taille, par type de ressources (31) etc. Mais cette hétérogénéité structurelle ne doit pas masquer ce qui en fait l'unité, du point de vue de l'éducation populaire, à savoir une certaine *communauté de valeurs*. Par exemple : idéal participatif et démocratique, sensibilité aux thèmes autogestionnaires, expression directe, éducation mutuelle, désintéressement, transparence du fonctionnement, etc. C'est sur la base du respect de ces valeurs que l'on peut définir une certaine unité du mouvement associatif et une certaine conformité à l'idéal de l'éducation populaire.

Si l'on accepte de retenir cette définition, on peut alors poser la question de l'avenir de l'éducation populaire au regard des facteurs qui en favoriseront l'évolution ou... l'involution.

Partons d'une base chiffrée : entre 35 % et 45 % des français, selon les études (Ministère de la Culture, Crédoc) participent à au moins une association. Mais ce constat brut ne reflète qu'imparfaitement la réalité. On sait également (M. Forse) que la tendance à appartenir à une deuxième association est plus forte que la probabilité de participation à une première association. Autrement dit, « l'intensité » de la vie associative semble se renforcer. Ce qui explique, du reste, que la progression du nombre d'associations nouvelles créées chaque année soit supérieure à l'évolution du taux brut de participation. Enfin, ces chiffres ne tiennent pas compte des « associations de fait », petites communautés informelles d'intérêt qui répugnent à toute forme d'institutionnalisation et qui servent souvent de cadre à des autoformations collectives qui sont par définition très difficiles à mesurer statistiquement.

Un premier facteur d'évolution de l'éducation populaire tient à la multiplicité des sources d'éco-formation dont nous avons parlé et à ce que nous avons appelé la « complexification du quotidien ». A l'évidence les associations ont un rôle majeur à jouer dans la diffusion de ce *savoir social* indispensable à la compréhension de l'environnement. Et surtout pour réduire *l'écart* entre la progression de savoirs techniques de plus en plus « pointus » (technocratie) et le savoir commun sans lequel aucune percée technique à grande diffusion n'est possible. On perçoit bien d'ailleurs que l'usage social des technologies ne peut être séparé de l'innovation technique elle-même. Sinon il y a détournement de sens et de fonction par les usagers eux-mêmes ou encore obstacle à la pénétration des technologies, dont l'informatique en France fournit un bon exemple (Laulan). Il en va de la perception même de l'idée de progrès dont on a vu qu'elle était beaucoup plus contestée qu'auparavant.

On peut objecter à ces arguments que la microtechnologie et la diffusion à domicile (« privatique ») peuvent dispenser du recours à des associations médiatrices. Tout dépendra de l'évolution des associations elles-mêmes, qui peuvent très bien utiliser de nouveaux modes de communication pour favoriser des liens communautaires et la formation d'intérêts collectifs.

Deuxième grand facteur, le développement de ce que l'on a appelé une société de « l'hyperchoix ». Notamment avec la prolifération des biens de consommation qui progressent plus vite que le temps d'usage disponible.

Or les associations disposent d'un très fort crédit dans l'opinion publique du fait de leur neutralité commerciale. Ainsi le recours à des associations d'usagers ou de consommateurs a-t-il tendance à s'amplifier. Cela ne se traduit guère dans les chiffres de participation car nombreux sont ceux qui restent de simples usagers sans désirer devenir des « militants » à part entière.

On sait que ce débat interroge fortement le monde associatif aujourd'hui qui craint d'être réduit à la seule fonction de prestataire de service, sans parvenir à susciter d'autres formes d'engagement. A la limite « on consomme » des associations de consommateurs. Les associations, face à l'avenir, devront réfléchir à de nouvelles modalités d'expression d'appartenance à un groupe.

Troisième facteur qu'il suffit de mentionner, la croissance des pratiques de loisir, corrélative à celle du temps libéré, dont les associations assurent souvent la préparation, la formation et le cadre de la pratique elle-même. La pratique des loisirs reste un mode privilégié d'accès à la formation ; il conviendrait d'ailleurs, à l'avenir, de faire l'analyse du caractère formation par type de loisir pratiqué par les adultes, comme on a pu le faire à l'intérieur du processus éducatif de la petite enfance.

Dans l'éducation populaire, le temps de formation est intégré au temps de loisir lui-même, il s'y confond. Il ne s'agit pas simplement d'une formation aux loisirs mais aussi de *la formation comme loisir*.

Certains organismes professionnels ont bien vu tout le parti qu'ils pouvaient tirer du loisir comme *pédagogie de la formation* ; ainsi n'hésitent-ils pas à mêler habilement des programmes de formation aux loisirs alliés à des formations plus professionnelles (32). La confusion est souvent plus forte encore quand on sait que le public privilégié de l'éducation populaire est constitué d'enseignants, de formateurs, d'animateurs ou par des responsables dans le secteur des loisirs. De ce point de vue, avec le développement des « industries » du loisir, ce public devrait encore s'élargir à l'avenir.

Le quatrième facteur d'évolution est relatif à l'évolution démographique. On observe en effet une tendance à l'homogénéisation dans la participation à la vie associative selon les âges (avec la plus forte évolution des participants du 3^e âge), selon le sexe et même selon les catégories socio-professionnelles, avec cependant une certaine faiblesse pour les professions agricoles. La variable qui reste la plus « distinctive » est celle du niveau d'études, puisque selon le Crédoc (1985), la participation atteint presque 70 % pour le niveau supérieur contre 36 % pour les « sans diplôme ». L'élévation globale du niveau d'instruction et du niveau culturel général devrait logiquement entraîner une participation plus forte.

Dans ces questions sur les facteurs d'évolution, il convient également d'évoquer les résistances qui peuvent jouer a contrario comme facteurs d'involution.

Nous en retiendrons trois essentiellement. Le premier a trait à la réaction face à toute forme d'institutionnalisation surtout durant le temps libéré ; cette réaction concerne d'abord les grandes fédérations d'éducation populaire qui ont tardé dans leur « mise à jour idéologique » et dans l'analyse des nouvelles composantes de la demande sociale, en particulier dans le désir de reconnaissance de la personne comme « acteur social » à part entière face aux phénomènes collectifs.

Deuxièmement, avec l'augmentation du temps libéré, l'éducation populaire est confrontée à une *concurrence* de plus en plus vive ; concurrence des organismes commerciaux (marché de la formation et des loisirs) ou de produits de consommation directe (électronique domestique) qui peuvent court-circuiter toute forme d'intervention collective. Ce qui pose le problème des nouveaux modes de socialisation dont on ne sait s'ils vont renforcer l'isolement ou s'ils vont au contraire élargir les réseaux de sociabilité. Trop d'éléments rentrent en ligne de compte pour qu'il soit ici possible d'en faire l'analyse.

Une dernière question pourrait concerner la place, le rôle et la reconnaissance institutionnelle des mouvements d'éducation populaire à l'avenir.

Cette question est difficile car ces mouvements sont toujours confrontés à la double nécessité d'une forte structuration institutionnelle pour se « faire entendre » au plan national et celle d'une grande souplesse

d'adaptation et d'évolution pour ceux qui se font les porte-parole de l'expression « populaire ». D'importants progrès avaient été réalisés pour donner une force institutionnelle à l'expression associative (création du Conseil National de la Vie Associative, (C.N.V.A.), rôle consultatif dans plusieurs organismes gouvernementaux et dans les conseils régionaux, recherche d'un statut *d'utilité sociale* que nous avons défendu, etc). Il reste à souhaiter que cet effort soit poursuivi.

Néanmoins, et c'est là une tendance beaucoup plus fondamentale au regard de l'avenir, le mouvement de décentralisation devrait se poursuivre et donner une importance croissante aux échelons intermédiaires. Et on sait que c'est sur ce terrain, en particulier au niveau des municipalités, que la vie associative trouve son « terrain d'élection », en permettant la représentation directe et la participation des différentes composantes de la population locale.

Mais la question de l'agrégation des intérêts dans des mouvements sociaux d'importance et la nécessité de défendre les valeurs propres aux mouvements d'éducation populaire reste posée.

Cinquième question : Quelles seront les conséquences des évolutions de la formation permanente sur la formation initiale ?

Ici encore nous chercherons surtout à « positionner » cette question et à éclairer les enjeux qu'elle recouvre, plus qu'à apporter des éléments de réponse en tant que tels. Si nous terminons sur cette question, c'est que son enjeu, à notre sens, est peut-être le plus décisif pour l'avenir de la formation. La bonne articulation des différents « temps » de formation nous paraît en effet au cœur de la réussite du processus éducatif, si l'on définit ce dernier comme un processus cumulatif, recherchant les synergies optimales, et capable d'opérer dialectiquement la valorisation mutuelle de ces différents temps, dont l'évolution pourrait conduire à de nouveaux rapprochements créateurs.

Nous avons tenté d'indiquer les principales évolutions, porteuses d'avenir, dans le secteur de formation permanente au sens large. Avant de questionner son interaction sur la formation initiale, il faut préciser le sens (et plus exactement les glissements de sens) que nous assignons à cette dernière. Formation initiale peut être comprise comme première formation, s'identifiant à l'éducation scolaire. Mais dans ce cas, peut-on dire qu'elle est aussi « initiale » qu'auparavant, dans la mesure où les jeunes d'âge scolaire arrivent de plus en plus avec un *capital de savoirs préconstruits* ?

Formation initiale peut être aussi comprise comme *premier accès* à de nouvelles connaissances et dans ce cas, toute formation permanente, à tous les âges de la vie, contient une part plus ou moins importante de formation initiale. C'est à ces deux niveaux d'analyse qu'il convient de s'interroger.

Prenons l'exemple de la formation professionnelle (F.P.C.) dans la formation permanente ; nous avons indiqué (cf : supra) que la part des

reconversions tendait à augmenter dans l'ensemble des opérations et des cycles de formation professionnelle. Les mutations industrielles, comme les innovations dans la manière même de produire renforceront encore cette tendance. Dès lors ces opérations nécessiteront de véritables formations initiales. Car il ne s'agira pas seulement d'approcher un nouveau savoir technologique (savoir-faire) mais surtout d'intégrer un nouveau contexte culturel, voire même un nouveau mode de rationalité, pour en permettre une certaine maîtrise et une compréhension des finalités. A fortiori, si l'on considère comme il est juste de le faire, que la participation « culturelle » à l'ensemble du processus productif est une source majeure de productivité pour l'entreprise de demain.

On assiste du reste à un rapprochement entre les institutions centrées sur la formation initiale (universités et même certaines écoles) et les nouvelles modalités de formation professionnelle qui supposent donc un « retour » à des savoirs fondamentaux. A l'inverse, ce rapprochement peut servir des objectifs de formation initiale et les rendre plus concrets par une pédagogie de l'alternance. On observe d'ailleurs de nombreux cas de réussite professionnelle de la part de ceux qui, en formation initiale réalisent un vrai projet professionnel. (ex : succès des « junior-entreprises » (33). Bien entendu, il existe des risques de *dévi*ation dans des cursus qui se soumettraient exagérément à des objectifs opérationnels à très court terme.

Il faut donc un effort conséquent d'analyse sur la définition même des objectifs poursuivis, sur les idéologies éventuelles qui les sous-tendent, et sur le nécessaire équilibre à respecter entre la formalisation théorique et le sens concret. La réussite de cet *équilibre* nous paraît précisément la question majeure induite par la dilution progressive des frontières entre formation initiale et formation permanente.

— Le deuxième niveau d'analyse pose la question de l'influence de la formation permanente sur la formation scolaire.

Remarquons tout d'abord que l'extension probable de la formation permanente des adultes, du triple point de vue de sa fréquence, de son intensité et de son champ, aura vraisemblablement une influence positive sur la scolarité des enfants, par l'intermédiaire du milieu familial qui reste le premier milieu éducatif. Surtout si cette formation permanente exige un retour à des connaissances fondamentales. Dès lors, les synergies dont nous parlions pourront jouer « en famille ». L'enfant, par un jeu de comparaison et d'imitation, pourra juger très concrètement de l'utilité des différentes formes d'apprentissage. Mais surtout, il saura percevoir la formation dans son ensemble comme une *valeur* globale, et même comme une *valeur familiale*, et non comme un domaine réservé qui exercerait ses contraintes à son seul endroit. Ceci nous renvoie au concept de « société éducative » dont l'aspect intergénérationnel est primordial (34).

Mais cette influence des modèles institutionnels de formation n'est pas la plus importante dans la relation du jeune à l'école, dans certains cas elle pourrait même jouer à l'inverse un rôle dissuasif. L'influence

la plus forte nous semble provenir des sources de formation informelle ou si l'on préfère de l'éco-formation. On oublie souvent que les jeunes sont les plus gros consommateurs d'éco-formation. En raison de leur grande capacité de réceptivité et de leur fréquentation assidue des sources de formation parallèle, les médias en particulier (36). Si l'on ajoute, sans pouvoir développer plus avant dans le cadre de cet article, que ce sont eux également qui ont le temps libéré le plus étendu, qu'ils ont la plus forte intensité dans de nombreuses pratiques de loisir, qu'ils développent souvent un réseau relationnel plus dense que celui des adultes, qu'ils ont la plus forte capacité d'adaptation aux innovations technologiques et au développement de savoirs opérationnels, on conviendra alors de la puissance de l'(éco)-formation permanente dans l'ensemble du processus éducatif. Ainsi a-t-on pu parler d'une culture des jeunes, en marge ou en opposition mais parfois aussi en association avec l'éducation scolaire. Nous ne partageons pas cette idée de la spécificité d'une culture des jeunes. A tout le moins faudrait-il parler de cultures au pluriel, car ce qui frappe aujourd'hui du point de vue des valeurs, ce sont plutôt les clivages entre les jeunes et selon des tranches d'âge rapprochées, preuve, s'il en était besoin, de leur capacité d'affirmation personnelle et de la détention d'un certain capital culturel.

En conclusion rapide de ces quelques caractéristiques synthétiques, on peut dire que c'est bien la confirmation de la fin d'une double illusion : celle de la représentation des jeunes comme « terrain vierge » et celle du monopole de l'école dans le processus éducatif.

Si l'on accepte l'idée que les jeunes sont de plus en plus en préformation permanente, la question importante pour l'avenir revient à savoir ce que sera l'attitude de l'école et comment elle considèrera son rôle face à ces évolutions qui ne lui sont qu'en partie extérieures.

L'alternative décrite par L. Porcher reste actuelle : ou l'école se repliera sur elle-même et sur une certaine forme de culture minoritaire, compte tenu du développement des autres moyens de diffusion culturelle, ou au contraire, à l'instar de la formation permanente, elle cherchera à s'appuyer sur ces savoirs pour valoriser son propre apport par la structuration de ces savoirs fragmentaires, une mise en perspective *éthique* notamment, par la formulation accessible d'une véritable épistémologie de la connaissance à partir de ces savoirs de base, par des méthodes d'entraînement systématiques, par l'ouverture de champs nouveaux susceptibles à leur tour d'engendrer une formation permanente.

C'est ce dernier point que nous voudrions questionner, car il présente la facette la plus active et dynamique de l'école face aux « défis extérieurs », ou ce qui est souvent considéré comme tel par les enseignants eux-mêmes.

Peut-on avancer, avec prudence, que l'un des critères d'une formation initiale réussie pourrait être l'aptitude à suivre tout au long de sa vie des processus formalisés de formation permanente, *mais aussi* l'aptitude à *reconnaître* dans l'environnement quotidien (les sources

d'éco-formation) à discerner, et à organiser ce qui peut assurer tout à la fois la progression et le renouvellement des connaissances. Ce que nous désignons derrière cette aptitude n'est, ni plus ni moins, qu'un processus aboutissant à une autoformation individuelle ou collective tout au long du cycle de vie. En ce sens, J. Dumazedier a raison de s'inquiéter de cet « échec scolaire caché » (36) que constitue la faiblesse de ces pratiques d'autoformation, y compris chez ceux qui ont « réussi » leur scolarité.

Les modes d'apprentissage de cette (auto)-formation permanente sont variés, et il faut reconnaître que de nombreux enseignants s'y essaient en cherchant par exemple à valoriser le rôle des CDI (Centre de Documentation et d'Information) dans les écoles ainsi que les recherches personnelles. Il nous semble qu'ils pourraient aussi se servir plus des acquis provenant des méthodes utilisées en formation permanente : réflexion — distanciation sur les « savoirs ordinaires », pédagogie de l'alternance, méthodes d'implication et dynamique de groupe, pédagogie du projet, etc.

Mais c'est peut-être pendant le temps « extra-scolaire », moins contraint par des normes étroites de rentabilité et de résultat, que l'école pourrait le mieux favoriser cet entraînement des jeunes. Faut-il rappeler que dès le début du XXI^e siècle, le temps de travail ne devrait plus représenter qu'entre 10 et 15 % du temps de vie. Et qu'en conséquence, il entre pleinement dans la mission éducative de l'école que de préparer aussi aux autres temps sociaux, ceux qui feront l'essentiel de l'existence. L'école et c'est aussi son rôle, doit anticiper sur l'avenir. Le temps extra-scolaire peut être une bonne propédeutique à cette préparation, elle ne saurait s'y réduire car on sait que c'est l'ensemble des rythmes scolaires qui sont concernés par ces évolutions.

Mais à l'évidence le temps extra-scolaire permet plus facilement de développer des problématiques proches par exemple des théories de P. Freire (37).

Dans notre contexte, il s'agit avant tout de mettre le jeune dans une situation de choix, de l'encourager à gérer et à programmer son temps (aspect essentiel), de développer un *projet* autonome dans un cadre collectif ou non, et de l'encourager à des pratiques qu'il considère *lui* comme des pratiques de loisir. Ce peut être un devoir moral que d'encourager l'hédonisme dans la formation. L'enquête menée par J. Hassenforder (38) a bien montré les finalités éducatives intégrées à ce temps extra-scolaire et la très forte adhésion qu'elles pouvaient susciter chez les jeunes, par comparaison, il est vrai, au temps scolaire stricto sensu.

Cette propédeutique à la formation permanente, qui part des sources d'éco-formation pour y retourner sous une forme construite et organisée, suppose une forte mobilisation des enseignants. Que les enseignants soient d'abord convaincus eux-mêmes de la nécessité de leur propre formation permanente, non seulement pour actualiser leurs

propres connaissances, mais aussi pour identifier dans les pratiques et valeurs des jeunes d'aujourd'hui, celles qui peuvent être transformées en objets de formation. On reconnaît ici la démarche type de la formation permanente.

Une dernière question pourrait porter sur les modalités de reconnaissance et de diffusion des innovations pédagogiques, et donc de contenu, porteuses d'avenir. On enregistre çà et là de nombreuses initiatives de formation permanente auprès des jeunes, auxquelles le système scolaire pourrait peut-être utilement s'associer. Nous avons été par exemple très impressionnés par l'expérience du « conseil municipal des enfants » initiée par la ville de Schiltigheim (39) en association avec les écoles. De telles expériences n'offrent pas seulement un support pédagogique (les enfants ont un très réel pouvoir d'influence), elles démontrent que l'alternance entre formation initiale et permanente est une clé de la réussite du processus éducatif dans son ensemble, et qu'il faut s'y préparer très jeune.

Dans cet esprit, il conviendrait sans doute de creuser l'idée de « bassin de formation » avancée par A. Prost (40) dont l'école constitue un dispositif central. Au fond, l'idée avancée dès le XIX^e siècle avec les « écoles mutuelles » reste une idée d'avenir.

Notre questionnaire pour l'avenir, bien que formulé au travers de questions très générales, n'est évidemment nullement exhaustif. De plus, nous avons conscience qu'en tentant d'éclairer et de légitimer ces questions, nous avons esquissé des propositions de réponses.

Que le lecteur veuille bien considérer qu'il s'agit seulement d'hypothèses qu'il convient de laisser sous forme interrogative.

Roger Sue

Chercheur associé au C.N.R.S.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) A la différence d'autres pays industrialisés comme la R.F.A. ou les Etats-Unis qui disposent d'instituts de prospective reconnus dont les travaux servent autant au secteur public qu'au secteur privé.

(2) cf : « *Les Trente Glorieuses* » de J. FOURASTIE, Fayard, 1979.

(3) J. DUMAZEDIER définit 3 types d'élasticité (sociale, géographique, historique) in « *Sociologie empirique du loisir* », Seuil, 1974.

(4) cf : notamment G. LANGOUET, « *Suffit-il d'innover ?* » PUF, 1985.

(5) Sondage SOFRES paru dans « *l'Évènement du Jeudi* » du 3 juillet 1986.

(6) Auxquelles il convient d'ajouter le taux de propension au travail qui va croissant.

(7) cf : « *L'allergie au travail* », Rousselet, Seuil, et « *Les dégâts du progrès* », rapport de la CFDT.

(8) Dont « l'éco-formation » définie par G. PINEAU comme le pouvoir formateur de l'environnement en adjonction à l'hétéroformation et à l'autoformation.

(9) On peut en trouver une synthèse notamment dans notre ouvrage « *Vivre en l'an 2000* » Albin Michel, 1985.

(10) Comme l'a démontré le rapport du Commissariat Général au Plan « *La formation professionnelle au service de l'avenir des O.S.* », 1985.

(11) Si le taux minimum de 1,1 % pour la formation permanente a été dépassé pour atteindre 1,86 en 1985, il recouvre d'énormes disparités d'ordre géographique, selon les secteurs et tailles d'entreprises, selon les catégories de personnel.

(12) Par « re-formation », nous entendons une remise en question des acquis par opposition à un simple cumul des savoirs et techniques.

(13) La grille Parodi-Croizat définit l'échelle des classifications servant de référence dans les conventions collectives.

(14) cf : « *Economie et statistiques* » n° 190, Juillet-Août 1986.

(15) Les études sur le loisir sont reconnues dans la plupart des universités européennes et anglo-saxonnes ; En France, elles se heurtent encore à beaucoup de résistances.

(16) Toutes les enquêtes d'opinion montrent que les valeurs liées à la famille, à tous les âges et dans tous les groupes sociaux, sont citées en premier dans la hiérarchie des priorités.

(17) « Peut-on mesurer le travail domestique ? » par A. FOUQUET, « *Economie et Statistiques* » Septembre 1981.

(18) « *De l'autoproduction à l'autoformation* », in « *Education Permanente* » n° 78-79, Juin 1985.

(19) cf : ABRAHAM MOLES « *Sociodynamique de la culture* » Ed. Mouton, 1967.

(20) Puisque dans la pensée de MC LUHAN, c'est le mode de consommation qui façonne le type de contenu et de rationalité de cette communication.

(21) Ou si l'on préfère, formation formelle et formation informelle.

(22) On retrouve cette problématique dans le cadre scolaire : une enquête effectuée auprès de 800 professeurs et 3500 lycéens a bien mis en lumière les différences et oppositions entre systèmes de valeur (« *Les Univers culturels des lycéens et des enseignants* » par R. BOYER, M. DELAVE, A. BOUNOURE. INRP, 1986).

(23) La grande enquête lancée par l'INSEE sur les budgets-temps (échantillon de 16 000 personnes) devrait prochainement donner de précieuses indications.

(24) « *Loisir et Société* », numéro à paraître consacré au thème : « *Modes de vie de changement social* ».

(25) Les grandes marques dans le secteur de l'informatique ont presque toutes créé des clubs-écoles comme support de diffusion à leur matériel ou à leurs programmes.

(26) C'est au sens propre la « thèse » que nous avons défendue in « *Pour une démocratie culturelle, de la culture au loisir* » Université de Paris II, 1978.

(27) « *L'éducation en l'an 2000* » par LE THANH KHOI in revue *Tiers-Monde*, P.U.F., Février 1972.

(28) Deux exemples significatifs : la Fédération Léo Lagrange pour son assemblée générale organise un colloque sur le thème : « *La formation : outil de gestion des ressources humaines* » (sic).

Certaines maisons de la culture ont lancé des stages sur la « création d'entreprises » par les jeunes.

(29) P.L. MARGER est l'auteur d'un rapport sur « *Les enjeux de la formation professionnelle face aux mutations des techniques industrielles* », Edit. ADEP, 1985.

(30) cf : les ouvrages d'A. LEON et de B. CACERES sur « *L'histoire de l'Education populaire* ».

(31) « *Les associations* » par S. PASSARIS et G. RAFFI, Edit. Champ Libre, 1985.

(32) Il s'agit de « *stages de produits mixtes* » menant de front plusieurs formations et jouant sur leur synergie.

(33) Ces succès s'expliquent, selon les intéressés eux-mêmes, moins par l'utilisation de nouvelles technologies (les « vrais » professionnels possèdent un matériel aux performances

Formation permanente : cinq questions pour l'avenir

bien supérieures) que par un nouveau *mode d'appréhension* des problèmes (une autre logique) et par la faiblesse des dysfonctions dans l'utilisation des nouveaux procédés.

(34) « *Société éducative et pouvoir culturel* », J. DUMAZEDIER et N. SAMUEL, Edit. du Seuil, 1976.

(35) « *L'école parallèle* » de J. PORCHER, Edit. Larousse, 1973.

(36) « *Un échec scolaire caché : les pratiques culturelles du temps libre de la majorité des anciens élèves et étudiants du système éducatif* » à paraître in « *Revue française de pédagogie* », 1987.

(37) P. FREIRE, « *L'éducation : pratique de la liberté* », Edit. Cerf, 1971.

(38) On en trouvera les principaux résultats in « *Education Permanente* » n° 78-79, Juin 1985.

(39) Nous avons décrit cette expérience in « *Vivre en l'an 2000* », op. cité.

(40) « *Eloge des pédagogues* », A. PROST, Edit. du Seuil, 1985.



L'espérance contrariée

Education populaire et jeunesse à la Libération

(1944-1947)

actes du colloque des 10, 11, 12 décembre 1985,
à l'Institut National d'Education Populaire

Après quatre années de guerre, de défaite en victoire, après l'épisode dramatique de Vichy, où la légalité républicaine est confisquée, après une « révolution nationale » qui exalte la ruralité, recherche l'organisation autoritaire de la société, rêve l'encadrement du travail et la jeunesse unique, les premières années de la Libération, dans l'ardeur de la Reconstruction, l'élan du renouveau, l'alliance ambiguë du tripartisme, sont les années d'une « France (qui) recommence » (J. Guehenno). L'attente est grande d'une transformation de la société, de son école, de la culture ; une génération de militants entre dans la vie publique, des mouvements se créent pour rassembler un peuple dans sa culture, une direction administrative s'essaie à un projet d'éducation populaire, alors que se déploie le rôle de l'Etat.

De ces années décisives, ce colloque s'attache à mesurer la singularité et l'efficace. De nombreuses interventions, des témoignages restituent les espérances, les conflits, les réalisations d'une époque dont les enjeux et les contraintes demeurent encore mal connus.

Les Cahiers de l'Animation

N° 57/58

Décembre 1986

Cergy-Pontoise : où l'on reparle des associations et du câble

Annie Oberti

collaboration Pierre Trédez

« *Senor, Senor*

Let's overturn these tables

Deconnect these cables

This place doesn't make sense

To me, more »

Bob DYLAN

Des espoirs déçus : histoire brève

DU 27 au 31 octobre 1986 onze personnes assidues sont réunies en une session de formation à Cergy-Pontoise, sur le thème « Les associations et le câble » ; elles écoutent, questionnent, interpellent des intervenants professionnels particulièrement compétents : élus, opérateurs du câble, responsables d'équipements culturels. Cette session de formation aurait pu ressembler à n'importe quelle autre si elle ne renvoyait à une action expérimentale particulière visant à favoriser la collaboration des associations au réseau câblé et si elle ne soulevait maintes questions relatives aux relations entre le milieu associatif et les médias.

On se souvient, dans les associations, avoir beaucoup espéré de la loi de juillet 1982 déclarant que la « communication est libre » et abolissant le monopole de programmation des chaînes publiques nationales : on croit alors en une communication qui pourrait prendre en compte l'expression de la vie sociale, la parole associative et ce d'autant plus que les associations sont sollicitées pour participer au Conseil National de la Communication Audiovisuelle et aux Comités Régionaux (1). Puis c'est vers FR3 que se focalisent les attentes en raison de sa décentralisation, de l'élargissement de son temps d'antenne et de la création de comités consultatifs de programmes institués pour servir de sas entre les stations régionales et leurs partenaires extérieurs promoteurs ou producteurs d'audiovisuel. C'est la période où producteurs associatifs et responsables de FR3 national ou régional se réunissent régulièrement au sein de la commission télévision de communication et de services organisée à l'initiative de l'INA et dite Commission Mandrin. On passa ensuite à des constats plutôt amers, sur la décentralisation qui ne

se met pas en œuvre en matière de communication, sur l'internationalisation des programmes et l'ouverture de l'espace de communication aux chaînes privées.

C'est autour du câble que naissent alors de nouvelles espérances d'autant que le câble, puis la fibre optique sont portés par une vague médiatique valorisant tout à la fois les enjeux économiques pour l'industrie française et les retombées positives pour une réelle communication tour à tour interactive et sociale.

Les associations retiennent du plan câble le poids déterminant laissé aux collectivités territoriales dans le capital des sociétés d'économie mixtes chargées de gérer les réseaux (SELC) (2), mesure qui cède le pas en 1984 à une simple minorité de blocage pour les capitaux publics (ceux des collectivités territoriales ou autres organismes et établissements publics) (3) et fin 1986, à une remise en cause de la société d'économie mixte pour permettre la gestion des SLEC par une entreprise privée. Les discours idéologiques sur l'interactivité, sur la localisation de la communication, sur la nécessité de développer une industrie nationale de programmes sont accompagnés de dispositions réglementaires demandant aux SLEC d'avoir un programme propre et de mesures incitatives des pouvoirs publics. On retient en particulier les dispositifs permettant à certaines structures de productions (associatives ou privées) de proposer des produits (4). Tout cela a conduit légitimement certaines associations à se concevoir comme des partenaires potentiels de la mise en œuvre du plan câble au moins au niveau local. Les temps ont à nouveau changé : la déréglementation s'accroît, déjà ébauchée avec l'arrivée de Canal Plus puis la privatisation des radios associatives en entreprises, l'extension de la publicité aux stations régionales de FR3 et sur les radios « libres ». Si l'on ne cerne pas toujours les stratégies des différents acteurs publics et privés, les effets à long terme des décisions réglementaires, on cerne néanmoins une évolution qui, peu à peu, ferme pour le secteur associatif des opportunités qui s'étaient dévoilées (5).

Mais l'opération de Cergy-Pontoise « Les associations et le câble » naît, au début de 1986, de la convergence d'initiatives de la Mission Câble, de l'Institut National d'Éducation Populaire et du Ministère de la Jeunesse et des Sports avec le relais de sa Direction Départementale du Val d'Oise.

La Mission Câble (6) avait d'ailleurs accueilli — bien que tardivement — en son sein, un représentant de ce ministère (7) chargé alors de promouvoir entre autres, la communication sociale via l'implantation d'Ateliers de la Communication Sociale au plan local et départemental (8).

Bien qu'ayant évolué dans ses objectifs, la Mission Câble perdure dans ses engagements et la recherche-action concernant la participation des associations au câble à Cergy-Pontoise est confiée à l'I.N.E.P.

La situation de départ :

Les choix opérés par les partenaires institutionnels

Les promoteurs de l'opération réunis à plusieurs reprises ont opté pour la formule du stage de formation et de sensibilisation se voulant une démystification du câble. Il ne parut pas opportun de faire participer les associations de Cergy à la définition de la forme et du contenu du projet. Le stage représente une réponse assez conventionnelle apportée par l'administration à la problématique d'une recherche-action, mais c'est un mode d'intervention que cette administration maîtrise bien. Dès lors que les finalités de la formation (présence des points de vue des professionnels des médias, ancrage local, démystification des discours sur le câble) et son contenu furent définis, les 110 associations agréées Jeunesse et Sports sur l'ensemble des 1 000 associations de la ville nouvelle sont informées par envoi de lettre circulaire. La situation de départ montre une méconnaissance quasi totale entre les associations et l'opérateur gérant le réseau. Il en va de même pour les services de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports qui n'avaient jamais rencontré les représentants de Cergy-Télé, ce qui aurait pourtant pu se concevoir lors de la création du comité d'arbitrage du canal libre se voulant le canal offert à « l'expression de la population ».

Le réseau câblé

Cergy, ainsi que le rappelle la plaquette de présentation du réseau, fut la première commune française à créer une SLEC pour gérer le câble, la programmation spécifique du réseau a débuté depuis un an (9).

Quelles caractéristiques laisse apparaître la carte d'identité du réseau ?

L'infrastructure : Les techniciens parlent de structure arborescente en câble co-axial. Autrement dit : les images et les sons partent de la tête de réseau selon un schéma rappelant celui d'un arbre avec un tronc, des branches, des sous-branches etc... En fait ce qu'il faut entendre c'est la très faible interactivité du système, la quasi-impossibilité pour l'utilisateur récepteur d'émettre à son tour des réponses vers l'émetteur ou vers un autre récepteur. Il s'agit donc d'un schéma ancien qui ne permet guère de véhiculer que des programmes. A Cergy le réseau supportera la distribution de 15 canaux, ce qui est limité. A l'heure actuelle certaines agglomérations ne sont pas encore câblées, certaines sont câblées mais non raccordées. On peut estimer à 600 le nombre de foyers concernés par le câble.

La gestion : est assurée par une SLEC, société d'économie mixte, qui rassemble des parts des collectivités locales regroupées au sein du SAN (10) à hauteur de 34 % soit la minorité de blocage, 66 % des parts sont détenues par la SFDE, filiale de la CGE (11). La gestion commerciale et la programmation du réseau ont été confiées à Cergy Télé.

La programmation : Cergy Télé propose « deux menus » de programmes, l'un à tous les usagers, l'autre aux seuls abonnés payants. Le service minimum tous usagers diffuse 5 chaînes TF1, A2, FR3, Canal Plus, Le canal libre.

Le service payant propose de surcroît : Canal J destiné aux enfants, Télé Monté Carlo, RTL, TV5 et Sky Channel en langue anglaise.

Ce qui nous intéresse ici est la différence entre canal libre et canal local.

Le canal libre qui est diffusé dans le cadre du programme minimum est accessible à tous gratuitement. « Il s'agit du canal offert à la population de Cergy-Pontoise : associations, entreprises, groupements de commerçants municipalités et autres, pour qu'elle s'exprime ». La gestion du temps offert à chacun ainsi que la décision de diffusion reviennent à un comité d'arbitrage, sorte de « mini CNCL » composé de 2 élus (majorité et oppositions locales) lesquels ont coopté 5 autres membres représentant les milieux associatif, économique (entreprise), culturel, confessionnel et sportif. Ce canal n'a encore rien diffusé.

Cergy Télé n'intervient donc pas sur la programmation ni sur la gestion du canal libre. Par contre le canal local relève entièrement de sa compétence : payant, il propose une programmation comportant des films, des séries etc... qui est assez semblable à celle des chaînes nationales. La seule émission produite par Cergy Télé (12) et diffusée par ce canal est un magazine mensuel d'information.

Ce panorama tracé à grands traits permet de comprendre les questions qui vont se poser aux stagiaires, membres du secteur associatif dans leur démarche de collaboration avec le « câble ».

Que constate-t-on par rapport au Câble à Cergy lorsque le stage débute ?

Tout d'abord, le câble, bien qu'il soit l'objet de discours nationaux dans les milieux spécialisés et d'articles assez nombreux dans la presse, ne constitue pas, à Cergy même, un fait social et un enjeu économique qui mobilise les intérêts des différents acteurs locaux. La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, nous l'avons dit, n'avait avant l'opération amorcé aucune collaboration avec la SLEC qui, de sa part, ne lui avait fait aucune proposition. De plus, les associations n'avaient peu d'informations sur le réseau câblé, aucun contact avec la SLEC et peu de propositions construites. Au moment où le stage débutait, le comité d'arbitrage gérant la programmation du canal libre se réunissait pour la première fois et n'avait eu à étudier que deux projets émanant du secteur associatif : l'un provenant d'une maison de quartier, un autre dont l'origine ne fut pas dévoilée.

Les élus locaux eux-mêmes ne témoignent pas tous d'une motivation affichée par rapport au câble. Certaines communes sont encore non câblées ou non raccordées et d'autres ont une stratégie de télévision de quartier qui ne s'intègre pas forcément dans un schéma de développement du câble tel qu'il est promu par la SLEC. C'est le cas en particulier de Saint Ouen l'Aumône qui soutient une association audio-visuelle l'ADAV, laquelle voudrait être promotrice d'une télévision de quartier avec le concours des élus de la commune.

Ensuite il faut noter que malgré une vie associative dense et une information en direction de toutes les associations agréées par Jeunesse et Sports sur les onze communes de l'agglomération nouvelle, seules dix associations se sont rendues disponibles (sur les onze participants, une personne l'était à titre personnel sur sa période de congés), alors que le stage proposé était gratuit (13).

Apports et questions du stage

Sans trop nous attarder dans le détail du programme du stage, nous voudrions mettre en lumière ses principales caractéristiques.

Le souci du professionnalisme

Il se traduit dans le choix des intervenants pressentis : CNET, INA, Mission Câble, CFPJ. Ils ont eu pour fonction essentielle la démystification des analogies largement idéologiques véhiculées par la télédistribution, à savoir l'amalgame opéré entre télédistribution, interactivité, communication locale, télévision locale, programmation locale, émissions locales, participation des associations.

Cette démystification fut fondée :

— **soit sur une argumentation technologique** : par exemple l'intervention du CNET montrant en quoi le schéma de communication arborescent en câble co-axial était antinomique d'une quelconque interactivité sociale.

— **soit sur une argumentation liée au professionnalisme** : c'est le cas de l'intervention de l'INA organisée autour de la diffusion de programmes vidéo réalisés pour la Mission câble et la DATAR dont l'aspect professionnel (quoique le plus souvent soporifique) était censé s'opposer à l'amateurisme des productions issues du monde associatif.

Autre exemple : l'intervention du CFPJ insistant sur la nécessité de cerner le message, son émetteur, ses destinataires et sa mise en forme

en reprenant le schéma connu de Laswell, ou celle de l'INA montrant l'actuelle disparition des réalisations militantes et d'animation sociale par la vidéo légère.

— **soit sur une argumentation économique** : comme l'intervention de Mediacom montrant que la logique des opérateurs financiers induisait une programmation liée à l'augmentation des abonnements : l'expression locale avait peu de chances d'être retenue comme rentable.

L'ancrage local

Fréquemment, au cours du stage les participants ont été « accompagnés » par une forte présence des partenaires locaux : dans le secteur culturel avec le responsable du service du Centre d'Action Culturelle (14) et le responsable du Théâtre des Arts, mais aussi et surtout la responsable des programmes de Cergy Télé et le directeur qui se sont rendus disponibles à plusieurs reprises pour intervenir au cours du stage, proposer de la documentation, prêter des exemplaires du magazine télévisé mensuel et faire longuement visiter les locaux et équipements de l'opérateur. Cette participation active de la SLEC rompait avec la méconnaissance réciproque antérieure de ces deux secteurs.

Enfin les élus locaux de la ville comme ceux des différentes communes ont participé soit au stage soit à la soirée-débat organisée par les stagiaires dans les locaux du SAN.

La confrontation entre les trois partenaires présents sur le terrain, c'est-à-dire les associations, les élus et la SLEC a mis en évidence des logiques différentes entre les acteurs.

Deux programmations divergentes entre canal libre et canal local

— La SLEC considère que le canal local est de sa responsabilité directe tant en termes de programmation, qu'en termes de production locale. Elle renvoie donc le problème de l'expression des associations vers le canal libre, le pluralisme de l'expression de la population sur ce canal étant garanti par l'arbitrage de la mini CNCL distribuant les droits et temps de parole et gérant un fonds d'aide minimum.

— Cette logique, annoncée clairement dès le démarrage de la télé-distribution à Cergy-Pontoise, semble suivie, sinon partagée par les élus de la ville nouvelle.

Le statut de journaliste indépendant du responsable du magazine mensuel semble garantir pour le canal local l'objectivité de l'information.

Ce qui évite selon les élus l'amalgame entre une chaîne locale et la « TV Monsieur le Maire ». La parole est médiatisée par les professionnels, « le journaliste est responsable de son journal, il est recruté pour sa compétence, le canal local ne doit pas être celui des élus » dit le directeur de la société opératrice, approuvée par les élus du SAN.

— Inversement, pour les associations, seul le terme « local » met en conjonction « vie locale » et « canal local ». Le canal libre apparaît davantage comme auto-centré (auto-informatif ou auto-publicitaire). Les informations diffusées risquent de n'être entendues que dans la sphère du groupe producteur du message. Ainsi les agents d'une entreprise regarderaient leur journal d'entreprise.

En ce sens ce canal peut difficilement remplir un rôle de communication élargie, enjeu essentiel de la participation du monde associatif à la télédistribution.

Enfin, la mise bout à bout, l'empilage de productions issues de sources variées ne saurait faire office de réelle programmation. La maîtrise de cette programmation, des formes et contenus qu'elle prend, pose le problème de participation aux processus décisionnels au-delà de la démocratie indispensable mais un peu formelle représentée par le comité d'arbitrage.

La logique commerciale et économique de l'opérateur

Seul l'opérateur (ici la CGE) prend et peut prendre les risques financiers dans le cadre de stratégies économiques nationales et internationales définies à moyen et long terme. A Cergy un déficit est prévu pendant 5 ans ; le petit équilibre envisagé en 10 ans et l'équilibre bénéficiaire en 20 ans.

Il est donc difficile, dans ce cadre, pour les élus ou d'autres partenaires d'intervenir directement dans la politique de programmation conduite par la SLEC.

De plus, en supposant reconnu le principe de la nécessaire expression libre de tous, le montage économique de cette expression se pose, notamment pour les associations. Il ne s'agit plus de produire sporadiquement telle ou telle réalisation mais d'entrer dans ce réseau, dans un processus de diffusion, donc de durer.

Dans cette option, les éventuelles subventions accordées par les collectivités locales, les différents partenaires ministériels, voire celles accordées à titre incitatif par la SLEC sur un ou deux projets associatifs ne sauraient, au-delà d'un rôle promotionnel, tenir lieu de principe économique pour un fonctionnement réel.

Par ailleurs les créneaux actuels offerts à la sponsorisation et à la publicité locales restent peu développés et surtout peu ouverts au monde associatif. Déjà le directeur du Théâtre des Arts, cherchant à monter

une co-production sur un produit culturel, fait état du désintérêt des entreprises locales et de l'absence de ressources locales pour un éventuel sponsoring, or il bénéficie d'une autre notoriété que chacune des associations sociales ou socio-culturelles ! Celles-ci de leur côté, se montrent encore majoritairement peu accoutumées, voire méfiantes vis-à-vis de ces procédures économiques ressenties comme récupérant ou détournant la finalité d'actions entreprises dans le sens du service public.

Cependant les mentalités évoluent et lors de la seconde réunion du groupe de stagiaires, après le stage, afin d'envisager la poursuite de l'action, une des participantes ayant bien intégré cette notion de sponsorisation avait contacté une entreprise locale avec laquelle elle négociait du prêt de matériel. Il faut remarquer que ce parti pris d'ancrage local est sans doute un des acquis immédiat du stage. Nous avons noté à quel point les acteurs individuels et/ou institutionnels se connaissaient peu. Or, les relations interpersonnelles, la connaissance des réseaux pour se contacter et l'acceptation des usages et des contraintes professionnelles des uns et des autres sont un des préalables à toute collaboration éventuelle. On a très bien vu comment des lieux de rencontre comme la Commission Mandrin avaient, pour les associations, joué ce rôle initiateur auprès de FR3 et permis que se mettent en route un certain nombre de projets (15). A Cergy c'est ce point que soulignait à l'issue du stage la directrice des programmes : « le fait même de notre présence était un souhait d'ouverture. On a fini par se connaître ». D'une autre façon la soirée prévue au SAN, dans la salle mise à la disposition du stage à cet effet, avec la participation d'une journaliste professionnelle comme médiateur des débats entre stagiaires et élus a permis de prendre la mesure de la diversité des positions et des engagements des différentes communes par rapport au réseau câblé.

Les suites immédiates et les pistes plus lointaines

A l'issue du stage les participants ont clairement déclaré qu'ils ne souhaitaient pas que la dynamique induite par le stage soit rompue. Aussi ont-ils décidé entre eux de constituer un groupe de réflexion qui se réunirait régulièrement afin de préciser la poursuite et les modalités des actions à entreprendre. Déjà le groupe s'est retrouvé à deux reprises et chacun au sein de son institution a contacté d'éventuels partenaires et établi un bilan des positions et attentes des associations qui lui sont proches.

Prudence et réalisme

Les associations montrent une exigence de réalisme et une attitude de prudence pour des raisons diverses.

Tout d'abord, certains l'ont signalé dès l'ouverture du stage, les associations à Cergy Pontoise ont été, de par leur implantation en ville nouvelle puis la mise en route du câble, souvent sollicitées pour des opérations expérimentales. Certaines se déclarent réticentes à être de nouveau sous expérimentation et observation (16).

On les comprendra dans la mesure où l'Etat lors de l'accompagnement d'innovations sociales ou technologiques cherche souvent le relais des associations. Cela a été particulièrement le cas avec l'avènement des Nouvelles Technologies de la Communication qui ont eu besoin de trouver leurs usages sociaux. Avec le câble, Cergy était à nouveau l'objet de préfigurations, d'évaluations.

Déjà en 1977, le Centre d'Action Culturelle et sa cellule audio-visuelle participaient à une opération expérimentale proposant une heure quotidienne d'émissions sur le câble, le soir pendant la diffusion du journal télévisé d'Ile-de-France de 19h20 à 20h20. Ces programmes comportaient des émissions tournées par et avec les habitants sur des sujets les concernant (comment bénéficier du 1/3 payant de la sécurité sociale par exemple). Maintenant le CAC ne dispose plus d'un outil de réalisation vidéo. Les expériences sont achevées, les documents du secteur associatif jugés dépassés dans leur forme, la vidéo n'est plus l'outil d'une animation. Bien des illusions sont tombées que le câble, sa gestion et sa programmation ne font pas renaître dans la situation présente.

S'organiser en partenariat

I — Un partenariat économique pour le câble

A Cergy, les partenaires municipaux ou intermunicipaux (SAN) n'ont, en termes d'actionnariat dans la SLEC, qu'une part relative. Dans certains cas, elle correspond à 55 % des parts ; ici à Cergy elle s'élève à 34 % (SAN).

Les associations mesurent leur surface économique réelle, largement dépendante des financements publics mais comportant un capital qu'elles évaluent en termes de proximité et de connaissance de la vie sociale locale même si elles rencontrent des difficultés de légitimité sociale liées à une période historique où le militantisme et le bénévolat reculent, où le contexte économique ne favorise pas l'innovation, où les actions collectives s'orientent vers d'autres formes que l'association traditionnelle (mouvements humanitaires fondés sur les mass medias et le star système) où les activités de loisir refluent vers la sphère privée.

Le mode d'intervention des associations sur le câble est intrinséquement lié à ces données et détermine la piste envisagée : il s'agirait de constituer un collectif agissant en qualité de « pool producteur » (17), recherchant conjointement les cofinancements nécessaires aux réalisations et détenant un capital économique évalué en termes de pratiques sociales. La constitution d'un tel « pool » suppose évidemment la redéfinition des rapports avec les collectivités locales et les partenaires ministériels. Le « pool producteur » aux contours encore assez flous, interface entre les professionnels et le milieu associatif, ne se définit pas comme « pool de matériel » (18) comme ont pu être conçus par exemple les Ateliers de la Communication Sociale impulsés par le ministère de la Jeunesse et des Sports (19).

— Un partenariat professionnel

La recherche de partenariat s'exprime également en terme de partage des compétences.

Les formations à l'audiovisuel, nécessaires, souhaitées par le secteur associatif de Cergy vont dans le sens d'une recherche de complémentarité entre une équipe de réalisation professionnelle (Cergy Télé) et l'association productrice d'un message responsable, quant à elle, du contenu de celui-ci et de son rapport de proximité à l'utilisateur. Cette spécificité associative estimée irremplaçable et précieuse pour tout opérateur gérant un réseau câblé disposant d'un canal local suppose, pour être monnayable, que les associations aient une bonne maîtrise de la chaîne technique de la communication. Les projets actuellement à l'étude par le groupe « pool producteur » sont de deux ordres :

. *une formation* : qui devrait permettre la rencontre de professionnels de l'audiovisuel avec les responsables d'associations autour d'un projet de réalisation pour le câble et à partir de la situation locale réelle.

. *une production* : le CIJ envisage la création d'un magazine hebdomadaire d'information locale, conçu par lui-même et réalisé par une équipe professionnelle avec laquelle il apprendrait à négocier la mise en image du contenu.

A ce stade, (le stage n'est achevé que depuis deux mois à l'heure où nous en rendons compte), il est fort délicat d'en opérer un bilan et plus encore de prévoir quelles seront les suites. Aussi avons-nous livré au lecteur les projets envisagés dans leur imprécision, et encore empreints des doutes des associations. Nous savons que celles qui ont participé au stage affichent comme postulat de départ leur intention de « tout mettre en œuvre pour permettre l'utilisation du câble par les associations », mais elles souhaitent aussi le faire sans précipitation, avec prudence et réalisme, conscientes qu'elles sont d'être face à un certain nombre de paradoxes, de décalages entre discours et réalité.

— Le décalage entre une promotion médiatique du câble et de ses potentialités techniques pour développer la communication sociale, l'interactivité et la situation présente à Cergy : 600 abonnés dont 200 en cours de paiement, du câble coaxial véhiculant au maximum 15 canaux, très peu de possibilités d'interactivité.

— Le décalage entre l'image de ce que pourrait être une chaîne locale avec une programmation locale, laissant place à la réalisation d'émissions locales en proximité avec le tissu social et une chaîne locale ayant une programmation identique aux chaînes nationales mais un peu plus « pauvre ».

— Le décalage entre une volonté d'expérimentation promue par Jeunesse et Sports et l'orientation actuelle de ce ministère dont les attributions en matière de communication sociale n'ont pas été maintenues. On peut d'ailleurs soulever la question du statut de ces actions expérimentales promues par l'État qui tente de favoriser « l'initiative des associations locales ». A l'image de certaines périodes du stage, qui comptèrent autant de membres de l'encadrement et d'intervenants institutionnels que d'associations, (ce qui a amené les stagiaires lors du bilan de la session à décider de se retrouver entre eux lors d'une réunion ultérieure), le volontarisme des actions impulsées comporte le risque pour les associations d'être momentanément privées de moyens au profit des structures plus institutionnelles voire para-publiques administrativement et économiquement plus fiables, ayant déjà la possibilité potentielle de regrouper des financements. C'est la crainte que nous pourrions émettre devant le projet de magazine local proposé par le CIJ si celui-ci devait monopoliser les aides publiques sur Cergy au titre de l'opération expérimentale en cours et s'il ne devait pas prendre en compte l'expression des associations dans ses modalités d'élaboration ou son contenu. A contrario dans la mesure où l'architecture du numéro 0 serait conçue comme une tentative de mise en œuvre de la notion de partenariat à laquelle le groupe « pool producteur » s'est montré attaché, cela constituerait une suite logique à l'action de sensibilisation et de formation entreprise sur Cergy-Pontoise.

— Un discours contradictoire de la SLEC de Cergy affirmant sa volonté de collaboration, exposant les possibilités qu'elle offre : un canal libre disponible, une aide à la production pour les associations (20), le concours éventuel de son équipe technique à prix coûtant, l'acceptation de produits en dehors des normes professionnelles, (3/4U — matic et Vidéo 8) et dans un même temps l'affirmation qu'elle gère une entreprise qui doit augmenter le nombre de ses abonnements, faire une programmation distractive au moindre coût. La communication locale voire à défaut l'information locale ne sont pas considérées par la SLEC comme une possible plus-value de ses programmes.

— Enfin, il nous semble que les associations sont soumises à une sorte d'injonction paradoxale dans leur relation aux médias. Elles sont

conduites à intégrer la sphère économique, à trouver de nouveaux partenaires, à admettre les normes du professionnalisme, les coûts et la qualité des produits diffusables, le recours à des professionnels compétents, la sanction du public et de l'audience, la nécessité de s'exprimer à travers des produits attractifs, de s'intégrer dans un flux de programmes qu'elles ne maîtrisent pas et conjointement elles sont tenues de conserver et de promouvoir la spécificité de la parole associative, leur proximité au social, leur connaissance du local en une période de l'histoire où l'idéologie et les pratiques militantes sont en recul et où la légitimité de leur action est peu reconnue. Aussi la question qui se pose à elles n'est plus de savoir si les associations ont quelque chose à dire mais quelle est la spécificité de leur message, quel support est le plus approprié ?

Ce n'est pas le moindre des défis qu'affrontent à l'heure actuelle les associations de Cergy-Pontoise qui ont participé au stage et décidé de devenir des partenaires légitimes et compétents du câble.

Annie Oberti

collaboration Pierre Trédez

NOTES

- (1) Qui ne siégeront jamais.
- (2) Voir la forme des sociétés locales d'exploitation du câble (loi du 7.7.83).
- (3) Loi du 1.8.84.
- (4) Voir la mise en place du fond de soutien aux industries de programmes et le système de préachat des droits par la Mission-Câble in « Le câble la télévision au pluriel » Mission TV câble. Paris Entreprise moderne d'édition 1986. Voir aussi par exemple « Les 52 minutes pour une télévision locale » de la DATAR carrefour international de la Communication — DATAR. Paris févr. 1986.
- (5) Il faudrait reprendre ici les dispositions relatives au câble par exemple les quotas sur la programmation propre sont abandonnés.
- (6) Alors présidée par B. SCHREINER et dirigée par Ph. Chauvet.
- (7) Voir C. de LINARES et A. OBERTI « La communication, mutation sans visage » in les Cahiers de l'Animation n° 52 — oct. 1985.
- (8) Les Ateliers de la Communication Sociale — Evaluation — IDATE — Ministère de la Jeunesse et des Sports. Paris. La Documentation Française 1985.
- (9) Voir M.P. CHATRAS « Cergy-Pontoise le câble réaliste » in Sonovision n° 290. Févr. 1986, voir aussi Cergy-Pontoise « Radioscopie d'un réseau » in la lettre de TV Câble n° 12 sept. 1985.
- (10) Syndicat de l'Agglomération Nouvelle.
- (11) Compagnie Générale des Eaux.
- (12) Et réalisée par une petite société privée locale.
- (13) Nous avons remarqué l'absence du secteur sportif et de clubs ou d'associations de type consumériste et la très faible participation du secteur culturel au profit d'une forte représentation du secteur social et socio-culturel.
- (14) Le service cinéma succède au service audio-visuel, lieu de production et de réalisation dont la vocation n'a pas été maintenue.

(15) Voir : les relations des directions régionales FR3 avec leurs partenaires de la Communication et de la Création audio-visuelle. INA — Commission « Télévision de communication et de services » — 1984.

(16) Voir en particulier GIUSTI (J.) et MAHIEUX (F.). Les actions d'Animation dans les Villes Nouvelles, 1972-1975 — Préfecture Région Parisienne — Ministère de la Culture. Paris, mars 1985 et plus particulièrement le tome III consacré à la télédiffusion et à l'animation de la vie locale et culturelle par le câble.

(17) Le terme est de l'auteur. Le groupe, pour sa part, se définit encore comme « groupe des stagiaires » lors de sa seconde réunion.

(18) Dont l'absence fait cruellement défaut localement.

(19) Cf. IDATE — MJS — Les Ateliers de la Communication Sociale — Evaluation — Paris — Documentation Française 1985.

(20) 120 000 Frs ont été mis à la disposition du comité d'arbitrage pour qu'il puisse aider certains projets soumis au canal libre.

LES idées de la décentralisation ont été...
Une dynamique des associations...
Associations et pouvoirs publics...
Le destin de la loi de 1901 en Afrique Occidentale Française...
Privé / Public...
Pédagogie de l'association...
L'école pour la portée...
Le dispositif d'insertion et la question scolaire...
Le projet inachevé...
L'ambition de « culture populaire : un projet inachevé »



Les Cahiers de l'Animation

N° 55

juin 1986

- Annie Oberly
collaboration Pierre Trépo*
- **Une dynamique des associations**
 - 5 — Associations et pouvoirs publics :
vingt années d'évolution
Chantal Bruneau
 - 21 — Le destin de la loi de 1901 en Afrique Occidentale Française
Jean-Marie Mignon
 - **Privé / Public**
 - 43 — Service public et guerre des images
Bernard Miège
 - **Pédagogies de l'insertion**
 - 59 — L'école hors de portée :
le dispositif d'insertion et la question scolaire
Jean-René Pendariès, Thierry Bloss
 - 81 — De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestiqué
Agnès Dorion, Frédérique Saubot
 - **Regards militants**
 - 109 — L'ambition de « culture populaire : un projet inachevé
Joffre Dumazedier

Associations et nouvelles règles du jeu social

« Il est certain que ceux qui se retireront frileusement du jeu dans l'attentisme ou la lamentation rateront l'occasion d'abattre leurs cartes selon les nouvelles règles et ne risqueront donc pas de gagner » (S. Gontcharoff, in « Actes du colloque de l'Association pour le Développement des Associations de Progrès », Grenoble 1981).

LES idées de la décentralisation sont liées à une lente évolution qui part d'une conception excessivement centralisatrice de la République dont on peut voir l'origine dans la récupération thermidorienne, puis bonapartiste de la Révolution.

Aujourd'hui, la République française a amorcé un mouvement de décentralisation, qui est en réalité fidèle à la constitution de l'an I (1793). Elle renoue timidement avec la plus haute tradition révolutionnaire : celle des Girondins*.

Le débat idéologique qui s'est posé en termes nouveaux après la deuxième guerre mondiale prenait en compte les différents mouvements régionalistes et leurs incidences sur le développement économique territorial.

Porteuse d'un processus de changement profond des mentalités et des règles du jeu social, la loi de 1982 sur la décentralisation a trop souvent été réduite à un débat portant sur le seul cadre législatif du transfert des compétences.

Dans le monde associatif, et notamment celui de l'animation sociale et socio-culturelle, la décentralisation a cristallisé chez les acteurs des interrogations face à la redistribution des pouvoirs — entendons ceux des décideurs —, ainsi qu'à la redéfinition des critères de financement des actions. Ceci a eu pour conséquence, soit un raidissement tourné vers le passé, soit une accélération de la réflexion.

La fin de l'État-providence, et le nouveau dispositif de partage du pouvoir sont les deux moteurs essentiels de cette évolution et des remises en question qu'elle engendre.

* C'est paradoxalement le point de vue développé par Y. Person dans « Idéologie de l'unité », in *Les Temps Modernes*, août-sept. 1973 (N.D.L.R.).

En tout état de cause, il faut se garder de faire porter à la décentralisation le chapeau de tous les maux du monde associatif.

Pour tenter d'expliquer en partie les crises institutionnelles et/ou financières vécues par les associations, et envisager les perspectives d'un dialogue local renouvelé, les notions de représentativité et de légitimité éclairent la réflexion, et permettent l'analyse d'une situation que d'aucuns jugent irréversible.

La représentativité vidée de sens

Longtemps utilisée par les grandes fédérations comme critère de reconnaissance et argument de revendication dans l'attribution de financements par les pouvoirs publics, la représentativité basée sur le nombre d'adhérents est aujourd'hui largement mise en doute.

La confusion progressivement introduite, notamment dans le milieu de l'animation sociale et culturelle, entre « adhérents » et « usagers », a fait perdre toute crédibilité à ce concept : assemblées générales moribondes et désertées, méconnaissance totale par la plupart des utilisateurs des structures, des objectifs de l'association gestionnaire, crise du militantisme, adhésions systématiques justifiées par les assurances ou les règlements internes... sont autant d'indices observés, révélateurs d'une altération du concept d'association dans son sens initial : « organisme mandaté officiellement par un groupe social pour défendre ses intérêts », ou encore « groupe délégué et compétent pour représenter ».

Ainsi, « est adhérente toute personne ayant adhéré aux présents statuts » se confond maintenant avec « est adhérente toute personne reconnaissant l'intérêt du service rendu et souhaitant consommer l'activité proposée ».

L'association, en s'éloignant de son champ idéologique pour s'intégrer dans le secteur économique, se trouve aujourd'hui soumise à la concurrence et au rapport « qualité/prix ».

De l'intérêt général à l'intérêt particulier

Nous pourrions ainsi dire que la vie associative s'organise selon deux courants, basés pour l'un sur la notion d'intérêt général, pour l'autre sur la notion d'intérêt particulier :

Une politique d'adhésion ayant comme référent le champ idéologique se légitimerait dans l'intérêt général, et se justifierait dans une « mission de service public ». Ces deux notions cependant, trop souvent utilisées par les associations, restent source de confusion.

« Il faut absolument sortir de cette schizophrénie à la française qui veut que l'on confonde l'intérêt général, service public et Etat. Il y a plusieurs conceptions en France, fort heureusement, de l'intérêt général et c'est bien ainsi. C'est aux délibérations politiques, à la démocratie de dégager une conception dominante et ensuite cette conception dominante doit tenir compte des autres conceptions, de façon à ce que le consensus de la société puisse prospérer et fonctionner. Le service public, c'est autre chose, cela se décrète, c'est l'Etat, le gouvernement au pouvoir qui dit : cela, c'est du service public » (1).

Une politique d'adhésion ayant comme référent l'efficacité des services et des prestations fournies se légitimerait au contraire dans l'intérêt particulier et se définirait par rapport à des missions intégrées dans le champ social et économique.

Ces deux courants ne sont bien entendu pas aussi bipolarisés qu'ils peuvent le paraître ici. A cette typologie ne se voulant pas exhaustive, s'ajoutent nécessairement des structures qui ne s'apparentent ni à l'une, ni à l'autre de ces situations. Bien souvent périphériques, ces associations ne se positionnent ni par rapport à une idéologie ni par rapport à une durée.

Ainsi la représentativité, en tant que critère de reconnaissance — a priori —, est largement mise en doute, notamment par les élus locaux.

Faute d'avoir maîtrisé l'évolution de cette notion, certaines associations se retrouvent à contresens d'un pouvoir politique local qui, dans le cadre de la loi de décentralisation, aurait tendance à privilégier l'efficacité des services rendus à la reconnaissance idéologique.

« On ne peut pas appeler associations, des organisations dont la seule fonction est de dépenser de l'argent public selon des critères de gestion qui ne sont pas identiques à ceux de la collectivité locale qui les finance » (2).

Décentralisation et fédérations : le hiatus

Déjà en porte-à-faux à leur échelon local, les associations structurées de manière fédérale se sentent menacées dans la confrontation de leurs élus associatifs avec les élus politiques.

Victimes de leur propre discours, certaines s'enferment alors dans un débat centralisateur, face à un pouvoir politique visant un rôle accru du citoyen au niveau local.

« Depuis 1981, une apparente unité du secteur associatif au niveau du discours s'est fait jour au niveau national, c'est-à-

dire à l'échelon des grandes fédérations ou des groupements nationaux types CNAJEP (Comité National des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire). Ce phénomène est sans doute conjoncturel. Menacées par la décentralisation, les grandes fédérations jouent la carte commune et clament leur unanimité. Ce faisant, elles maintiennent, elles renforcent, voire multiplient des bastions individuels ou collectifs type FONJEP (Fonds de Jeunesse et d'Education Populaire), derniers vestiges de la centralisation qu'elles voudraient bien conserver » (3)

Trois étapes caractérisent le changement structurel, et l'apparition de nouvelles formes de vie associative et fédérative.

On observe :

— une première étape : l'association est constituée d'une base solide forte numériquement, représentée par des adhérents militants unis autour d'un champ idéologique affirmé et mobilisateur, unifiée par une fédération centralisatrice ayant une structure peu développée nécessitant peu de moyens financiers. C'est le temps du rapport au modèle à la norme ;

— une deuxième étape : par opportunité l'appareil fédéral se développe, se pérennise et accroît ses besoins financiers. La base associative et militante se démobilise pour la défense des grandes causes. La convivialité disparaît, les prestataires de services apparaissent, l'adhérent devient consommateur d'activités socio-culturelles. C'est le temps de l'Etat-providence, le monde associatif revendique « sa mission de service public », et fait pression sur l'Etat pour obtenir le financement de ses actions ;

— une troisième étape : l'appareil fédéral est très développé, structuré, la base militante a diminué sensiblement, le débat s'instaure entre IDÉOLOGIE ET/OU SERVICE, la crise s'installe. A côté, on voit se développer des associations en structures techniques efficaces et qualitatives, qui créent des services, et établissent une relation différente avec l'adhérent consommateur de ces activités sur la qualité des prestations fournies. Et enfin des groupes d'intérêts formels ou informels, avec des adhérents à un projet ne se reconnaissant pas dans un appareil fédéral, travaillant dans le champ éphémère et opérationnel de l'action sociale et culturelle, et ayant comme « leitmotiv » l'innovation.

Légitimité et contradictions du monde associatif

L'association, démocratie parallèle de participation ?

Selon une déclaration de l'Union Nationale des Fédérations Régionales des M.J.C. (U.N.I.R.E.G.) en 1980 (4), l'association tendrait à améliorer la démocratie traditionnelle de représentation par la mise en parallèle d'une démocratie de participation, procédant d'un système représentatif interne issu de l'assemblée générale, assurant une fonction de courroie de transmission entre population et élus et maintenant un dialogue contradictoire indispensable.

En rapprochant le citoyen du pouvoir de décision, la décentralisation remet en cause cette fonction de représentation « intermédiaire » qui se légitimait antérieurement. Quant aux débats d'intérêt local, le mode de consultation est laissé au libre choix des élus. Dans ce cadre l'émergence de l'expression des citoyens peut s'organiser sous de multiples aspects : associations, mais aussi plus directement par le biais de débats publics, consultations de groupes d'intérêts, commissions extra-municipales...

La décentralisation, c'est ensuite la suppression de la tutelle « a priori » de l'Etat sur les collectivités locales. C'est donc l'élu politique pleinement responsable devant son opinion publique des choix qu'il effectue. Il sera jugé sur ces choix par ses électeurs à la fin de son mandat. A la lumière de cette nouvelle règle du jeu, la vie interne de l'association n'est a priori qu'un mode d'organisation permettant de satisfaire à des intérêts particuliers. L'élu politique, mandaté par son électorat, voit ainsi sa légitimité confirmée et ne se prive pas de rappeler au monde associatif la prééminence du suffrage universel sur tout autre mode de représentation.

L'association, porte-parole des minorités ?

Autre raison d'être des associations dans la vie locale : la représentation des minorités exclues par le fait du suffrage universel majoritaire.

C'est ici, non pas la décentralisation en elle-même mais plutôt l'introduction de la représentation à la proportionnelle aux élections municipales de 1983, qui a changé les règles du jeu.

Bien qu'imparfaitement représentative des différentes tendances politiques, la nouvelle composition des conseils municipaux a permis aux minorités d'accéder aux lieux de décision, et par là même, d'être confrontées au périlleux exercice de la gestion municipale et des choix délicats qui en résultent.

Citons par exemple les G.A.M. (Groupes d'Action Municipale), issus de mouvements revendicatifs divers, dont beaucoup se sont évanouis dès l'entrée de certains de leurs membres dans les instances locales de décision.

Ainsi, si pendant longtemps, le débat contradictoire, exclu du conseil municipal, a pu se déplacer au niveau de la vie associative, et ainsi la légitimer par la représentation nécessaire d'une fraction de la population, la nécessité d'une médiation associative est remise en question par l'accès de ces « minorités » politiques à l'information et à la parole dans les lieux de décision.

L'association, médiatrice des « sans-voix » ?

Nous avons parlé des minorités politiques... aujourd'hui représentées... mais l'association n'est-elle pas aussi, et surtout, notamment dans le secteur social, le porte-parole, l'amplificateur des exclus : minorités ou plutôt groupes sociaux inorganisés, sous-prolétaires, minorités ethniques, quart-monde, jeunes chômeurs...

De fait, les intérêts de cette population, ses besoins, semblent nombreux et pris en compte : ils votent peu, sont généralement absents des structures de concertation, s'organisent difficilement et ont des revendications plus individuelles que collectives. Serait-ce le terrain privilégié pour asseoir la légitimité du secteur associatif, qui relayerait ainsi des paroles opprimées pour les faire accéder au dialogue local ?

Peut-être... parfois l'association joue ce rôle ; mais le cas n'est pas si fréquent pour qu'on puisse le généraliser.

Le secteur de l'animation associative couvre sans doute plus largement les couches moyennes de la population, et les élus associatifs sont généralement choisis parmi ceux qui, parlant relativement le même langage que les élus, sauront faire valoir, négocier, revendiquer, bref, faire aboutir au mieux les intérêts de l'association.

Ainsi, si de nombreux professionnels de l'animation et du travail social essaient de démêler des situations individuelles ou familiales cruciales, il ne semble pas, par contre, que ce soit l'association en tant que telle qui remplisse cette mission, du moins celle qui se préoccupe de l'animation locale.

L'association au service des besoins non couverts par l'État ?

Le constat des besoins sociaux non satisfaits a été à l'origine des

actions d'animation. On a considéré que l'évolution de la société vers l'individualisme, l'urbanisation « verticale », l'évanouissement des rapports sociaux anciens de voisinage, l'avènement du « temps libre »... faisaient apparaître le besoin de restructurer le corps social, de rétablir les communications perdues, de proposer des activités épanouissant les personnalités.

L'animation aujourd'hui, dans le discours de beaucoup d'associations, est devenue indiscutable dans ses fondements, nécessaire dans l'absolu, bref, c'est et ce doit être un service public...

Et pourtant... dans le transfert des compétences lié à la décentralisation, si l'action sociale, la prise en charge des handicapés... sont notifiés comme des dépenses obligatoires, rien de tel ne figure concernant l'animation.

Il appartient donc aux élus locaux de déterminer où est la nécessité, quel doit être le public ciblé, à quel coût, et quels seront les opérateurs de cette animation. Car entre temps, l'animation qui semblait déclencher si miraculeusement des crédits, a attiré du monde. Cela a eu pour conséquence la création d'un « marché » concurrentiel avec l'installation d'animateurs « libéraux », chasseurs de contrats, et d'autre part l'apparition de l'intérêt, porté par le secteur industriel, au développement des loisirs, permettant d'avoir une politique commerciale dans un nouveau secteur en pleine croissance (ex. : Fischer-Price, Trigano, grandes surfaces commerciales, fabricants de matériels sportifs...).

Ainsi, l'animation dépense non obligatoire se développe dans un secteur où des prestataires semblent prêts à entrer en concurrence. On est loin du temps où l'association agissait par substitution à l'Etat, c'est-à-dire en comblant un vide.

L'association : laboratoire d'innovation ?

Il est vrai que l'association, regroupement d'individus souhaitant mettre des choses en commun a, de tous temps, de par sa rapidité de mobilisation et d'intervention pu apporter des réponses souples et inventives à des besoins sociaux qui se faisaient jour. Que ce soit dans le domaine de l'habitat, de la famille, de la défense des consommateurs, de l'environnement, la mobilisation rapide des bénévoles et leur imagination ont fait avancer bien des problèmes.

Qu'en est-il aujourd'hui dans le secteur de l'animation qui nous préoccupe ? Bien des associations, développant leurs capacités de réponse aux besoins sociaux, ont alourdi leur appareil de décision et de gestion, ont pris la charge d'équipements complets (certaines se créant d'ailleurs à cet effet), ont embauché du personnel. La structure associative, par les fonctions durables qu'elle s'est

assignée, s'est pérennisée, ébourdie, parfois sclérosée.

Dans cette situation, les évolutions sont plus difficiles, la capacité de réflexion est étouffée par les charges de gestion, la mobilisation des bénévoles s'éteint puisque des salariés assument la réalisation des objectifs.

En bref, l'association a évolué vers un système de gestion d'activités qui ne peut être jugé que sur la finalité du service rendu en rapport avec son coût pour la collectivité.

En conclusion de ce qui précède

L'ensemble de cette argumentation paraît au premier abord bien pessimiste d'une part, réductrice d'autre part et accusatrice enfin. Là n'est pas notre propos, mais « la société locale enfermée dans ses contradictions », c'est d'abord la mise à plat des questions qui se posent à ce microcosme, et les questions n'épargnent pas le monde associatif.

Nous sommes persuadés que les associations, et celles qui se préoccupent d'animation notamment, ont un rôle important à jouer. Mais trop de dérapages entravent actuellement une analyse objective des situations. Il nous a semblé impératif de nous pencher sur les analyses a priori, les discours trop entendus, les raisonnements rapides, car la décentralisation, c'est aussi le jeu de la vérité qui passe par le diagnostic des situations existantes.

Il semble que l'association peut apporter une plus-value à toute autre forme d'animation, qu'elle soit municipale, privée ou libérale... faute de quoi les élus locaux feront d'autres choix.

Nous allons essayer maintenant de voir en quoi peut tenir cette plus-value associative.

Quelle plus-value associative pour l'animation ?

La plus-value de l'animation à support associatif par rapport au nouveau contexte de la décentralisation nous semble pouvoir prendre plusieurs formes, non exclusives s'entend :

- **Le retour à une légitimation par la base**, c'est-à-dire à une représentativité retrouvée au niveau du local. Il semble en effet qu'une action réellement soutenue par un large public, dont la capacité de mobilisation et d'engagement est prouvée, pourra difficilement être mise en accusation par les décideurs locaux. Ainsi le

bénévolat/volontariat, sans doute revu et corrigé mais surtout mieux valorisé, et le mécénat populaire devraient être des critères décisifs sur le plan de la reconnaissance ;

- **la prise en compte de l'ensemble des partenaires** de la vie locale ; trop longtemps les associations se sont situées « en dehors », à côté des autres acteurs de la vie locale, et notamment ceux du champ économique.

Cette position n'est pas tenable au moment où l'ensemble des choix à effectuer se situe au niveau de la commune, du département, de la région.

C'est dire que le triangle de négociation Etat/commune/association a obligatoirement à s'enrichir de biens d'autres partenaires, et notamment entreprises, syndicats, commerçants, autres associations, public...

Certaines politiques d'intervention de l'Etat en matière de jeunesse, relayées le plus souvent par les conseils généraux sont récuses si elles ne sont pas coordonnées au plan communal ; ainsi peut s'exercer le jeu de la concurrence et des choix entre les partenaires eux-mêmes ;

- **l'acceptation des arbitrages.** Nous avons introduit la notion de concurrence dans le champ de l'animation... le résultat peut en être bien évidemment le choix sur tel ou tel projet par les décideurs locaux du concurrent... dure réalité pour l'association qui s'est investie dans la préparation de l'action à mener.

Les habitudes en ce domaine ne sont pas acquises de la même manière que dans le domaine économique, et l'on accusera rapidement la municipalité de clientélisme politique ou de mise en difficulté de l'association.

La définition de nécessités politiques contractuelles, aujourd'hui reconnues par tous, est pourtant inséparable de ces possibles arbitrages, dans la mesure où plusieurs prestataires peuvent assurer le contrat.

Aux associations à mettre en œuvre des stratégies horizontales de regroupement ou de « fractionnement du marché » telles qu'elles ne puissent se retrouver en situation d'exclusion.

A elles, également, de faire pression sur la politique pour que les arbitrages soient réalisés dans une concertation la plus ouverte et transparente possible, ce qu'aucune loi ne saurait imposer par la force, et de prendre en compte, au maximum, les aspirations des citoyens ;

- **de nouvelles formes de regroupements.** Nous avons abordé déjà dans les paragraphes précédents... le monde associatif ne donne pas toujours l'image d'une entente cordiale et franche.

L'appel individuel à l'Etat et à la commune a été longtemps de règle, chacun tentant de collecter par différents moyens une part de l'aide.

La crise des financements ajoutée au fait que les demandeurs sont proches des lieux où les décisions de financements sont prises, induisent des stratégies nouvelles à imaginer.

La décentralisation a eu pour effet (en conséquence) un transfert de compétences qui rapproche le financeur de l'acteur, ce qui implique :

— **Des choix financiers plus perceptibles**

« La négociation d'un projet entre une collectivité territoriale et une association, la définition des moyens nécessaires à la réalisation de missions, l'évaluation régulière des résultats, suscitent une série d'interrogations notamment sur le choix des financements : plurifinancement, financements croisés, ou recherche d'auto-financement des activités prenant en compte leurs coûts réels » (5).

Les associations ne doivent plus se contenter d'attendre des subventions, mais doivent rechercher un auto-financement. Face à la gratuité des activités, rarement juste et valorisante, des mécanismes de solidarité doivent pouvoir être trouvés dans la facturation des services ;

— **De nouveaux modes d'évaluation et de contrôle**

« L'attribution de subventions doit donner lieu à des engagements écrits de part et d'autre, contrôlables par une tierce personne » (6).

Cette contractualisation est-elle comme l'affirment les participants aux rencontres de Villeurbane en novembre 1984, la garantie de l'indépendance des financements ?

La contractualisation est-elle le mode de relation privilégié ou exclusif entre les associations et les élus territoriaux ?

En tout état de cause, le regroupement par fédérations pouvant faire pression sur l'Etat pour obtenir des financements et les redistribuer au niveau local semble inadapté aujourd'hui, du moins pour assurer cette fonction. De nouvelles formes d'alliances doivent pouvoir se mettre en place, à un niveau horizontal et non vertical : structures de réflexion, de coordination, d'impulsion, de proposition sur le plan communal, départemental ou régional ; regroupements ponctuels ou durables sur tel programme d'action seront sans doute plus à même de prendre leur place dans le cadre de la décentralisation. Les fédérations dans cette évolution, allégées dans leur structure, pourraient alors devenir comme certaines l'ont déjà réalisé, des « bureaux d'études », laboratoires d'idées, structures d'aide technique et de marketing, supports de réseaux nationaux ou internationaux (ex. : Jeunes et Nature).

*

Les nouvelles règles du jeu social offrent autant de chances nouvelles qu'elles induisent de difficultés pour la vie associative.

L'Etat, dans sa période centralisatrice, a certes sa part de responsabilités dans la dérive d'une partie du monde associatif, aussi se doit-il de lui laisser le temps de remonter le courant, car sa survie est indispensable.

Le projet de loi sur la vie associative a entretenu trop longtemps de faux espoirs, qui sont retombés non seulement à cause du coût irréaliste que les dispositions de cette loi engendrait, mais aussi et surtout parce qu'elle mettait le doigt sur des contradictions insurmontables par le législateur.

Les élus, quant à eux, détenteurs aujourd'hui de pouvoirs nouveaux souvent plus importants que ceux qu'ils revendiquaient, se livrent encore pour certains à des excès d'autoritarisme qui devraient s'éteindre naturellement avec la maîtrise progressivement acquise des nouvelles règles de fonctionnement.

En tout état de cause le train de lois lié à la décentralisation provoque une évolution irrémédiable des règles du jeu et de ses mentalités.

Cette évolution entraîne avec elle l'ensemble du monde associatif de l'animation, qui devra nécessairement se situer, c'est notre hypothèse, sur le terrain de la rencontre entre une représentativité trouvée ou retrouvée et une légitimité nouvelle, basée sur l'efficacité d'une action ancrée dans le local.

*Promotion 1985-1986
Formation supérieure de l'INEP*

NOTES

- (1) DELORS (J.), in « Pour une nouvelle règle du jeu social : le rôle des associations ». Colloque de la FONDA, Grenoble, 1981.
- (2) RICHARD (A.), député, maître de requête au Conseil d'Etat.
- (3) POUJOL (G.), in « Dossiers de l'ADRAC », déc. 1985.
- (4) in « Synchro » n° 63-64
- (5) Rencontres de Villeurbanne (nov. 1984).
- (6) RICHARD (A.), in « La Croix », 15 octobre 1985.

Le sort tomba sur le plus jeune

Recherche qualitative sur des jeunes adultes
en insertion professionnelle difficile :
travail, chômage, précarité, loisir, identité

par

**Chantal Guérin
Isabelle Mazel
Alain Vulbeau**

La crise est peut être la forme moderne du sort. Elle est tombée sur le plus jeune, les chiffres le montrent sans conteste. Mais quels sont ses effets ? A-t-elle conduit les « jeunes » à désinvestir le travail ? Les a-t-elle incités à attacher une importance plus grande au loisir, aux activités libres, voire au chômage créateur ? au contraire a-t-elle provoqué chez eux une intériorisation de l'échec ?

Mais le sort est-il tombé sur tous les jeunes ? Cette recherche explique les effets de la crise sur des « jeunes ordinaires » : ni la future élite, ni les marginaux. Elle s'efforce avant tout de montrer, de comprendre et tente parfois d'expliquer.

Document de l'INEP n° 8 (nouvelle série)

Prix : 80 francs

Commande à :

Institut National d'Éducation Populaire.

Département de la Communication — Val Flory 78160 Marly-le-Roi.

le journal des cahiers



trée de trois pays : la Grèce, l'Espagne et dans le C.E.E., ce qui a entraîné une prise de conscience quant aux références historiques, particulières artistiques et prétentions culturelles des pays de la Méditerranée.

Cet ensemble ne constitue-t-il pas, en effet, une unité culturelle spéci-

de mettre en évidence toute la richesse culturelle des pays méditerranéens et de leur rôle dans le monde méditerranéen.

La 2^e semaine a été organisée à Thessalonique en 1984.

Sommaire

L'actualité de l'animation

Jeunesse :

2^e biennale des jeunes créateurs des pays méditerranéens
Jeunesse et communication
Symposium européen sur la recherche en matière de jeunesse

Vie associative :

Associations et activités économiques
10^e congrès de l'UFCV

Média :

5^e festival du film d'animation

Loisir :

Toulouse : salon du sport et des loisirs

Emploi :

Conférence internationale sur l'innovation technologique et
la création d'emplois
Premier carrefour national des métiers de l'aménagement
et du développement

International :

Jeunesse, vie associative et sports dans les relations Nord-
Sud.

Lu dans la presse

Les Cahiers ont lu

le journal des cahiers



JEUNESSE

La 2^e biennale des jeunes créateurs des pays méditerranéens

Cette manifestation s'est déroulée à Thessalonique du 21 au 30 novembre 1986 et fait suite à la 1^{ère} biennale qui a eu lieu en novembre 1985 à Barcelone, à l'initiative de cette municipalité. A l'avenir une telle rencontre devrait se réaliser tous les deux ans à Barcelone et, dans l'intervalle, dans une grande ville d'un pays de la méditerranée : 1986 Thessalonique, 1988 Marseille, Montpellier... ou Florence.

L'initiative est née peu après l'entrée de trois pays méditerranéens — la Grèce, l'Espagne et le Portugal — dans le C.E.E., ce qui a engendré une prise de conscience quant aux références historiques, particularités artistiques et prétentions culturelles des pays de la Méditerranée.

Cet ensemble ne constitue-t-il pas, en effet, une unité culturelle spécifi-

que ? Face aux pays anglo-saxons qui imposent leurs modèles, n'est-il pas possible de mieux identifier la civilisation de la méditerranée, de mettre en valeur sa vitalité, son originalité, sa capacité à innover sans renier son histoire et ses racines ?

La biennale s'est ainsi donné pour objectif de mieux inventorier les orientations et points de repère de la présence méditerranéenne aujourd'hui. Pour cela, il convient donc de :

- renforcer les initiatives de création des jeunes et garantir les conditions qui permettent d'exprimer une identité culturelle propre,
- créer un réseau d'information et de distribution de la création culturelle des jeunes dans les pays d'Europe de la Méditerranée,
- créer un cadre culturel permettant de mettre en évidence toute activité culturelle destinée à enrichir et continuer la tradition culturelle de la Méditerranée.

La 2^e biennale a été organisée à Thessalonique avec l'appui de sa

municipalité, du ministère grec de la culture et de cinq pays de l'Europe du sud : Italie (ARCI KID'S), Espagne (ville de Barcelone), Portugal (FAOJ) et France (EUROCREATION). La manifestation a reçu le soutien du Fonds européen de la Jeunesse qui a souhaité que la Yougoslavie soit également associée.

Près de 600 jeunes créateurs de moins de 30 ans, représentant l'ensemble des courants de la « Culture-Jeune » (rock, design, vidéo, mode, théâtre, arts plastiques et danse) se sont rencontrés et se sont produits pendant 9 jours, créant une intense et extraordinaire animation dans la ville où des millions de jeunes grecs se sont bousculés pour assister aux différentes manifestations. Cet événement a permis une confrontation artistique originale entre des jeunes artistes (qui ont peu l'occasion de se produire à l'étranger), des producteurs de spectacles et des décideurs culturels de l'Europe méditerranéenne.

Si la qualité a paru parfois inégale, en particulier pour quelques disciplines (théâtre, arts plastiques), il faut cependant reconnaître à cette manifestation l'immense mérite d'avoir révélé l'extraordinaire foisonnement de la création chez les jeunes créateurs d'Europe du sud. Sans doute conviendra-t-il d'organiser les sélections de manière plus homogène afin d'éviter des confrontations inégales et donc douloureuses. A cet égard, signalons que pour la France, c'est Eurocréation* qui a assumé la responsabilité de constituer un comité de sélection.

Eurocréation a ainsi proposé à Montpellier, en tant que grande

* (L'Agence Française des Initiatives de la Jeunesse en Europe — 50, rue Ste-Croix de la Bretonnerie 75004 Paris — Tél. : 48.04.78.79).

métropole régionale du sud de la France d'être la cheville ouvrière de cette opération. Le comité de sélection, composé de représentants de la ville de Montpellier, des ministères de la Culture et de la Jeunesse et des Sports (DRAC et DRJS) d'Eurocréation, d'un journaliste, de deux créateurs, était présidé par Dominique Bagouët. Il a été convenu de privilégier la danse et le rock et de favoriser les productions artistiques du sud de la France (dont 50 % de Montpellier ou du Languedoc-Roussillon). Enfin, en liaison avec le service culturel de l'Ambassade de France à Athènes, une tournée dans les instituts français a été organisée pour les jeunes créateurs leur donnant ainsi l'occasion rare d'exprimer leurs savoir-faire en dehors de leur pays d'origine.

Pour terminer, saluons la Grèce et Thessalonique qui ont pris le risque d'organiser cette biennale, sorte de baptême du feu pour un pays peu aguerri encore aux arcanes de la C.E.E., et saluons, avec Mélina Mercouri, « la plus grande armée du monde, celle des artistes ».

Denise Barriolade

Jeunesses et communication Fontenay le Fleury (78) - (22 novembre 1986)

Le Direction Départementale Jeunesse et Sports des Yvelines organisait sa journée départementale annuelle à destination des élus, des fonctionnaires, des responsables d'associations, de centres de vacances, sur le thème de la communication. Le temps est loin où les associations faisaient passer le fond avant la forme. Maintenant il ne suffit plus d'avoir un objet intéressant

ou utile, une association doit faire connaître ses activités.

D'ailleurs qui lit encore l'objet des associations tel qu'il est décrit dans le journal officiel ? Nous sommes maintenant à l'heure de la communication moderne.

Et bonheur nouveau, il est possible de réunir aujourd'hui des personnages très divers, y compris des animateurs patentés, pour écouter un publicitaire de renommée vous parler de son métier et essayer au passage de vous vendre son livre (J. Van All : « Au clair de la pub »). Les « soixante-huitards » sont loin, qui s'opposaient à l'introduction de la publicité à la télévision !

Il était proposé en permanence une exposition d'affiches (avec concours), l'utilisation d'une salle télématique, des projections cinéma dont un excellent « Il était une fois la pub », des vidéos-clips et des débats dont une très riche table ronde avec de grandes associations ayant fait des campagnes de publicité. Les Guides de France furent très convaincantes et ont bien expliqué l'impact de l'opération d'affichage offerte par l'agence Havas durant l'été 1985.

« Quelle stratégie de communication pour les associations » était le thème du débat de l'après-midi qui révéla bien le climat actuel d'engouement pour l'information personne ne pouvant plus y échapper pour survivre dans notre société hypermédiatisée. Les entreprises d'abord, mais aussi les administrations et les associations ont une « clientèle » avec laquelle il ne faut pas « débrancher ». Alors pour se développer et relancer la vie associative, communiquons.

C'est ce qu'ont très bien compris Alain Le Foll inspecteur Jeunesse et Sports, principal animateur de cette journée. René Crozet directeur

départemental et Madame Le Pivain conseillère générale, maire de Fontenay le Fleury.

Bernard Bouic

Symposium européen sur la recherche en matière de Jeunesse (Strasbourg 14-19 décembre 1986)

Le centre Européen de la Jeunesse a organisé à Strasbourg du 14 au 19 décembre 1986 un symposium sur la recherche en matière de jeunesse. Plus de 100 participants — chercheurs pour la plupart — venant des pays du conseil de l'Europe ont eu l'occasion de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue pendant cette semaine de travail.

Quatre groupes de travail ont fonctionné à partir de communications présentées par des chercheurs et praticiens et largement discutées.

— Le groupe de travail « jeunesse, information, conseil et documentation » a permis aux participants de prendre conscience de la diversité des situations tant en ce qui concerne les conditions de vie des jeunes que l'influence de l'environnement socio-culturel dans l'analyse et le traitement des questions relatives à l'information pour la jeunesse et sur la jeunesse.

Les participants ont réinsisté sur la nécessité de bien identifier à travers les demandes d'informations les véritables « demandes » des jeunes : demande de convivialité, d'écoute, de dialogue, de conseil, d'assistance..., en gardant toujours le souci du respect de l'anonymat du jeune. On a rappelé à ce propos la nécessité de politiques de la jeunesse nationales coordonnées et concernant tous les domaines et aspects de la vie des jeunes.

— L'objectif du groupe de travail « Les concepts de la recherche » était à la fois de repérer certaines tendances de la recherche actuelle sur la jeunesse tout en révélant les lacunes les plus graves par rapport aux enjeux de société auxquels sont confrontés les pouvoirs publics et les cadres de mouvements de jeunesse et organisations non gouvernementales. L'évolution des modes de vie des jeunes apparue avec la crise économique a été évoquée en relevant l'allongement partout sensible de la période de « parking » entre la fin de la vie scolaire et le début de la vie professionnelle. Quelques-unes des mutations sociales ont été soulignées à ce propos : dépendance économique vis-à-vis des parents, incertitude face à l'avenir biographique du jeune, remise en cause des systèmes éducatifs. La notion de « génération » a été aussi largement discutée. D'autres ont été partisans de travailler sur ce sujet de façon « très clinique » à partir d'études longitudinales et d'études sur les discours non seulement des jeunes mais aussi des autres tranches d'âge ou générations.

Une autre finalité du groupe était de proposer des améliorations en matière de recherche sur la jeunesse : stimuler des réseaux de coordination et d'échange entre chercheurs, développer l'interdisciplinarité et le décloisonnement dans les études, échanger les méthodologies, créer un journal spécifique sur les aspects de cette recherche ont été quelques-unes des propositions émises.

Une coopération européenne a été souhaitée en matière de statistiques nationales et une analyse comparative des réponses institutionnelles données à la crise de l'emploi des jeunes a été envisagée comme un sujet susceptible d'être financé par le Conseil de l'Europe.

— Le champ de travail du groupe « Participation des jeunes, besoins de la jeunesse, organisations de jeunesse... » était très vaste. Retenons simplement ici quelques-unes des suggestions faites à propos des jeunes organisés ou non organisés : des recherches ont été envisagées sur les raisons des « pertes » de membres dans les organisations établies, sur l'intégration des problèmes tels que le chômage, la destruction des ressources naturelles... dans les programmes associatifs. On a également souhaité que des études comparatives voient le jour sur les modèles de consommation des activités culturelles commerciales ou sur les nouveaux types de mouvements de jeunesse par exemple.

— Le dernier groupe « jeunes, préjugés et apprentissage interculturel » n'a pas hésité, pour travailler, à faire appel des praticiens et à évoquer des expériences vécues par des jeunes. Ainsi les participants à ce groupe ont-ils pu entendre, entre autres, le récit de jeunes immigrés turcs en France en visite dans leurs pays d'origine ; le travail a abouti à des conclusions pertinentes et susceptibles d'être opérationnelles assez rapidement.

Ainsi a-t-il été envisagé de renforcer la participation de jeunes de tous milieux dans les nouveaux programmes d'échanges du Conseil de l'Europe. Il a été souhaité qu'un effort spécial soit fait pour les jeunes issus de l'immigration, y inclus les projets de voyages aux pays d'origine, en écartant toute notion de « préparation au retour ». L'enseignement des langues minoritaires, y compris celle des jeunes enfants issus de l'immigration a été aussi rappelé comme étant un objectif prioritaire...

Au-delà des recommandations et des conclusions, on peut espérer que cette première rencontre ne restera

pas sans suite : il existe maintenant assez d'instances jeunesse proches du centre Européen de la jeunesse pour que toute cette matière première soit exploitée, diffusée, ... et financée... car la demande de financement a été un peu un leitmotiv au cours de ces journées... on a des idées, mais on manque d'argent... la publication des actes en 1987 permettra aux politiques de prendre leurs responsabilités face au fait « jeunesse » et à la demande de recherche.

Patrick Gallaud

VIE ASSOCIATIVE

Associations et activités économiques : première émission de titres associatifs

La loi du 11 juillet 1985 (1) autorise désormais les associations régies par la loi de 1901 à émettre des valeurs mobilières dénommées « Titre Associatif ».

Née d'un rapport présenté par Monsieur Bloch Lainé le 13 juin 1984 sur le financement des associations exerçant une « activité économique », cette loi résulte d'un compromis entre la volonté de doter les associations de fonds propres et celle de ne pas alourdir les assemblées générales de membres agissant en tant qu'actionnaires.

Cette loi innove en identifiant une nouvelle catégorie d'associations : celles qui exercent une activité économique, c'est-à-dire celles qui « exercent une activité de prestation de services, de production de biens, de transformation ou de distribution ». Elle innove aussi en permettant aux associations de mobiliser de

l'épargne auprès d'autres personnes que les membres de l'association. Mais cette ouverture vers les apporteurs de capitaux, après celle faite vers les usagers, éloigne l'association de son objet initial : la mise en commun de biens et de moyens, sous forme contractuelle, dans un but autre que de partager des bénéfices. Ces innovations peuvent être interprétées positivement ou négativement selon l'attachement que chacun porte à la vie associative. Pour ceux qui considèrent la structure associative comme un outil au service de l'activité économique, ces mesures ne peuvent que contribuer à légaliser l'association agent économique et sécuriser les partenaires économiques de cet agent. Pour ceux qui estiment au contraire que l'association relève de la société civile et non de la société commerciale, le titre associatif est le résultat d'un compromis entre le refus du caractère mercantile et marchand de toute activité humaine et la réalité des besoins financiers liés à une société monétarisée. Le choix de ce compromis a eu pour conséquence le refus de la société commerciale à but non lucratif, pourtant amorcé à l'occasion de la loi sur le sport (2). La S.C.B.N.L. en ayant de droit les avantages liés à la notion de commercialité, sauvegarde le caractère non lucratif de l'association tant « revendiqué » par les défenseurs de l'association, mais reconnaît la nécessité d'un besoin de capitaux initiaux pour entreprendre d'une part, et d'autre part celle de « risque » pris par ceux qui entreprennent. Deux éléments qui font cruellement défaut aux associations pour être des partenaires économiques crédibles. Le titre associatif apporte une réponse au besoin de capitaux et élargit la responsabilité de gestion (3). Le titre associatif en alignant l'association

sur l'entreprise par actions crée une nouvelle responsabilité économique mais en refusant aux actionnaires un pouvoir de décision et une participation aux résultats, il s'inscrit à la fois contre les principes de la notion de capital social et ceux de la notion de mise en commun. Reste qu'il ouvre des possibilités nouvelles aux associations. C'est pourquoi, le succès de l'émission de titres associatifs d'une valeur de 2 000 000 F par l'ALDEA (Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative) sera très instructive sur l'opportunité de cette mesure, sur son avenir et sur la capacité du monde associatif à intégrer l'innovation juridique.

Marc Genève

(1) Loi n° 85 698 du 11 juillet 1985 (JO du 12 juillet 1985 p 7863 rectifié JO du 14) autorisant l'émission de valeurs mobilières par certaines associations.

(2) Loi n° 84 610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives. L'aspect économique de cette loi a été commenté dans le n° 47 des Cahiers p.122.

(3) Jusqu'ici la responsabilité de gestion de l'association apparaît surtout comme celle des salariés qui voient dans la survie de l'association la garantie de leur emploi. Les exemples récents d'associations en difficulté ont montré la faiblesse de ce système. L'absence de risque économique a très souvent eu pour résultat le « bradage » de l'outil économique en négligeant la plus-value apportée par des milliers d'heures de travail bénévole. L'important, pour les conseils d'administration était d'équilibrer le passif par la réalisation de l'actif et ne plus avoir à gérer... collectivement.

L'ALDEA est une association créée en 1981 pour :

- participer à la création et au développement d'entreprises,
- fournir une assistance à ces entreprises,
- relier les différentes composantes du mouvement alternatif,
- informer sur l'état de ce mouvement,
- mener une réflexion sur l'économie en général.

Elle est la première association à lancer une émission de titres associatifs par appel public à l'épargne. La souscription était ouverte jusqu'au 10 décembre 1986 dans toutes les agences de la Banque Centrale des Coopératives et des mutuelles et chez l'émetteur. 29 Bd, de Sébastopol 75004 Paris.

Le 10^e congrès de l'UFCV (8-9 nov. 86)

Permanents, responsables d'associations, instructeurs bénévoles, ils étaient venus à plus de sept cents, à l'invitation du comité régional Provence — Alpes et de la délégation de Marseille pour le 10^e congrès de l'Union Française des Centres de Vacances qui avait choisi pour thème « le personnalisme aujourd'hui et demain ». Disons tout de suite que ce congrès n'avait pas pour vocation d'être décisionnel. Il s'agissait plutôt de réfléchir et de proposer des voies possibles dans le domaine de l'éducation, de la communication, du développement scientifique, de la solidarité, du temps libre, que de poser un choix d'action.

Congrès de réflexion, celui de Marseille le fut indiscutablement. Querelle des anciens et des modernes ? Image trop caricaturale, mais il y avait de cela. Nostalgiques d'un passé connu, vécu, façonné certains sembleront ne pas toujours être à l'aise dans une association de plus en plus ancrée dans les nouvelles réalités économiques de la société française. D'autres n'ont pas oublié que l'UFCV fut confessionnelle. Ils ne manquèrent pas l'occasion de le rappeler « afin qu'on ne décourage pas ceux qui s'engagent par militantisme chrétien ». Les plus nombreux confrontèrent plutôt leurs points de vue sur la meilleure façon d'ancrer l'Union dans la cité.

Des lignes de force communes sont cependant apparues à partir des synthèses des travaux en commissions. Retenons ainsi la volonté de l'UFCV de renforcer ses actions de solidarité en direction des jeunes des milieux les plus défavorisés. Cette solidarité s'exercera également en direction des pays du tiers-monde.

L'UFCV entend d'autre part faire valoir son point de vue sur tous les grands sujets de société. De la lutte contre la drogue, contre la délinquance, au code de la nationalité.

Certains intervenants de la table-ronde ont souligné la richesse des réflexions. Comme devait le noter Thierry Jeantet, l'UFCV a un projet, en cette période de doute, de remise en question systématique des valeurs établies. « Cette volonté de retour à un projet capable d'intéresser le maximum de citoyens, de casser les différentes catégories sociales, les différentes tranches d'âge, est un facteur d'espoir. Mais c'est une démarche difficile dans ces temps de fermeture, d'incompréhension, de rejet des autres cultures. C'est peut-être là dans cette volonté que l'on peut retrouver l'idéal personnaliste défini lors de l'allocution de clôture par J.P. Gourmelon comme la capacité de l'homme à faire progresser son destin...

L'assemblée générale de mai prochain sera décisionnelle. Elle se prononcera sur un rapport d'orientation rédigé à partir des conclusions du congrès.

Patrick Gallaud

MEDIA

5^e festival du film d'animation de Bourg-en-Bresse

Le Festival de Bourg-en-Bresse, qui s'est déroulé du 24 au 27 octobre 1986, a pour but de promouvoir le film d'animation destiné à la jeunesse, et à l'aide de ces films, d'éduquer le jeune public au langage de l'image et du son.

Il est organisé par le Comité de

Coordination des Loisirs de Bourg, les Francas, la F.O.L., et témoigne, à ce titre, de la diversité et de la vitalité des actions menées en faveur de la jeunesse dans le département de l'Ain. En effet, le Festival était décentralisé à Bellegarde du 20 au 25 octobre et à Pont-de-Vaux du 23 au 26 octobre.

Selon les responsables de cette manifestation, le Festival souffre d'une crise de croissance (plus jeune que le Festival d'Angers, dont il est, pour l'Est de la France, le pendant, malgré des différences certaines). Contrairement au Festival d'Angers, exclusivement destiné au cinéma d'amateur, le Festival de Bourg met en compétition, des films d'auteurs réalisés dans des conditions professionnelles. Ces films n'empêchent pas une programmation assez maigre, malgré une représentation internationale variée (Belgique, Chine, Russie, Danemark, etc.).

Il faut souligner que bien de ces films ne s'adressent pas aux enfants et semblent surtout destinés à la promotion du film d'animation. Certains d'entre eux ont d'ailleurs déjà été présentés au Festival de Marly-le-Roi, à l'Institut National d'Education Populaire.

Le Festival souffre d'un autre amalgame : les productions d'ateliers, témoignage d'un travail pédagogique (apprentissage du cinéma à des jeunes enfants) ne sauraient, sans dommage, faire l'objet d'une représentation « grand public ». Il me semble que ces exercices ne devraient être exploités que dans le cadre d'un colloque ou d'un débat entre responsables d'ateliers.

Ce problème a déjà été soulevé, par nous-mêmes à Angers, il y a quelques années. Le colloque de Bourg, auquel ont participé Jean-Claude Palluau et Pierre Azuelos ne nous a pas permis d'en traiter : le

colloque, tel qu'il était conçu, étant essentiellement une confrontation entre les responsables des ateliers, et il semble que cette étape soit partout nécessaire malgré les dangers qu'elle représente : le fait de présenter comme « modèles » des exercices où s'accumulent les erreurs (et en animation et en cinéma, ce qui est le propre du travail d'apprentissage) ne peut qu'amener la répétition constante de ces fautes.

Il faut souligner ici l'apport des ateliers portugais représentés au Festival de Bourg par F. Galrito, les débats, informels, ne permettant pas le moindre compte rendu.

A côté de ces quelques critiques, il faut ajouter les aspects positifs :

- . les organisateurs du Festival ayant eu le soin de préciser pour chaque film le nom du distributeur, un certain nombre d'informations seront diffusées auprès d'associations intéressées soit par :

- . le cinéma en direction des enfants,

- . le cinéma d'animation ou le court métrage tout public,

- . les expositions (3 expositions ont été présentées).

Les Festival étant actuellement en France, un des rares moyens d'échange et d'information, cette partie ultérieure du travail n'est pas négligeable, puisqu'elle permet de démultiplier les informations acquises lors du Festival par une seule personne.

*Pour le collectif,
cinéma d'animation de l'INEP
Monique Durand*

LOISIR

Toulouse : Salon du Sport et des Loisirs du 27 septembre au 5 octobre 1986

Dans le cadre de la semaine annuelle du sport pour tous, la Direction départementale Jeunesse et Sports de Haute-Garonne organise depuis trois ans une grande manifestation dans le parc des expositions de Toulouse. La première d'entr'elles en septembre 1984 fut baptisée Salon du Temps Libre et inaugurée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports d'alors, Alain Calmat. Cette appellation fut conservée en 1985 puis abandonnée en 1986 au profit de « VIVA » Salon du Sport et des Loisirs. Il faut dire que l'objet de la manifestation a un peu changé. Au départ le « salon » était avant tout celui des activités « Jeunesse, Sports, Temps Libre », beaucoup de stands d'associations sportives, de jeunesse et d'éducation populaire, des débats et une grosse animation à partir des disciplines sportives les plus variées révélant la très grande richesse du militantisme local.

Mais « l'appétit vient en mangeant » et les deux initiateurs de cet événement annuel, André Auge directeur départemental Jeunesse et Sports de Haute-Garonne et Jacques Lacassagne président de la foire exposition, après le succès des deux années précédentes (environ 100 000 visiteurs en 10 jours), voulurent élargir la manifestation au secteur commercial. Aux quelques stands de librairies, éditeurs ou marchands d'articles de sports viennent s'ajouter les vendeurs de caravanes, d'articles de jardinage, de meubles de maisons, de produits touristiques,

etc. Tout ce qui fait et collabore au monde des loisirs et du bien-être. « VIVA » est donc la grosse affaire de l'automne pour la Direction Départementale de Toulouse.

En 10 jours de nombreux débats : de la « bande dessinée en Midi-Pyrénées » au « sport pour l'enfant », « la création en Europe », « les vacances collectives », le « tourisme des jeunes », « le rock, image et public », « SOS Sahel international » en passant par le « bilan de la coupe du Monde de football » (avec Henri Michel, Bernard Pivot, Just Fontaine etc.) ou la « tournée du XV de France » (avec A. Ferrasse et quelques internationaux). L'animation était permanente sur le stand de la Direction Départementale Jeunesse et Sports et dans les salles du bâtiment des Congrès. A cette animation il faut ajouter des spectacles (clowns, théâtre, musique, marionnettes) et des démonstrations ou activités sportives pour tous (moto acrobatique, aviron, cyclotourisme, boxe, tennis de table, etc.).

Nous avons retenu ici quelques faits marquants de cette semaine :

Le Tourisme des Jeunes

Les principales sociétés de transports : SNCF, Air France, Air Inter, ainsi qu'une agence de voyage (La Dépêche) étaient représentées. On peut se rendre compte que la concurrence est sévère entr'elles et que les sociétés de transports se transforment elles-mêmes en agences de voyages pour grossir leur clientèle. Surtout, c'est la conception du transport qui change. Dès que le voyage est long il faut distraire le voyageur et celui-ci est de plus en plus exigeant. Les jeunes représentent de ce point de vue une clientèle particulière.

Le jeune en effet recherche un moyen de transport peu coûteux, peu confortable mais il ne veut plus

voyager idiot, c'est pourquoi la SNCF par exemple (à l'image d'Air France qui propose des films sur les voyages transatlantiques) a inventé LOISIRAIL dont le slogan est « La fête, c'est aussi une autre façon de voyager ». Sur son réseau Bretagne, il y a une voiture-exposition (photos, tourisme) mais aussi on peut rencontrer des chanteurs-conteurs, des conférenciers ou animateurs. Il y a également un espace de jeu et de vidéo.

Mais le principal terrain de lutte concurrentielle pour les sociétés de transports reste celui des tarifs pour les jeunes. Air Inter rappelle qu'il a transporté 1.7 million de jeunes en 1985 (bénéficiant de 50 % de réduction) et Air France que 80 % de la clientèle Jeunes allaient vers les U.S.A. pour lesquels la compagnie nationale proposait des tarifs très intéressants.

A une question du public signalant que l'agence « Nouvelles Frontières » proposait des prix charters plus intéressants, Air France répondit que le service n'y était pas assuré quotidiennement et avec toutes les garanties qu'offrait une ligne aérienne régulière. En conclusion on put constater que malgré quelques problèmes encore non résolus (en particulier pour les vols ou transports en groupes des jeunes sportifs) les sociétés et agences de voyages étaient très attentives à la clientèle « jeune » qui sera la clientèle adulte de demain si on sait la faire voyager dans les meilleures conditions.

« Evolution de la vie associative »

Ce débat était animé par Geneviève Poujol chercheur à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi qui pose immédiatement le problème en termes très clairs. Y a-t-il une vie associative ou des vies associatives ? Tout le monde trouva

dans la suite du débat que la deuxième proposition était la bonne. La vie associative recouvre une très grande variété de cas de figure. Et les associations du domaine jeunesse et sports sont loin d'être les plus nombreuses. Le domaine de l'entraide, du social, de la vie religieuse, les associations de consommateurs, de quartier, d'environnement etc... représentent une large part du mouvement associatif. Et si en Midi-Pyrénées de 1977 à 1982 il y a plus de 40 % d'augmentation du nombre d'associations on ne peut pas dire qu'il y ait davantage de vie associative. Car le nombre des associations augmente mais pas le nombre des adhérents qui lui, au contraire, diminue. Seuls le nombre des sportifs (pratiquants) est en augmentation constante depuis 10 ans. Mais pas pour autant le nombre de dirigeants, de militants. Il semble que le mouvement associatif perde son esprit de militantisme au profit d'un esprit de consommation de loisirs ou de service.

Il y a donc un changement du paysage associatif : beaucoup plus d'associations (dont le nombre de membres diminue) des activités de plus en plus diversifiées et pointues (du tourisme à la religion, de l'informatique au sport en passant par la solidarité ou le club de rencontres).

Depuis 1981 il y a une baisse de « l'associativité » corrélative à une politique très volontariste des pouvoirs publics dans les secteurs social, culturel, éducatif. G. Pujol mit en garde ceux qui voient trop dans les associations une école de démocratie. Au contraire, dit-elle, la démocratie est souvent escamotée et le monde associatif est surtout une école du pouvoir. Ce en quoi le maire de Longages (près de Toulouse) renchérit en situant bien l'intérêt des

associations dans la vie politique locale : soit instruments de relais de la municipalité, soit contre-pouvoir.

Enfin la discussion porta sur le bénévolat et son évolution. Car si les associations évoluent et jouent un rôle économique important (secteur coopératif, économie sociale) ses membres ne peuvent plus être de simples bénévoles ou des purs amateurs. La frontière est d'ailleurs très floue entre le militant « gratuit » et le professionnel car la même personne peut connaître les deux situations (voire des situations intermédiaires de rémunération occulte) dans sa vie associative.

En conclusion un débat très riche et très bien animé par Geneviève Pujol, Robert Castagnac directeur régional Jeunesse et Sports Midi Pyrénées et Gérard Rouzies inspecteur Jeunesse et Sports.

« Bilan de la Coupe du Monde de Football »

Dans une salle comble où de nombreux jeunes suivirent le débat, nous eûmes droit à une courte rétrospective filmée des principales rencontres en introduction d'une discussion qui valait le déplacement par la richesse des intervenants. On doit remercier les « anciens », A. Batteux et Just Fontaine d'avoir été très objectifs sur leur période en reconnaissant l'évolution positive du jeu et c'est Bernard Pivot qui fut le plus nostalgique en regrettant le temps passé des ailiers de débordement.

Le calme, la précision et la modestie des commentaires d'Henri Michel joints à la verve de Bernard Pivot et aux expériences riches des autres intervenants firent de ce débat (préliminaire au match de Coupe d'Europe Toulouse-Naples le soir même) une occasion d'aimer un peu plus ce grand sport populaire).

« La tournée du XV de France, la future Coupe du Monde »

A Toulouse, le rugby occupe une place de choix et c'est le président de la Fédération Française Albert Ferrasse qui fut le personnage central du débat. Très simple, très clair, très direct il expliqua longuement ce que sont nos relations avec les Britanniques. Ceux-ci, maîtres de l'International Board (Fédération officielle du rugby international) sont « incontournables » et même si d'autres pays, dont la France, ont fait évoluer le jeu, les anglais restent les « patrons » des compétitions et des règles.

Aussi doit-on user de diplomatie et de patience pour faire aboutir les idées françaises. Et Albert Ferrasse n'en manque pas et s'il reconnaît qu'il y a là un frein, il en prend le côté positif en signalant que par là-même ce conservatisme fait aussi du rugby un sport original. Sport-tradition, sport-culture le rugby mise plus sur la qualité des joueurs, sur la préservation de l'esprit que sur le développement à outrance et l'argent. Le rugby n'est pas un sport majeur mais il est très enraciné et très « fidélisé ».

A. Ferrasse veut le rendre plus populaire et il s'y emploie au sein de la F.I.R.A. (regroupant les pays n'appartenant pas à l'International Board) mais il sait aussi qu'il ne pourra jamais concurrencer les sports universels que sont le football ou le volley-ball.

Beaucoup de sagesse chez ce Gascon dont les médias nous avaient surtout habitués aux éclats.

Bernard Bouic

EMPLOI

Conférence internationale de Barcelone organisée par l'OCDE sur l'innovation technologique et la création d'emploi (Barcelone les 8 et 9 septembre 1986)

A l'initiative de l'OCDE et de la Communauté Urbaine de Barcelone s'est tenue une conférence sur l'innovation technologique et la création d'emplois dans le Programme d'Action et de Coopération concernant les Initiatives Locales de Création d'Emplois (programme Ile de l'OCDE).

Le Programme ILE : c'est un instrument mis en place par l'OCDE au service de tous ceux qui veulent contribuer au développement des initiatives locales pour l'emploi. Le programme s'est organisé autour de 6 thèmes principaux :

1. Echange et diffusion d'informations et de connaissances par le biais d'études de cas, de colloques ou de réunions d'étude. L'objectif à moyen terme est l'aménagement d'un réseau décentralisé d'échange d'informations et d'expériences.

2. Diversification industrielle et commerciale et création d'emplois dans les économies locales, notamment dans les régions à forte concentration d'industries de base, souvent anciennes et en déclin, et qui se trouvent condamnées à des changements structurels.

3. Innovation et développement des initiatives locales pour l'emploi dans les régions moins industrialisées à forte vocation agricole et souvent touristique, caractérisées par une juxtaposition et un manque d'articulation entre des pôles industriels à forte intensité de capital et un vaste secteur traditionnel de PME et de PMI.

4. Nouveaux rôles des collectivités locales dans la diversification économique et la création d'emplois ; et plus précisément leurs rôles dans la formation des chefs d'entreprise, d'intermédiaires en matière de planification locale ou d'inventaire des ressources locales etc.

5. Création locale d'emplois : besoins en matière d'innovation, d'informations et de techniques appropriées ; en particulier les initiatives prises par les collectivités locales pour créer un climat propre à l'innovation, encourager la modernisation des entreprises et aider à la création de nouvelles unités de production.

6. Besoins des nouveaux entrepreneurs et des initiatives locales en matière de formation et de services d'appui, notamment par la mise sur pied de systèmes adaptés d'aide et de conseil dans des domaines tels que les questions financières et juridiques, l'innovation technologique et la commercialisation.

A Barcelone deux questions relatives à ce programme ILE étaient à l'ordre du jour : un premier bilan de l'impact de l'innovation technologique sur l'initiative locale de création d'emplois et l'utilisation des Parcs scientifiques pour développer les économies locales et régionales prenant comme situation de référence le projet de création d'un parc scientifique par la communauté urbaine de Barcelone.

Nous nous attacherons ici à présenter ce qui s'est débattu autour du premier point, le second ayant été traité dans une perspective beaucoup trop localisée en égard à l'enjeu économique et politique que représente ce projet pour la ville de Barcelone.

En quoi l'innovation et la diffusion technologique sont-elles créatrices d'emplois ?

En s'appuyant sur les expériences des divers pays représentés, et plus particulièrement des pays Nordiques, des USA, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Belgique et de la France il ressort en premier lieu qu'on assiste dans l'ensemble de ces pays à un mouvement général de décentralisation et de prise en compte par les collectivités locales des problèmes relatifs à la création d'emplois. Ces « économies locales » se caractérisent notamment par l'attention qu'elles accordent à l'utilisation et au développement des connaissances pratiques et à la façon de réaliser au mieux la synthèse de ces compétences et des ressources locales.

Les nouvelles technologies apportent une plus-value incontestable à ces nouvelles orientations dans la mesure où elles peuvent faciliter le rapprochement de petites unités isolées, rendre possible la création de nouvelles unités et offrir aux petites entreprises des avantages dimensionnels qui étaient jusqu'à présent l'apanage des seules grandes...

Il ressort de ces expériences que les différences essentielles entre les économies locales en expansion et les économies locales en déclin sont davantage le fait du dynamisme d'une région, de sa capacité à innover, à maîtriser les mutations et à saisir les opportunités qui s'offrent à elles que de la valeur de son PNB ou du nombre d'emplois qu'elle a réussi à créer.

Aux ressources économiques habituellement prises en compte par les promoteurs et les entrepreneurs pour établir un diagnostic de la situation font écho ici les ressources humaines, sociales et culturelles. Le défi qu'il s'agit dès lors de relever est tout autant celui de l'éternelle nécessité

de créer de la richesse que celui d'accompagner cette « révolution de l'intelligence » que suppose le bon usage des nouvelles technologies.

Ces technologies qui se proposent à nous comme « intermédiaires », dans la mesure où elles peuvent se scinder pour s'adapter à des tâches et des usages divers et nouveaux, « permettraient une forme de développement orientée de la base vers le sommet » et la création d'entreprises et d'emplois en plus grand nombre avec un investissement en capital plus faible.

Ces nouvelles technologies sont souvent utilisées pour apporter des perfectionnements ou des modifications à des procédés techniques. Elles participent de ce fait à un processus d'innovation technologique dont la caractéristique est d'être tout à la fois dynamique et inter-actif.

Mais un tel processus innovant n'a de chance d'obtenir un quelconque résultat que s'il est accompagné par des innovations dans la gestion et dans le financement. Et c'est l'interaction entre ces trois types d'innovation qui donnerait ce que l'on appelle communément *l'esprit d'entreprise*.

Cet esprit d'entreprise trouve dans certains contextes socio-culturels des ressorts à son développement. Ainsi, dans le Nord et le Centre de l'Italie, où on a pu constater que c'est la vigueur de la culture marchande reposant sur le sens du devoir que certaines familles développent par rapport à leur entreprise qui a poussé les entrepreneurs italiens à prendre conscience de la nécessité de produire des biens nouveaux et de meilleure qualité là où traditionnellement on produisait bon marché et d'une qualité douteuse...

Quelles sont les conditions requises pour que l'innovation technologique soit créatrice d'emplois ?

S'il était clair pour l'ensemble des participants que la technologie en elle-même n'apporte qu'une très faible contribution directe à l'emploi pour les habitants d'une région, la plupart reconnaissaient que la situation géographique et le niveau des salariés n'étaient pas les seuls critères favorables au développement économique d'une région : les connaissances humaines sont parfois des atouts plus pertinents que le fait de disposer de matières premières et de main-d'œuvre ; les technologies et l'innovation peuvent parfois entraîner les autres secteurs d'activité ; enfin, avoir une « image » technologique peut imposer confiance aux milieux d'affaires et aux investisseurs.

Il est également apparu très clairement que le développement technologique ne pouvait être créé ex abrupto mais qu'il pouvait par contre faire l'objet de mesures d'incitation et d'accompagnement. Tous les congressistes ont reconnu que de telles initiatives relèvent de la compétence des collectivités locales : établir l'infrastructure appropriée correspondant aux ressources humaines et aux ressources de l'environnement.

Cette infrastructure ne peut être que spécifique à une région : elle doit englober toutes les activités économiques, sociales et culturelles et doit se doter de structures de soutien et de conseil dans les secteurs juridique, comptabilité et ingénierie de la formation.

Le parc scientifique peut effectivement jouer ce rôle-là !

Barcelone aura été l'occasion offerte aux Français de se laisser convaincre que la décentralisation en cours ne peut en aucune façon se limiter à ses aspects administratifs

et politiques mais qu'elle constitue d'abord un dispositif d'accompagnement d'un processus de transformation de la société civile et des modes de gestion que l'organisation de cette même société a suscités. En France comme dans les autres pays industrialisés l'enjeu de la crise n'est plus seulement le changement social mais la « production de la société » par elle-même.

Pierre Teisserenc

Premier carrefour national des métiers de l'aménagement et du développement (Ecully 9-10-11-12 septembre 1986)

Ecully valait le détour. Tout ce que la France compte en effet comme aménageurs et développeurs de tous poils s'y étaient donnés rendez-vous (un bon millier de participants). Tous venaient d'horizons fort divers : économie sociale, environnement, développement local, architecture et urbanisme, partenaires du développement et de l'aménagement tels que élus, chefs d'entreprise, formateurs, administratifs etc.

Ce premier carrefour était organisé à l'initiative de 4 fédérations (Agences d'urbanisme, des CAUE, des Foyers ruraux, des Parcs naturels de France), de deux comités de liaison (boutique de gestion et comité des bassins d'emploi), du Conseil national des économies régionales et de l'association nationale pour le développement local et les pays, avec le soutien du Ministère de l'Équipement et de plusieurs organismes publics ou para-publics.

4 journées de débat en ateliers ou en assemblées générales étaient programmées autour des thèmes suivants :

— Avons-nous changé de métiers ? Conception, communication, gestion.

— Métiers, avons-nous le mode d'emploi ? Démarches, expériences, outils.

— Quelles déformations professionnelles ? Compétences, formation, recherche.

— Métiers, des missions impossibles ? Conseil, concurrence, décision.

Force fut d'abord de reconnaître que les métiers de l'aménagement et du développement sont aujourd'hui assurés par des professionnels aux statuts extrêmement divers : professions libérales, cabinets ou bureaux d'études privés, associations, sociétés d'économie mixte, groupes industriels et leurs filiales, fonction publique territoriale ou nationale etc.

A cette diversité des statuts s'ajoute une égale diversité d'appartenance à des organismes ou des services ou des entreprises.

Issus de la crise, de nouveaux métiers sont certes apparus dans le secteur para-économique du développement, prenant appui sur l'irréversible déplacement du centre de gravité de la décision vers les élus et plus précisément vers les décideurs locaux (Cf. le mouvement de décentralisation à la Française dont on retrouve des effets identiques dans la plupart des pays industrialisés).

C'est autour de ce nouveau pôle de décision à l'échelon territorial que se recompose l'ensemble des démarches intellectuelles d'études, d'observation, d'assistance et des missions à caractère professionnel : l'animation du milieu local, la formation des décideurs, la planification et la programmation, la gestion du territoire, la conduite et l'exécution des projets.

D'une manière générale, les débats ont cherché à éviter les deux pièges du repli frileux sur le corporatisme de certaines professions et de

la défense des intérêts acquis et celui de la concurrence sauvage entre les divers corps de métier représentés, au profit d'une tentative de définition de ce que pourrait être dans le contexte actuel un milieu professionnel compétent, fiable et dynamique ; rejoignant en cela un des objectifs des organisateurs qui était de traiter ces questions « à l'échelle d'un milieu professionnel dont l'importance nationale se situe entre 100.000 et 150.000 salariés et professions libérales... pour favoriser l'émergence et la diffusion d'une culture technique et professionnelle locale ».

Au sein des carrefours les constats ont été divers, nombreux et parfois contradictoires. Concernant par exemple la communication, « elle n'est pas seulement un enjeu de pouvoir et d'argent mais aussi de culture ». « Lorsqu'on y touche on ne peut plus camper sur nos attitudes. Cela remet tout en cause et surtout nos méthodes de travail et nos relations avec d'autres réseaux et avec la population pour laquelle nous exerçons notre métier ».

Concernant les nouveaux services locaux, qu'ils soient publics ou confiés au secteur privé (vaste débat !) « ils nécessitent une implication personnelle de plus en plus importante, au-delà d'une simple question administrative pour toucher les secteurs économiques et sociaux ».

Fluidité, mobilité, circulation, interactivité sont les mots que l'on entend partout : mobilité des personnels pour s'adapter à des situations de plus en plus diverses, circulation des outils pour leur permettre d'appuyer des montages et d'accompagner les processus d'action, interactivité au sein des réseaux et entre les réseaux pour faciliter la diffusion des savoir-faire issus des expériences et l'adoption des moyens de communication.

Sensibles à la transformation des modes de vie, à l'émergence de nouvelles cultures et sous-cultures modifiant notamment les comportements de consommation des ménages et leurs demandes en matière de service, se laissant interpellés par l'évolution des agents économiques de plus en plus soucieux de s'organiser entre eux et de trouver accueil, aide et soutien de la part des partenaires locaux, les développeurs s'interrogent sur le type de qualification, de compétence et de spécialisation que tout cela nécessite de leur part.

Comment se situer par rapport aux nouvelles technologies ? C'est vrai qu'on n'est pas à l'abri d'un effet de magie et de séduction. Mais il est également vrai qu'elles nous imposent de raisonner de plus en plus en termes d'images et d'image de marque.

Si l'on prend en considération les divers secteurs où s'investissent les agents de développement : développement économique, développement social, nouvelles technologies et développement local, les technopoles, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes etc. Il est facile de mettre en évidence un certain nombre de repères communs : le développeur est un généraliste capable d'établir un diagnostic de la situation et de définir les ingrédients à utiliser pour améliorer cette situation ; c'est un monteur de projets et un « ensemblier » capable de repérer les pistes que les projets déjà réalisés ouvrent dans d'autres champs ; c'est enfin un catalyseur capable de rassembler des partenaires compétents dans des domaines différents pour mener à bien des expériences.

La plupart des participants ont reconnu que pour assumer cet ensemble de fonctions il n'existait pas de mode d'emploi, mais que les méthodes de travail que les dévelop-

peurs utilisent étaient classiques : diagnostic de situation, concertation entre partenaires, scénario des avantages et des inconvénients du choix de telle ou telle solution, aide à la décision, programmation, le tout appuyé sur un esprit d'initiative et de créativité.

De la compétence, il en faut. Mais doit-elle être spécialisée ? Oui, si elle ne s'acquiert pas au détriment d'une indispensable polyvalence liée à une formation méthodologique et à l'animation des groupes sociaux. « Les professionnels du développement, techniciens et animateurs, qui sont-ils et quelle est leur utilité ? »

« Tout autant politique, conseiller, expert, technicien et formateur... Si l'on considère la fonction de concertation, de plus en plus nécessaire autour des nouveaux pôles de décision, elle vise la mise en œuvre d'actions éparées et cloisonnées, l'interprétation des projets et des structures ; elle constitue de ce fait-là « le fondement même de la décision politique ». Ainsi le développeur doit-il animer pour que la concertation assure la combinaison des différences.

Le métier de développeur apparaît donc « beaucoup moins comme un métier défini par la seule maîtrise d'outils techniques qu'un métier défini par la capacité d'appréhension des différents intérêts en cause d'une part, par la capacité d'expression et de négociation d'autre part... C'est plutôt un métier de manager que d'architecte-urbaniste... Le manager du social est indispensable et c'est cette compétence qui doit être reconnue ». Ainsi s'est exprimé un des ténors de ce Carrefour qui a trouvé un écho particulièrement favorable dans l'assistance.

Ce premier Carrefour des métiers de l'aménagement et du développement a fonctionné comme une grande caisse de résonance et aura

donné l'occasion d'un grand déballage des questions et préoccupations de tous ceux qui se sentent concernés par les nouvelles missions et/ou métiers du développement. Aura-t-il une suite ? Pour notre part, nous l'espérons. Nous attendons l'organisation d'un second Carrefour mieux préparé et davantage ciblé qui permettrait à ceux qui exercent aujourd'hui la profession de développeur de se découvrir et de s'identifier, se donner les moyens pour mieux se positionner collectivement par rapport aux partenaires politiques et profiler ce que pourrait être une formation professionnelle dans ce domaine.

Pierre Teisserenc

INTERNATIONAL

Les journées d'étude sur la jeunesse, la vie associative et les sports dans les relations nord-sud, organisées par l'INEP de Marly-le-Roi du 8 au 10 décembre 1986,

On ne saisit pas exactement, de prime abord, les raisons qui poussent tant de jeunes français à se préoccuper du sort d'étrangers vivant sur d'autres continents, dans le tiers-monde et dont ils ne connaissent généralement les difficultés que par la presse. D'autant plus qu'une fraction de ces étrangers, ou de leurs parents, poussée par la nécessité, est venue résider en France, à notre voisinage, et, bien qu'elle vive parfois dans des conditions matérielles et politiques médiocres, ne bénéficie pas de sollicitudes particulières. Cependant, un grand nombre de jeunes

français affiche à leur égard une candide solidarité à bien des aspects, révélée autant par un badge de soutien de « leurs potes » que par un effort financier ou un « chantier » destinés à « aider au développement » du tiers-monde. Les comportements de ces jeunes français sont, à l'évidence, bien difficilement cernables — encore moins prévisibles —, dans l'irruption véhémement des manifestations de compassion, le contournement des organismes justement destinés à appuyer ce type de démarche et dans l'indifférence à l'environnement politique lorsqu'ils expriment leur désir de connaître l'autre et de l'aider. Comme si l'on avait affaire à une solidarité de proximité qui s'étendrait de façon hasardeuse au monde entier.

C'est donc dans cette conjoncture qui prend beaucoup de « professionnels du développement » à contre-pied, et dans les retombées d'une exacerbation du débat sur le tiers-mondisme que près de 80 personnes se sont réunies aux journées d'étude. En liant en un riche faisceau leur mode d'approche, leur analyse, leurs perspectives ils ont éclairé ce paysage qui se situe, par bien des aspects, au cœur des grandes angoisses de notre avenir : l'évolution démographique qui se dessine de façon parfaitement opposée à l'évolution des ressources des pays et qui a pour conséquence d'approfondir chaque jour les inégalités entre les grandes régions du monde ; les mécanismes économiques et financiers qui n'ont jamais cessé d'être soumis, non pas à la loi du marché mais à celle de quelques places politiques et financières qui fragilisent le système monétaire mondial comme le revenu de chacun ; l'insuffisance enfin du débat démocratique dans maints pays, dans maints terroirs, qui interdit aux leaders sociaux et

aux communautés de prendre leur mesure pour susciter des projets à la fois novateurs et consensuels.

L'esprit répugne à démêler l'énorme écheveau de tels problèmes. Mais pour agir, il faut simplifier la représentation, limiter le but, canaliser l'effort et rendre tangible le résultat sans fausser les données du problème. C'est en ayant en tête cette gageure que, pendant ces trois jours, des élus, des responsables associatifs et des cadres administratifs ont présenté une grande partie de ce qui se fait en France, en matière de « jeunesse et de sports », dans le domaine des échanges, de l'aide et de la coopération avec le tiers-monde.

Assurément, tous, aujourd'hui s'efforcent de s'adapter au comportement de cette grande fraction de la jeunesse capable de pulsions quasi-affectives à l'égard de drames précis vécus aussi bien en Erythrée que rue Monsieur-le-Prince, mais peu encline à s'associer à un organisme quelconque pour concrétiser cette mobilisation. Cette question est bien d'actualité et le politique lui cherche une réponse : lors de sa conférence de presse du 29 janvier 1987, le premier ministre Jacques Chirac annonçait : « J'entends (...) rénover la coopération que nous menons avec les pays en voie de développement, pour y associer beaucoup plus de jeunes qui ont le goût du don, du partage, le goût de l'initiative. J'ai demandé aux ministres compétents de créer, ainsi, une force d'intervention pour le développement au service d'un grand nombre de pays qui seront, sans aucun doute, heureux d'accueillir les jeunes talents français ». Cette proposition de force d'intervention humanitaire, telle qu'elle fut proposée à Marly-le-Roi par le directeur de la jeunesse et de la vie associative, a eu l'intérêt de mettre en

évidence l'une des lignes de partage du débat sur l'aide au développement : c'était aussi l'un des buts de ces journées que d'informer sur le débat sur l'aide, saisi par les idéologies, et dont la presse nous relate l'écume.

La plupart de ceux qui ont des responsabilités dans le domaine des relations Nord-Sud, qu'ils animent les associations ou qu'ils dirigent leur administration, concentrent leurs tâches sur deux aspects principaux : apporter, d'une part, des informations sur le tiers-monde et donner de l'épaisseur et de la durée au sentiment de la solidarité, c'est « l'éducation au développement », organiser, d'autre part, ce désir confus de faire quelque chose, au Nord comme au Sud : c'est l'institution des formes diverses du volontariat, militaire ou civil, confessionnel ou laïque, de courte ou de longue durée. Il arrive que les discours et les actions de chacun de ces organismes ne soient pas toujours complémentaires. Les contradictions, les oppositions trouvent leur source dans des analyses divergentes des situations locales, parfois aussi dans la position dogmatique ou la rigidité institutionnelle de ces organismes — associations ou administrations — : le tiers-monde comme enjeu dans les conflits français ? On est en droit, dès lors, de s'interroger sur la perception de cette aide qu'ont ceux à qui elle est destinée : n'est-elle pas, aussi, destinée aux expéditeurs ? Et la position sociale du volontaire sur le terrain incontestablement supérieure à son environnement quotidien, à laquelle s'ajoutent son caractère exogène par définition et ses propres motivations plus ou moins explicites, peuvent

encombrer son action et la clarté de sa relation avec ses partenaires.

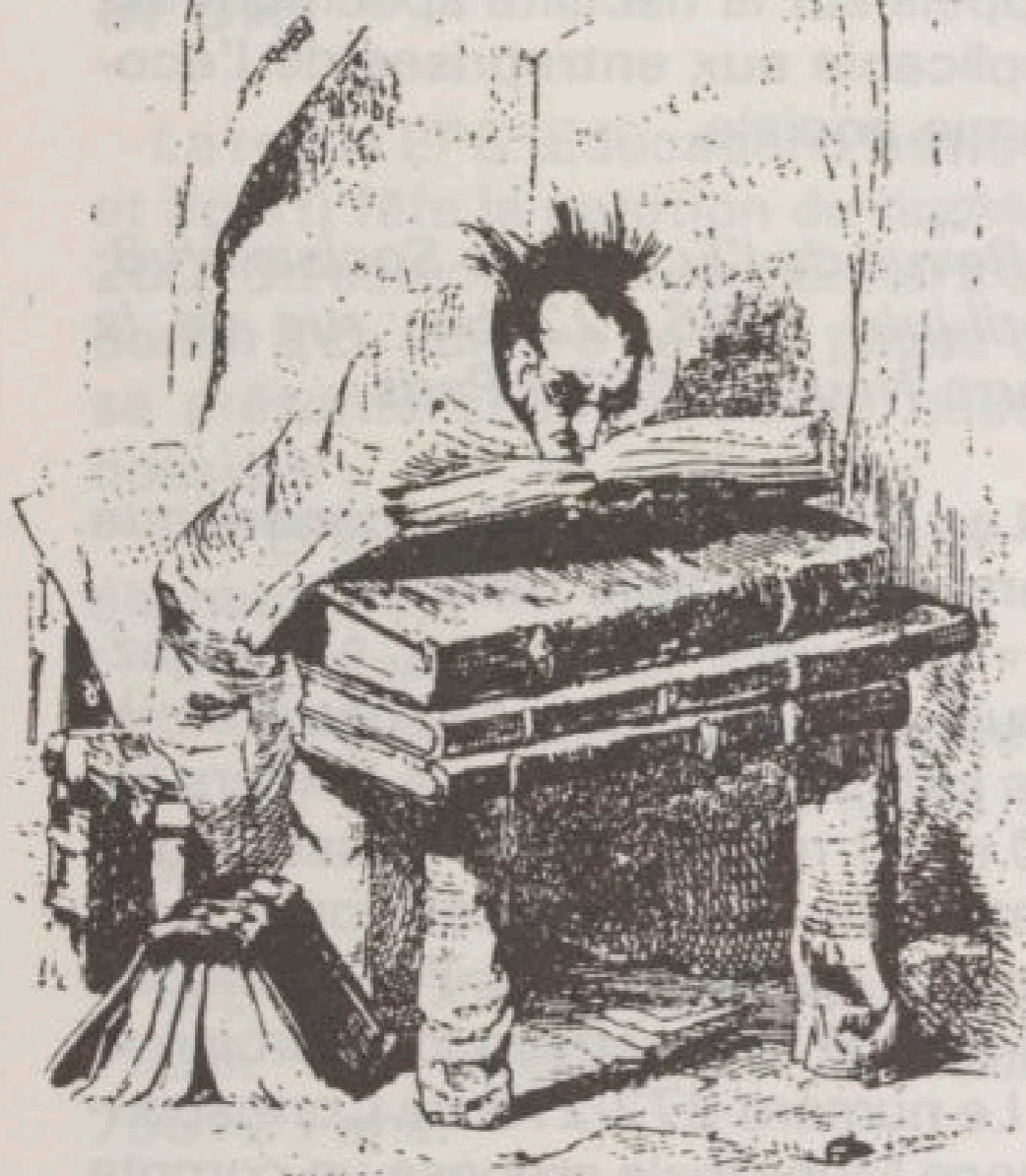
Interdépendance, solidarité, partenariat. Autour de ces mots, les élus locaux, les représentants de ministères et les responsables associatifs présents aux journées ont donc donné leur point de vue, expliqué leur travail, montré le cadre de leur action : décentralisée, globale ou spécialisée, bilatérale ou multilatérale, dans un réseau européen ou régional... Cette diversité qui permet — autant que possible — de coller aux manières des parties prenantes (même si l'on en voit aujourd'hui les défaillances) a réussi depuis plusieurs années à se coordonner en collectifs divers où les prises de position parfois tonitruantes s'apaisent et où l'action de chacun se coule dans un cadre propice aux bonnes négociations.

Un double but était proposé à ces journées d'étude : dégager les grandes lignes du panorama des relations Nord-Sud en matière de jeunesse et de sports et d'autre part, présenter à ceux qui sont en contact avec les jeunes, tant dans les services extérieurs du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports que dans les associations, les informations propres à répondre précisément à ces jeunes candidats au volontariat. Sans nul doute, tout n'a pas été dit, tout n'a pas été éclairci. Il faut donc souhaiter que ces journées ne représentent qu'une étape et que l'INEP pourra contribuer à approfondir la réflexion engagée.

L'ensemble des interventions et la quasi totalité des débats est publiée par l'INEP, sous l'intitulé même des journées d'étude.

Jean-Marie Mignon

le journal des cahiers



JEUNES

La revue *Jeunes travailleurs* dont la mission est d'informer sur les problèmes relatifs à la vie professionnelle sociale et culturelle des jeunes travailleurs a consacré un numéro spécial à l'existence des centres régionaux d'information de la jeunesse, à leur mission, leur organisation et leurs objectifs. On y trouve une présentation du C.I.D.J. de Paris avec ses antennes (A.N.P.E., création d'entreprises, permanence de la caisse d'assurance maladie) ainsi que les objectifs et les actions de trois centres régionaux (Nord-Pas-de-Calais, Bretagne, Lorraine).

Jeunes Travailleurs n° 158, octobre-novembre-décembre 1986, 1, rue Royer Collard 75005 Paris. Tél. : 46.34.52.42.

DÉCENTRALISATION

Sauvegarde de l'enfance : le numéro 3 est consacré au compte rendu des journées d'étude de

Lu dans la presse

l'A.F.S.E.A. d'avril 1985, intitulées « le champ social et le champ politique dans la décentralisation ». De nombreuses interventions présentent les politiques sociales en France et chez nos voisins européens ainsi que les points de vue de responsables d'associations sur les rapports public/privé et le nouveau rôle que celles-ci peuvent jouer.

Sauvegarde de l'enfance, 28, place Saint Georges 75442 Paris Cédex 09, Tél. : 48.78.13.73.

FORMATION

Sous la direction de Charles Delorme, un numéro d'*Education Permanente* est consacré à l'approche par les objectifs en pédagogie. Au sommaire, entre autres articles : contexte et évolution des objectifs en formation, conduire une action, construire un savoir. La pédagogie par objectifs est-elle compatible avec des situations d'ap-

prentissages complexes ? (jeu, recherche, découverte)...

Education permanente n° 85, 21, rue du Faubourg Saint-Antoine 75550 Paris Cédex 11. Tél. : 43.07.59.63.

ECONOMIE

Guide juridique de l'économie sociale

La diversité des structures de l'économie sociale méritait un recueil. Il existe désormais avec le numéro VIII de la Revue de l'Economie Sociale. La variété des structures n'a pas permis de développer la jurisprudence née autour de celles-ci, mais le simple fait d'avoir rassemblé dans un même document l'ensemble des textes structurant associations, coopératives et mutuelles constitue un avantage considérable pour tous ceux, formateurs ou conseillers, qui désirent faciliter le travail des créateurs d'entreprises.

Autre avantage de ce document, le parti pris des rédacteurs de fournir immédiatement les textes cités. Ainsi, lorsque le texte de base prévoit un renvoi, ce dernier figure en caractère gras dans le prolongement de l'article. Il en résultera une économie de temps appréciable pour tous ceux qui cherchent à être en possession de toute l'information.

Pour les formateurs ou les candidats à la création d'entreprises, les mots clés repris en marge permettent de traiter rapidement les différences et les originalités de chacune des structures, et de constater au fil des textes que la logique des rédacteurs n'avait pas la même inspiration.

Enfin, deux initiatives méritent d'être signalées : l'une concerne la prise en compte des syndicats et des comités d'entreprise dans la famille de l'économie sociale ; l'autre les

rappels sur la fiscalité spécifique ou applicable aux entreprises de l'économie sociale.

Revue de l'Economie Sociale n° 8, avril-juin 1986, 22 bis, rue de la Terre-Neuve 75020 Paris.

« Le Développement économique dans les quartiers urbains »

« Les villes changent, échangez-vous », tel était le slogan des premières journées organisées à Poitiers les 30 et 31 mai 1986 par l'Association Nationale pour le développement local et les pays sur « l'économie dans le développement local urbain ».

Le numéro 272-273 de Correspondance Municipale propose un compte rendu du forum de Poitiers. Il ne se veut pas exhaustif mais il expose quelques réflexions importantes.

Correspondance Municipale n° 272-273, 27, rue du Faubourg St Antoine 75011 Paris.

CULTURE

Le budget du Ministère de la Culture

Le budget du Ministère chargé des affaires culturelles de 1960 à 1985, telle est l'analyse parue dans *développement culturel*, bulletin du département des études et de la prospective du Ministère de la Culture et de la Communication.

Cette étude rétrospective analyse la part accordée par l'Etat aux affaires culturelles ainsi que son évolution au cours des 25 dernières années.

Ce dossier présente de très nombreux graphiques complétés par de longues notes explicatives.

Développement Culturel n° 67, octobre 1986. Bulletin du Département des Etudes et de la Prospective, 2, rue Jean Lantier, 75001 Paris.

SPORT

La revue EPS (Education Physique et Sport) fête la parution du numéro 200. Un caractère exceptionnel a été donné à ce numéro de 192 pages qui se présente sous forme de quatre dossiers :

- l'EPS à l'école maternelle et élémentaire,
- le sport de haut niveau,
- l'EPS au collège et au lycée,
- les APS extra-scolaires et de loisirs,

EPS n° 200-201 juillet-décembre 1986. 11, avenue du Tremblay 75012 Paris.

TIERS-MONDE

Un article des *Cahiers de la FFMJC* livre quelques pistes à la réflexion des professionnels et des élus associatifs des MJC sur la politique des MJC face aux Tiers-Monde. Après un rapide tour d'horizon sur le travail interculturel pratiqué ici en France, Pierre Pelinq fait le point sur la coopération gouvernementale et la coopération décentralisée, c'est-à-dire les différentes formes d'action qui peuvent s'élaborer à l'échelon local et régional et expose les différentes formes d'ONG (Organisations non gouvernementales). Il conclut sur l'importance du mouvement associatif en matière de coopération décentralisée.

Les Cahiers de la FFMJC n° 28, 1986. 15, rue de la Condamine 75017 Paris.

ACTION SOCIALE

L'action sociale, aujourd'hui ?

Concertation, renouveau et modernité. Voilà les trois grands axes de la réflexion de l'action sociale à l'heure de la crise économique et de la décentralisation.

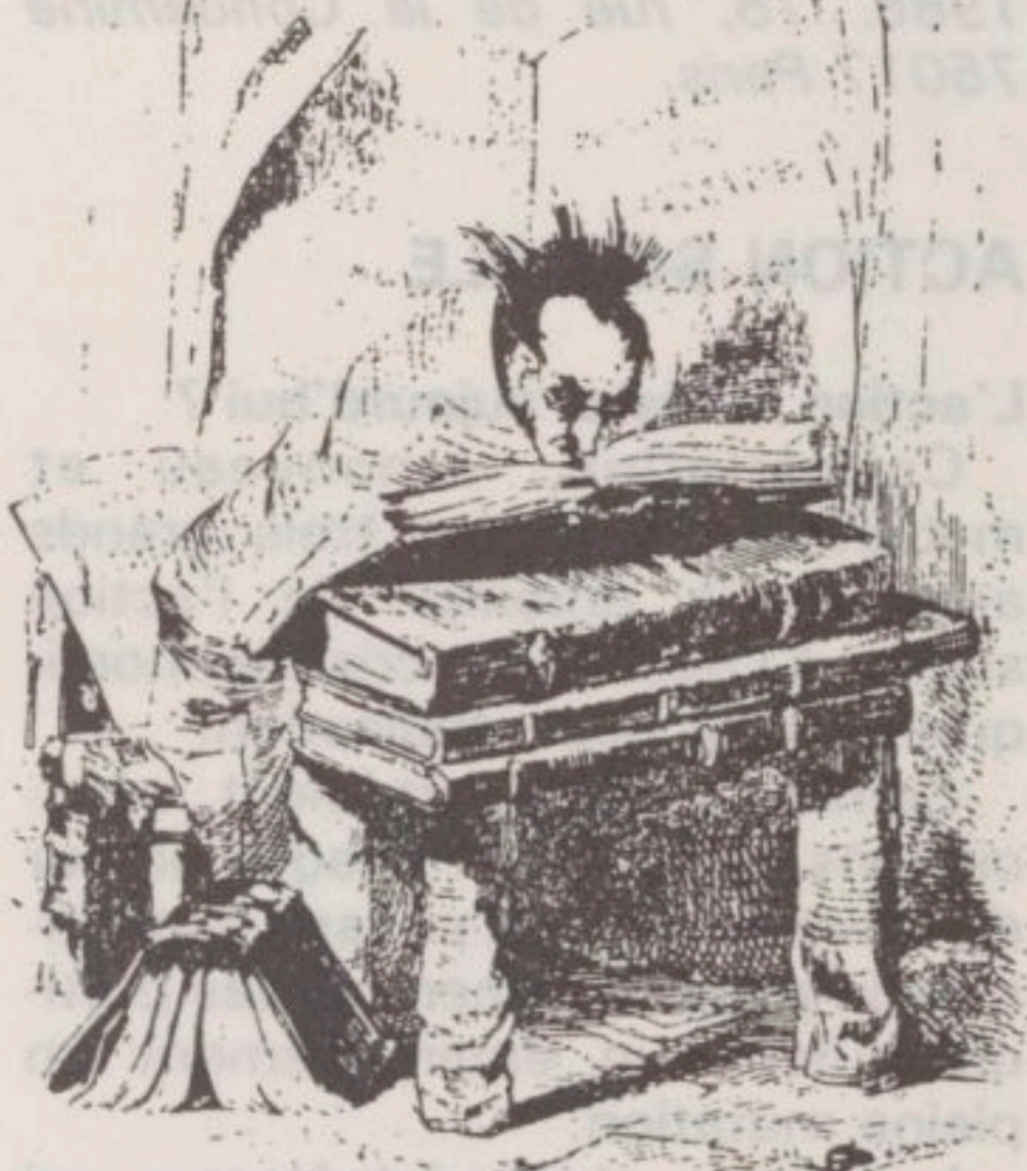
Commune et département, associations et usagers : chaque acteur du travail social est poussé à redéfinir son positionnement et ses pratiques dans un environnement en pleine mutation.

Le colloque régional de Nantes, qui a eu lieu les 23 et 24 mai 1986 et auquel *Correspondance municipale* consacre son numéro d'octobre 86, a apporté un certain nombre d'éclaircissements sur cette facette de la vie locale. Des schémas départementaux aux limites de l'action communale, des plans de concertation aux sources de conflits entre les partenaires (élus locaux et travailleurs sociaux)... chaque donnée, chaque composante du travail social est posée et analysée.

Correspondance municipale n° 271, octobre 1986. ADELS, 27, rue du Faubourg St Antoine 75011 Paris.

**Sélection des articles :
Véronique Fréville, Sylvia Dupuy.**

le journal des cahiers



Les travailleurs sociaux, par Jacques Ion et Jean-Paul Tricart

L'INSEE a longtemps ignoré le travail social et a fortiori les animateurs. Assistantes sociales et animateurs se retrouvaient dans la rubrique « services médicaux et sociaux ». « Depuis 1982 la plupart des professions du travail social appartiennent à un sous-groupe au sein de l'ensemble professions intermédiaires de la santé et du travail social ». Dans les brochures des organismes d'orientation professionnelle les animateurs apparaissent sous la rubrique « Carrières sociales ». Dans les I.U.T. la formation d'animateurs est donnée au sein de département de « carrières sociales ».

Prenant acte de l'appellation « travailleurs sociaux » parce qu'elle a pénétré le vocabulaire administratif autant que les nomenclatures professionnelles, Jacques Ion et Jean-Paul Tricart consacrent un ouvrage à ce groupe professionnel. « Les intitulés reconnus (de ces métiers) ne suffisent

Les cahiers

ont

lu

pas à désigner des tâches précises. Il est dit couramment qu'à un diplôme correspondent dix métiers ». Les auteurs parlant de ces professions rappellent « serait-ce que la technicité spécifique revendiquée avec force par chaque profession est moins décisive qu'il n'est dit ? Il est vrai que l'affirmation de cette spécificité a pour objet d'ennobler des tâches qui sont parfois très banales. Il est vrai aussi que tous ces métiers ont la réputation d'exiger d'abord les mêmes dispositions éthiques et psychologiques : la disponibilité, l'engagement personnel, l'esprit d'initiative, la maturité affective, bref un subtil dosage d'intuition, de bon sens, d'expérience, toutes qualités que les formations professionnelles sont censées pouvoir parfaire et développer, mais non créer. Et surtout les disparités entre professions ne recouvrent le plus souvent que les différenciations entre les lieux de travail ou les organismes employeurs, et les distances entre générations ».

Et pourtant, héritage de l'histoire, les professions du travail social sont

toujours aussi cloisonnées. Les incitations administratives tendant à une harmonisation ont été sans effet. Les chevauchements et les recoupements au niveau des pratiques concrètes n'arrivent pas à fondre les différentes professions apparues comme autant de nouvelles couches sédimentaires sur le terrain du travail social. Plus les pratiques sont semblables, soulignent les auteurs plus le discours les distingue. Situation paradoxale apparemment et surtout si on oublie la dimension « militante » que conserve ces professions. A l'intérieur des professions, les nouvelles générations, nombreuses (la moitié environ des professionnels en exercice est constituée de moins de trente-cinq ans) réinventent leur manière de faire et de dire ce qui amène quelques différents avec les générations anciennes. « Jeune », innovateur, parfois contestataire, bricoleur ou technicien de la sociabilité le travailleur social présente aujourd'hui un visage qui semble loin de celui d'autrefois » et, concluent les auteurs : « Le paradoxe est pourtant qu'à examiner le groupe dans son ensemble, la tradition semble l'emporter sur la novation ou plutôt la bureaucratisation des tâches sur l'innovation. Les pratiques inventives et les « expériences » occupent le devant de la scène, d'autant plus aisément que la crise les appelle. Mais la gestion quotidienne des équipements, le travail administratif, l'attribution des aides financières et les suivis routiniers emploient de plus en plus de salariés ayant à composer avec des budgets d'austérité.

Les modifications successives du recrutement autant que la diversification des activités ont ainsi lentement brouillé les logiques et les identités anciennement instituées. Un nouveau milieu professionnel ne s'est pas pour autant structuré.

Les travailleurs sociaux restent des intermédiaires, largement dépendants de décisions qui leur échappent. Et les pouvoirs publics, qui ont financé leur multiplication, demeurent muets quand il s'agit de définir précisément leurs missions. On peut s'étonner de ce silence du politique, alors que les travailleurs sociaux prennent en charge des situations qui concernent la cohésion du corps social et qui sont toujours éminemment politiques. A moins que le flou de la fonction ne soit la condition de son développement ? Le sort du travailleur social n'est-il pas d'être délégué là où un problème apparaît que le politique ne sait circonscrire ? Ne reste alors dans une société réputée insaisissable au double sens du terme, qu'à inventer encore et toujours des raccourcis du quotidien ».

Voici donc la première réflexion sur les travailleurs sociaux pris dans leur ensemble. Les professions du travail social, animateurs compris, se reconnaîtront dans cet ouvrage nourri de réflexions sociologiques. Que plusieurs professions s'y reconnaissent donnera plus de consistance à l'hypothèse énoncée qu'à l'appellation collective « travailleur social » correspond effectivement la réalité d'un ensemble en voie de constitution.

Geneviève Poujol

lon (Jacques) et Tricart (Jean-Paul). — Les travailleurs sociaux — Editions La Découverte, 1984. — (Collections Repères).

Animateur socio-culturel, fonctions, formations, profession par Pierre Besnard

Voilà un livre qui s'adresse très directement aux lecteurs des

« Cahiers » ; qu'ils soient eux-mêmes animateurs ou qu'ils s'intéressent aux phénomènes de l'animation, ce dernier livre réactualisé de Pierre Besnard me semble « incontournable ». La première qualité est d'être une somme synthétique sur les principales questions qui se posent à l'animation et aux animateurs. En peu de pages, il parvient à être un peu le livre des livres sur l'animation, comme le dit justement J. Dumazedier dans sa préface. Le lecteur curieux y trouvera abondance de citations, de références théoriques, mais aussi une foule d'informations plus pratiques sur le métier d'animateur, sur sa formation, sur sa carrière. Incontestablement, l'auteur a l'art de la synthèse qu'il sait rendre percutante par des schémas et tableaux qui viennent souvent à propos.

Une autre des qualités me paraît d'être son caractère didactique dans les axes qui accompagnent trop souvent ce genre d'exercice. L'auteur sait habilement mélanger les genres et les langages. Y percent l'animateur (Pierre Besnard a appartenu à l'un des premiers corps d'animateurs professionnels), le professeur qu'il est, l'écrivain qui sait, par exemple, d'un mot évoquer les idéaux et les espoirs qu'ont nourri tant de générations d'animateurs. Deux grandes parties charpentent l'ouvrage : le champ socioculturel tout d'abord, puis les animateurs ; « l'acteur et le système » en quelque sorte. Un des aspects les plus problématiques, mais aussi le plus intéressant, de cette première partie me paraît être le travail de conceptualisation sur la « socioculture ».

Le « socioculturel », P. Besnard essaie d'en suivre un concept. Partant de l'idée d'une société éclatée, l'auteur montre comment s'est formée une véritable « mosaïque cultu-

relle » (A. Moles) empruntant et participant de plusieurs cultures : culture élitiste, culture populaire, culture technique, culture scolaire, etc...

Dès lors la question centrale qui me semble traverser le livre, sans qu'elle ne soit jamais énoncée en tant que telle, pourrait être de savoir si la socioculture constitue un champ culturel spécifique ou si elle est plutôt un mode particulier d'expression spécifique à des groupes sociaux divers. Cette difficulté d'appréhension tient pour partie au fait que le champ socioculturel est essentiellement investi par les classes moyennes qui participent à des modèles culturels hétérogènes. (L'auteur montre bien le chemin qui va de l'éducation populaire à l'animation). Cette « morale de l'ambiguïté », selon l'expression même de l'auteur, traverse l'ensemble du secteur de l'animation et l'animateur lui-même... Il est à la fois du côté de la diffusion culturelle, mais aussi de la création, du côté de l'intégration mais aussi de la subversion, à la fois à l'écoute (animer, « donner vie à ») mais aussi pétri de ses propres référents culturels.

Pour sortir de cette ambiguïté, la tentation est grande de « réduire » l'animation à des dimensions techniques (modèle anglo-saxon). Techniques d'expression, pédagogie participative, pédagogie du projet, non directivité etc...

L'auteur voit bien le danger qu'il y aurait à réduire l'animateur à ses fonctions. Il observe l'utilisation de plus en plus fréquente de l'animation pour toutes sortes de projets (animation commerciale par exemple). L'animateur y perdrait son « âme », c'est-à-dire très exactement la définition de son métier (animateur).

Est-ce si sûr ? Pourrait-on séparer des techniques d'expression et des

modèles pédagogiques des conceptions éducatives et culturelles qui les ont précisément fait naître ? Il y a là un autre débat et peut-être un autre livre.

La deuxième partie de l'ouvrage est plus technique et concerne la profession même d'animateur. L'auteur présente avec bonheur une succession de typologies qui permettront au lecteur de mesurer les différentes facettes du métier ; « Fonctions particulières et généreuses rémunérées (si mal) et variées et qui comportent un certain nombre de difficultés, de conflits, mais aussi de passion et de rêve, d'organisation, de gestion, mais aussi de plaisir et de relations au cœur de la vie sociale et culturelle (p.93) ».

Le chapitre terminal porte sur ce qui a le plus contribué à l'évolution du rôle de l'animateur, sa formation. L'auteur juge qu'elle est désormais un gage de professionnalisation authentique, par son cursus à la fois spécialisé et ouvert, obligatoire et optionnel, par sa pédagogie de l'alternance (théorie - pratique), et par le niveau de diplôme désormais exigé. Nous souscrivons tout à fait à la recommandation majeure, que cette professionnalisation et ce savoir permettent une plus grande compréhension et une plus grande ouverture aux autres, les autres, c'est-à-dire cette armée d'animateurs qui doit imprimer le sens du mouvement, les bénévoles.

Ce livre nous a mis en appétit. Stimulant dans son débat sur la socio-culture, informatif et riche d'expérience, il ouvre en même temps de belles perspectives pour des recherches approfondies. Quelles vont être les perspectives de l'animation dans une société dominée par le temps libéré ?

La professionnalisation des animateurs présente-t-elle des risques d'éli-

tisme ou/et de modélisation culturelle excessive ? Comment vont se situer les animateurs dans la lutte pour le pouvoir culturel ! Quelle politique pour l'animation quand un programme politique suggère « tout simplement de les supprimer ? »

Autant de questions, autant de livres, nous sommes impatients.

Roger Sue

Besnard (Pierre). — Animateur socio-culturel, fonctions, formations, professions. — Editions E.S.F., Paris, 1986, 157 pages, 2^e édition mise à jour et augmentée, préface de Joffre Dumazedier.

Naissance d'une région par Gilles Savary

La division du pays en départements avait permis aux révolutionnaires de 1789 d'unifier le pays et correspondait aux besoins d'une société pré-industrielle. Au milieu des années 1950, la croissance économique de la France commence à s'accélérer. Pour mieux tirer partie de l'ensemble du territoire national et lutter contre les disparités entre les régions, l'Etat proposa en octobre 1956 de regrouper les départements en des ensembles plus vastes. Il s'agissait de former de nouvelles subdivisions adaptées à une société industrielle en voie d'aménagement. C'est un petit groupe de hauts fonctionnaires, réunis au Commissariat général au Plan, qui établit le tracé des 21 régions-programme de la France. Ces régions auraient pu avoir en novembre 1969 un aboutissement politique quand le Général de Gaulle proposa aux Français d'approuver par référendum le projet de loi relatif à la régionalisation et à la rénovation du Sénat. Après l'échec

du référendum, l'idée de région fut reprise par des élus socialistes qui se trouvaient alors à la tête d'assemblées régionales sans pouvoirs. Il y avait là un moyen de contrebalancer un peu celui de l'Etat aux mains de leurs adversaires politiques. La décentralisation et la régionalisation furent deux préoccupations essentielles du gouvernement de la gauche. Avec la loi de 1982, l'Assemblée régionale devient un des lieux où s'exercent d'importants pouvoirs économiques et la légitimité du suffrage universel s'impose comme nécessaire. Les élections de mars 1986 permettent de franchir ce nouveau seuil. Les Assemblées régionales depuis cette date sont élues au suffrage universel et dotées de nouvelles compétences.

L'ouvrage de Gilles Savary est centré sur la naissance de la région Aquitaine. L'auteur, économiste de formation, a été conseiller technique du président de l'Etablissement public régional de 1982 à 1986. Il nous propose une lecture critique de l'œuvre accomplie ainsi qu'une réflexion sur l'évolution institutionnelle du fait régional. L'ouvrage présente un double intérêt.

Le premier se rattache à la sociologie politique et permet d'analyser la décentralisation en fonction des dynamiques politiques locales et du jeu des acteurs. Les rapports de pouvoirs entre une métropole, les conseils généraux et les nouvelles instances régionales sont particulièrement intéressants à étudier ; ils transforment progressivement les équilibres établis dans les relations de l'Etat et de la Région.

Le second relève de l'économie et analyse la politique industrielle du Conseil général en soulignant les difficultés opposées aux projets de planification. Au-delà du contenu spécifique de l'étude aquitaine, l'ou-

vrage doit permettre une réflexion comparative sur la construction régionale et les nouveaux enjeux qui se posent, notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation permanente.

Jean-Pierre Augustin

Savary (Gilles). — *Naissance d'une région, rue Esprit des Lois*. — Bordeaux, éditions Le Mascaret, 1986, 274 p.

« Le sport-système » par M. Hourcade

Le phénomène sportif est con-substantiel à l'être de notre société industrielle : vecteur d'intérêts économiques puissants, pourvoyeur inlassable du spectacle télévisuel, lieu d'exercice de pouvoirs de tous ordres, il se trouve aujourd'hui durement interrogé quant à son éthique et aux valeurs qu'il entend promouvoir. Car on écrit beaucoup sur le sport, pour l'encenser ou le mettre en accusation. Bornons les propos exégétiques en choisissant les plus extrêmes : le discours d'apologie qui fait du sport la source vive de toute vertu physique et morale, l'école du fair play et du dépassement de soi, ce discours désuet passe mal. Soyons clair : les vues humanistes de Pierre de Coubertin appartiennent désormais aux vieilles lunes, démenties qu'elles sont chaque jour par le spectacle de la réalité sportive. A l'autre extrémité se situe la virulente critique freudo-marxiste qui depuis 1968 et dans la foulée des thèses de Marcuse sur la désublimation répressive voit dans le sport un mode d'exploitation de l'homme particulièrement sournois parce qu'il l'habille d'un vêtement idéologique flatteur : le sportif vend sa force de travail

tout comme un ouvrier, et pas plus que lui n'échappe à la robotisation, affirment les tenants de cette thèse.

Le livre de Michel Hourcade engage le débat sans poser d'a priori. C'est pourquoi la description qu'il propose de la nature profonde du sport dans les sociétés industrielles se révèle particulièrement convaincante. Certes il défend une thèse : le sport reproduit les impératifs de rendement et de productivité de ces sociétés ; s'il se donne comme plaisir et gratuité c'est pur travestissement d'une réalité bien différente : « l'idéal sportif est devenu un idéal techniciste ». Sa démonstration, exemple de passion partisane et d'outrance polémique, vaut par la précision des arguments avancés et par l'acuité du regard ; quand on ferme le livre, l'analyse spectrale du phénomène sportif ne permet guère au lecteur de contester un bilan lucide et assez accablant.

On aimerait pouvoir dire, parodiant Baudelaire : « homme libre, toujours tu chériras le sport ». Hélas... L'univers sportif c'est le carrefour, où viennent converger, non sans heurts ni après affrontements, des intérêts économiques, des appétits de pouvoir, une recherche d'affirmation des prestiges nationaux. Le moteur de cet univers ? La recherche de l'efficacité maximale. Son obsession ? La « perf » (traduisez « performance ») qui confère au sport-produit de consommation sa rentabilité.

Et le sportif dans tout cela ? Certes il constitue le matériau de base de toute cette machinerie complexe. Mais, comme le demande Michel Hourcade « Y a-t-il encore un homme dans le stade ? »

« La mesure du rendement et des capacités de la machine qui fut et demeure la forme la plus courante de l'idôlatrie technicienne a été transposée à l'homme, mécaniquement

« Affirmation dont M. Hourcade démontre la validité par des arguments irréfutables. Le culte de la performance est indissociable de *l'utilisation omniprésente de la mesure*. On calibre l'esthétique dans des épreuves comme la gymnastique au sol et le patinage artistique ; quant aux épreuves chronométrées elles sont l'objet de mesures toujours plus affinées. Le monde sportif est en proie à ce que M. Hourcade désigne sous le nom de « métromanie ». Mais où se situent le plaisir et la gratuité du geste quand on voit des grimpeurs s'attaquer à des escalades chronométrées ? Le jogger lambda qui court harnaché de petits appareils destinés à contrôler sa tension artérielle et son pouls sacrifie à sa manière et à son niveau à ce culte de la mesure. Et la même question se pose : Que devient la joie d'une motricité désentravée pour qui porte au fonctionnement de son corps cette attention inquiète et quasi névrotique ?

On est confronté à une sophistication *toujours accrue du matériel* : le matériel le plus performant s'impose sur le marché grâce aux résultats obtenus par les pratiquants. Le corps sportif tend à devenir un corps « assisté » : la robotique nautique par exemple optimise pour les concurrents des grandes compétitions les traces et les allures des trajets. Ce péril certes demeure, ou n'est pas encore parvenu à neutraliser les éléments, mais il faut bien avouer que l'aventure a changé de sens. Le pratiquant moyen échappe-t-il à cette course au matériel dernier cri ? On peut en douter : publicité, snobisme aussi, font qu'il se trouve aspiré dans cette spirale ascendante selon un processus qui relève à la fois de la « Distinction » de Bourdieu, et du « Système des objets » de Baudrillard. La visée humaniste du « fortius,

citius, altius », de Coubertin s'efface devant *les exigences d'entraînements* qui soumettent le corps de l'athlète à des conditionnements que Pavlov n'avait sans doute pas imaginés : certains coaches de la natation américaine sanctionnent chaque geste « faux » de leurs nageurs par une décharge électrique douloureuse. Aucune règle d'éthique ne semble endiguer les tentatives dont le corps sportif fait les frais, afin d'améliorer la sacro-sainte performance : injection de sang avant les compétitions et pourquoi pas, insufflation d'air par voie rectale pour les nageurs ? Les incidences fâcheuses des anabolisants sur la sexualité et l'humeur sont connues : mais comment obtenir autrement la masse musculaire dont les lanceurs ont impérativement besoin pour accéder au plus haut niveau ?

Quand au dopage, omniprésent, il faut quelque fracassante dénonciation comme celle de Noah pour mettre en lumière des ravages pudiquement camouflés. La pratique du dopage gagne insidieusement le sportif du dimanche. Là aussi le modèle du haut niveau infiltre la pratique de masse.

Alors, le corps sportif, est-ce le corps « naturel » d'un specimen humain au sommet de ses potentialités ou bien un corps manipulé, trafiqué, traité en objet de rendement ? L'utilisation généralisée du magnétoscope n'arrange rien. Joël Batz décrit le supplice du gardien de but contraint de visionner jusqu'à l'écoeurement des phases de jeu où il s'est laissé surprendre et dit M. Hourcade « le magnétoscope fait que le sportif devient objet à ses propres yeux ». Le psychisme des pratiquants n'échappe d'ailleurs pas davantage au contrôle sourcilleux des spécialistes : on se préoccupe beaucoup du « mental », c'est le

terme à la mode, dont les incidences sur les résultats sont largement mises en lumière dans la presse. Aux mains des psychologues, sophrologues, techniciens de la relaxation, et pourquoi pas ? psychanalystes, on peut se demander si le sportif n'aliène pas encore une parcelle de son libre arbitre. Et que penser de l'utilisation peu fréquente il faut le dire, de techniques aussi dépersonnalisantes que l'hypnose ?

C'est miracle si quelque sportif au talent exceptionnel arrive encore dans ce contexte où le corps est si étroitement corseté, à inventer un geste nouveau. Ce fut le cas du sauteur en hauteur Fosbury, créateur du fameux Fosbury Flip. Toute innovation est d'ailleurs immédiatement enregistrée, scrutée, décomposée, analysée, et si elle est rentable adoptée. Aucun brevet ne protège la découverte sportive.

L'autonomie du sportif se trouve également bornée par un autre pouvoir : *le pouvoir médical*, le médecin jouant le rôle d'un « gate-keeper » qui donnera ou non l'accès à la pratique, assistera les sélectionneurs dans leur détection des jeunes talents (avec la collaboration de l'ordinateur !), établira les profils les plus prometteurs. La médecine sportive se constitue en discipline à part entière. On ne saurait lui reprocher de mettre en place des laboratoires de recherche ni de s'occuper de la prévention des accidents et de leur traitement. Ce faisant elle ouvre sur les réalités de la pratique sportive des horizons qui laissent rêveur, dresse la liste décourageante des accidents possibles : entorses, fractures, contusions, lésions musculaires, dont les statistiques (toujours l'obsession de la mesure...) donnent le pourcentage de risque selon les disciplines.

Risques que le perfectionnement du matériel ne diminue pas forcément :

moins de fractures de la jambe à ski, mais davantage de fractures de la colonne et du crâne. A l'image du sportif en gloire tend à se substituer celle d'un être fragile et menacé, dont des entraînements trop précoces hypothèquent parfois l'avenir. « Les bienfaits effectivement retirés de la pratique du sport compensent-ils les méfaits qu'il occasionne ? » interroge Michel Hourcade.

*

La galaxie sportive est une galaxie en expansion : 130 000 clubs ou associations sportives en France en 1985, 10 millions et demi de licenciés, un éventail des âges qui va des bébés nageurs aux vieillards, une prolifération ininterrompue de disciplines nouvelles, la fabrication d'hybrides, véritables « chimères » obtenues par couplage de deux activités si bien que le paysage sportif se trouve envahi, encombré, de pratiques dont certaines n'auront d'ailleurs qu'une existence éphémère. Univers hiérarchisé depuis les disciplines nobles, entendez olympiques, en passant par celles qui tentent de forcer l'entrée des Jeux, puisqu'aux pratiques inorganisées, « sauvages » qui ont bien du mal à ne pas être récupérées par une Fédération.

Sur cet univers règne une puissante bureaucratie : le Comité National olympique du sport français (C.N.O.S.F.) (d'ailleurs lui-même soumis aux décisions du Comité International Olympique (C.I.O.)) régit on l'a vu 130 000 clubs et près de 11 millions de licenciés. M. Hourcade démonte les rouages de ce pouvoir bureaucratique sportif dont chaque président de Fédération, chaque président de club détient une parcelle : les gestionnaires du sport règlent le temps calendaire, contrôlent l'utilisation des équipements

(plus volontiers réservés au « haut niveau » qu'au pratiquant moyen) gardent la haute main sur les sélections, se posent en gardien de la loi et des sacro-saints règlements. Il leur arrive de s'arroger des pouvoirs de droit commun et d'empiéter sur les prérogatives du législatif, ils ont instauré une justice parallèle fort discrète pour régler leurs litiges. On les a même vus s'intéresser au look, stigmatisé comme marginal, de certains sportifs de haut niveau : la morale des hauts et des moins hauts dignitaires du sport ne les incline pas à des dérives anticonformistes !

Cette imposante machine ne laisse à la cogestion dirigeants-sportifs qu'une très mince chance d'existence. Michel Hourcade pense pour sa part que les sportifs professionnels commencent à se rebiffer contre leur assujettissement. Peut-être... Mais contestation et grèves dans le domaine de la compétition n'ont pas fait jusqu'à ce jour la une de l'actualité. Accrochée à ses prérogatives et à ses pouvoirs, la bureaucratie dirigeante est la plupart du temps une gérontocratie travaillée de luttes camouflées mais farouches. Ce qui ne l'empêche pas de défendre âprement son territoire : les pratiques libertaires ont du mal à conquérir une place au soleil. Certains en mesurent : les jeunes ont abandonné le skate-board quand on a voulu le confiner en des espaces normés. La lutte est particulièrement sévère dans le domaine des sports de pleine nature (ski - nautisme - escalade etc.) lutte qui oppose les grandes fédérations, maîtresses d'un secteur aux juteux bénéfices, gérantes exclusives des brevets ouvrant droit à l'enseignement, aux associations qui se réclament de l'Education Populaire avec une visée éducative et ludique. Jusqu'à présent le combat s'apparente à celui du pot de fer contre le pot de terre... !

Le pouvoir idéologique et financier des technostuctures sportives se trouve conforté par la lutte au couteau que se livrent les médias pour se concilier leurs faveurs. On s'arrache les exclusivités : TF1 signe-t-elle un contrat avec la Fédération Française de Football ? A2 et FR3 se rebiffent et obtiennent des droits de passage dont la durée est sévèrement discutée. Les chaînes se bagarrent autour du tennis — autour du Tour de France — Cette surconsommation médiatique vise au premier chef des disciplines populaires et télégéniques : sports d'équipe comme le rugby ou le football, sport d'affrontements duels comme le tennis où la stratégie des échanges est lisible et les tensions psychologiques intenses ; les subtilités du judo, la fulgurance des assauts à l'épée, se laissent moins aisément saisir.

Courtisé par les médias, le sport l'est aussi aujourd'hui par ces nouveaux venus dans le paysage de la compétition : les sponsors. Il devient la fusée porteuse d'entreprises industrielles et commerciales. On peut débattre pour savoir si cet avatar attende ou non à la « moralité » de la pratique sportive. Ce qui est sûr c'est qu'il l'engage dans une voie qui l'éloigne de plus en plus de sa définition première.

*

Au terme d'une analyse qui met à plat la complexité du problème, qui fait apparaître les connexions du sport avec l'économique et la politique, Michel Hourcade pose la question essentielle : ce sport — qui appartient si peu aux sportifs — se porte-t-il bien ? Rien n'est moins sûr : le gigantisme du territoire du sport génère sa vulnérabilité. La stagflation le mine : « la stagnation des effectifs et des performances

dans les disciplines traditionnelles s'accompagne d'une inflation des épreuves, des titres et des catégories ». Plus les enjeux sont considérables, plus la violence risque d'exploser : le show-biz s'empare de la fête et la dénature. Les vertus physiques et morales du sport sont de plus en plus remises en question. La démesure des « passions » des supporters culmine dans l'horreur ou Heysel.

Une trilogie règne sur le sport dit Michel Hourcade : technicisation, médicalisation, bureaucratie. Que reste-t-il alors d'une activité libre et heureuse ? « A l'heure où l'actualité nous montre mille exemples des excès engendrés par le système sportif, on est fondé à se demander si ce dernier, en prétendant faciliter l'expression du corps et du jeu n'a pas en réalité confisqué une parcelle de liberté et de plaisir à jamais irrécouvrable ». On ne saurait être plus net, ni plus pessimiste.

Supporter ou pratiquant qui ne veut pas rester aveugle face à un des produits de consommation majeurs de notre société se doit de lire le livre de Michel Hourcade, ouvrage exemplaire par son honnêteté et sa rigueur.

Paule Paillet

Hourcade (M.). — *Le sport-systems*. — Paris, Syros, 1986.

L'alpinisme ?... Laisse béton ! par Louis Louvet et Gilles Rotillon

Voilà un ouvrage qui vient à point pour souligner l'engouement pour l'alpinisme et plus récemment pour l'escalade. Mais ce travail ne décrit pas seulement le succès croissant

des pratiques de pleine nature et la fantastique publicité que les médias leur donnent. Il s'agit d'un livre « engagé », écrit par deux militants de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). Louis Louvel et Gilles Rotillon sont enseignants ; l'un est instituteur spécialisé, l'autre est chargé de cours d'économie à l'université de Nanterre. Leur passion, c'est la montagne. Pratiquants de longue date, ils nous proposent un livre original dont le titre verlan, « L'alpinisme ?... Laisse béton ! » est à l'image un peu désordonnée de l'argumentation. On ne saurait d'ailleurs leur reprocher cet aspect puisqu'ils le revendiquent en présentant leur travail comme un patchwork : « C'est voulu : c'est fait pour que la forme épouse le fond. Car le fond n'est qu'un tissu de questions, à côté du rappel obstiné d'un idéal qui n'a pas faibli malgré les leçons de l'histoire ». L'ensemble est articulé en trois parties présentant l'histoire, les témoignages et les propositions pour que surgissent, au cœur du béton, les nouveaux parcours d'escalades.

La première partie apporte d'étonnantes précisions sur les premiers grimpeurs, les refuges, les guides. Si les Alpes ont attiré des milliers de Monsieur Perrichon, les Pyrénées ont eu leur part de gloire. Les auteurs rappellent la course du Vignemale qui débuta en 1904 : « Départ de Cauterets, 2400 m de dénivelée et une trentaine de kilomètres de distance ». Il s'agit d'un alpinisme « réservé », défini comme un privilège de classe et comme une réponse aux besoins vitaux « que les riches seuls peuvent satisfaire ». L'accent est mis sur le plan symbolique et sur les effets de distinction chers à Bourdieu qui est largement cité pages 86 et 87. Louis Louvel et Gilles Rotillon développent aussi l'histoire de l'alpi-

nisme travailliste auquel ils participent. Ils précisent la progression des pratiques de montagne à partir des centres collectifs, des centres de vacances, de l'Union nationale des centres de montagne (UNCM) puis de l'Union nationale des centres de plein air (UCPA). Le texte multiplie les références et les clins d'œil au lecteur ; il évoque à la fois les exploits de P. Eldinger tels qu'ils sont montrés dans le film de J.P. Janssen « La vie au bout des doigts », et les exploits populaires de l'escalade des cocotiers en Martinique. Mais bien des questions restent ouvertes, et celle en particulier de savoir quels puissants déterminismes font que malgré tout l'alpinisme, même « travailliste », est plus une pratique d'intellectuels que d'ouvriers.

De l'histoire, on passe au témoignage dans la seconde partie qui présente les réalisations conduites par les militants de la FSGT pour favoriser les sports de montagne. C'est d'abord les mercredis pyrénéens qui depuis 25 ans, dans la région paloise sont devenus une institution ; les auteurs évoquent, à partir d'une journée type, la joie de vivre de « 200 gosses d'HLM » qui découvrent la montagne. Puis les expériences du mur du lycée de Corbeil, de l'école d'escalade d'Hauteroche sont présentées. Mais c'est aujourd'hui l'escalade urbaine à partir de structures artificielles (ce que certains nomment « distinctement » la stégophilie) qui est à la mode.

Ils n'hésitent pas à fonder leur troisième partie sur une stratégie. Puisque à part quelques privilégiés du temps et de l'argent l'alpinisme et l'escalade restent encore inaccessibles à trop de citadins, il faut rapprocher les lieux de pratique des grimpeurs en construisant partout des murs d'escalades. Le nombre des intéressés supposés justifie-t-il des

projets dans toutes les villes ? Pour les auteurs, le potentiel des grimpeurs est immense ; les sports de plein air sont l'objet d'un engouement sans précédent : les films, les revues spécialisées sur et à propos de la montagne et de l'escalade fleurissent. La publicité et les sponsors qui utilisent ces pratiques ont flairé le filon. L'Angleterre a donné l'exemple avec déjà plus de 600 murs d'escalades que les grimpeurs britanniques, du strict point de vue d'un entraînement, considèrent supérieurs aux terrains naturels. En France, ces parois peuvent s'insérer dans les gymnases, les salles de sports, les halls polyvalents et transformer les tristes surfaces nues en parois d'entraînement. Les auteurs proposent mille autres idées pour la France et notamment l'utilisation du financement du 1 % du ministère de la Culture pour des constructions d'escalades dans les établissements scolaires.

Déjà plusieurs mouvements d'éducation populaire sont intéressés par le projet. Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives (CEMEA), l'Union française des centres de vacances (UFCV), les Francs et Franches camarades ont publié des numéros spéciaux sur l'enfant, l'escalade, la montagne. Le « vieux » Club alpin français soutient la construction de plusieurs murs d'escalades et les industriels ont emboîté le pas en proposant diverses techniques plus ou moins sophistiquées de réalisation. Les fabricants de matériel et d'équipement d'alpinisme voient là un nouveau et fabuleux marché.

Moins coûteux que les piscines, plus faciles à installer que les pistes de skate-board, moins dévoreurs d'espaces que les terrains d'aventure, les murs d'escalades ont des chances de se développer et de

devenir un des nouveaux équipements urbains pour la pratique physique et sportive. Le titre ambigu de l'ouvrage devient une réponse nouvelle à la démocratisation de l'alpinisme et surtout de l'escalade : le béton des villes n'est pas nécessairement un handicap à l'épanouissement physique de l'individu. C'est en tout cas le souhait des auteurs qui n'hésitent pas à jouer avec l'utopie et la fiction en proposant la multiplication de ces nouveaux lieux de pratique. Mais la réalité, comme le béton, ne sera pas facile à plier et bien des obstacles (fiabilité, sécurité, encadrement...) devront être évalués et franchis avant que nos villes ne se transforment en espaces d'escalades.

Jean-Pierre Augustin

Louvel (Louis), Rotillon (Gilles). — *L'Alpinisme ?... Laisse béton !*. — Paris, Editions du Scarabée, 1985, 274 p.

La télévision par Alain le Diberder et Nathalie Coste-Cerdan

Une merveille de petit livre vient de nous arriver, tonifiant et heureux en ces périodes de coups de poker ou de grand jeu de monopoly sur la scène de la télévision. Deux chercheurs du B.I.P.E. (Bureau d'Informations et de Prévisions Economiques) proposent un voyage au sein de la télévision. Pas n'importe quel voyage ! Loin des discours lourds d'idéologie ou des bruits de couloirs des chaînes, les auteurs nous invitent à considérer d'un peu haut les tribulations hexagonales. L'approche est en effet délibérément économique, internationale et comparative. Après une brève introduction au système technique, claire et très

pédagogique (mais oui ! en deux pages on peut comprendre les différents supports et standards), des modèles télévisuels sont explorés, au-delà des différences non significatives : modèle américain (les télévisions du Japon, du Canada s'y rattachent) modèles européens et — démarche plus rare quand on parle de télévision — sont évoquées aussi ce que les auteurs appellent les « télévisions de pénurie ».

Le pivot de l'analyse comparative reste tout au long de la description de ces modèles, le couple pertinent « degré de développement — rôle du secteur public », ce qui permet d'embrasser à la fois les questions des marchés télévisuels et aussi l'histoire des télévisions, sans qu'elle soit toutefois explicitement explorée. On comprend mieux ainsi comment l'économie privée de réseau a structuré les télévisions nord-américaines alors que l'Europe émerge lentement du monopole étatique.

Cette analyse toujours très claire, écrite avec vivacité voire enthousiasme promène le lecteur au cœur de ce qui fait un ressort caché et essentiel de ces entreprises économiques : les problèmes de coût, de gestion, de financements. Les grandes tendances (mondialisation, uniformisation) sont dessinées dans un dernier chapitre prudemment prospectif... Un petit glossaire permet de faire le point sur le vocabulaire souvent réservé aux initiés.

Le sérieux, la masse d'informations contenues dans ce petit livre très concis et très précis éclairent avec bonheur nos questions de « soirées-télé » (pourquoi Dallas ? Que risque-t-il de se passer avec la privatisation ?) ; et pourtant, ce petit livre une fois commencé ne nous lâche plus tant la lecture en est attrayante. Une démystification allègre, sans prétention sociologique ou

philosophique (certains le regretteront, malgré les parenthèses trop courtes et trop subjectives sur « le point de vue des auteurs »), indispensable *avant* toute réflexion de type sociologique ou éthique sur la télévision.

Chantal de Linares

Le Diberder (Alain), Coste-Cerdan (Nathalie). — La Télévision. — Paris, Collection Repères, Editions La Découverte, 127 pages.

« Où va la vidéo » par Jean-Paul Fargier

Où va la vidéo ? Dans tous les sens, dans toutes les directions. Selon Paul Virilio, nous vivons aujourd'hui « la crise de la notion de limite » ; et nous voici catapultés dans le « magma buissant » des électrons, sans plus de références ni au temps, ni à l'espace, ni à la matière. Face à ce vertige, les *Cahiers du Cinéma* élaborent un numéro spécial fort bien documenté, concernant « l'état des lieux » de la vidéo depuis sa naissance. Tout à la fois, démarche historique (les origines) ; itinéraires géographiques (la variété des expériences dans le monde) ; exploration mythologique ; explosion finale du corps et du cosmos. Ambitieux propos contenus dans le format somme toute modeste d'une revue qui offre le mérite premier de la clarté, sans gommer la complexité des perspectives éclatées, souvent contradictoires. Bien illustré, ce mélange d'études de fond, d'interviews, de rêveries, et d'ouvertures futurologistes, nous invite à jouer, sur les écrans et entre les écrans multiples, avec ces « images-caméléon », filles de notre temps.

C'est bien ce qui frappe d'abord : la vidéo, l'art-vidéo plutôt, apparu dans les années 60-70, né de la télévision, mais construit *contre* elle, s'affirme comme un support profondément lié à l'expression de son époque : image-surface sans profondeur, « lieux de passage, éprise de vitesse, trop lisse pour s'altérer d'un sentiment, agressive dans ses teintes, volontiers asexuée, éphémère par définition ». (Alain Bourges), la véritable nature de l'image télé se dévoile quand, le premier, Vostell s'amuse à dérégler le récepteur, à faire sauter les images, à zébrer les émissions. Nous entrons dans la traversée des apparences : sous la figuration télévisuelle connue, surgit le concert étrange des électrons, mus par une fébrilité sans fin. Tout devient volatil, irradié ; « les corps sont mangés par la lumière » : la vidéo n'est pas charnelle. Elle révèle qu'il n'y a plus de matière, que la réalité est un phénomène ondulatoire, pure vibration. Name June Paik, bouleversant quant à lui le temps et l'espace par des dispositions jouant sur le morcellement et la simultanéité des images, accentue l'hébétéude née de l'ivresse du vide.

En visionnant ces bandes vidéo « primitives », et les recherches actuelles, Paul Virilio laisse aller son imaginaire, en même temps qu'il en saisit l'originalité par rapport au cinéma et à la photo : alors que ces derniers « croyaient » en un réel complet, entier, pré-existant, la vidéo entraîne la perte du sentiment de réalité. Précisément au moment où le règne de l'ordinateur s'étend. Justement, qu'en est-il de ces « nouvelles images » ? D'aucuns diront que l'art-vidéo n'a rien à voir avec ces images sans caméra. D'autres joueront avec les machines, jusqu'au délire. La guerre de l'analogique et du digital est ouverte. L'image de synthèse

ne prétend rien représenter. Elle s'impose comme objet de connaissance et d'expérimentation. Alain Bourges, dans un texte très suggestif, évoque le champ infini des jeux électroniques, des systèmes de simulation et de la conception graphique par ordinateur. L'image-simulacre existe en dehors de toute référence au réel : elle s'affirme en tant qu'objet, aussi « vrai » que la réalité.

Dans ce processus, qu'en est-il, dès lors, du rapport de l'individu à ce *réel* bafoué ? A ce stade, peut-on encore parler *d'image* ? et de *son* ? Il semblerait que nous entrions dans une ère de fondamentale aphasie. « Tout cela fait du bruit, signifie certes, mais ne *dit* plus rien ». (Serge Daney). Rien de palpable. Rien que la trace du mouvement sur l'écran de nos rêves, un souvenir de parole. Tout est passage, même la vidéo.

Françoise Dufournet

Fargier (Jean-Paul). — *Où va la vidéo.* — *Cahiers du Cinéma*, n° hors série, 110 p.

Penser les médias par Antoine Couderc

L'effort fébrile, voire titanesque, auquel on assiste dans le domaine de la communication répond — partiellement — à une carence fondamentale : celle d'un secteur de recherche considérablement occulté en France jusqu'au début des années 1980.

Elues de la modernité, celle du reboisement international des marchés, les sciences de la communication erigent en drame national l'inadaptation de leur corpus théorique.

L'ouvrage minutieux d'Armand et Michèle Mattelard amène à penser le sens de ce décalage au travers d'interrogations épistémologiques et

politiques. L'un influant sur les autres et vice versa.

Selon les auteurs, la considération dans les années 1960/1970 du concept de système de communication est caractérisée, en France, par l'occultation d'une réflexion sur le lieu de production de ses modèles d'analyses. Le structuralisme et à sa suite la linguistique structurale, apparaissent à bien des égards une relecture politique d'une théorie de l'information qui présuppose la neutralité des récepteurs et des émetteurs.

Là où toute démarche intellectuelle qui s'interroge sur la transmission du savoir doit penser son contexte (les rapports qui confrontent les « dominants » et les « dominés », pour reprendre les terminologies de l'époque) et ses finalités (l'objectivité de la démarche qui pense ces rapports), la *théorie mathématique de l'information* (C. Shannon, 1949), conçue pour la société de téléphone BELL, ne cherchait elle, que la rentabilité maximale au coût le plus réduit d'une ligne téléphonique. Les problèmes propres de la réception et de l'émission n'entraient donc pas en ligne de compte.

Ainsi, l'extrapolation d'un modèle bien spécifique conditionna peu à peu la dérive qui fait d'une lecture idéologique, un savoir « vrai », une sorte de garantie exclusive de l'approche théorique du réel.

En amont de la linéarité de l'information (son parcours le plus direct de l'émetteur au récepteur) correspond celle non moins stricte de la disciplinarisation (la reproduction sociale par le système éducatif-Bourdieu et Passeron). A la rationalité d'un modèle théorique de transmission répond, à sa façon, le Barthes des « mythologies ». Se désintéressant des faits, il trouve de l'ordre là où il y a aussi des identités ; il quête la logique des codes là où il y aurait aussi des événements.

En aval, la linéarité de la conception de la transmission du savoir trouve son socle scientifico-politique dans la notion Althusserienne « d'appareil idéologique d'État » (le savoir équivaut strictement au pouvoir).

Version moderne et militante de la sacro sainte dialectique infra/supra-structure, elle fait du macro sujet Etat le concept, la tautologie de tous les maux (et de tous les mots !). L'axe unilatéral d'une transmission politisée du savoir.

Ce schéma performant de techniciens de la rhétorique (les garants de la culture savante) évacue la spécificité des contextes de transmission de ce savoir. Elle réduit ainsi les médias au folklore populisant d'une société marchande décidément perverse.

Bref, il permet de ne pas penser « l'imbrication de la production et de la diffusion du savoir au sein des mutations des dispositifs commerciaux ». Il évacue toute problématique qui altère sa pureté théorique.

En réduisant le champ de déploiement du savoir aux sphères de la haute culture il permet de légitimer l'intellectuel comme seul garant et seul critique de ce savoir.

L'intellectuel qui instruit « le peuple » apparaît ainsi comme une figure qui se pense dans une perpétuelle quête du paradoxe.

La linéarité d'un modèle rationnel trop... « vrai » ne survivra pourtant pas aux événements (trop... hasardeux).

L'émergence d'une crise structurelle à partir des années 1970, émousse peu à peu la valeur théorique des savoirs systémiques (économique, politique, intellectuel) et en contredit, faits à l'appui, les spéculations. « La crise de la théorie » qui apparaît alors, est d'abord une crise de ce « vrai » abstrait et globalisant.

On comprend donc fort bien que le repositionnement général du monde intellectuel s'opère par le biais de la critique du concept de pouvoir central (et du coup du linéaire).

D'un ordre unilatéral des « dominants » sur les « dominés », apparaît un pouvoir beaucoup plus insaisissable, à l'image de modèles dorénavant introuvables. Le pouvoir n'a plus d'ancrage défini. Il est au contraire flux virtuel en mouvement. Il s'appuie, investit les acteurs sociaux qui eux-même en retour, en ré-utilisent les potentialités pour leur propre compte. Aux parcours mécaniques de la circulation du pouvoir succède la vision de son éclatement, de son éparpillement. A la linéarité succède son usage transversal.

En mettant en lumière l'obsolescence des macro-sujets, l'apport Foucauldien est décisif. Il permet d'investir le champ microscopique de la pluralité des usages et des conflits via le descriptif, l'empirique, l'ordinaire ; il recentre le savoir dans/sur l'individu, il en fait un sujet actif (le dorénavant célèbre « retour du sujet »).

A Michel de Certeau, foucauldien d'esprit à défaut de l'être de cœur, de retrouver les tactiques des individus, articulées sur les détails du quotidien. A lui de repenser la fluidité des rapports sociaux, ses ruses ponctuelles qui tissent le réseau d'une anti-discipline (l'anti-théorie par excellence).

Mais, comme le suggèrent fort à propos les auteurs, qui peut affirmer que ce retour au sujet ne métabolise pas la demande théorique de l'intellectuel ? Qu'il n'est pas l'emblème revalorisant d'une légitimité déclinante ?

En tout cas, cette conception du décalage des usages sociaux vis-à-vis de la logique qu'en dégagait l'analyse des structures, permet de

dynamiser la réflexion sur les médias et bien sûr d'en légitimer les recherches théoriques.

Exclue du champ de la culture savante et du théorisable avant d'être dite « inthéorisable », la réflexion sur les médias devient peu à peu un des points de départ d'une nouvelle pratique de la théorie.

Mais, plus que jamais le champ désormais (théoriquement) illimité de la transmission du savoir est le théâtre de l'affrontement des disciplines et, comme le disent les auteurs, des potentielles dérives (terme qu'ils semblent particulièrement affectionner. Son flou artistique a le mérite de... coller à son propos).

A un redéploiement dorénavant international des stratégies de communication, répond le débat interne et national du public et du privé. Pensons au service public, notamment à ses antennes locales (l'animation socio-culturelle par exemple). Ce dernier a toujours eu de la suspiscion à l'égard d'une culture marchande longtemps vécue comme une dégradation de la culture savante (la culture ne se vend pas). Son culte du désintéressement et de l'inefficacité lui vaut à l'heure actuelle une forte remise en question par le secteur privé.

Si l'on suit les auteurs, l'échec de l'animation locale se comprend aussi aux travers des stratégies promotionnelles des animateurs, personnel qui a constitué sa légitimité politique par le biais du contrôle de l'appareil culturel. Pensé comme autonome, ce dernier se coupait des enjeux de la production économique, faute de penser son contexte (le macro). En culturisant la politique, il dépolitisait le sujet-citoyen et en appauvrissait la demande de sujet-consommateur.

Pourtant, la traditionnelle opposition « culture + public = inefficacité / commerce + privé = efficacité

n'est plus d'actualité dans un monde où le public et le privé (inter)changent leurs savoir-faire. Ainsi, derrière un débat souvent vidé de tout contenu, il faut voir le déploiement progressif de stratégies de légitimation.

Au moment où le secteur publicitaire revendique de plus en plus sérieusement la gestion du social en arguant de son efficacité (son « impact ») et de son ajustement réel à la demande, ne faut-il pas voir à l'œuvre la tentative d'hégémonie d'un type nouveau d'intellectuel (« les praticiens de la théorie ») ? Les auteurs ne vont pas jusque-là. Ils notent pour leur part que l'idéologie de l'égalitarisme de la communication tend à rendre caducs les conflits, les clivages sociaux. Quant à ce « sujet retrouvé », cet individu fluide en permanente communication, il se substitue peut-être à l'utopie essoufflée de la mobilité sociale pour tous.

Plus que jamais, les auteurs le démontrent brillamment, la transdisciplinarité s'impose à celui qui veut saisir l'élaboration des enjeux pratiques et théoriques du socle épistémologique des savoirs sur la communication.

Au bout du compte, l'ouvrage d'Armand et Michèle Mattelard constitue une sorte de manuel moderne de la critique sociale. Il s'y applique, et souvent avec bonheur.

Antoine Couder

Mattelard (Armand et Michèle). — Penser les médias. — Paris, Edition la Découverte / textes à l'appui, 1986.

« Le mécénat » par Guy de Brebisson

Au moment où une nouvelle répartition travail-vacances se met en

place, où le temps de vacuité augmente, et, avec lui, celui des « loisirs forcés », la question de la culture commence à se poser en termes différents.

Ce petit livre très dense, fouillé, précis dans ses sources et références, a le mérite de fournir, sous un volume restreint, une quantité d'éléments pour la réflexion. A première vue, la notion même de « mécénat » ne semble pas aller de soi. D'infimes glissements de sens s'opèrent entre les mécènes, les sponsors, les fondateurs, donateurs, collectionneurs de tous ordres... etc. Quoiqu'il en soit de ces nuances — après tout le mécénat peut s'exercer sous de multiples formes — un critère s'impose : celui de l'intérêt général. Outre le temps et l'argent consacrés, la volonté de faire partager au plus grand nombre les jouissances tirées de l'Art, apparaît déterminante. Plus encore, sont considérées comme faisant œuvre de mécénat, toutes interventions diminuant la demande d'Etat, en même temps qu'elles agissent en vertu du principe du « bon plaisir ».

Et nous arrivons là au point crucial du débat : à *qui* appartient la culture ? Est-elle l'affaire de l'Etat ? *Qui* doit payer, en fin de compte ? Les avis sont très partagés. Sachant que le monopole des crédits entraîne fatalement le monopole de la décision, on mesure clairement les dangers d'un financement unique. Il est intéressant que l'auteur nous fournisse des points de comparaison : en Suisse, par exemple la culture est affaire privée, l'Etat intervenant seulement en cas de défaillance. Aux Etats-Unis, on connaît le rôle prépondérant, à 85 %, des Fondations de toutes sortes, avec les risques possibles d'immobilisme et d'archaïsme qui guettent les gestionnaires dont la prudence est le premier devoir.

Alors ? Comment définir les interventions de l'Etat dans le champ du mécénat, étant entendu que le terme « *Mécénat d'Etat* » est contradictoire en soi ? En France, nous sommes culturellement imprégnés de ce que le pouvoir royal décida à notre place, il y a des siècles : nous estimons normal que l'Etat « *paye* » la culture.

Nous considérons comme un manquement grave le fait qu'il ait recours à des financements extérieurs, c'est-à-dire privés : pire, ouvertement industriels. Etrangement, les Français développent à ce sujet un discours moralisateur : pour beaucoup « l'argent public serait neutre, et celui des entreprises, une cause d'inféodation, de perversions, de stérilité ». Comme si l'Etat n'était entaché d'aucune arrière-pensée idéologique ! Comme si l'art se prostituait avec l'argent des riches ; comme si les Médicis avaient pu bâtir Florence sans la banque, et Venise édifier ses palais sans les marchands ! Quelque chose bloque, chez nous, quand il s'agit des Finances et de la Culture. Même du côté des entreprises, le principe du mécénat est toujours controversé : « Je crains que les pouvoirs publics veuillent se décharger sur les entreprises d'une mission qu'ils ont été incapables de mener à bien » (Michel Bailly, juin 1985). Pourtant, F. Mitterrand l'a proclamé : « Il n'est pas de lieu, ni d'institution, qui ait le privilège de la Culture ». Nulle part il est inscrit que — contrairement à l'enseignement — elle soit un devoir d'Etat. En France, à cause de notre pudibonderie et de notre mauvaise conscience face à l'argent, nous nous empêtrons dans les contradictions.

Mais à l'heure où le ministère de la Culture redevient celui de la Communication, au moment où les chaînes TV se privatisent, il faut souhai-

ter l'engagement culturel privé, et changer de catégories mentales. Ce petit livre retrace fort bien l'évolution actuelle des mentalités, en soulignant la part croissante que l'industrie prend dans le secteur des Arts.

Le mécénat d'entreprises ? Une aubaine pour la culture. Elles ont un rôle légitime à jouer dans la vie culturelle nationale. L'idée d'un monopole d'Etat dans le domaine de l'esprit apparaissant totalement intolérable ; reconnaissant par ailleurs que les mécènes d'aujourd'hui encouragent réellement la liberté de l'art, et la gratuité qui en découle ; considérant que le pluralisme des financements est, en soi, une source de liberté, sachons vivre, en France, d'heureux compromis !

Françoise Dufournet

de Brebisson (Guy). — Le Mécénat. — Paris, PUF « Que sais-je », 1986, 123 p.

Les politiques sociales transversales : une méthode d'évaluation de leurs effets locaux

La Documentation Française a publié les premiers résultats d'un groupe de travail qui avait reçu pour mission « de contribuer à la définition d'un dispositif d'évaluation des politiques sociales locales » prenant appui sur les opérations conduites par la Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers. Plus précisément, il s'agissait d'apprécier « les conditions dans lesquelles les politiques sociales contractuelles permettent d'enrayer les processus d'exclusion sociale et celles dans lesquelles la décentralisation peut contribuer à l'instauration de

formes territorialisées de gestion institutionnelle ».

Jean-Marc Dupuis et Jean-Paul Tricart présentent dans ce premier opuscule les résultats de leurs premières investigations en deux parties :

Une première partie, fort intéressante, essaie de rendre compte des **principes de l'évaluation** : *repérage des objectifs*, de leur variabilité en fonction des acteurs et du temps et de leur interdépendance puisqu'ils concernent des actions multiples, elles-mêmes interdépendantes ; *recensement des moyens d'action* comportant notamment une réflexion intéressante sur la « difficile comptabilisation des flux financiers » ; *nature et statut des effets* à identifier, synthétiser, interpréter : réflexions fort pertinentes autour de la définition des effets attendus et des diverses opérations d'ordre méthodologiques à mettre en œuvre pour les identifier, les mesurer à travers les diverses dimensions temporelles, spatiales et techniques et les synthétiser.

Cette première partie débouche sur la proposition d'un *dispositif d'évaluation* sous la forme d'*observatoires locaux* de manière à « aider les instances responsables des programmes à se doter des instruments nécessaires à un suivi permanent de l'évolution de ces quartiers selon un certain nombre de paramètres réunis en un « tableau de bord » concernant à la fois la situation locale et les pratiques institutionnelles ».

Le projet est ambitieux, certes, mais il correspond bien à la réalité de ces opérations de développement qui ont besoin d'instances de régulation et de contrôle pour leur permettre de s'adapter aux évolutions en cours.

La seconde partie de l'ouvrage qui porte sur les **outils de l'évaluation** est par contre beaucoup plus décevante

dans la mesure où elle nous offre un catalogue exhaustif d'indicateurs de situations et de pratiques institutionnelles présentés sous forme thématique. L'intérêt de ce catalogue est incontestable d'autant qu'il est accompagné de remarques fort pertinentes. Mais son utilisation en vue de construire un dispositif d'évaluation du type « tableau de bord » n'est pas du tout évidente. Tel sera probablement l'objet de la seconde étape de ce groupe de travail dont on attend un tome II qui portera sur les résultats de l'expérimentation de ce dispositif d'évaluation sur trois ou quatre opérations de développement social des quartiers.

Malgré ses limites ce travail vient à point nommé à un moment où le débat sur l'évaluation du service public en général et des politiques, sociales en particulier dégénère en discours et pratiques évaluatives tous aussi archaïques les uns que les autres ne voyant bien souvent à travers la demande d'évaluation que « la main invisible » des politiques soucieux de contrôler et de limiter les initiatives de la société civile. Que les chercheurs finissent de jouer aux prophètes et regardent la réalité en face comme vous y invite ce livre !

Pierre Teisserenc

Les politiques sociales transversales ; une méthode de leurs effets locaux. — Commissariat général du Plan. — Paris, Documentation française, 1985.

Les entreprises alternatives,
par P. Outrequin, A. Potier et
P. Sauvage

Changer l'économie, combien de penseurs, de révolutionnaires ou d'animateurs ont voulu le faire sans

réellement se donner ni les moyens de l'analyse, ni ceux de l'action.

Pourtant, une autre démarche existe. Ignorée par le plus grand nombre, méprisée par ceux qu'elle dérange, modeste quant à son développement, sans commune mesure avec la crise économique, mais réelle, parfois reconnue en tout cas observée : celle des entreprises alternatives.

A la lisière de l'économie et du social, du marchand et du non marchand, de la production et de l'autoconsommation, du rentable et du non rentable, du lucratif et du non lucratif, du modernisme et du passéisme, du salariat et du travail, elles s'inscrivent dans un espace flou que le livre de Philippe Outrequin, Anne Potier et Patrice Sauvage tente de cerner et d'analyser pour en dégager les éventuels faits porteurs d'avenir. En préalable, les auteurs précisent que le terme « alternatif » fait référence à la notion d'« altérité », c'est-à-dire à l'exploration d'une autre solution, d'une autre voie, et d'autre part qu'il s'agit davantage d'entreprises que d'économie alternative, préférant ainsi partir de réalisations concrètes donc d'individus plutôt que de schémas globaux ou de théories sociologiques.

Sous les qualificatifs d'innovations sociales, de micro-initiatives locales, de nouvelles pratiques sociales ou culturelles, de mouvements sociaux, d'expériences d'animateurs ou d'éducateurs, ils recensent quelques milliers d'entreprises alternatives qui ont permis ces dernières années la création de plusieurs milliers d'emplois. L'intérêt du livre est de souligner, dans une période de désengagement non pas de l'Etat mais des crédits publics, que ces entreprises répondent à deux soucis. D'abord celui de rentabilité économique en se situant sur des créneaux qui exploitent des manques de la société industrielle ou commerciale et qui définissent ainsi un marché. Ensuite

la réalisation d'un objectif qui peut correspondre aussi bien à la réinsertion d'un marginal qualifié, qu'à celle d'un demandeur d'emploi sans qualification ou encore aux besoins de groupes militants pour la valorisation de technologies nouvelles, locales ou différentes. La référence à des exemples étrangers (RFA, Espagne, Québec) confirme cette approche en montrant que les entreprises alternatives diffèrent des autres par la motivation de leurs participants, le soutien d'un environnement, et très souvent par la solidarité d'un réseau.

Par le biais des hommes, elles se rapprochent sensiblement des objectifs poursuivis initialement par les animateurs. Mais, si ces entreprises peuvent participer à l'animation sociale, économique et culturelle, elles sortent cependant de la logique de l'assistanat et de la condescendance : L'entrepreneur alternatif agit d'abord pour lui-même, avant d'agir pour les autres.

Au moment où certains préconisent la création de « petits boulots », ce livre propose aux candidats à l'entreprise alternative une distance et une réflexion. Les entreprises alternatives peuvent participer à la lutte contre le chômage, mais leur développement doit éviter l'écueil de la dualisation de la société et de leur marginalisation. Elles devraient faciliter la remise en cause de la primauté du tout économique et proposer un autre mode de développement. En ce sens, ce livre propose aux animateurs une réflexion sur la nécessité d'une mutation culturelle sur la conception de l'homme face à son travail et à la vie quotidienne.

Marc Genève
Outrequin (P.), Potier (A.), Sauvage (P.). — Les entreprises alternatives. — Paris, Editions Syros, en collaboration avec l'ALDEA, Paris, 1986, 170 p.

Les adolescents et la musique par Anne-Marie Green

Ce livre est une approche sociologique sur la musique. Il s'appuie sur une enquête quantitative et qualitative menée par l'auteur sur les pratiques et les vécus musicaux des adolescents scolarisés issus de treize établissements de la région parisienne et préparant soit un C.A.P. soit un B.E.P. A l'inconvénient de cette localisation uniquement urbaine s'ajoute le fait que le questionnaire a été rempli à la belle saison de 1980. Toutefois, la pondération des résultats par l'auteur et sa propre confrontation à d'autres recherches antérieures font de cet ouvrage un document précieux.

En effet l'ouvrage ici présenté comble des lacunes d'ordre aussi bien conceptuel et théorique. Comme l'écrit Robert Frances dans sa préface « Tantôt la musique est considérée comme un « langage du corps » sans que l'on sache bien ce que cela veut dire ; tantôt cet art est censé nous ouvrir les portes de « l'indicible ».

Après l'évocation rapide de ces problèmes théoriques et les caractères socio-économiques de l'échantillon, l'ouvrage relate les résultats de l'enquête sur lesquels se développera l'analyse.

A l'heure où Monsieur Landowski et la mission interministérielle sur les enseignements artistiques vient de remettre au gouvernement son projet de loi, il est intéressant de constater avec Anne-Marie Green que « bien qu'obligatoire dans la scolarité du premier et du second cycle, cet enseignement n'a jamais concerné près de 1/5 de ces jeunes ». Cela confirme ce qu'indique l'exposé des motifs de l'avant-projet de loi. « Les horaires même ceux reconnus obliga-

toires ne sont pas partout assurés, et les aptitudes, connaissances et efforts des jeunes dans ces matières ne sont pas pris en compte à leur valeur, tant dans l'évaluation des capacités et mérites des élèves que dans leur propre orientation ».

L'enseignement donné par les conservatoires, professeurs privés, ne concerne que 12 % de l'échantillon étudié. Il privilégie un peu les garçons et surtout les enfants des professions libérales et des cadres moyens.

L'auteur conclut que :

- . L'enseignement musical donné par l'institution scolaire n'a qu'une influence nulle sur le désir de poursuivre un approfondissement de cet enseignement en dehors de l'école.

- . L'influence de la famille demeure la plus forte et favorise l'accès à un enseignement plus spécialisé lorsqu'elle-même a une activité musicale.

- . L'origine socio-professionnelle reste déterminante quant à la participation à un enseignement musical extra-scolaire.

Bizarrement, le fait que les 2/3 des jeunes possèdent au moins un instrument, n'influence pas leur pratique autant qu'on aurait pu le croire, puisque plus de la moitié de ces jeunes ne s'en sert jamais ou rarement. Il s'agit pourtant d'instruments en majorité de faible encombrement et dont le maniement même rudimentaire permettrait de jouer des morceaux de structures simples (66 % de flûte à bec, 44 % de guitare sèche, 24,9 % d'harmonica, 10 % de cordes, 4,2 % de piano), ils ne les emportent pas non plus en vacances.

Pour comprendre ce phénomène il est intéressant de connaître les conditions d'utilisation des instruments de musique. La moitié des jeunes préfèrent jouer seuls et plus particulièrement les filles (62 %), 23,5 % jouent avec les copains et 20 % en

groupe (surtout les garçons). On ne peut donc pas considérer en France que l'instrument de musique soit un objet d'échanges sociaux pour les adolescents. Le dernier tiers qui ne possède pas d'instrument dit « ne pas en avoir envie » ou « ne pas en avoir les moyens » à part égale.

La pratique du chant semble par contraste beaucoup plus forte dans l'échantillon, puisque 3/4 des jeunes interrogés déclarent chanter avec une différence de plus de 21 % pour les filles par rapport au garçons. Il semble que le lieu de naissance et une certaine spécificité culturelle exerce une influence sur l'action de chanter puisque « ce sont les jeunes originaires de l'étranger, des départements et territoires d'Outre-Mer, ainsi que de la France rurale qui sont les plus nombreux à chanter ». 45 % de la population déclarent chanter « avec des copains ». « On constate donc là un comportement spécifique à l'adolescence qui privilégie les relations uniquement avec les pairs ou bien les exclue totalement. On peut considérer que l'attitude psychologique de l'adolescence à partir d'une activité musicale pourrait se faire plus facilement à partir de l'activité du chant qu'à partir de la pratique d'un instrument ». Seulement 2,35 % pratiquent en chorales. Ceci explique peut-être que les 3/4 des jeunes chantent « des chansons à danser » ainsi que « des chansons de circonstance ».

Tous les foyers possèdent un ou plusieurs moyens de reproduction sonore. 40 % des jeunes possèdent un électrophone en propre et 30 % possèdent une chaîne Hifi (16 % de garçons de plus que les filles), 92 % possèdent des disques et cassettes dont les 2/3 de 1 à 20. L'achat des disques est conditionné par le niveau de vie de la famille et par la radio dont l'impact répétitif est très fort. Les

copains jouent un rôle déterminant dans le choix des disques (64 %). Il s'agit donc bien « d'un objet qui est le support d'une communication, un signe distinctif d'appartenance à un groupe. Le disque ou la cassette est donc pour les adolescents un médiateur entre les idoles qu'il faut connaître, les mythes qu'ils répandent et leur besoin de communiquer ».

Pour ce qui concerne les concerts, il est curieux de constater que c'est moins leur fréquentation qui donne le goût de la pratique musicale que l'inverse. Les concerts de musique « Pop » viennent en tête avec 50 %, les variétés 28 %, les concerts de musique « disco » se situent sur le même plan que ceux de la musique classique.

Tout au long de cette enquête, il est remarquable que le fils de « cadre supérieur » ou « cadre moyen » et « le fils d'ouvrier » soient liés par un goût commun pour la musique. « Mais même si certains goûts et comportements communs les rapprochent, d'autres les éloignent et l'appropriation des pratiques musicales les divisent : l'un jouera d'un instrument et ira au concert, l'autre n'aura accès à la musique que par les mass media ». L'étude des attitudes face à ces derniers est la partie la moins originale de l'ouvrage, de mon point de vue, à l'inverse de l'enquête qualitative qui clôt le livre.

Par une série d'entretiens l'auteur tente de faire répondre quinze jeunes à « que représente pour toi la musique dans ta vie ? » On imagine la difficulté à exprimer l'indicible ! Plutôt que de tenter de résumer nous renverrons directement le lecteur au texte.

Dans sa conclusion générale l'auteur reconnaît à la fois le déterminisme social dans le goût et les pratiques culturelles et une culture spécifique à une tranche d'âge, qu'elle

explique par l'attitude d'opposition et de prise de conscience du moi bien connu chez les adolescents. Mais c'est surtout le plaisir de l'ambivalence qui est exprimé à travers le choix des genres musicaux c'est-à-dire, dit l'auteur, « être en soi et hors de soi (protection de soi-même » sur un autre et évasion hors de la vie quotidienne) à la fois occasion de délasserement, de divertissement et de développement comme dirait Joffre Dumazedier.

Tout cela n'infirme nullement les démonstrations de Bourdieu lorsqu'il écrivait dans « L'Amour de l'Art » : « Le capital culturel va au capital culturel : il suffit en fait que l'institution scolaire laisse jouer les mécanismes objectifs de la diffusion culturelle et se dispense de travailler systématiquement à donner à tous, dans et par le message pédagogique lui-même, les instruments qui conditionnent la réception adéquate du message scolaire, pour qu'elle redouble les inégalités initiales et légitimise par ses sanctions la transmission du capital culturel ». Anne-Marie Green va jusqu'à dire que les jeunes des L.E.P. « sont non seulement formés pour être de futurs producteurs mais également des consommateurs pour un certain type de musique fabriquée comme objet de consommation » puisque l'Etat ne juge plus utile de leur fournir un minimum d'enseignement musical les livrant ainsi aux mass media.

Est-ce parce que le plaisir est suspect à l'institution scolaire ? Avec la référence à Albert Memmi on est prêt de le penser puisqu'il écrit dans « la dépendance » que « le plaisir sans contrôle social risque de contredire les fins collectives ».

Il reste malgré cela beaucoup de questions posées par cette enquête qui restent sans réponses satisfaisantes. Par exemple, les jeunes des

L.E.P. sont-ils très différents des autres par rapport à ces questions ? Faut-il demander à l'institution scolaire une « éducation artistique » ou une « initiation à la pratique d'un art ? » Que produit la collaboration en la matière de l'école avec le secteur des associations extrascolaires ? La solution aux problèmes posés peut-elle venir plutôt de réformes administratives ou d'innovations pédagogiques ?

L'important pour le moment est que ce type de recherches soient largement connues et débattues parmi les éducateurs scolaires et extrascolaires avant d'entreprendre de nouvelles expérimentations ou de nouvelles lois.

Olivier Gagnier

Green (Anne-Marie). — Les adolescents et la musique. — Paris, Editions E.A.P., 176 p. — Collection Psychologie et Pédagogie de la musique.

Juniorscopie

On a assisté ces dernières années à une prolifération de sondages, d'études et d'enquêtes sur les 10-20 ans. Avec ces informations, souvent contradictoires, on ne savait plus très bien à quelle source puiser pour mieux connaître cette catégorie de population.

« Juniorscopie » répond précisément à cette demande en offrant en 240 pages une véritable banque de données sérieuse sur les 10-20 ans : leur poids dans la société, leur santé, la vie scolaire, leur insertion sociale et professionnelle, leur choix politiques, leurs attentes et pratiques religieuses, leurs loisirs... Sur tous ces thèmes, cet ouvrage livre des chiffres, bien sûr, mais aussi des « paroles » de

jeunes ou d'éducateurs. Cette accumulation de données n'est pas née d'un esprit de collectionneur mais du contact des auteurs — journalistes et sociologues — avec des milliers de jeunes et des milliers d'informations. Elle ne cherche pas à couler dans le béton une image immobile des 10-20 ans, mais plutôt à offrir une succession de photographies vivantes, précises et justes de 8 millions de jeunes. L'ouvrage s'achève avec une initiative intéressante : « chronologie 85-86 de l'actualité jeunesse ». De septembre 1985 à juin 1986, est présentée une sélection d'événements qui ont concerné les 10-20 ans d'une manière ou d'une autre. Cela va du plan « informatique pour tous » aux états généraux des parents, en passant par la marche des « beurs » et le lancement d'Action Ecole.

Illustré de graphiques et de photographies soigneusement sélectionnées, cette première banque de données — qui devrait être annuellement actualisée — sera utile à tous ceux qui s'intéressent aux modes de vie et aux comportements des jeunes de la « nouvelle vague » 1986.

Patrick Gallaud

Juniorscopic. — Coproduction Larousse — Phosphore — Okapi — Coordination : G. Welcomme et C. Willerval — Paris 1986, 240 p.

Jeunesse, Développement et changements sociaux

A la veille de l'année internationale de la jeunesse (1985), le Centre d'études démographiques ONU — Roumanie, alors implanté à Bucarest, avait organisé du 18 au 22 juin 1984 un séminaire international sur le thème « jeunesse, population et

développement dans le tiers-monde ». Les Cahiers de l'ORSTOM ont eu l'idée de reprendre une partie des matériaux rassemblés à cette occasion pour en faire un numéro spécial. La plupart des articles de ce cahier se réfèrent à des recherches concrètes, ponctuelles et approfondies pas obligatoirement axées sur la jeunesse : celle-ci a été rarement en effet un thème en soi, mais dans toute recherche sur les micro-sociétés du tiers-monde, il est rare que n'ait pas été abordé par un biais ou par un autre, le problème des jeunes. Interrogés sur ce qu'ils avaient à dire à ce sujet, des chercheurs venant d'horizons scientifiques très différents (anthropologues, démographes, économistes, géographes, sociologues) sont ainsi intervenus. Le résultat en est cette série de 23 articles dont le caractère quelquefois ponctuel apporte une touche particulière qui prend signification par rapport au tableau d'ensemble qu'il enrichit. Cette vision impressionniste est renforcée par la diversité géographique des terrains d'enquête : Afrique du nord : Tunisie, Afrique de l'ouest : Burkina, Côte d'Ivoire, Sénégal, Togo, Afrique centrale : Cameroun, Congo, Océan Indien : Comores, Océanie : Nouvelle Calédonie. Amérique latine : Equateur.

Un regroupement logique des contributions a été effectué : la place et le rôle de la jeunesse dans la société, le rôle ambivalent de la scolarisation, facteur d'intégration sociale ou ferment de contestation, enfin l'échec de l'intégration que représente la délinquance. Si chaque contribution privilégie en général l'un de ces thèmes, en fait toutes y font référence plus ou moins largement, faisant ressortir l'unité de la réflexion ; la contestation de la société traditionnelle pousse à l'exode rural, et en milieu urbain les

chemins de l'école, du travail et de la délinquance sont parfois difficiles à démêler.

Il faut saluer avec force l'initiative de l'ORSTOM d'avoir réuni et ordonné ces documents qui nous donnent — cela est bien rare — des éclairages pertinents sur les jeunes du tiers-monde.

Patrick Gallaud

Jeunesse, développement et changements sociaux. — Cahiers ORSTOM vol. XXI n° 2.3, 1985, Paris.

Les Scouts de France par Philippe Laneyrie

Dès les premières pages, Philippe Laneyrie présente son ouvrage comme un débroussaillage des grandes étapes d'une longue évolution, une série chronologique ordonnée de coups de projecteur sur les principales phases de l'évolution des Scouts de France. « C'est une œuvre de sociologue, non d'historien » ajoute-t-il plus loin avant d'énoncer une dernière mise en garde : il parlera peu de la branche cadette : les louveteaux ; non par manque d'intérêt mais parce que cette catégorie de jeunes lui semble peu utile à sa démonstration. Modestie d'auteur ? Peut-être. Il nous donne cependant un ouvrage qui pour la première fois en France tente de dresser un panorama de l'évolution des Scouts de France des origines aux années 80. Or chacun sait qu'il faut beaucoup de courage et de patience à un chercheur pour construire une histoire à partir d'archives mal classées et trop peu nombreuses ainsi qu'en recueillant, souvent difficilement, les témoignages des auteurs tentés de reconstruire l'histoire à leur façon.

A partir de ces matériaux, l'auteur nous éclaire sur les origines du mouvement, ses rapports avec l'institution ecclésiastique, ses crises internes, ses prises de position sous Vichy. Particulièrement pertinent, le chapitre sur la branche aînée face à la guerre d'Algérie mérite une place à part : la démission publique — et particulièrement médiatique — de l'équipe nationale des routiers en 1957 apporte un éclairage non seulement sur la première vraie crise du mouvement depuis 1920 mais aussi sur ses répercussions lointaines, voire contemporaines.

La progression de la branche « éclaireurs » (12-17 ans) dans les années 50-60 est bien expliquée et surtout bien replacée dans son contexte historique : arrivée sur le « marché » des mouvements des enfants du baby-boom des années 45-49, débuts d'une politique de la jeunesse avec Maurice Herzog en 58. Pour toute cette histoire de 1920 à 1963 environ, Philippe Laneyrie prend soin de broser quelques portraits de leaders tels que le Père Doncœur, le Père Liégé ou Philippe Warnier par exemple.

Avec la dernière partie de l'ouvrage (63-78), il semble que l'auteur ait changé quelque peu de méthode, ait moins fait appel aux témoignages contradictoires, se soit moins préoccupé de l'environnement social et politique.

Même si le livre évoque ces dernières années comme ayant été des années de foisonnement pédagogique, le lecteur en retire une image plutôt négative. Le terme décadence n'apparaît-il pas à plusieurs reprises sous la plume de l'auteur ? Et pourtant la réforme pédagogique de la branche des 12-17 ans, aboutissant à la création des pionniers, l'invention malheureuse mais nécessaire des « jeunes en marche », les muta-

tions dans les systèmes de formation, les recherches pédagogiques inégales mais foisonnantes, les « brain-storming » à tous les niveaux de la hiérarchie, n'étaient-ils pas rétrospectivement le point de passage obligé d'un mouvement dans des années de crise, prélude à une période de repositionnement. Tout cela n'aurait-il pas pu être évoqué de manière plus positive ? « L'air du temps » des années 63-80 n'est-il pas aussi une clef pour mieux confondre cette soit disant « décadence ». Comment un mouvement de jeunes pouvait-il être imperméable aux mouvements sociaux de 68, à la libération sexuelle (le mouvement n'était pas mixte du surcroît), aux remises en causes de la hiérarchie ?

De même, l'équilibre retrouvé des années 78-83 ne s'inscrit-il pas dans le recentrage général de la société civile et ecclésiale ?

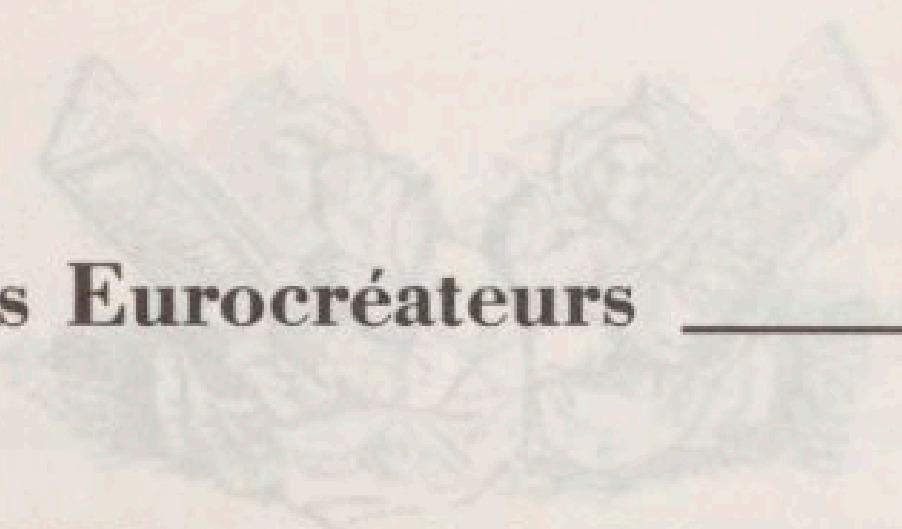
Peut-être est-ce le manque de

témoignages autres que ceux de la direction actuelle qui a abouti à donner cette image parfois un peu caricaturale de ces vingt dernières années. De même l'absence de portraits des leaders — controversés ou non — de cette période est regrettable : il manque à l'évidence celui de Michel Rigal, véritable chef charismatique qui a tenu la barre durant ces années agitées.

Mais tout cela ne saurait masquer la richesse d'informations, de statistiques souvent inédites, de témoignages peu connus, réunis dans un volume que tous les historiens de la vie associative et tous les militants liront avec intérêt.

Patrick Gallaud

Laneyrie (Philippe). — *Les scouts de France. L'évolution du mouvement des origines aux années 80*. Paris, Cerf, 1985, 453 p. (Cerf-histoire).



Le Forum des Eurocréateurs

1, 2 et 3 mai à l'INEP — Marly-le-Roi

Des milliers de jeunes européens créent, inventent, entreprennent, construisent, à leur façon, l'Europe communautaire de demain.

EUROCRÉATION, l'Agence Française des Initiatives de la Jeunesse en Europe s'est préoccupée depuis maintenant 18 mois, d'accompagner et de financer des projets européens, d'en montrer la portée économique et culturelle, d'en faciliter le montage.

A l'occasion du XXX^e anniversaire du traité de Rome, EUROCRÉATION va réunir ceux qui, chaque jour, au sein de la Communauté sont des « acteurs » de l'Europe, d'une Europe en mouvement. Décideurs, journalistes, créateurs, entrepreneurs, fonctionnaires et hommes politiques débattront ensemble des perspectives d'ouvertures mais aussi des obstacles et des pesanteurs que génère la construction européenne.

Ce premier Forum des initiatives économiques et culturelles européennes permettra de constater la force d'imagination et d'innovation dont la jeunesse européenne est à ce jour capable.

L'AGENCE FRANÇAISE DES INITIATIVES DE LA JEUNESSE EN EUROPE

50, rue Ste Croix de la Bretonnerie - 75004 Paris - Tél. : 48.04.78.79. +



Résumés

LYCÉENS ET ENSEIGNANTS : MÊME CULTURE

Régine Boyer

A partir d'une enquête nationale par questionnaire qui sert de base à cet article, l'auteur s'est donné 3 objectifs :

— décrire les comportements culturels des lycéens et faire progresser le débat sur l'existence d'une culture adolescente.

— décrire les pratiques culturelles des enseignants et rechercher si une identité culturelle particulière constitue cette population ou un groupe normal.

— Evaluer les points de rencontre et de césure entre les uns et les autres de manière à statuer sur la réalité de l'écart culturel qui séparerait lycéens et professeurs.

La question essentielle qui, est au cœur de ce travail reste celle-ci : peut-on évaluer la distance des élèves et l'adhésion des enseignants à la culture savante ? Quels sont en réalité les pratiques et faits personnels des uns et des autres ?

UNE GÉNÉRATION SINISTRÉE

Chantal Guérin

Depuis plus de 10 ans la « crise économique » affecte particulièrement la jeune génération. Plus souvent chômeurs, les jeunes sont aussi cantonnés dans les secteurs les moins stables de l'économie et plus souvent que les adultes voués à des emplois précaires.

A cette situation ils réagissent diversement, mais pas nécessairement dans le repli et l'indifférence qu'on leur a trop souvent prêtés.

LES VACANCES OU LA MISE EN CIRCULATION DES CORPS

Jean Viard

Cet article est avant tout une réflexion sur les vacances et le temps de loisir. A partir d'une plongée dans l'histoire, l'auteur tente de saisir l'organisation des origines du phénomène afin de mieux comprendre la dynamique et les résistances du présent.

Summaries



GRAMMAR SCHOOL PUPILS AND TEACHERS : SAME CULTURE

by Régine Boyer

The author of this article based on the result of a country wide survey has set himself 3 aims :

- describe the cultural behaviour of grammar school pupils and make progress the debate on the existence of a culture of the teenagers.
- describe the cultural practices of the teachers and find out whether a specific cultural identity constitutes this population or a normal group.
- estimate the meeting and splitting points between the ones and the others in order to make a statement on the cultural split that is supposed to divide grammar school pupils and teachers.

The main question which is the center of this work is : is it possible to estimate the distance of the pupils and the adhesion of the teachers to learned culture ? What are in reality the practices and personal facts of the ones and the others ?

A GENERATION OF VICTIMS

by Chantal Guérin

For above 10 years the « economic crisis » has been affecting quite particularly the younger generation. Young people, most of the time unemployed, are also limited to the less stable sectors of economy and more often than the adults devoted to precarious employments. They react in various ways to this situation, but they do not necessarily withdraw and become indifferent, as it has so often been alleged.

HOLIDAYS AND CIRCULATION OF THE BODIES

by Jean Viard

This article mainly is a reflexion upon holidays and leisure time. After a dive back in history, the author attempts to apprehend the organization of the origins of the phenomenon to come to a better understanding of the dynamics and the resistances of the present time.

TOURISME SOCIAL : QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE DU DISCOURS DES ASSOCIATIONS DE TOURISME,

par Françoise Fouquet et Nikos Précas

A partir d'une étude menée par l'I.N.E.P. pour le compte de l'Union Nationale des Associations de Tourisme intitulée « Tourisme et environnement », les auteurs s'interrogent autour de 2 questions-clés :

— quelles sont les notions autour desquelles le discours des associations du tourisme se construit,

— y a-t-il aujourd'hui une « plus-value » qui caractérise le tourisme sociale.

Une réflexion nourrie d'interview variées sur un secteur en complète mutation.

LES AUTODIDACTES : PROBLÈMES ET ENJEUX D'UNE DÉFINITION

par Claude Fossé-Poliak

Dans un premier temps, l'auteur s'attache à décrire deux catégories d'« aspirants à la culture » : les boursiers et les autodidactes. Puis la question de l'« accès à la culture » d'agents issus des classes populaires est évoqué. La troisième partie est consacrée à l'analyse de la hiérarchisation des savoirs (savoirs pratiques, culture technique, culture savante) et permet d'illustrer le débat « autodidactes de la culture » et « autodidactes de la technique ». Enfin, une mise en rapport entre différents états du système scolaire et différentes formes d'autodidaxie est tenté.

FORMATION PERMANENTE : CINQ QUESTIONS POUR L'AVENIR

par Roger Sue

L'auteur propose dans le cadre de cet article un véritable questionnaire pour l'avenir de la formation permanente.

A partir de cinq questions, on dispose d'une prospective intéressante sur ce secteur de l'éducation.

1) Quelle sera la place et l'influence de l'éco-formation dans l'ensemble de la formation permanente ?

2) Comment prévoir la demande de formation pour l'avenir.

3) Quels seront les rapports entre la formation professionnelle et la formation permanente ?

4) Quel avenir pour l'éducation populaire ?

5) Quelles seront les conséquences des évolutions de la formation permanente sur la formation initiale ?

SOCIAL TOURISM : SOME ANALYTIC ELEMENTS OF THE POLICY OF TOURISM ASSOCIATIONS

by **Françoise Fouquet and Nikos Précas**

At the end of a study led by the I.N.E.P. for the National Union of Tourism Associations called « Tourism and Environment », the authors analyse two key-problems :

— What are the concepts around which the policy of tourism associations builds up ?

— Is there today a « plus-value » specific to social tourism.

A reflexion fed on various interviews on a sector in utter mutation.

AUTODIDACTS : PROBLEMS AND STAKES OF A DEFINITION

by **Claude Fossé-Poliak**

First the author describes two categories of « candidates for culture » : scholarship holders and autodidacts. Then the question of the « access to culture » of agents originating from popular classes is examined. The third part is devoted to the analysis of the hierarchisation of knowledge (practical knowledge, technical culture, learned culture) and enables an illustration of the debate « autodidacts of culture » and « autodidacts of technics ». Finally the author makes an attempt towards a connection of various states of the school system and various forms of self-culture.

ADULT FURTHER EDUCATION : FIVE QUESTIONS FOR THE FUTURE

by **Roger Sue**

In this article the author proposes a real survey of adult further education. The five following questions offer an interesting prospect on this field of education.

1) What will be the place and the influence of ecotraining in the whole of adult education.

2) How can the request for training for the future be forecast ?

3) What will be the relationships between professional training and adult further education ?

4) What future for popular education ?

5) What will be the consequences of the evolutions of adult further education on initial training ?

CERGY-PONTOISE : OU L'ON REPARLE DES ASSOCIATIONS ET DU CÂBLE

par Annie Oberti - Collaboration Pierre Trédez.

Depuis la mise en œuvre du plan câble en France, il a été beaucoup débattu de la spécificité des réseaux locaux, de leur insertion dans le milieu local, des moyens à mettre en œuvre pour favoriser la participation et l'expression des groupes d'utilisateurs et de citoyens.

A Cergy-Pontoise, première agglomération à bénéficier d'un réseau opérationnel, des associations sociales et culturelles tentent de devenir des partenaires légitimes et compétents du câble.

ASSOCIATION ET NOUVELLES RÈGLES DU JEU SOCIAL

Porteuse d'un processus de changement profond des mentalités et des règles du jeu social, la loi de 1982 sur la décentralisation a trop souvent été réduite à un débat portant sur le seul cadre législatif du transfert des compétences.

Dans le monde associatif, la décentralisation a cristallisé chez les acteurs des interrogations face à la redistribution des pouvoirs ainsi qu'à la redéfinition des critères de financement des actions.

CERGY-PONTOISE : WHERE ASSOCIATIONS AND CABLE ARE TALKED ABOUT ONCE MORE

by Annie Oberti with the collaboration of Pierre Tredez

Since the set up of the cable program in France, the specificity of the local networks has been much debated as well as their insertion in the local milieu, the means to be used to promote participation and expression of groups of users and citizens.

In Cergy-Pontoise, the first city to benefit from an operational network, social and cultural associations are attempting to become legal and competent partners of the cable.

ASSOCIATIONS AND NEW RULES OF THE SOCIAL GAME

The 1982 law on decentralisation, which conveys a process of deep change of mentalities and rules of the social game, has too often been reduced to a debate concerning solely the legal frame of the transfer of competences.

In the associative world decentralisation has crystallized in the actors questions with regard to redistribution of power as well as redefinition of the financing criteria of the actions.

DOCUMENTS DE L'INEP

- XXIII 1976 Entre la lyre et le compas. Note pour une scénographie de l'espace ludique. — Jean Hermann. 32 F
- XL 1982 La presse d'éducation populaire de 1830 à 1960 - Guide documentaire par Arlette Boulogne et Sylvie Fayet-Scribe (sous la direction de Raymond Labourie). 85 F
- XLI 1983 Décentralisation et communication sociale locale. Actes du Colloque de Pau 1982. (Co-édition Ligue de l'enseignement. - I.N.E.P.). 35 F
- Nouvelle série*
- 1 1983 Action culturelle, action socio-culturelle. Recherches. — Geneviève Poujol. 37 F
- 3 1984 L'insertion sociale et culturelle des jeunes. Compte rendu des journées d'études I.N.E.P. — Chantal Guérin et Isabelle Mazel - 1983. 40 F
- 4 1984 Itinéraires d'animateurs. — Alain Dubus. 40 F
- 5 1985 Culture passée, cultures à venir, Choix de textes sur les pratiques et les représentations culturelles — Bertrand Sachs. 50 F
- 6 1986 L'éducation populaire — un pari pour la démocratie — Actes du colloque 1^{er}-2-3 Octobre 1985 organisé par neuf associations d'éducation populaire. 40 F
- 7 1986 Les chantiers de travail volontaire : une proposition de travail différent pour un développement solidaire — Document conçu et réalisé par COTRAVAUX. 60 F
- 8 1987 Le sort tomba sur le plus jeune. — Chantal Guérin, Isabelle Mazel, Alain Vulbeau. 80 F

Commande à adresser à :
 I.N.E.P. - Service des Publications
 Val Flory, 78160 MARLY-LE-ROI.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION

Numéros disponibles au 1-4-1987

- Numéro 56 :* — De l'écriture fixe à l'écriture en mouvement : problèmes de l'énonciation typographique (R. Laufer). 50 F
1986 — Où en est la télématique ? (B. Guyot, I. Pailliant)
— Economie de marché et militantisme culturel — Les nouveaux éditeurs (J.-M. Bouvaist).
— Vers un social-culturel ? (C. Maurel)
— La fin du socio-culturel ? (J. Ion)
— Les loisirs à Poitiers en 1936 (N. Gérôme)
— Politique des loisirs et auberges de jeunesse (L. Heller-Goldenberg)
— Phantasmes et vécus des premières vacances dans le Nord (C. Boussemart)
- Numéro 55 :* — Associations et pouvoirs publics (C. Bruneau) 50 F
1986 — Le destin de la loi de 1901 en A.O.F. (J.M. Mignon)
— Service public et guerre des images (B. Miège)
— L'école hors de portée (T. Bloss et J.R. Pendariès)
— De l'ordinateur sauvage à l'ordinateur domestique (A. Dorion, F. Saubot)
— L'ambition de « culture populaire » (J. Dumazedier)
- Numéro 54 :* — La bonne volonté créatrice (G. Poujol) 50 F
1986 — Les mots des militants culturels (G. Vincent)
— Des militants nouvelle manière (M. Chauvière, B. Duriez)
— Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants (J.-P. Augustin, A. Garrigou)
— Les associations féministes de recherche (E. Diebolt, S. Fayet-Scribe)
— Les sociétés sportives avant 1914 (P. Arnaud)
- Numéro 53 :* — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales 50 F
1985 (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot).
— Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile (J.L. Plé)
— L'observatoire des programmes d'animation : présentation
— Jeunes au quotidien (F. Sarrazin)
— « Jeunes au présent » sur un dispositif de communication interactif (P. Paillet)
— Pour une analyse des politiques sectorielles (P. Muller)
— Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle (V. Chabrol).
- Numéro 52 :* — L'emploi associatif en Lorraine (M. Pénicaud et A. Laurent) 50 F
1985 — Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales (P. Garraud)
— Le changement dans les modes de vie (R. Sue)
— La communication : mutation sans visage (Ch. de Linares et A. Oberti)
— La communication sociale : un enjeu vital pour les associations (H. Collet)
— Le chef « scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960 (Ch. Guérin)

- Numéro 51* : — Le rock à Rennes 50 F
1985 — Enseigner la musique (M. Pinçon-Charlot et Y. Garnier)
— Théâtres amateurs (A. Dreyfus)
— Sport, pratique culturelle (P. Irlinger et C. Pociello)
— Présence et avenir du passé : nouvelles muséologie (J.M. Barbe)
— Actions socio-culturelles : des ambivalences (C. Maurel)
— Parole à un animateur (P. Burban)
- Numéro 49/50* : *Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944* 70 F
1985 — Repères historiques (J.P. Azéma)
— Mouvements de jeunesse et politiques de la jeunesse (A. Cou-
trot, M. Dupouey, Moreau, A. Cruiziat, A. Michel, C. Duhaïne,
L. Heller-Goldenberg, J.P. Martin, R. Handourtzet, F. Tétard,
R. Labourie, A. Fourment)
— Une expérience de formation des chefs : l'école des cadres
d'Uriage (B. Comte)
— Témoignages (J. Dumazedier, B. Caceres)
- Numéro 48* : *Jeunesses 1985 : histoires d'insertion* 50 F
1984 — Jeunes et jeunesses : variations sur un problème (Ch. Guérin)
— Chemins de la désinsertion (Ch. Guérin, I. Mazel, A. Vulbeau)
— La culture en archipel (J.O. Majastre)
— Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti-été
chaud (D. Duprez)
— Un péril jeune ? (P. Mazelayre)
— une idée qui vient du sud (P. Gallaud)
- Numéro 47* : — Les créations d'associations (M. Forsé) 45 F
1984 — Les militants de la C.S.F. (M. Chauvière, B. Duriez)
— Réseaux d'associations, réseaux de militants (B. Roudet)
— Les entreprises intermédiaires (F. Mornet, D. Pénet, Y. Trehorel)
— Des jumelages franco-allemands (F. Fouquet, C. Guérin, C.
Wollenhaupt)
— La genèse de la F.F.M.J.C. (C. Paquin)
— Les jardins familiaux (M. Genève)
- Numéro 46* : — Sociabilité et Pouvoir (J.P. Rioux) 45 F
1984 — L'emploi associatif (I. Kandel et E. Marchal)
— Création de la M.C. de Grenoble (C. Gilbert)
— Centres culturels en Afrique (J.M. Mignon)
— Les stages pour jeunes (J. Hedoux)
— Stages pour femmes et vie associative (B. Edou - Goussault)
— Activités corporelles et animation (P. Paillet)
- Numéro 44-45* : *Animateurs aujourd'hui ?* 50 F
1984 — Des formations pour quelle profession ?
— Quelles cultures pour quelles pratiques ?
— Informations sur les diplômes et les centres de formation
d'animateurs
- Numéro 43* : — Nouveaux enjeux associatifs (J.-P. Augustin) 40 F
1983 — Politique d'innovation culturelle et vie associative (J.-M. Djian)
— Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle
(D. Gros)
— Jeunesse africaine, crainte et convoitée (J.-M. Mignon)
— L'éducation populaire en Grèce (N. Précas)
— Jeunesse et action culturelle (J. Hurstel)

- Numéro 42 : Le renouveau des Universités Populaires* 40 F
1983 — Actes du colloque international de Mulhouse, 6-7 mai 1983 et Education et Développement (Ivan Illich)
- Numéro 41 : Décideurs culturels et pratiques sociales* 40 F
1983 — Décideurs, éducation populaire et action culturelle (G. Poujol, C. Sageot, M. Simonot)
— Des pratiques culturelles (B. Simonot-Dierick, J. Blouin-Le Baron, Kerbrat)
— Des politiques culturelles (G. Saez)
- Numéro 38 : Citoyens, citoyennetés...* 37 F
1982 — Leçons de citoyenneté à l'usage du présent (G. Saez, J. Leca)
— Les miroirs du citoyen ; du hussard noir au militant local (J. Ion, S. Chassagne, C. Granier, A. Thoby, L. Fauconnet)
— Citoyens, entendez-vous la ville ? (B. Sachs, P. Gallaud, F. Fouquet, C. Guérin)
- Numéro 35 :* — Le Ministre du Temps Libre n'est pas le Père Noël 37 F
1982 (J. Dumazedier)
— L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? (Y. Tanguy)
— Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher mais à qui ça rapporte ? (J.-L. Plé et D. Desguées)
— Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal (J.-M. Mignon)
- Numéro 34 : L'éducation populaire aujourd'hui* 40 F
1981 — L'éducation populaire en propos (O. Gagnier, C. Guérin, J.-L. Jacquet, R. Labourie, G. Poujol, C. Sageot)
— L'éducation populaire en actes (P. Gallaud, M. Giry, J. Hedoux, M. Lefeuvre, P.E.C. - Auvergne)
— En ouvrant les frontières (E. Gelpi, C. Titmus)
- Numéro 33 :* — Jeunesse au pluriel (P. Gallaud, B. Jung) 30 F
1981 — Théâtre et authenticité au Mali (A. Dreyfus)
— Une ville se raconte, une ville se rencontre (C. Fridel)
— Le cinéma dans la commune (R. Dujardin)
— Vers la laïcisation des loisirs au Québec (J.-P. Augustin)
— Une animation à l'américaine (M. Bellefleur)
— L'alarme à l'œil (O. Gagnier)
- Numéro 21 :* — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents 20 F
1978 (H. Collet)
— La fonction socio-culturelle des équipements de quartier (C. Fabrizio)
— Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne (P. Gallaud et A. Dozol)
— Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon.
— Où en est la télévision par câble (A. Oberti)
- Numéro 18 : Jeunesse, animation et développement en Afrique noire* 15 F
1977 — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement (A. Cruiziat)
— Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afrique rurale (A. Gillette)
— La renaissance des Samaria au Niger (P. Gallaud)

Les cahiers de l'animation

A l'occasion

des 15 ans des

En 87

Les « Cahiers de l'animation » proposent 5 numéros, du n° 59 au n° 63.

Une série de contributions, d'études et de recherches sera proposée aux lecteurs.

La Jeunesse ? Ses cultures, ses modes d'insertion, ses rapports à l'école...

La Culture ? L'illétrisme, les autodidactes et le rôle Des comités d'entreprise...

Les loisirs et les vacances ? La crise des vacances collectives... un nouveau tourisme social ?

L'animation et la décentralisation ? Comment le pouvoir local intègre-t-il les nouveaux pouvoirs qui lui sont conférés ? Les nouveaux métiers de l'animation liés à la décentralisation.

87 marquera le **quinzième anniversaire** des Cahiers de l'animation : **Un Numéro double spécial** fera un large « bilan de l'animation » des années 60 à aujourd'hui : ce sera aussi un numéro prospectif qui envisagera les nouveaux chantiers de l'animation. Sociologues, historiens, praticiens, militants, universitaires apporteront leur concours à ce travail qui sortira à une époque charnière.

Les Cahiers de l'animation, ce sera aussi « le journal des cahiers de l'animation » qui proposera à chaque livraison les rubriques suivantes :

- Les Cahiers ont lu...
- Lu dans la presse
- L'actualité d'hier et de demain
- Pour votre formation

Cahiers

abonnez-vous

en 1987

au tarif 1986

**LES CAHIERS
DE L'ANIMATION**
une publication
de l'I.N.E.P.

Cahiers de l'Animation 1987

nouvel abonnement

réabonnement

Nom : _____ Prénom : _____

Profession ou organisme : _____

Numéro et rue : _____

Code postal et Ville : _____

Un an, cinq numéros, l'abonnement :

France, 200,00 francs Etranger, 250,00 francs Tarif étudiant, 150,00 francs

Je souhaite recevoir l'index des articles parus.

(Joindre à la demande une attestation du chef de l'établissement de formation).

Bulletin à renvoyer à... Département de la communication Institut National d'Education Populaire 78160 MARLY-LE-ROI - Tél. : 39.58.49.11

accompagné d'un chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'INEP (ou d'un mandat international pour les étrangers).

Les cahiers de l'animation

A l'occasion

des 15 ans des

En 87

Cahiers

abonnez-vous

en 1987

au tarif 1986

Achévé d'imprimer IN 7 321 031 P 48

Dépôt légal

1^{er} trimestre 1987

LES CAHIERS
DE L'ANIMATION
une publication
de l'I.N.E.P.

Les Cahiers de l'animation...
L'animation est une activité humaine...
Elle vise à développer l'initiative...
et à favoriser l'expression...
des individus et des groupes...
dans une perspective...
éducative et sociale...
Les Cahiers de l'animation...
ont pour objet de présenter...
des réflexions et des...
études sur ces questions...
Le présent numéro...
est consacré à l'anniversaire...
des 15 ans de la création...
de la revue.

Les Cahiers de l'animation...
proposent 5 numéros...
du n° 53 au n° 63...
Une série de contributions...
d'études et de recherches...
sera proposée aux lecteurs...
La Jeunesse ? Ses cultures...
ses modes d'insertion...
ses rapports à l'école...
La Culture ? L'individualisme...
les autodidactes et le rôle...
Des comités d'entreprise...
Les loisirs et les vacances...
Les crises des vacances...
collectives... un...
tourisme social ?
L'animation et la décentralisation...
Comment la politique...
locale intègre-t-elle les...
vieux pouvoirs qui lui sont...
confiés ? Les nouveaux...
métiers de l'animation liés à...
la décentralisation.

Cahiers de l'Animation 1987

nouvel abonnement renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

Profession ou organisme : _____

Numéro et rue : _____

Code postal et Ville : _____

Un an, deux numéros, l'abonnement :
France, 200,00 francs Europe, 250,00 francs Tarif étudiant, 150,00 francs
Je souhaite recevoir l'index des articles parus...
Bulletin à renvoyer à... Département de la communication Institut National d'Éducation
Populaire 78160 MARY-LE-ROI - Tél. : 39 36 49 11
accompagné d'un coupon à l'ordre de l'agent comptable de l'INEP (ou d'un mandat international pour les étrangers)



LES CAHIERS DE L'ANIMATION

N° 59

PRIX : 50 FRANCS

Mars 1987

INSTITUT NATIONAL
D'ÉDUCATION POPULAIRE
SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUPRÈS
DU PREMIER MINISTRE CHARGÉ
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS